This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

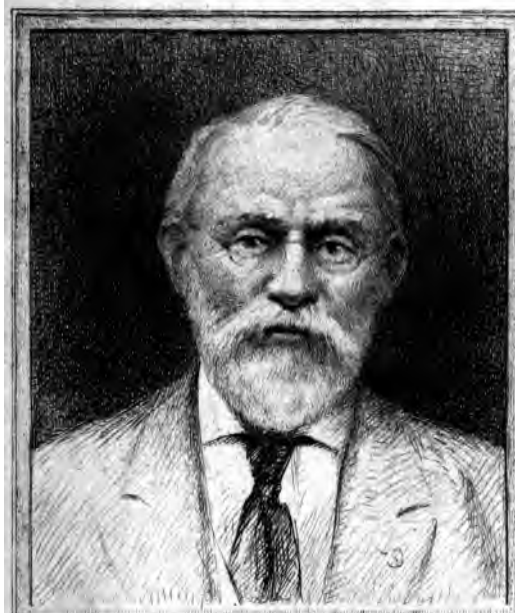

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1755
v.2

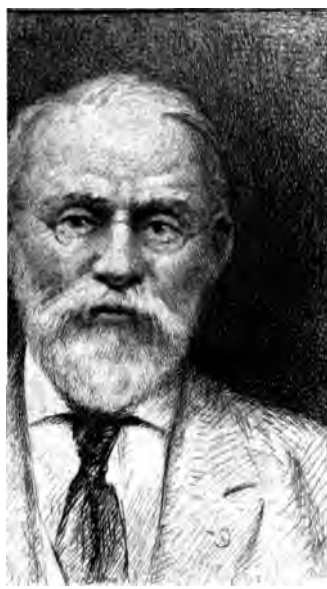

WRIGHT DUNNING
BEQUEST
SITY OF MICHIGAN
NERAL LIBRARY

101
.T8
175
v.2

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1755.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1755.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

ES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment compris celui-ci) 678 volumes Sçavoir,

NNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14
1720.	5.	1748.	15
1721.	12.	1749.	14
1722.	12.	1750.	1
1723.	12.	1751.	1
1724.	12.	1752.	1
1725.	12.	1753.	1
1726.	12.	1754.	
1727.	12.	1755.	
1728.	12.		

Chacun de ces volumes se 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. bro

Printed in France.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1755.

ARTICLE XXVIII.

*LETTRES DE M. L'ABBÉ DE*** (Villefroy) à ſes Élèves, pour ſervir d'introduction à l'intelligence des divines Ecritures & principalement des Livres prophétiques, relativement à la Langue originale; Tome*

ſecond, in-12. A Paris, chez Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame &c. M. DCC. LIV.

PRINCIPES DISCUTÉS pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & ſpécialement des Pſeaumes relativement à la Langue originale; ſuivis de pluſieurs Diſſertations ſur les Lettres de M. l'Abbé De Villefroy, dans leſquelles il eſt traité de la conduite de Dieu à l'égard de ſon Egliſe depuis le commencement du monde; 4 Volumes in-12. A Paris, chez Simon, rue de la Harpe; & Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame &c. M. DCC. LV.

NOus réüniſſons ces deux Ouvrages, parce que le ſecond n'eſt que l'application & le développement des principes contenus dans le premier. Mais quels

ſont-ils ces principes ? Si l'on vouloit compter pour quelque choſe ce que nous en avons dit au mois d'Avril 1752, nous ſerions diſpenſés aujourd'hui de les remettre ſous les yeux du Lecteur. Bornons-nous à ce qui ſuit :

1°. M. l'Abbé De Villefroy reconnoît dans les Livres prophétiques deux ſens littéraux ; l'un relatif aux temps & à l'hiſtoire du Peuple Hébreu ; l'autre ſingulièrement conſacré aux caractères du Meſſie & de ſon Egliſe. Cette doctrine eſt fondée ſur l'Ecriture même, & autoriſée du ſuffrage des meilleurs Interprètes, ſoit anciens, ſoit modernes. Elle a l'avantage de répandre beaucoup de jour ſur le Texte des ſaints Livres ; d'en conſerver ſur-tout l'harmonie, qui conſiſte dans la ſuite des idées & dans la liaiſon du diſcours : Harmonie dont M. l'Abbé De Villefroy a fait ſon étude particulière,

& qu'il recommande, comme un point eſſentiel, à ſes Elèves.

2°. Cet Auteur adopte tellement la doctrine des deux ſens littéraux, qu'il ne l'étend pas à tous les Textes prophétiques. Il ne voit, dans pluſieurs, qu'un ſens, qu'un objet. Quelquefois les Prophètes n'indiquent que les diſgraces ou les proſpérités du Peuple Hébreu; d'autrefois ils n'annoncent que les évènemens de la vie & du régne de Jeſus-Chriſt. Rien de plus ſage & de plus néceſſaire en même temps, que cette manière d'apprécier les Oracles ſacrés : nous en avons dit les raiſons dans nos Mémoires d'Avril 1752; & nous déſirons qu'on ſçache gré à M. l'Abbé De Villefroy, de ſes attentions ſur ce point.

3°. Il y a dans ſon Livre & dans celui de ſes Elèves une façon de parler qui, bien entendue, ne doit révolter perſonne : c'eſt l'expreſ-

ſion d'*ancien & de nouvel Iſraël.* Selon l'Auteur, l'*ancien Iſraël* n'eſt que le Peuple Hébreu ; *l'Iſraël nouveau* n'eſt que le Peuple Chrétien ; l'un & l'autre, *Egliſe du Verbe, Epouſe du Verbe :* car dans toute cette Doctrine le Verbe eſt celui qui opère tout, ſoit avant, ſoit depuis l'Incarnation : c'eſt lui qui crée le monde ; qui punit, par le déluge, les hommes coupables ; qui ſe manifeſte à Abraham, aux Patriarches & aux Prophètes ; qui établit, qui gouverne, qui ſoûtient toute l'Egliſe Chrétienne, &c.

4°. Il faudroit auſſi ſe familiariſer avec la méthode qu'établit M. l'Abbé De Villefroy, pour bien analyſer le ſtyle prophétique : car il diſtingue, dans ce ſtyle, des *termes énigmatiques*, des *termes généraux ou indéterminés*, des *réticences*, des *énallages*, ou changemens des Verbes en Noms &c. Tout ceci a l'air de ſyſtême, & ſe fait

ſoupçonner de nouveauté ; mais au fond tous les bons Interprètes de l'Ecriture ont reconnu les mêmes choſes. Qui d'entr'eux, par exemple, a ignoré que les Livres prophétiques ſont remplis d'expreſſions ou de diſcours ſuſceptibles de pluſieurs interprétations, & capables, par cette raiſon, de voiler des vérités de plus d'une eſpèce ? Ne voilà-t-il pas les *termes énigmatiques*, dont nous parle ſi ſouvent M. l'Abbé De Villefroy ?

Mais après avoir retracé au Lecteur le plan général de ce docte & ingénieux Ecrivain, entrons dans ſon ſecond Volume, qui n'eſt, pour ainſi dire, que le premier juſtifié par des exemples.

Ce premier Tome comprend dix Lettres ; le ſecond en comprend ſix, dont la première, qui eſt la onzième de tout l'Ouvrage, confirme d'abord l'exiſtence des

termes énigmatiques; prouve l'ancienneté de leur uſage dans Iſraël; développe les cauſes de l'obſcurité des Prophéties, & par conſéquent celles du fréquent emploi des *termes énigmatiques*. Une de ces cauſes, & même la principale, eſt que les Prophètes devoient *caractériſer les deux Iſraël ſous une ſeule & même Lettre*; or comment auroient-ils pû remplir cet objet, s'ils euſſent reſtreint le ſens littéral de leurs diſcours au ſeul ancien Iſraël, & s'ils ne ſe fuſſent point expliqués en *termes énigmatiques*? Quand Iſaïe, par exemple, veut déſigner la délivrance d'Iſraël d'entre les mains des Chaldéens, il dit (chap. IX. 2.): *Un peuple qui marchoit dans les ténèbres, verra une grande lumière; le jour ſe levera pour ceux qui habitoient dans la Région ténébreuſe de la mort.* Suppoſons qu'il n'eût été queſtion, dans cette Prophétie, que de l'an-

cien Iſraël, c'eſt-à-dire du Peuple Hébreu, le Prophète auroit pû dire ſimplement : *Le Peuple qui menoit une vie malheureuſe dans l'eſclavage, jouira d'une éclatante liberté ; la liberté brillera pour ceux qui languiſſoient dans les mortelles horreurs de la captivité.* Mais ſi le S. Eſprit, qui inſpiroit Iſaïe, a voulu déſigner auſſi la délivrance du nouvel Iſraël, ſous le régne de Jeſus-Chriſt, nous concevons que les termes de la Prophétie ont dû pouvoir ſervir aux deux Iſraëls ; & que tels ſont ceux qu'emploie Iſaïe : nous apprenons que le mot de *ténèbres* ſignifie la *captivité*, tant celle de l'ancien Iſraël que celle du Nouveau ; que le mot de *lumière* ſignifie la *liberté*, &c. qu'ainſi ces mots ſont *énigmatiques ;* & nous nous trouvons autoriſés, forcés même, en quelque ſorte, à recevoir cette explication par le Texte des Cantiques

de Zacharie (Benedictus), & de Siméon (Nunc dimittis) où les termes de *ténèbres* & de *lumière* ſont pris au même ſens que dans Iſaïe ; c'eſt-à-dire, que l'un déſigne la *captivité*, l'autre la *liberté* &c.

Voilà un bel exemple des termes énigmatiques. Imaginons que M. l'Abbé De Villefroy ramène au même point de vuë pluſieurs autres expreſſions des Prophètes ; ou plutôt penſons que, durant plus de 200 pages, il n'eſt occupé qu'à vérifier la doctrine des *termes énigmatiques*, par les explications qu'il en fait. C'eſt ſur-tout, dans ſa XIIe Lettre, diviſée en deux Parties, que s'exécute en grand l'épreuve de ces principes.

L'Auteur choiſit les XXII premiers Verſets du XIVe Chapitre d'Iſaïe, & par des notes, des obſervations, des traductions en Latin & en François ; par des comparaiſons de termes & de textes,

par des diſcuſſions ſur le langage Hébraïque, il donne l'intelligence de tous les termes énigmatiques, compris dans cette Prophétie, il en montre les rapports, ſoit pour les temps de l'ancien Iſraël, ſoit pour l'établiſſement & les progrès de l'Iſraël nouveau.

Quant au premier chef, il eſt queſtion de la délivrance des Juifs opprimés par les Chaldéens ; & à cet égard M. l'Abbé De Villefroy s'accorde avec tous les autres Commentateurs : il n'en differe que dans le développement de quelques termes de la Prophétie : c'eſt au Lecteur à juger ſi, dans ces détails, l'Auteur rencontre plus heureuſement que tous les habiles gens qui l'ont précédé. Nous aſſurons toujours qu'il met beaucoup d'ordre dans ſes idées ; qu'il rend compte par-tout des motifs qui le déterminent ; & qu'enfin toute cette analyſe étend la Sphère de

nos connoiſſances par rapport aux Livres ſaints.

Pour ce qui regarde le nouvel Iſraël, ou l'Egliſe du Verbe incarné; il faudroit voir auſſi comment l'Auteur lui applique tous les termes de cette Prophétie; comment, ſous la plume de cet Interprète, *le Roi de Babylone* eſt l'Idolatrie; *la verge des Tyrans* eſt le feu des perſécutions; *les ſapins* & *les cédres* ſont les Egliſes particulières & les grandes Egliſes; l'*orgueil précipité dans l'enfer*, eſt le Paganiſme relégué, depuis Conſtantin, dans quelques coins du monde; *Lucifer précipité du Ciel*, eſt la Synagogue détruite, & l'idolatrie humiliée, &c. tout ceci pris dans le ſens littéral, qui même, ſelon l'Auteur, eſt le plus excellent & le plus parfait. On voit aſſez que, pour profiter de toute cette doctrine, ou même, pour la critiquer, il faut avoir les Textes à la main.

Mars, 1755.

& les comparer avec le Livre de M. l'Abbé De Villefroy.

Il en eſt de même des Lettres XIII. & XIV. où cet Auteur traite de ce qu'il appelle les *termes généraux & indéterminés*. Ces termes ſont ceux qui paroiſſent bornés à des ſujets particuliers ; mais qui, bien connus & bien approfondis, manifeſtent des points de vuë très-étendus : ces termes encore ſe préſentent comme des expreſſions ou des façons de parler où il n'y a ni obſcurité ni embarras ; mais, en développant leurs rapports, on reconnoît qu'ils *ſont employés pour jetter un voile ſur les Oracles divins*. Ainſi ces termes appartiennent au genre énigmatique, & en ſont partie : c'eſt la concluſion de M. l'Abbé De Villefroy qui multiplie, en cet endroit, les exemples, les explications, les diſcuſſions ; tantôt inſiſtant ſur quelques paſſages d'Iſaïe, & tantôt s'atta-

chant à l'examen de certains Pſeaumes : on a ſur-tout dans ſa XIVe Lettre, durant près de 90 pages, l'analyſe du 1er Pſeaume *Beatus vir qui non abiit &c.* c'eſt-à-dire, toutes les vérités qu'il renferme, tant par rapport à l'*Iſraël* des Juifs, que par rapport à l'*Iſraël* des Chrétiens.

Le plan de l'Auteur ne change point ; il ſe manifeſte de plus en plus dans la XVe Lettre, *où l'on eſſaie de prouver que les termes énigmatiques & généraux ne conviennent pas à la ſeule Egliſe de l'ancien Iſraël.* Concevons le tour de preuve qu'emploie M. l'Abbé De Villefroy. Comme il étoit à craindre que les applications fréquentes du Texte prophétique à l'état du nouvel Iſraël, ne paruſſent de purs ſyſtêmes ; que fait l'Auteur ? Il dépouille, s'il eſt permis de parler ainſi, le Cantique de Zacharie (Benedictus) de tous ſes

termes énigmatiques & généraux ; il obſerve que ces termes ſont abſolument les mêmes qu'on trouve dans les Ecrits des Prophètes ; d'où il conclut que ces termes ont également ſervi à exprimer les évènemens de l'ancien Iſraël & ceux du Nouveau : ce qui eſt un fondement légitime pour aſſurer que ces termes, dans les Ecrits des Prophètes, contiennent deux ſens littéraux ; & qu'ainſi ce n'eſt pas une témérité de faire l'application des Ecrits prophétiques aux états des deux Iſraëls. Il y a de la fineſſe dans ce raiſonnement ; & il auroit fallu le repréſenter dans les propres termes de l'Auteur ; mais nous abrégeons tout ; & nous ne faiſons même qu'indiquer la XVI. & dernière Lettre, qui eſt une eſpèce de plan d'études & de conduite, qu'adreſſe l'Auteur à ſes Elèves. Cette Lettre, pleine de beaux ſentimens & très-bien écrite,

ſera lue avec plaiſir de ceux-mêmes qui ne s'intéreſſeront pas au fond de l'Ouvrage. Elle nomme, en titre, les quatre RR. PP. Capucins*, qui forment la Société à laquelle nous devons les quatre Volumes dont nous allons parler préſentement. C'eſt déja une très-juſte & très-abondante matière d'éloges, que le zéle dont ces Auteurs ſont animés pour l'étude des Livres ſaints & de la Langue Hébraïque; mais que ne mérite point la reconnoiſſance qu'ils témoignent par-tout pour M. l'Abbé De Villefroy, leur guide & leur modèle! Il eſt beau de voir obſerver ici, dans toute ſon étenduë, cette loi de Senèque: *Qui dedit beneficium, taceat; narret, qui accepit.*

L'Ouvrage des PP. Capucins,

---

* Les RR. PP. Louis de Poix, Jerôme d'Arras, Claude-François de Paris, Hugues de Paris.

intitulé, *Principes diſcutés, pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques & ſpécialement des Pſeaumes &c.* doit contenir cinq Parties, dont la première a pour but de *faire connoître l'objet dominant des Pſeaumes.* Cette Partie ſera diviſée en deux Sections : dans l'une, *on traitera du ſens littéral des Pſeaumes relativement à l'ancien Iſraël ;* dans l'autre, *on examinera ceux des Pſeaumes qui regardent uniquement le Verbe incarné.* Il nous ſemble que les Auteurs n'achèvent pas même ici, c'eſt-à-dire, dans leurs trois premiers Tomes, la première Section de leur première Partie : ce qui nous annonce, pour la ſuite, un grand nombre de Volumes. Nous n'en comptons encore que trois, relativement à la diviſion totale du Livre ; parce que le quatrième qu'on nous donne, avec ces trois premiers, contient trois Diſſerta-

tions comme détachées du corps de l'Ouvrage, quoiqu'elles s'y rapportent directement quant au fond des choſes. Ainſi propoſons-nous, ſous un coup-d'œil général, cette grande compoſition, dont les détails doivent occuper des Lecteurs laborieux, & ne peuvent être reſſerrés dans les bornes étroites d'un Ouvrage périodique. Voici néanmoins quelques traits de l'idée que nous en avons conçue.

Les doctes Elèves de M. l'Abbé De Villefroy admettent, comme lui, dans la plûpart des Pſeaumes, les deux ſens littéraux indiqués ci-deſſus. Ils font même de cet objet la matière d'une diſcuſſion qui occupe plus de 100 pages dans leur premier Volume. C'eſt-là qu'ils traitent toutes les queſtions relatives à ces deux ſens ; qu'ils donnent des régles pour les diſtinguer & pour en éviter l'abus ; qu'ils produiſent les autorités favorables

à cette doctrine ; qu'ils levent les difficultés qui pourroient l'obſcurcir : difficultés néanmoins dont la plûpart ne portent que ſur des équivoques, ne ſuppoſent qu'un défaut d'attention ou de bonne foi. Enfin c'eſt-là que les mêmes Auteurs reconnoiſſent des Prophéties *qui regardent uniquement Jeſus-Chriſt ;* & cet aveu ne peut être qu'un effet des lumières qui dirigent ces habiles gens. Car quoiqu'il ſoit vrai que les Prophéties au double ſens littéral, ont auſſi une force de preuve qui leur eſt propre ; il faut toujours convenir que le triomphe de la Religion Chrétienne contre les Juifs, dépend, en grande partie, des Oracles divins qui ne ſont appliquables qu'à Jeſus-Chriſt. Le Juif tâche de les détourner à d'autres objets ; mais il fait voir en cela ſon aveuglement, peut-être plus encore que ſa malignité ; puiſque tout ce

qu'il imagine de ſubterfuges & de fineſſes, eſt détruit par l'évidence même de la raiſon ; par le ſuffrage des anciens Maîtres de la Synagogue, & par le cri unanime de toute la Tradition Chrétienne. Il n'en ſeroit pas tout-à-fait de même des Prophéties au double ſens littéral : le Juif abuſeroit du premier ſens, reconnu de tout le monde, pour s'y retrancher ; & l'on ne pourroit pas dire qu'alors ſa défenſe fût auſſi foible & auſſi mal entendue qu'elle l'eſt, quand il s'agit des Prophéties bornées au ſens unique. Il ſeroit poſſible d'étendre beaucoup cette obſervation dont nos Auteurs ne conteſteront pas la vérité & l'utilité, puiſqu'elle rentre dans leur principe touchant la double eſpèce de Prophéties, les unes appliquables à pluſieurs objets, les autres uniquement relatives à Jeſus-Chriſt.

Ce qui accrédite extrêmement

la Doctrine des deux ſens littéraux, c'eſt la facilité qu'elle donne pour conſerver l'harmonie des Ecrits prophétiques. Les PP. Capucins inſiſtent fort ſur la beauté, ſur la néceſſité même de cette harmonie; ils croient qu'on ſert peu la Religion en ſuppoſant, dans les Prophètes, des écarts, des interruptions, des diſparates; ils s'élevent contre le prétendu Enthouſiaſme, qu'on attribue ſi ſouvent à ces Ecrivains ſacrés : *Enthouſiaſme*, diſent-ils, qui ne ſeroit *qu'un déraiſonnement perpétuel, qu'un pur galimatias* &c. Tout ce morceau, qui contient plus de 60 pages, dans le premier Volume, eſt d'autant plus remarquable, qu'on y abandonne hardiment la route qu'ont ſuivie pluſieurs ſçavans hommes. Reſteroit à ſçavoir, ſi, dans tous les Livres prophétiques & dans toutes les parties qui les compoſent, il eſt poſſible de conſerver cette

cette précieuſe harmonie. Nos Auteurs ſe réſervent, à ce qu'il paroît, cette tâche pour la ſuite; & actuellement même ils donnent ſur les Pſeaumes, des eſſais de leur travail : c'eſt ce qu'on peut reconnoître en parcourant les trois premiers Volumes de l'Ouvrage que nous annonçons.

On conçoit que, dans cet Ouvrage, la diſtinction du double Iſraël eſt étroitement liée avec la doctrine des deux ſens littéraux & de l'harmonie. Fidèles à leur guide, les PP. Capucins adoptent encore à cet égard tous les principes de M. l'Abbé De Villefroy. Ils en expliquent très-au-long l'utilité, la fécondité, la beauté. Par-là les Pſeaumes ſont délivrés de cette multiplicité d'objets particuliers qu'on y ſuppoſe trop facilement; ces divins Cantiques ne trouvent point bornés à David, à Salomon, à Ezéchias ou à quel-

ques circonſtances de leur vie. Partout, ou preſque par-tout, l'Egliſe du Verbe, ſoit avant, ſoit après l'Incarnation, préſente à l'Eternel ſes prières, ou ſes actions de graces; ſes beſoins, ou ſa reconnoiſſance. C'eſt elle dont les Prophètes annoncent les humiliations, décrivent les travaux, célèbrent la délivrance, chantent la gloire, &c.

Il y a véritablement de la dignité dans cette manière d'expliquer les Pſeaumes. Quand on a lû les Lettres de M. l'Abbé De Villefroy, on connoît aſſez ſon génie, pour penſer que toutes ces belles choſes ont dû ſe préſenter à lui, ſous le point de vuë le plus orné. Mais jamais les Nouveautés, de quelque mérite qu'elles ſoient, n'échappent à la Critique. On a publié des objections contre le plan de cet Auteur; on lui a reproché ſa diſtinction de l'Iſraël ancien, & de l'Iſraël nouveau; on n'a point approuvé que

le premier de ſes deux ſens littéraux tombât preſque toujours ſur la captivité de Babylone, & qu'on n'en fît jamais l'application à David, Auteur principal des Pſeaumes, &c. : tout ceci a été dit en termes forts, & qu'on ne peut appeller *énigmatiques ;* car, ſelon ces Cenſeurs, le ſyſtême du docte Abbé eſt *inutile, arbitraire, dangereux à la Religion ;* ce n'eſt qu'un tiſſu de *bizarreries* & de *paradoxes*, &c. On peut bien imaginer que les Elèves de M. De Villefroy ne laiſſent pas ces imputations ſans réponſe ; ſous leur plume, tout eſt analyſé & diſcuté. Nous renvoyons ſur-tout à deux endroits, l'un de 50 pages (I. vol.) l'autre de près de 70 (II. volume). On y verra que nos Auteurs ſçavent prendre auſſi le ton ferme : effet naturel de l'attention qu'ils donnent à ce qui touche la gloire de leur Maître.

Ce n'eſt point encore là le dernier acte de la controverſe. Un autre Cenſeur a prétendu ſapper les fondemens de toute la Doctrine du Maître & des Elèves, en niant que le Verbe ait créé le monde; qu'il ait tout fait par lui-même dans l'Ancien Teſtament; qu'il ait eu l'Egliſe pour Epouſe avant l'Incarnation; qu'il ait conféré à cette Egliſe aucune *juſtice*. Sur quoi naiſſent, de la part des Apologiſtes de M. l'Abbé De Villefroy, quatre chefs de défenſe, dont trois ſont la matière de leur 4e Volume. Ils entreprennent d'y montrer que le Verbe eſt vraiment & ſpécialement le Dieu Créateur; qu'il dirige immédiatement ſon Egliſe depuis le commencement du monde; que l'Egliſe étoit Epouſe, même avant l'Incarnation. A l'égard de la *Juſtice* de cette Epouſe, c'eſt un point qui ſera probablement traité dans un autre Volume. Les trois pre-

miers objets pourroient nous occuper long-temps, & nous ſommes obligés de finir : contentons-nous d'obſerver qu'en beaucoup de points, nos Auteurs paroiſſent s'autoriſer aſſez bien de la Doctrine des Pères, & que, par cette raiſon, le ſentiment qu'ils embraſſent mérite au moins de grands égards.

Nous avons dit un mot du travail de ces Auteurs ſur les Pſeaumes ; mais on ne comprendra bien l'objet & l'utilité de ce travail, qu'en liſant l'ouvrage même. Quoiqu'on n'y applique les principes de M. l'Abbé De Villefroy qu'à 18 Pſeaumes, les diſcuſſions à cet égard rempliſſent néanmoins un très-grand eſpace ; juſques-là même qu'il y a 312 pages du ſecond Volume ſur le ſeul Pſeaume *Diligam* : c'eſt véritablement dans le détail de ces explications qu'on doit reconnoître l'étenduë & l'importance du ſçavoir des Auteurs.

Nous les invitons à donner ſuite de ce qu'ils ont ſi bien commencé ; à ſe défier un peu de la prolixité ſi ordinaire aux Sçavans qui croient devoir tout dire ; à ſacrifier, en mille rencontres, une multitude de citations qui ne touchent point aſſez la ſubſtance des choſes ; à s'éloigner, le plus qu'ils pourront de tout ce qui ſent la controverſe ; à ne conſidérer leur doctrine que ſous le point de vuë des opinions utiles ; à l'appuyer, autant qu'il leur ſera poſſible, du ſuffrage des SS. PP. & de la Tradition ; à redouter, comme un écueil, les explications & applications purement ſyſtématiques ; enfin à travailler auſſi ſur leur propre fonds : ce qui répandra néceſſairement, dans leurs productions, ces beautés naturelles dont on ne diſpoſe en maître, que quand on a ſoi-même le mérite de l'invention.

Nous diſons tout ceci en conſéquence de la haute eſtime que nous avons conçue des ſçavans Auteurs & de leurs quatre Volumes. Dans la ſuite nous inſiſterons davantage ſur chacune des Parties qui ſeront données ſucceſſivement au Public. Ici nous n'avons pû que préſenter une eſpèce de Tableau général, où brille l'eſprit du *Maître* & le zéle des *Elèves.*

ARTICLE XXIX.

GUIDONIS FERRARII Societatis Jeſu Eloquentiæ Profeſſoris in Univerſitate Braydenſi ejuſdem Soc. de optimo ſtatu Civitatis, Oratio habita Mediolani pridie idus Januar. M. DCC. LI. &c. *Diſcours prononcé à Milan par le P. Ferrari Jéſuite, ſur ce qui fait l'état floriſſant d'une Ville*, &c. Im-

primé à Nimegue, chez Henri Heymans. M. DCC. LI. *Grand in-4o. pag. 33.*

GUIDONIS FERRARII Soc. Jeſu Eloquentiæ Profeſſoris in Univerſitate Braydenſi ejuſdem Soc. de optimo Patre-familias, Oratio habita Mediolani III. Idus Januar. M. DCC. LIII. &c. *Diſcours prononcé à Milan par le P. Ferrari Jéſuite, ſur les qualités du Pere de famille &c.* A Milan, chez Joſeph Marelli. M. DCC. LIII. *Petit in-4°. pag. 29.*

L'AUTEUR de ces deux Diſcours a eu l'avantage d'acquérir autant & peut-être plus de réputation chez l'Etranger, que dans ſa Patrie. Dès qu'il paroît un Ouvrage de ſa compoſition, les Libraires de Hollande s'empreſſent de le réimprimer. Nous avons

vû ſortir de ces preſſes Belgiques *les Campagnes du Prince Eugène*, tant en Hongrie qu'en Italie : deux morceaux d'Hiſtoire, qui ont fait beaucoup d'honneur au P. Ferrari, & qui mériteroient d'être traduits en notre Langue. On peut en voir l'Analyſe dans nos Mémoires de Novembre 1751, & d'Octobre 1753.

La première des deux Harangues que nous annonçons, eſt encore d'une Edition faite en Hollande, & probablement la ſeconde y aura été imprimée, ainſi qu'une autre qui parut en 1750 & qui avoit pour objet la Politique (*de Arte Politica.*) Nous ne connoiſſons que le titre de celle-ci ; mais c'en eſt aſſez pour obſerver que l'Orateur de Milan a ſuivi un ordre de choſes, un plan de matières, dans ſes trois Diſcours.

D'abord il s'eſt attaché à donner l'idée d'un ſage gouvernement :

c'eſt le ſujet du Diſcours prononcé en 1750. L'année ſuivante (1751) il a entrepris d'expliquer ce qui fait l'état floriſſant d'une Ville (*de optimo ſtatu Civitatis.*) Enfin au commencement de 1753 il a expoſé les qualités du Pere de famille (*de optimo Patre-familias.*)

On voit par-là que, chez nos voiſins, les ſujets des Harangues Académiques ſont auſſi intéreſſans qu'aiſés à imaginer; qu'un Orateur ne ſe met point l'eſprit à la torture pour trouver ce qu'on appelle du beau, du neuf, du ſublime; qu'il ne ſe croit pas obligé d'inventer des Paradoxes ou des queſtions antithètiques, pour plaire aux gens de Lettres qui prennent part à ces Actions publiques.

Nous approuvons très-fort cette méthode. Il y a mille belles choſes qui n'ont point été dites ſur les matières que nous eſtimons les plus communes. La Religion, la

Politique, la Morale, les Arts, les Sciences, le Commerce, les dévoirs de la Société &c. tout en un mot eſt un champ ouvert à l'Eloquence : & nous n'avons jamais ouï dire que Muret ait ennuyé perſonne, quand il parloit de l'excellence des Lettres ; de la néceſſité d'allier la Philoſophie à l'Eloquence ; des beautés de la Juſtice ; de la lecture des Orateurs & des Poëtes ; des devoirs d'un homme raiſonnable, &c.

I.

Voilà donc l'Orateur de Milan qui nous explique les moyens de rendre une Ville floriſſante, (*De optimo ſtatu Civitatis.*). Après un exorde ſelon les régles de l'Art, il réduit ces moyens à deux qui font la diviſion du Diſcours. I. Que la Patrie cultive les Citoyens par les Arts & les Sciences (*Patria Mars*, 1755.

Artibus Scientiiſque Cives excolat.) II. Que les Citoyens, cultivés par les Arts & les Sciences, tournent leurs travaux & leurs lumières au bien de la Patrie(*Artibus Scientiiſque exculti Cives operam & conſilium Patriæ præſtent.*)

Le P. Ferrari commence par les Arts, dont les uns ſont néceſſaires ; les autres contribuent à l'opulence des Villes ; les derniers leur donnent de l'éclat. Arts néceſſaires, ſans leſquels le peuple ne peut ſubſiſter : on comprend dans cette Claſſe toutes les profeſſions du Méchaniſme le plus commun & le plus indiſpenſable. Arts qui contribuent à l'opulence des Villes : c'eſt ſur-tout l'exercice du Négoce ; ſource abondante de toutes les richeſſes d'un Etat. Arts qui donnent de l'éclat aux Villes : ce ſont les Manufactures d'où ſortent tant d'ouvrages exquis, tant d'inventions ſingulières qui attirent

la curioſité des Etrangers. Tous ces Arts doivent être familiers aux Citoyens. » Quel malheur pour » les Villes, *s'écrie l'Auteur*, » quand on y néglige les Arts ! Si » l'on conſidère leur néceſſité, » cette négligence eſt une pré- » ſomption ; ſi l'on ſent leur uti- » lité, cette négligence eſt une » folie ; ſi l'on ſçait en quoi con- » ſiſte la gloire & la célébrité, » cette négligence eſt une Barba- » rie inſupportable &c. *O miſerri- mas, propeque perditas civitates quæ Artium ſtudia negligunt ! Quod, ſive neceſſitatem ſpectes, arrogantiæ eſt ; ſive utilitatem, amentiæ ; ſive famam & celebri- tatem, Barbariæ non ferendæ.*

Sans les Sciences, comment perfectionner les Arts ? Il faut donc, ſelon notre Orateur, que l'étude des Sciences occupe auſſi les Citoyens ; d'autant mieux, *ajoûte-t-il*,

que cette étude les rend propres aux affaires publiques ; & leur inſpire l'amour de la Vertu : deux raiſons qui ſont détaillées dans le reſte de cette première Partie.

On voit ici combien le Profeſſeur de Milan eſt éloigné de penſer que les Sciences ſoient cauſe de la décadence des mœurs. Il inſinue bien, quelque part, que ſa doctrine, ſur ce point important, n'aura pas l'approbation de tout le monde ; mais il croit la vérité pour lui, & ſans entrer dans aucune controverſe ni apologie, il fait, en beau Latin, le panégyrique des belles Connoiſſances, il préconiſe les avantages qu'on en retire pour la pratique de toutes les Vertus. Dans une autre Harangue, l'Orateur entreprendra peut-être de réſoudre la difficulté qu'il entrevoit ici ; il pourra ſe propoſer la queſtion très-grave & très-difficile de l'influence des Lettres ſur le cœur des

hommes. Cette matière eſt digne de ſes attentions.

Quand les Citoyens ſont formés aux Arts & aux Sciences, il eſt en leur pouvoir de rendre la Patrie floriſſante. On ne leur demande que de tourner au bien public leurs travaux & leurs lumières : c'eſt ce qui occupe le P. Ferrari dans la ſeconde partie de ſon Diſcours. L'Auteur y fait voir 1° comment les Citoyens, inſtruits du détail des Arts, doivent les exercer ; 2° comment les Citoyens qui ont acquis des connoiſſances, doivent les rendre utiles à la Patrie : ſur le premier objet, on recommande l'activité dans le travail ; a bonne foi dans le Négoce ; la énéroſité & le zéle dans les temps : calamité publique. Sur le ſe-nd, on exige que les Citoyens mmuniquent leurs lumières ſans erve, ſans faſte, ſans prédilec-n, ſans intérêt particulier :

Dignos patriâ cives illos nunquam ſatis prædicaverim, qui cum doctrina erudierint animum, à ſcientiis ipſis atque doctrina auxilia ſibi comparant ad Patriam ſuſtinendam, nulloſque non dies ingenium, diligentiam, curam ſingulis promptam expoſitamque præbent, in communicando faciles, in conſulendo providi, in cavendo diligentes, in diſceptando acuti, in hortando conſtantes. In foro verſantur eloquenter, in judiciis æquè, in publicis conſiliis ſapienter, in privatis amicè, &c.

II.

En commençant ſa Harangue de 1753, le P. Ferrari rappella très-à-propos le mot d'un Philoſophe de la ſecte de Zénon. On le pria un jour de dire quel devoit être l'Etat le plus floriſſant & le plus fortuné; celui, *répondit-il*,

où les Villes ſeront le mieux gouvernées. On lui demanda enſuite quelles étoient les Villes qu'il eſtimoit devoir être le mieux gouvernées ; celles, *ajoûta-t-il*, qui poſſéderont les meilleurs Pères de famille. Si l'on avoit pouſſé les queſtions, juſqu'à demander au même Philoſophe quels devoient être les meilleurs Pères de famille ; je ne ſçai pas, reprend notre Orateur, ce qu'il auroit répondu ; mais pour moi je croi que ces Pères de famille, qu'on doit regarder comme les meilleurs, ſont ceux qui, dans l'enceinte de leur domeſtique, ſont le bien de leur famille, de leurs enfans, de leur Patrie. Telle eſt l'idée que le Profeſſeur de Milan nous donne de ſon ſujet (*de optimo Patre-familias.*) C'eſt auſſi la diviſion du Diſcours.

On s'étend ici beaucoup ſur les ſoins qu'exige une famille : ſoins

par rapport à la diſtribution & à l'ordre des emplois ; à la ſubordination entre les perſonnes qui en ſont chargées ; à la manière de traiter avec les Etrangers ; à l'adminiſtration des biens : ce qui comprend leur conſervation, leur amélioration, leur accroiſſement : ce qui renferme les Loix d'une juſte économie & d'une libéralité convenable à l'état de chaque Citoyen. Tout ceci eſt plein de choſes, & nous y remarquons ſur-tout une grande attention à recommander les travaux de l'Agriculture.

» On appelle *biens* toutes les » autres poſſeſſions : cependant à » parler exactement, il n'y a point » d'autres biens que les Campa- » gnes & les Troupeaux. Sans cela » tout l'or & l'argent eſt inutile ; » & les Nations chez qui la nature » a mis ces Métaux, ſeroient les » plus malheureux peuples du

» monde, ſi les biens de la terre » leur étoient refuſés. C'eſt-là l'uni- » que richeſſe qui ne change point, » qui ne s'altère point. C'eſt l'hé- » ritage le plus aſſuré qu'on puiſſe » tranſmettre à ſes deſcendans. » Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus » agréable que la culture de ces » biens ? Quel plaiſir comparable » à celui de voir croître les Trou- » peaux qu'on a raſſemblés, éla- » guer les bois qu'on a plantés, » couler les ruiſſeaux qu'on a mé- » nagés ! Quel ſpectacle ne préſen- » tent point l'ombre des arbres, » les fleurs des prairies, l'abon- » dance des moiſſons, la maturité » des raiſins ! eſt-il une ſcène plus » charmante, une décoration de » Théatre plus magnifique ? &c. » *Ut enim opes cætera bona nomi- nentur, nulla tamen verè dici præter agrorum & armentorum fru- ctus poſſe bona videntur, ſine quibus omnis auri argentique uſus*

concidit ; ut duriſſimam etiam putarentur vitam vivere, miſerrimaque omnium ea gentes haberentur, apud quas auri argentique copiam natura collocaſſet, terræ fructuum negaſſet. Hæc enimverò una eſt non momento diffluens & mobilis, ſed firma & manens poſſeſſio. Hæc hæreditas certiſſima ad Nepotes tranſmittitur, deque manu veluti in manus tranſdita ad poſteros eadem pervenit. Quâ etiam ad præſentem voluptatem nulla jucundior. Quæ enim illa delectatio armenta creſcere, quæ inſtitueris ; ſylvas, quas poſueris, collucari ; rivos uberrimè fluere, quos deduxeris ? quid arbores pubeſcere, prata floreſcere, meſſes flaveſcere, vineas matureſcere ? An harum rerum aſpectu ulla eſt ſcena, aut Theatri ſpecies delectabilior ? &c.

L'Education des enfans eſt le ſecond objet qu'on propoſe au Père de famille : elle conſiſte, cette

éducation, dans la ſcience des Mœurs & dans l'étude des Arts ou des Lettres. L'une de ces choſes fait que les enfans ſont vertueux; l'autre, qu'ils ſont inſtruits. *Alterum facit ut probi, alterum etiam ut exculti quàmque ornatiſſimi liberi exiſtant.* On peut juger qu'en parlant des Mœurs, le P. Ferrari n'oublie pas l'exemple que le Père de famille doit à ſes enfans. » Plût à Dieu, *s'écrie-t-il*, que tous » les pareus ſçuſſent quelle eſt la for» ce de l'exemple ! On en verroit » beaucoup moins ſe livrer, en pré» ſence de leurs enfans, à la colè» re, à la légèreté, à l'orgueil, à la » débauche. « *Quod utinam omnes intelligerent aut cogitarent ! Neque enim putaverim tam multos fore qui, nullâ habitâ liberorum ratione, animum ad iracundiam effunderent, levitatem præferrent, arrogantiam declararent, ſuperbè, contumeliosè, nequiter viverent.*

Mars, 1755.

» A quoi penſent les parens ? Ils » vivent dans la molleſſe, & ils » veulent que leurs enfans aient » de l'activité pour le travail ; ils » ſont lâches, timides, prodigues, » paſſionnés pour les plaiſirs de la » table ; & ils exigent de leurs en- » fans, du courage, de la hardieſſe, » de l'économie, de la tempé- » rance ! « *Præclara mehercule parentum conſilia, qui delicati & molles velint duros atque experrectos ; ignavi fortes ; timidi audaces ; modicos prodigi ; ſobrios & temperantes in menſas & in vinum effuſi, ne quid jam gravius dicam.* Toute la ſuite eſt du même ton, & mériteroit d'être citée & traduite. Paſſons à l'étude des Lettres.

L'Orateur dit un mot des avantages de l'éducation publique comparée avec l'éducation particulière ; & pour la réponſe aux difficultés, il renvoie à deux Harangues Latines

prononcées, ſur ce ſujet, dans le Collège de Florence, & imprimées à Milan. Il ſe contente d'indiquer ici l'exemple des Grecs, des Romains, des Perſes, & en général de toutes les Nations polies, qui ont établi des lieux publics d'inſtruction. Faudroit-il croire que tous ces peuples ſe ſont trompés, & n'eſt-il pas plus naturel de penſer que ceux qui ſont d'un autre ſentiment, n'ont pas aſſez réfléchi ſur les inconvéniens de l'éducation particulière ? *Illud tantum reſpondebo aut eruditiſſimas quaſque nationes imprudentes ſemper fuiſſe, quæ gymnaſia inſtituerint, eorumque commodo ampliſſimis factis legibus ſtuduerint : aut eos qui non ità ſentiunt, minimè ſatis omnia proſpexiſſe.*

On faiſoit une objection ſur la longueur des études d'humanités ; & le P. Ferrari répond que ce reproche vient plutôt d'au-delà des

Monts que du ſein de l'Italie.
vrai-ſemblable que l'Orateu
veut ici aux Méthodes de Frai
à ces Abrégés ſi multipliés pa
nous ; à ces découvertes peut-
ingénieuſes, mais trop peu app
priées aux lumières des enfan
du moins trop mal autoriſées ju
qu'ici par le ſuccès des tentative
Le Profeſſeur de Milan dit qu'
attend pour ſe décider, ſur le
nouvelles Méthodes, que leurs In-
venteurs ou leurs Partiſans aient
recouvré la majeſté antique du ſtyle
Latin. *Quarum ego gentium* (Tran-
ſalpinarum) *cùm multis aliis gra-
viſſimiſque in rebus judicium ma-
gni facio, tùm hoc in genere plu-
rimi etiam faciam, cùm auream
illam Latini Sermonis dignitatem
& Tullianam priſtinam dicendi con-
ſuetudinem & laudem recuperarint,
quam plerique ex ipſiſmet ſapien-
tiſſimi nimis multùm relictam ac
perditam dolent.*

» D'ailleurs,

» D'ailleurs, *ajoûte l'Orateur*, » qu'eſt-il néceſſaire d'avancer ſi » fort les enfans ? Que feront-ils » au bout de leur carrière ? Etu- » dieront-ils, joueront-ils ? Iront- » ils dans les Bibliothèques, ou dans » les Cercles des femmes ? Nous » empêcherons bien, dites-vous, » qu'ils ne ſe dérangent : comment » vous y prendrez vous ? Nous » ferons parler l'autorité pater- » nelle. Excellent remède ſans » doute, dans un ſiècle comme le » nôtre, où rien n'arrête les fou- » gues de la jeuneſſe ! Mais nous » picquerons ces jeunes gens d'é- » mulation ; nous enflammerons » le deſir qu'ils ont de ſçavoir. » Belles exhortations, vis-à-vis » de ces eſprits préſomptueux qui » croient déja ſçavoir tout ce que » l'étude & l'expérience ont pû » apprendre aux hommes de la plus » grande maturité ! Vous leur don- » nerez des avis, ils les négligé-

» ront ; vous leur ferez d
» ches, ils s'en mocqu
» n'ai qu'un mot ſur cela.
» les enfans ſont retenus
» exercices des Claſſes, il
» ſent gouverner. Dès q
» achevé leurs études, ils ſe
» hommes ; ils veulent q
» regarde ſur ce pied-là,
» viennent bientôt juſqu'
» nuyer de la longue vie d
» parens. « *Namque litte*
ſtudiis celeriùs emancipati
quid rerum tandem domi a
quibus jàm delectabuntur ſtu
Libris-ne operam an aleæ dab
In Bibliothecis, an in mulieb
ʒethecis & curribus verſabun
Spectaculum ut eos ullum
giat ? . . . . Non patiemur.
quomodo ? Patria valebit auct
tas. Et quiſquam hoc ſæculo val
ram putet ; cùm neque ætate gr
di, neque rerum uſu collecta aut
ritas auxilio ſit adversùs ex

tantem adoleſcentiæ ferocitatem? Incendemus majora addiſcendi ſtudio. Tu ut cohortere, qui ſcientiarum uſu paulò jam elegantiùs exculti tam placent ſibi, ut præ ſe ſeniores omnes deſpiciant? Monebis, negligent; objurgabis, contemnent. Concludam breviùs: Quandiu in ſcholis liberi verſantur, tamdiu dum ſibi ſe pueros eſſe perſuadent, tùm haberi ab aliis æquiore animo ferunt. Simul litterarum curſum confecerint, rentur ſe viros: neque haberi ſolùm volunt, ſed ante tempus patrios in annos inquirunt, &c.

Si un pere de famille veille ſur ſon domeſtique & ſur ſes enfans, il ne peut manquer [illegible]*faire le bien de la patrie:* c'eſt la conſéquence que tire l'Orateur des deux premières Parties de ſon Diſcours; & il le termine par une courte peroraiſon, qui regarde les parens & les enfans, qui les lie d'intérêt & d'affec-

tion pour le ſervice du Public. On jugera des talens du P. Ferrari par les morceaux que ſes deux Harangues nous ont fournis. Qu'il nous ſoit permis de penſer que l'Italie qui, la première, a vû renaître les Lettres Latines, ſe maintient noblement dans la poſſeſſion de ce précieux héritage.

ARTICLE XXX.

NOUVEAUX SUJETS de Peinture & de Sculpture, Brochure in-12. de 72 pages. A Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques. M. DCC. LV.

LEs Peintres & les Sculpteurs ne ſont pas toujours maîtres de varier leurs ſujets. Ils ont à contenter le goût ou le caprice de ceux qui les mettent en œuvre. Lyſippe avoit fait trois ou quatre

Statues de Jupiter ; Phidias, cinq ou ſix de Minerve ; & parmi nous on voit répéter ſans ceſſe les Hercules, les Apollons, les Dianes, les Europes, les Silènes ; tout cela dans des diſpoſitions ſurannées, & avec des attributs traités cent fois.

Il ſeroit donc à propos que les Riches & les Grands luſſent la Brochure que nous annonçons ; ils y prendroient des idées neuves ; ils ſe mettroient en état de les faire paſſer aux Artiſtes ; & concevons tout ce qu'il y auroit à recueillir de cette inſtruction.

L'Auteur, qui doit être un homme également verſé dans les Lettres & dans les Arts, n'a plus conſulté ſon Homère & ſon Virgile, pour en tirer des ſujets Pittoreſques. Toutes les richeſſes de ces grands hommes ont été divulguées. La colère d'Achille, le *Quos ego* de Neptune, & cent autres traits

pareils ſont ſur la toile, ſur le marbre, ſur la laine. Quiconque veut du neuf, doit s'adreſſer ailleurs; & c'eſt-ce qu'a fait l'Auteur: il a cherché, dans Pauſanias, écrivain de peu d'eſprit, mais narrateur fidèle; & il y a trouvé des morceaux dignes de l'attention des plus grands Maîtres. Par exemple, Pauſanias raconte que » Minos, irrité » contre Théſée, l'outragea de pa» roles, & lui conteſta ſa naiſ» ſance: Si vous êtes fils de Nep» tune, comme vous vous en » vantez, lui dit-il, vous pouvez » me rapporter cette bague, & » jetta en effet ſon anneau dans le » fond de la mer. Théſée plongea, » & reparut ſur l'eau, non-ſeule» ment avec la bague, mais encore » avec une couronne dont Amphi» trite avoit orné ſa tête.

Il faut l'avouer, la narration ſeule de Pauſanias n'éclaireroit pas aſſez un Artiſte borné dans ſes

vuës & peu inventif. L'Auteur de la Brochure ſupplée à tout ; il deſſine, en quelque ſorte, le ſujet ; il eſquiſſe le Tableau : » Minos, » *dit-il*, ſera repréſenté ſur un » vaiſſeau antique, dont on ne dé» couvre que la partie néceſſaire, » pour laiſſer voir le Roi. Théſée » s'élevant du milieu des flots, lui » préſente, quoique de loin, l'an» neau qu'il vient de retrouver ; » & dans le même inſtant, Amphi» trite, accompagnée d'autant de » Néréïdes qu'on en voudra faire » paroître, couronnera en effet le » Héros. Il a toujours été per» mis aûx Peintres & aux Poëtes, » *ajoûte l'Auteur*, de mettre les » récits en action, lorſque ces » changemens peuvent produire » un meilleur effet, lorſqu'ils aug» mentent & enrichiſſent la ſitua» tion.

On a peint mille fois Hercule étouffant des ſerpens dans ſon ber-

ceau ; il ne faut plus ſonger à cela, mais à une action charmante de Théſée âgé de ſept ans. Pauſanias dit que *cet enfant frappé de la peau de lion qu'Hercule ne quittoit jamais, & la prenant pour le lion même, ſaiſit une hache des mains d'un eſclave, & s'avança avec intrépidité pour tuer l'animal.* Sur quoi notre ingénieux Auteur fait la diſpoſition ſuivante : „ Hercule peut être diſpoſé debout ou aſſis, de manière cependant qu'il ne voïe point encore l'action de l'enfant, qui s'avance vers cette tête avec des yeux où le courage étincèle. Ses petites mains porteront avec peine la hache que l'eſclave étonné & tout rempli de l'action, ne ſonge point à reprendre. Il ſeroit inutile d'obſerver que le Peintre doit tellement diſpoſer la tête du lion, qu'on ne puiſſe douter de l'action que l'enfant ſe propoſe.« Nous ſeroit-

il permis d'obſerver que Pauſanias lui-même donne de l'aiſance au Peintre ? Il dit, qu'Hercule étant à Trezène, chez Pithée, quitta ſa peau de lion pour ſe mettre à table ; que les enfans des Trézeniens étant entrés dans la ſalle, & ayant apperçu la peau de lion, s'enfuirent effrayés de ce ſpectacle ; mais que Théſée prenant la hache d'un eſclave, alla fièrement attaquer cette peau qu'il prenoit pour l'animal même. De cette manière il ſeroit aiſé à un Peintre d'animer toute l'action, ſans ſe trouver gêné de la préſence d'Hercule.

L'Auteur de la Brochure remplit ſon Ouvrage de ſujets bien choiſis ; & il en augmente l'effet par la deſcription qu'il en donne : tantôt c'eſt un fond magnifique de païſage qu'il prépare aux danſes religieuſes des filles de Sparte

aſſemblées pour honorer Diane ; tantôt c'eſt l'intérêt & le ſentiment qu'il répand dans un tableau deſtiné à repréſenter deux Athlètes vainqueurs, & portant leur pere en triomphe au milieu des acclamations du peuple ; tantôt c'eſt une allégorie fine, qu'il fait remarquer dans le groupe de la Fortune ou de la Paix, tenant Plutus enfant dans leurs bras ; tantôt c'eſt la modeſtie, la retraite & le ſilence qu'il prend occaſion de recommander aux femmes, en rappellant la coûtume qu'eurent les Grecs de repréſenter Venus, voilée & enchaînée par les pieds ; tantôt c'eſt un ſujet plein de force & de contraſte qu'il préſente dans la Fable des Cyclopes écraſés & détruits par Apollon, en repréſailles de la foudre qu'ils avoient fabriquée, & dont Jupiter s'étoit ſervi pour faire périr Eſculape ; tantôt c'eſt l'Hiſtoire de la Veſtale Claudia, dont il fait un ſujet

qui réunit toutes les magnificences que peut deſirer la Peinture.

L'Hiſtoire (ou la Fable) dit ſimplement que cette Veſtale tira ſeule avec ſa ceinture le Vaiſſeau qui portoit la mère des Dieux, & qu'aucune autre force n'avoit pû faire remonter le Tibre. Sur cela le génie de l'Auteur ſuggère les plus belles diſpoſitions. » La ſcène, » *dit-il*, ſe paſſe au milieu de la » ville de Rome, ſur les bords du » Tibre, remplis du Peuple Ro- » main. La foule ne peut être au- » tour de Claudia. Le reſpect & » l'étonnement empêchent de l'ap- » procher. Son attitude noble & » ſimple, ne laiſſe aucun doute ſur » la confiance dont elle eſt rem- » plie; & tout concourt à prouver » le poids immenſe qu'elle tire » avec tant de facilité. Le Vaiſſeau » chargé de la Statue de Cerès, » que je traiterois en marbre blanc, » & peut-être en figure coloſſale,

» groupe heureuſement & avec
» richeſſe ſur le Tibre dont les
» eaux fourniſſent à l'effet de la
» couleur, & dont le reflux contre
» le Vaiſſeau caractériſe véritable-
» ment le point donné. Du reſte,
» ce Vaiſſeau peut être auſſi riche
» & autant orné qu'on le voudra;
» tout eſt vrai-ſemblable à cet
» égard, &c.

L'Auteur ne ſe contente pas de propoſer & d'orner les ſujets qui peuvent occuper les Artiſtes; il indique ceux qui tout *poſſibles* qu'ils ſont *à traiter*, doivent néanmoins être exclus de la Peinture & de la Sculpture..... Par exemple, on lit dans Pauſanias que Vulcain, mécontent de Junon, la ſuſpendit en l'air avec deux enclumes aux pieds, & lui lia les mains derrière le dos avec des chaînes d'or*. Ce *ſujet eſt déſagréable en*

* Nous avons lû ſimplement, dans

lui-même ; il bleſſe les idées qu'on a de la Divinité. D'ailleurs on n'aime point à voir traiter ainſi les femmes, &c. Il ſeroit très-poſſible de former une belle compoſition d'Hercule combattant à cheval contre une Amazone ; *mais les Arts ſont ſoumis au goût & aux préjugés des Nations. L'Europe, & ſur-tout la France, ſeroit révoltée de voir un homme, & plus encore un Héros combattre une femme.* Il y auroit de l'avantage à traiter l'hiſtoire de Sinis : c'étoit un Barbare, qui attachoit à des branches de pins courbées avec effort ceux qui avoient le malheur

---

Pauſanias, que Vulcain envoya un ſiège d'or à ſa mère, lequel étoit armé de reſſorts & de chaînes ſecrétes : reſſorts & chaînes qui exécuterent leur jeu, dès que la Déeſſe ſe fut miſe dans ce ſiège. Les *deux enclumes* & la *ſuſpenſion* ſont une imagination d'Homère.

de tomber entre ſes mains ; il l
choit enſuite ces branches qu
reprenant avec violence leur po
tion naturelle, mettoient en piè
ces malheureux, dont les membr
épars demeuroient ſuſpendus,
formoient comme un trophée à
méchanceté du plus cruel de to
les hommes. Encore une fois,
tel ſujet ſeroit ſuſceptible d'u
grande expreſſion ; *mais rien*
pourroit dédommager les ſpec
teurs, des horreurs qu'une parei
image leur préſenteroit.

Le deſir de fixer heureuſeme
le choix des Artiſtes, fait auſſi q
l'Auteur compare les ſujets ; qu
les met en contraſte ; qu'il diſti
gue ce qui réuſſiroit mieux
ſculpture qu'en tableau ; qu'il i
ſiſte ſur les accompagnemens, ſ
les fonds de païſage & autres : p
exemple, la Fable raconte le fa
ſuivant : » Pyrenée enferma l
» Muſes dans ſon palais, réſolu

» ne les en point laiſſer ſortir ; » ces Déeſſes s'attacherent des aîles » & s'envolerent ; Pyrenée les » voyant partir du haut d'une tour, » voulut les ſuivre ; mais il tomba » & ſe tua. « *Ce ſujet de l'air eſt beau*, reprend notre Auteur. *Cet élément vague, & ſur lequel les teintes produiſent de ſi beaux effets, ſe trouve peuplé & enrichi par des figures développées avec la plus grande élégance. La chute & la ſôtiſe de ce Roi préſentent un beau contraſte, & rendent la compoſition d'une grande clarté.*

L'Auteur apprend encore aux Artiſtes à varier les attributs, les ornemens, les draperies ; à n'omettre aucune des circonſtances capables de bien faire connoître l'action & les perſonnes ; à ne point négliger les Symboles ; par exemple, on apprend de Pauſanias que les Muſes ayant vaincu les filles d'Achéloüs, leur arracherent les plu-

mes des aîles, & s'en firent des couronnes. *Cette idée* (de couronner les Muſes de plumes) *ne ſeroit-elle pas une leçon faite, pour nous apprendre que, dans les talens & dans les arts, il ne faut appéſantir ni l'eſprit, ni la main?* C'eſt la queſtion ou la réflexion de l'Auteur, dont il faut lire tout l'Ecrit: après quoi, il ſera temps de demander ſi cette compoſition n'eſt pas l'ouvrage d'un des plus grands Connoiſſeurs qui ſoient en France; ſi la gaieté, l'élégance, la nobleſſe répandues dans tous les détails qu'on trouve ici, ne décèlent pas une imagination remplie d'idées gracieuſes, une plume exercée au ſtyle des Arts, un homme dans qui la naiſſance décore les talens?

ARTICLE XXXI.

TRAITÉ DES SENSATIONS, à Mme La Comteſſe de Vaſſé, par M. l'Abbé De Condillac, de l'Académie Royale de Berlin ; 2 Tomes in-12. Le premier de 345, le ſecond de 335 pages. A Londres, & ſe vend à Paris chez Debure l'aîné. M. DCC. LIV.

CE Traité eſt l'Ouvrage d'un Philoſophe qui revient en quelque ſorte, ſur ſes traces pour reconnoître ſa route, en marquer les écarts, & la rectifier *. On ne lui en a pas plutôt montré les er-

* M. l'Abbé De Condillac avoit ci-devant publié *un Eſſai ſur l'origine des connoiſſances humaines.* Ouvrage dont il déſavoue préſentement les principes.

reurs, que loin de les défendre de les excuſer, ou de les diſſimu ler, il ſe hâte de les publier, d les effacer, & d'en réparer les ſui tes. Quoique la ſource, où il a puiſ ſes nouvelles lumières, n'exiſt plus, il ne ſe croit pas diſpenſé d lui en faire honneur : la recon noiſſance le conduit au tombea de Mlle Ferrand ; *c'eſt à ſa m moire qu'il conſacre* ce Traité ; i il s'adreſſe à une illuſtre amie d cette Sçavante *pour jouir tout à fois, & du plaiſir de parler d'ell & du chagrin de la regretter.*

Mlle Ferrand a donc ſenti l première, & fait ſentir à M. I D. C. que, pour remonter *à l'or gine des connoiſſances humaines* il étoit néceſſaire *de conſidérer ſé parément nos ſens, de diſtingue avec préciſion les idées que nou devons à chacun d'eux, & d'obſer ver avec quel progrès ils inſtru ſent, & comment ils ſe prêtent de*

ſecours mutuels. Frappé d'une obſervation qui étoit une critique de ſes idées, auſſi étendue qu'importante ; ce célèbre Métaphyſicien reprend auſſi-tôt la plume, & choiſit pour guide de ſon nouveau travail, le Cenſeur de l'ancien.

» Pour remplir cet objet, nous » imaginâmes, *dit-il*, une ſtatue » organiſée intérieurement comme » nous, & animée d'un eſprit privé » de toute eſpèce d'idée. Nous ſup- » posâmes encore que l'extérieur » tout de marbre ne lui permet- » toit l'uſage d'aucun de ſes ſens, » & nous nous réſervâmes la liberté » de les ouvrir à notre choix aux » différentes impreſſions dont ils » ſont ſuſceptibles. Nous crûmes » devoir commencer par l'odorat, » parce que c'eſt de tous les ſens » celui qui paroît contribuer le » moins aux connoiſſances de l'eſ- » prit humain. Les autres furent » enſuite l'objet de nos recherches,

„ & après les avoir conſi
„ rément & enſemble, r
„ la ſtatue devenir un an
„ ble de veiller à ſa conſ
Voilà le plan, le deſſei
& l'exécution même de
Il eſt diviſé en quatre
dont la première roule ſu
qui par eux-mêmes ne j
des objets extérieurs ; l
traite du toucher, ou d
qui juge par lui-même
extérieurs ; dans la troi
explique comment le to
prend aux autres ſens à
objets extérieurs ; la
expoſe les beſoins, l'ind
les idées d'un homme
jouit de tous ſes ſens. Ch
tie eſt ſous-diviſée en
chapitres.

Tout eſt ici méthodique
on iſole chacune des fac
doit jouir la Statue o
on réduit chacune à ſ

phénomènes, pour en tirer les réſultats qu'ils offrent; enſuite on paſſe à une autre faculté qu'on traite dans le même ordre, retranchant ſeulement quelques articles trop homogènes, ou trop ſemblables aux précedents, pour que l'intelligence du Lecteur ne puiſſe les ſuppléer.

Dans notre Extrait nous donnerons d'abord un Sommaire abrégé des principes que nous développe ce Traité Philoſophique; enſuite nous ferons quelques obſervations ſur certains de ces principes, & ſur les conſéquences qui en découlent.

Selon M. l'Abbé De Condillac, la Statue bornée à l'odorat, ne peut étendre la ſphère de ſes connoiſſances au-delà de celle des odeurs: ſon exiſtence propre eſt concentrée dans l'odeur qu'elle ſent, ou plutôt elle eſt identifiée avec cette odeur, de ſorte qu'elle ne ſera qu'*odeur*;

de roſe, d'œillet, de jaſmin, de violette, ſuivant les objets qui agiront ſur ſon organe.

La première odeur qu'elle ſent, épuiſe donc ſa capacité de ſentir: qu'elle en ſoit flattée, *elle eſt bien, ſans ſouhaiter d'être mieux;* qu'elle en ſoit bleſſée, *elle eſt mal, ſans ſouhaiter d'être bien.* Sa connoiſſance bornée au ſentiment qu'elle éprouve, n'atteint rien au-delà de ce ſentiment, & par conſéquent ne permet aucun autre deſir. Il faut que la Statue ait paſſé par différents états, qu'elle en ait obſervé la ſucceſſion pour être ſuſceptible d'eſpérance, ou de frayeur, & pour concevoir des deſirs relatifs au plaiſir, ou à la douleur qu'elle a ſentis.

C'eſt donc dans ſa *Mémoire*, quand l'expérience & l'attention lui en ont acquis l'exercice, qu'elle trouve la ſource des deſirs & des averſions, qui naiſſent au fond de

ſon être. De *paſſive* qu'elle étoit dans le moment de la ſenſation, elle devient *active* dès qu'elle s'en rappelle la mémoire ; mais comme l'action des objets extérieurs, eſt, pour elle, inſenſible, elle ne ſçauroit diſtinguer ce qu'il y a de paſſif, de ce qu'il y a d'actif dans ſon état : pour elle, tout eſt néceſſairement intérieur, parce qu'elle ne peut ſoupçonner au dehors rien qui agiſſe ſur elle.

L'habitude de la mémoire n'eſt pas plutôt contractée, qu'elle fournit à notre Statue, des objets de comparaiſon : pour en juger, une nouvelle faculté eſt donc ſuſcitée dans la Statue ; c'eſt le *jugement*. Plus le paſſage d'un état à un autre, eſt bruſque ; plus, dans ce paſſage, le plaiſir & la peine forment un contraſte ſenſible, & plus auſſi la Statue en eſt frappée : de-là ſon *étonnement*. Ces viciſſitudes ſe retracent dans elle avec une vivacité

qui répond à la force des impreſſions ; elles occupent & rempliſſent la mémoire d'*une ſuite d'idées* qui forment *une eſpèce de chaîne* : le plaiſir & la douleur en ſont les différents anneaux ; les uns ſont *ſenſibles*, parce qu'ils appartiennent au corps ; les autres ne ſont qu'*intellectuels*, parce qu'ils ne ſont que du reſſort de l'ame, ou de ſes facultés. Les degrés du plaiſir & de la douleur en déterminent la durée & le ſentiment : leur impreſſion s'étend plus ou moins, de l'ame au corps, ou du corps à l'ame, ſelon qu'elle eſt plus ou moins vive dans ſon origine, ſoit que ce ſoit l'agitation de l'ame qui remue le corps, ſoit que ce ſoit l'émotion de l'organe qui agite l'ame : car l'ame & le corps entrent ici dans un commerce réciproque, dont le nœud, qui les lie l'un à l'autre, eſt en quelque ſorte le canal intermédiaire.

Dans

Dans l'attrait du plaiſir, & dans l'appétit d'en jouir, on découvre ici l'origine des beſoins & du mouvement qui portent l'ame à la recherche des biens ſenſibles : ſon choix ſe décide par comparaiſon, & ſe fixe toujours ſur l'objet qui paroît le plus délicieux. L'activité de l'ame ſe règle ſur l'excès du beſoin & ſur la force de la délectation. Ce ſont-là les grands reſſorts de toute la machine. La mémoire même, dans ſes opérations, en ſuit l'impulſion.

Un plaiſir paſſé, dont l'impreſſion eſt éteinte, peut encore reſter dans le ſouvenir ; c'eſt-là l'unique eſpèce de *mémoire* dont notre Statue eſt capable. Si l'impreſſion de ce plaiſir paſſé, eſt aſſez vive & aſſez étendue, pour en renouveller tout le ſentiment & le rendre actuel, c'eſt alors l'*imagination* qui agit & qui fait illuſion. Ainſi la mémoire & l'imagination

ne différent ici que par le plus
le moins d'impreſſion que font
la Statue, les odeurs dont le pla
ſe retrace à ſon ame; mais com
le corps odoriférant, quel qu'il ſ
eſt toujours étranger à notre S
tue, la ſenſation & l'imaginat
ſont pour elle deux états, dont e
ne peut encore ſaiſir la diſtinct
Dans les ſenſations, qui l'abſ
bent toute entière, l'ame reſte ſ
aucune action : ſon état, s'il
heureux, eſt une *yvreſſe* preſq
ſans *jouiſſance*; s'il eſt pénibl
c'eſt un accablement preſque ſ
ſouffrance : ſortie de cet état
plaiſir ou de peine, par la rem
ſion des cauſes qui l'ont produ
l'ame recouvre ſes facultés, ra
pelle ſes idées, & les range da
un ordre qui n'eſt pas toujo
celui de leur ſucceſſion. Les un
ſont diſtribuées dans la claſſe d
Phénomènes que la mémoire pe
s'approprier; les autres ſe range

ſur la ligne des Phénomènes que l'imagination a droit de revendiquer. Les raiſons de cette juſte diſtribution ſont trop élevées pour ne pas échapper à une ſtatue bornée au ſeul ſens de l'odorat, & ſi novice dans l'uſage & l'exercice de ſes fonctions.

» Concluons donc *avec l'Auteur*, que ſa Statue a contracté » pluſieurs habitudes ; une habitude de donner ſon attention ; » une autre, de ſe reſſouvenir ; une » troiſiéme, de comparer ; une quatriéme, de juger ; une cinquiéme, » d'imaginer ; & une dernière, de » reconnoître. « Les cauſes, qui ont produit ces habitudes, les entretiennent & les fortifient. Par l'exercice de ces habitudes, la Statue acquiert, en fait d'odeurs, un diſcernement, dont M. L. D. C. a fixé les bornes. De-là il paſſe aux *paſſions* & aux *idées*, dont ſa Statue peut être le ſujet : dans l'hypothèſe

du Traité, on conçoit qu'elle n
peut penſer ou rêver qu'aux odeur
qu'elle a ſenties : dans leur cercl
dont elle ne ſçauroit ſortir, ell
trouve *les idées de nombre & d*
durée : les odeurs qui ont chang
ſon état, ſe comptent ; leur ſuc
ceſſion ſe meſure : voilà les élé
mens de ſon calcul & de ſa chro
nologie. Elle en tire encore ſo
moi, ou ſa perſonnalité, elle ne l
reconnoît qu'à la faveur des chan
gemens qui arrivent à ſon odorat
car, ſelon l'Auteur, *tant qu'el*
ne change point, elle exiſte ſan
aucun retour ſur elle-même, ſan
deſirs, & par conſéquent *ſan*
moi ; car, dit-il, *avant de pou*
voir dire, je deſire, il faut avoi
dit moi, ou, je. Son moi eſt tout
la fois la conſcience de ce qu'el
eſt, & le ſouvenir de ce qu'elle
été. C'eſt ainſi que M. L. D. C
renferme dans la ſenſation tout
les facultés de l'ame, & que l

plaiſir & la douleur en ſont le ſeul mobile.

De l'odorat, l'Auteur vient au ſens de l'ouïe : bornée à ce ſens, ſa Statue *eſt tout ce qu'elle entend.* Le progrès de ſes facultés & de ſes idées, dans l'ordre des ſens, eſt analogue à celui que nous avons obſervé dans l'odorat. Le plaiſir de l'harmonie répond au plaiſir des odeurs : dans les fonctions d'une oreille bien organiſée & bien exercée, on retrouve un méchaniſme du même genre que celui d'un odorat ſubtil & délicat. Ces deux ſens étant réunis, & frappés en même temps, la Statue en confond les Phénomènes, & n'apprend qu'à la longue à *diſtinguer les ſons des odeurs* ; alors ſon être lui *paroît acquérir une double exiſtence*, ſa mémoire s'étend, ſes idées ſe multiplient.

Le goût, joint à l'odorat, *triple l'exiſtence* de la Statue, & ſes autres

facultés, & lui ouvre des ſou
de bonheur ou de malheur,
ſenſibles. La vuë eſt le quatri
ſens, dont l'exercice occupe la
tue ; tandis qu'on l'y borne
couleurs ne lui paroiſſent qu
manières d'être. Quand pluſ
pénétrent enſemble l'organe,
ſoule ne produit qu'une ſenſ
confuſe : la Statue ne les dé
qu'en les conſidérant ſéparé
ſelon que leur vivacité attire 8
plus ou moins ſon attention.
conçoit ſans peine commer
quatriéme ſens, aſſocié aux au
augmente dans la Statue, ſe
nières d'être, étend, varie la
ne de ſes idées, & multipli
objets de ſon bonheur.

Les ſens de notre Statue
manières d'être, ont beau ſe n
plier, » elle voit, elle ſent
» goûte, elle entend ſans ſç
» qu'elle a des yeux, un nez
» bouche & des oreilles : el

» ſçait pas même qu'elle a un » corps . . . Si ſuppoſant qu'elle eſt » continuëment la même cou- » leur, nous faiſions ſuccéder en » elle les odeurs, les ſaveurs & les » ſons, elle ſe regarderoit comme » une couleur qui eſt ſucceſſive- » ment odoriferante, ſavoureuſe » & ſonore. Elle ſe regarderoit » comme une odeur ſavoureuſe, » ſonore & colorée, ſi elle étoit » conſtamment la même odeur, &c. La raiſon qu'en donne M. L. D. C. c'eſt que *rien ne peut encore l'arracher à elle-même pour la porter au dehors.*

Pour mieux analyſer le ſens du toucher, M. L. D. C. y borne ſa Statue, en la privant des quatre autres ſens : dans cette ſuppoſition » elle exiſte d'abord, *dit-il*, par » le ſentiment qu'elle a de l'action » des parties de ſon corps les unes » ſur les autres, & ſur-tout des » mouvemens de la reſpiration :

» voilà le moindre degré de ſen-
» timent où l'on puiſſe la réduire:
» je l'appelle *ſentiment fondamen-*
» *tal*, parce que c'eſt à ce jeu de
» la machine que commence la vie
» de l'animal; elle en dépend uni-
» quement. Etant enſuite expoſée
» aux impreſſions de l'air environ-
» nant, & de tout ce qui peut la
» heurter, ſon ſentiment fonda-
» mental devient ſuſceptible de
» bien des modifications dans tou-
» tes les parties du corps. Il eſt là
» même choſe que le *moi.*" &c.

Toutes ces impreſſions ne donnent encore à la Statue, aucune idée d'étenduë ou de mouvement : le ſentiment même de ſa propre étenduë ne commence de naître dans elle que quand elle a eu le loiſir de diſtinguer & de remarquer, dans ſes divers membres, des ſenſations différentes : alors elle les ſent les unes hors des autres, & ce ſentiment lui donne *une idée*

tout-à-fait vague d'étendue.

De tous les ſens le toucher eſt le plus fécond entre les mains de M. L. D. C. Il révèle à la Statue l'exiſtence de ſon corps, & celle des autres corps; il lui découvre leurs bonnes & mauvaiſes qualités; il lui en tranſmet les impreſſions; il donne à ſon activité plus de feu, à ſa curioſité plus d'objets, à ſon eſſor plus d'eſpace. Sans ceſſe la Statue acquiert de nouvelles ſenſations, de nouveaux beſoins, de nouveaux plaiſirs, ou de nouvelles peines. Ses réflexions ſur les ſentimens qu'elle éprouve, ſes retours ſur les ſenſations qui l'affectent, épurent ſes idées, en augmentent le nombre, en diſtinguent les eſpèces. De-là ſes notions & ſes jugemens ſur l'eſpace & ſur les corps, ſur les nombres & ſur les figures, ſur les êtres & ſur les ſubſtances deviennent plus clairs, plus ſolides & plus ſatisfaiſants.

Ainſi en ſuppoſant qu'on lui
tout ce qu'elle avoit acquis d
mière par les quatre autres
elle s'appercevra bientôt q
toucher en a prodigieuſe
groſſi la quantité, & amélio
qualité, qu'il enrichit merve
ſement ſes autres facultés, &
en perfectionne l'uſage & l'
cice. Au retour de ces autres
le toucher devient en quelque
leur maître, leur inſtituteur,
directeur; il corrige leurs err
il diſſipe leurs illuſions, il
leurs habitudes. Qu'on abbai
cataractes de l'aveugle-né,
parle Cheſelden, la lumiè
l'éclaire que pour l'égarer;
plutôt un charme qui le tro
un preſtige qui le joue ou l
barraſſe, qu'une clarté qui le
& l'inſtruiſe. Sans le touche
vient à ſon ſecours, peut-
regretteroit-il ſes ténébres.

Quelque fidèle que nous cro

cet Abrégé, il ne doit diſpenſer perſonne de recourir au Traité même pour en concevoir la doctrine; pour connoître ſur-tout quelle eſt l'étenduë, la profondeur, la préciſion des développemens qui ont paru néceſſaires à l'Auteur. Ce ſyſtême ſur les ſenſations paſſe, auprès de quelques Critiques, pour exhaler une odeur de matérialiſme: ſoupçon odieux, & qu'on ne doit pas hazarder ſans les plus grandes preuves. Nous croyons, pour nous, que la ſpiritualité de l'ame * fait une des branches eſſentielles de ce Traité, & que, ſans ce dogme, tout le ſyſtême n'auroit aucune conſiſtance. D'ailleurs l'Auteur s'explique ſi diſertement ſur

* La ſpiritualité de l'ame ne ſe démontre pas moins par les ſenſations que par ſes autres opérations: le corps ne ſent point; *il n'y a que l'ame qui ſente*, dit M. L. D. C.

la divinité, ſur la créatior
la révélation, qu'à tous ces
ſon orthodoxie paroît h
toute atteinte. Après une
tion ſi ſincère, nous eſper
M. L. D. C. nous perm
lui propoſer les obſervati
nous empêchent d'adhérer
ment à quelques articles de
trine.

1°. Avant que d'apperce
ſenſation, l'ame de la Stat
ble, ſelon l'hypothèſe,
aucun ſentiment de ſa vie &
exiſtence : on diroit que l
tion, en pénétrant cette an
le commencement & tout
de ſon être vivant. Qu'on p
une roſe à la Statue, no
on, *par rapport à elle, el*
que l'odeur même de cette
Ainſi avant cette ſenſation,
étoit dans un état d'inerti
mort, & preſque de néant,
elle n'eſt ſortie qu'à l'appro

ette fleur. Or comment accorder ette ſuppoſition avec la nature de os ames ? Le ſentiment de leur ie & de leur être n'eſt-il pas eſſen- el à ces ſubſtances ? N'eſt-il pas e qui diſtingue le plus la ſubſtance piritуelle de la ſubſtance maté- ielle ? N'emporte-t-il pas quelques eſirs & quelques connoiſſances ndépendantes des ſenſations &c. ? ette difficulté ſe repréſente ſou- ent dans le cours de ce Traité, t ſi elle eſt auſſi réelle que nous e penſons, elle entraîne des conſé- uences qui briſent, en beaucoup endroits, la chaîne de ſa doc- ine.

2°. Si, indépendamment des enſations, il faut admettre dans ame de la Statue, un ſenti- ent de ſa vie & de ſon être, ourra-t-elle ne chercher & ne lacer qu'au-dedans de ſa ſubſtan- e, la cauſe de ſes ſenſations ? Ne entira-t-elle pas que l'odeur qui la

touche, & le ſon qui
ſont des impreſſions que
étrangers font ſur ſon
tout ſi ces odeurs & ces
déſagréables & involont

3°. Réduire, comme
dans cette Statue, l'état
à un mal-être, dont ell
haite pas d'être délivré
pas reſſerrer les facultés i
d'un eſprit, dans des b
répugnent à la nature d
eſſentiellement ſenſible
gent? N'eſt-il pas de ſ
de vouloir & d'aimer ſon
& par conſéquent de h
fuir ſon mal-être? Cette
doute eſt raiſonnable, &
n'eſt pas un fruit de ſes ſ
or ſa raiſon peut-elle ne
ger dans l'état du malheu
conſéquent ne pas aſpir
du bonheur?

4°. *Senſations, ſe*
idées, tous ces termes

trop ſouvent confondus : mais ce n'eſt pas ce qui nous arrête ; c'eſt la méthode, c'eſt le méchaniſme qu'on emploie pour extraire des ſenſations, les idées abſtraites, ou plutôt c'eſt la poſſibilité de cette opération. Dans les ſenſations, tout eſt purement concret & individuel ; rien n'eſt vague, ou général, ni par conſéquent abſtrait : quand on les a dépouillées des élémens, dont elles ſont l'aggrégat ou la concrétion, il ne reſte rien de leur être, ni de leurs attributs. Ce n'eſt donc point de leur ſein que peut éclorre le germe des idées abſtraites. Ces idées habitent, pour ainſi dire, dans une région ſupérieure aux ſenſations, il faut s'élever au-deſſus des ſens pour y atteindre, & le plus grand obſtacle à cet eſſor, vient de la part des ſens & de leur commerce. Les ſenſations ne peuvent donc être un miroir, où l'ame contemple les

idées abſtraites ; elles ne ſont tout au plus qu'une occaſion dont l'ame profite pour s'envoler, s'il eſt encore permis de parler ainſi, dans les eſpaces intelligibles : elle n'y parvient qu'après avoir franchi l'immenſe intervalle, qui les ſépare des eſpaces ſenſibles. En un mot, l'abſtrait eſt trop ſupérieur au concret pour en dépendre. Si nous avions le loiſir d'approfondir ici ces ſpéculations métaphyſiques ; les principes de M. L. D. C. ſur les idées abſolues & rélatives, ſur celles du fini & de l'infini, du temps & de l'eſpace, nous engageroient dans des diſcuſſions polémiques, dont nous nous abſtenons volontiers : avec un Métaphyſicien de ce mérite, on n'eſt pas tenté de multiplier les ſujets de diſputes ſans de graves néceſſités.

5°. Dire qu'*un homme borné à l'odorat n'eût été qu'odeur ; borné au goût, ſaveur ; à l'ouïe, bruit*

ou ſon ; à la vuë, lumière & couleur, n'eſt-ce pas dire qu'un homme borné aux cinq ſens dont nous jouiſſons, n'a d'être que ce qu'il en tire de leur ſphère ? Il nous paroît qu'en bonne Philoſophie, les ſens ne donnent point à l'ame ſes facultés ; mais ſeulement les excitent, les exercent en leur préſentant des objets qui ne leur ſont pas indifférents ; que les ſenſations ne ſont que l'impreſſion faite par ces objets ſur les facultés de l'ame, en vertu de ſon union avec le corps ; que comparer, juger, ſe déterminer, ſur-tout librement, ne ſont que des opérations conſéquentes au pouvoir qu'a l'ame de réfléchir ſur ſes connoiſſances expérimentales ou rationnelles ; que, hors du domaine des ſens & des ſenſations, il y a des principes & des maximes de morale, pour régler l'ame dans l'exercice de ſes facultés & dans l'uſage de ſes ſens ; & qu'enfin

ſon commerce avec les
ſibles, ne lui révèle p
gles; mais qu'il en rév
ment la conſcience pou
faſſe l'application juſte
faire. Toutes ces obſer
tendent pas à critiquer
des ſenſations; mais ſeu
prévenir l'abus qu'on pou
de ſes principes, en ra
toutes nos connoiſſances
ſations, comme à leur ſou
que.

6o. Dans ſa Diſſertatio
liberté, qui n'eſt ici rien
que déplacée *. M. L. D.
que *Dieu n'uſe ſi bien de la*
que parce que connoiſſant to
ne fait jamais que ce qui

* Dans le cours du Traité, c
s'eſt pas aſſez ſouvenu du *libre ar*
dans l'ordre où l'Auteur a rang
principes, à peine voit-on où la li
humaine eût pû ſe placer.

plus digne de lui. Cet axiome ne doit pas s'étendre aux fins de divers ordres : Dieu peut ſe contenter de celles qui ſont d'un ordre inférieur ; la ſupériorité des unes ſur les autres, ne domine point ſur l'excellence & ſur l'indépendance de l'Etre divin qui ſe ſuffit eſſentiellement. Il faut donc reſtreindre l'aſſertion aux moyens que Dieu proportionne toujours exactement aux fins qu'il ſe propoſe, ne pouvant, en fait de moyens, pécher ni par excès ni par défaut.

Nous ne faiſons ces obſervations dont il ſeroit aiſé d'enfler la liſte, qu'afin de contribuer à la perfection des matériaux, préparés dans ce Traité, pour ſervir à l'*Hiſtoire de l'eſprit humain*, Ouvrage qui occupe tous nos Philoſophes, & qui entre leurs mains n'avance pas autrement que la toile de Pénelope. Le projet n'en eſt-il point plus ſpécieux que ſolide ? Ne

l'a-t-on point formé, ſans l
conçu ? En a-t-on même bien
pris le titre ? Car enfin ce n
être que l'Hiſtoire de l'eſpr
main en général, ou en partic
Si c'eſt l'Hiſtoire de l'eſpr
main en général ; c'eſt l'H
d'un Etre de raiſon, ou un R
dont le héros n'eſt qu'une
idéale. Si c'eſt l'Hiſtoire de l'
humain en particulier ; c'
ſomme des penſées qui ont
ou ſéjourné dans tout ce q
jamais eu de têtes ſages & f

Peut-être auſſi n'eſt-ce que
toire des progrès que l'eſpri
main a faits dans les Scien
dans les Arts : alors le proj
ſera moins inſenſé. Pour
cution, il doit ſe réduire à
toire des révolutions qui ſont
vées dans les idées des Sçav
des Artiſtes, & encore plus
le goût & dans les mœurs des
rentes Nations ; car chez to

Peuples, l'état des Sciences & des Arts a toujours été lié à la conſtitution civile & politique. La marche de l'eſprit humain, comme celle des Empires, a été auſſi ſouvent rétrograde que directe. M. L. D. C. & les Sçavans qui ſont, comme lui, en état d'avancer cet ouvrage, ne ſçauroient trop-tôt l'achever & le publier : ce ſera une digue que nous oppoſerons à ce déluge de viſions & de délires dont nous ſommes inondés par certains Philoſophes, depuis que l'*Hiſtoire de l'eſprit humain* eſt une idée qui les travaille.

ARTICLE XXXII.

MÉMOIRES DE LA COUR d'Auguſte, tirés de l'Anglois du Docteur Thomas Blackvvel, dédiés à M. le Duc d'Aiguillon, Pair de France. Tome I. in-12. Mars, 1755.

pages 459. A Par
Simon &c. M. DC

ON donne à cet
titre que porte
de productions frivole
ce qu'il a de commu
ſortes de compoſitions
nation tranſporte à des
rieurs, & peint, ſous
empruntés, la ſcéne &
nages de ſon ſiècle; charg
que toujours leurs portr
défigurant avec autant de
que d'impunité. Les Mér
Docteur Blackwel, ſont
d'un Sçavant qui joint à
noiſſance exacte de Hiſt
maine, les vuës les plus
ſur les intérêts de cette R
que, les réflexions les plus
des ſur la conſtitution de ſ
vernement, & les ſentim
plus vertueux ſur l'amour d
public.

On ne reſpire donc ici que le plus pur *Patriotiſme :* en liſant les leçons qu'on en donne, le citoyen s'enflamme de zéle pour l'Etat & pour la Patrie, le Magiſtrat pour les Loix & pour la juſtice, le Militaire pour le ſervice & pour la gloire de la Nation. Tout cet eſprit patriotique eſt répandu & ſoûtenu dans des détails hiſtoriques où il ſemble ſe fondre, ſans en rompre le fil & ſans le rendre ni traînant ni peſant.

Ces Mémoires ont eſſuyé des critiques en Angleterre. Le Traducteur en a profité pour corriger l'Ouvrage, & pour le rendre plus conforme au bon goût de notre Nation.

Quoique l'Hiſtoire Romaine ſoit un fonds ſur lequel nos meilleurs Ecrivains ſe ſont exercés comme à l'envi, ils n'en ont pas encore épuiſé toutes les richeſſes : du moins leurs obſervations & leurs réflé-

xions, quelque familières qu'elles nous ſoient, ne nous rendent point inſenſibles à tout ce que le D. B. répand de feu & de vigueur dans les ſciences. La plûpart de ceux qui nous parlent encore de Rome & de ſon Gouvernement, ne ſont que des Philoſophes qui ont médité avec autant de loiſir que de jugement, ſur des objets qu'on ſent leur être indifférents : la gloire de Rome & ſes intérêts, les touchent moins que le mérite & la beauté de leurs penſées : ils écrivent, comme nos jeunes Seigneurs voyagent, c'eſt-à-dire en hommes moins jaloux de remarquer les mœurs de l'Etranger, que de faire remarquer chez l'Etranger même leur air & leurs manières.

Le D. B. en diſſertant ſur les affaires de Rome, prend les ſentimens du plus vertueux Romain ; ſa plume les exprime avec énergie, elle s'indigne contre tous les mauvais

vais Citoyens : oubliant qu'il écrit dans notre ſiècle, l'Auteur ſemble opiner & haranguer au milieu du Sénat ; l'avis qu'il ouvre & qu'il ſoûtient eſt toujours le meilleur. La Loi, la patrie, ſa gloire & ſon bien ſont le ſeul cri qu'il fait entendre, ſon éloquence ſe paſſionne avec une chaleur qui paroît même quelquefois exceſſive. Ainſi, quelque uſé que ſoit pour nous le ſujet de ces Mémoires, nous ne ſçaurions craindre qu'on s'ennuye en liſant un Ouvrage qui nous paroît ſi bien penſé en Anglois, nous pouvons ajoûter, & ſi bien traduit en François.

Nous n'en avons encore que ce premier Volume ; il eſt diviſé en quatre Livres. On n'attend pas de nous que nous en faſſions l'analyſe entière : nous nous contenterons d'en citer aſſez de traits pour juſtifier le jugement favorable que nous en portons.

Livre I. *Origine, grandeur &*

puiſſance des Romains.
tant juſqu'au berceau d
l'Auteur en parcourt ra
tous les âges : ces prél
ne ſont point ici un hors
pour bien concevoir la r
qui, au temps d'Auguſt
dans la République, il fa
quelle étoit, avant cette
la nature de ſon gouver
c'eſt-à-dire, ſur quels pri
ſur quels fondemens s'é
& établi ce corps politi
toujours plus fortifié par
res étrangères qu'affoibl
troubles domeſtiques, n
la fin que par l'excès de ſa
& de ſes richeſſes.

» Il faut conſidérer,
» *Auteur*, la fondation d
» non comme une colo
» d'un Etat bien réglé,
» dût conſerver les loi
» comme un mêlange d
» divers, accoutumés à

» errante & barbare, & qui ne » connoiſſoient ni gouvernement » ni diſcipline. " Romulus leur chef, propoſoit des conditions qui pouvoient groſſir ſa troupe ; il avoit les qualités néceſſaires pour la commander ; mais ce n'étoit là que des attraits pour un brigandage paſſager, & non des liens propres à former une Société durable : ſans le ſecours des loix on ne crée point un corps de nation. Il étoit réſervé à Numa d'être le Légiſlateur des Romains. Ce ſage Roi » qui connoiſſoit la mauvaiſe diſ- » poſition de ces peuples, s'appli- » qua d'abord à adoucir leur ca- » ractère ; mais voyant que tous » les moyens humains qu'on em- » ploieroit pour y parvenir, ſeroient » inſuffiſants, peut-être même » dangereux... il eut recours au » pouvoir de la Religion : il inſti- » tua un culte publique & des céré- » monies, dont la majeſté & la

» grandeur puſſent attirer le peu-
» ple, & l'accoutumer à implorer
» ſes Dieux pour la proſpérité de
» la Patrie. Il inſtruiſit ſes ſujets
» de la nature des vertus : il érigea
» des Temples à la Vérité & à la
» Probité, vertus ſi eſſentielles à
» toute aſſociation. Par ces moyens,
» il perſuada aux Romains que les
» Dieux immortels dirigeoient l'u-
» nivers, & que leur Providence
» conduiſoit tous les évènemens ;
» qu'ils obſervoient toutes les ac-
» tions des hommes ; qu'ils récom-
» penſoient les bons & puniſſoient
» les méchans. " Si ce ſont-là, comme on n'en peut douter, les ſeuls motifs aſſez puiſſants pour régler les mœurs & la police publique ; en affoiblir l'impreſſion, en détruire la force, par des ſyſtêmes philoſophiques, n'eſt-ce pas conſpirer contre l'Etat & contre les Puiſſances qui les gouvernent ? Le relâchement de ces principes en-

traîne néceſſairement la corruption civile, & cette corruption ne manque jamais d'enfanter la corruption politique : c'eſt-à-dire, que ſi la Religion devient impuiſſante, l'autorité légiſlative devient preſque auſſi-tôt caduque. Le D. B. confirme ces importantes maximes par l'Hiſtoire de toutes les nations.

Pour ſoumettre l'Italie à leur domination, il fallut quatre ſiècles aux Romains : notre Auteur n'a pas manqué d'obſerver que, pendant cet eſpace, » les mœurs des » Romains furent formées, leur » génie déterminé, leurs idées » d'honneur & de félicité établies : » les Loix & la Religion devinrent » reſpectables, & les fondemens » de ces paſſions & de ces vertus, » qui ſoutiennent l'homme dans » les plus grandes entrepriſes, fu- » rent jettés dans tous les cœurs.« C'eſt-là le ſort des Religions & des Loix, qui ne ſont l'ouvrage que

des intérêts humains, de tendre ſi lentement à la perfection : elles y vont par un chemin où les moyens, qui les y portent, n'égalent pas les obſtacles qui les en écartent : en fait de culte & de légiſlation, une des plus ſenſibles marques de divinité dans l'inſtitution & dans l'inſpiration, c'eſt que l'établiſſement n'en eſt jamais plus parfait qu'à ſon origine : il ne laiſſe aux âges ſuivans que le ſoin d'empêcher qu'il ne dégénère, & qu'il ne ſouffre quelque atteinte dans les parties, dont la Providence n'a pas garanti ſpécialement l'immutabilité, & dont l'altération peut naître de l'abus que les hommes font de leur liberté.

Livre II. *Parallèle du Gouvernement des Romains ſous les Conſuls, & du Miniſtère préſent de la Grande-Bretagne.* Il ne faut que comparer le titre de ce ſecond Livre, avec celui du premier, pour

s'appercevoir que le plan de cet Ouvrage n'eſt rien moins que didactique. Le D. B. agite ici une queſtion très-délicate : il ſuppoſe, comme un *Phénomène* certain, que depuis plus d'un ſiècle, à Veniſe, ſans que ſon Etat ait ceſſé d'être Républicain, le germe des vertus militaires & des grands talens ſemble étouffé, tandis qu'en France l'Etat devenant de plus en plus monarchique, a été plus que jamais fécond en grands hommes, & en exploits héroïques. Sans entreprendre d'expliquer ce *Phénomène*, l'Auteur jette un coup d'œil ſur l'Hiſtoire de Veniſe : cette République, *dit-il*, conſtamment libre, ſoudoye des Soldats & des Généraux étrangers pour ſa défenſe : ſon Etat, ſous le vain nom de République, eſt en effet depuis long-temps dans l'eſclavage. Elle s'étoit vue le centre du commerce de l'Europe, l'entrepôt de l'Orient avec l'Occi-

dent. L'opulence introduiſit le luxe dans ſon ſein : le luxe, en corrompant ſes mœurs, affoiblit ſes forces ; il engendra des vices dont on ne ſongea point à arrêter le progrès : mais tandis que *fière de ſes tréſors*, Veniſe corrompue formoit des projets contre la liberté de l'Italie, les Portugais doublerent le Cap de Bonne-Eſpérance, & les Eſpagnols firent la découverte & la Conquête de l'Amérique. Alors la ſource des richeſſes Venitiennes ſe trouva bientôt, ſinon tarie, du moins conſidérablement diminuée : ſes pertes ne réformerent pas ſes mœurs ; le déchet du commerce ne releva point les forces que ſa proſpérité avoit abbatues ; ainſi, ſelon le D. B. les vices introduits dans Veniſe, n'en ayant point été bannis, ſous leur tyrannie les vertus & les talens reſtent encore éteints ou du moins languiſſans.

Nous n'avons garde d'approuver

un jugement ſi déſavantageux à la plus ancienne République de l'Europe, mais nous adopterons avec plaiſir l'avantage que l'Auteur donne à la France dans le contraſte: „ Au contraire, *dit-il*, la France „ jouit encore de beaucoup de li„ berté ſous un Gouvernement „ preſqu'arbitraire ... elle a plu„ ſieurs avantages naturels qu'on „ ne peut lui ravir ſans un grand „ abus de la puiſſance .... C'eſt „ un vaſte & fertile Royaume, „ dont le climat heureux & vanté „ dans tous les ſiècles, a toujours „ produit une race belliqueuſe. „ Les François ſont doux, ſpirituels „ & induſtrieux : quoique ce ne „ ſoient ni les Loix ni la Juſtice, „ malgré le but de leur inſtitution „ & leur force primitive, mais une „ eſpèce de coûtume & d'huma„ nité politique, qui les garantiſ„ ſent du deſpotiſme ; ils ſont en „ effet libres, & vivent auſſi heu-

„ reux que d'autres peuples qui „ vantent tant leur liberté. Le Roi „ eſt le Maître de la vie & des „ biens de ſes ſujets ; mais en „ France on ne tranche la tête & „ on ne confiſque les biens de per- „ ſonne ſans inſtruire ſon procès. „ A la Cour même on a ſoin de „ ne faire aucune impoliteſſe au „ moindre des ſujets." C'eſt un Anglois qui loue notre Gouvernement & notre Nation : l'éloge ne peut paroître ſuſpect.

Nous ne ſuivrons pas le D. B. dans les digreſſions où il ſe jette pour prouver par les anciennes Hiſtoires, que la *conſtitution & les mœurs* ont fait la gloire de toutes les nations. Les Romains, dit-il, étoient *moins robuſtes, moins nombreux, moins ſçavans, moins riches que les nations qu'ils ſubjuguerent ; mais ils leur étoient ſupérieurs par la diſcipline, & par des vertus particulières.* Venons à

quelques traits du parallèle que promet le titre de ce Livre.

A Rome, comme l'obſerve notre Auteur, *le peuple avoit les pouvoirs d'élection & de déciſion.* C'étoit là le plus grand vice de la Conſtitution Romaine : pour le corriger, on imagina & on employa beaucoup de moyens très-ſages ; mais aucun ne fut aſſez fort pour arracher ou deſſécher cette racine de troubles & de diviſions. Ainſi, dans ſes aſſemblées, à la moindre occaſion qu'on lui en donnoit, le Peuple Romain étoit toujours inquiet, remuant, & turbulent. Dans Rome un peuple ſi libre & ſi puiſſant, étoit un poiſon intérieur, que les parties nobles de l'Etat ne pouvoient ni trop craindre, ni aſſez ménager même en le combattant. On ſçait combien il influa dans toutes les criſes qu'eſſuia la République, & enfin dans la dernière révolution qui en cauſa

la ruine. „ Londres, *dit le D. B.* „ voit moins de tumulte, de déſor- „ dre, & jouit à certains égards, „ d'une liberté moins interrompue „ que l'ancienne Rome. L'homme „ d'Etat en Angleterre eſt égale- „ ment reſponſable de ſa conduite, „ & ſujet à un ſévere examen; mais „ il n'eſt pas expoſé, comme on „ l'étoit à Rome, aux inſultes & „ aux caprices d'une populace in- „ ſolente. Si, à d'autres égards, „ les Anglois n'ont pas une auſſi „ grande liberté que les Romains, „ s'ils n'ont point par conſéquent „ des vertus & des génies auſſi ſu- „ blimes que ces derniers, il y a „ toute apparence que leur Gou- „ vernement ſera plus durable que „ celui de cette ancienne Répu- „ blique.

Après avoir préſenté la *forme extérieure* du Gouvernement Romain, le D. B. en décrit le reſſort principal & intérieur; „ l'éléva-

„ tion du génie, la grandeur des
„ ſentimens, la pureté des mœurs
„ & les vertus publiques, qui fu-
„ rent l'ame & la vie de ce glo-
„ rieux Empire. Après l'expulſion
„ des Tyrans, chaque Romain pa-
„ rut prendre un nouvel être : le
„ Patricien s'égaloit aux Rois, & le
„ Plébeien ſe croyoit au-deſſus des
„ hommes ordinaires . . . . . Les
„ deux grandes ſources des vertus
„ Romaines, étoient la pauvreté
„ primitive qui ne pouvoit donner
„ d'aſyle aux vices, & la conſer-
„ vation des mœurs Péloponéſien-
„ nes *, qui toutes portoient au
„ bien. . . . Les premiers Romains

---

* L'Auteur obſerve que du Péloponèſe en Italie, il ſe fit des tranſmigrations long-temps avant que le luxe eût pénétré dans la Grèce ; *cette plante Aſiatique* n'ayant d'abord pris racine que dans les villes voiſines & floriſſantes par le commerce.

„ ignoroient juſqu'au nom du li
„ qui en eſt le germe.

Parmi les ſources des *ver publiques* où Rome excella, D. B. n'a pas oublié la *Philoſoph. publique* : c'eſt une école où l'o apprend à *ſentir le prix des Loi & d'une ſage conſtitution.* „ Chez „ preſque tous les peuples du mon„ de, *nous dit-on ici dans une* „ *note*, aujourd'hui & ſur-tout en „ France, on ne connoît que la „ Philoſophie particulière : les ver„ tus publiques ſemblent y être „ ignorées. "

Enfin, ſelon notre Auteur, la dernière & principale ſource des mœurs & de la ſageſſe Romaine fut la *néceſſité*. " A ſa naiſſance ce „ nouvel Etat fut aſſailli de tous „ côtés. . . . Tant d'acharnement „ contre les Romains fit naître dans „ leurs cœurs cet amour de la pa„ trie, qu'aucun peuple n'a porté à „ un ſi grand point. . . La néceſſité

„ produiſit encore la diſcipline mi-
„ litaire, & ce bel ordre dans leurs
„ armées qui furent l'admiration
„ & la terreur du monde... Elle
„ les porta à garder inviolable-
„ ment leurs traités & à agir de la
„ meilleure foi avec leurs alliés. “
Par-là Rome s'aſſuroit les ſecours qu'elle en attendoit dans ſes beſoins. Le D. B. prétend qu'une Nation doit être forcée à la pratique des vertus publiques. „ quelque-
„ fois par les dangers du dehors,
„ comme les Vénitiens ; & quel-
„ quefois par les oppreſſions & les
„ calamités intérieures comme les
„ Hollandois.... La Providence
„ ſemble avoir fait naître à Rome
„ ſucceſſivement toutes les néceſ-
„ ſités requiſes pour la rendre la
„ Capitale du plus vaſte Empire
„ qui fût au monde. Ses vertus
„ s'augmenterent à proportion de
„ ſes néceſſités ; mais quand elle
„ n'eut plus rien à craindre du de-

„ hors, ſes vertus s'évanouirent...
„ Le caractere diſtinctif de Rome
„ conſiſtoit à être propre à conquérir un vaſte domaine; & ce qui
„ eſt plus difficile encore, à le conſerver dans toute ſa ſplendeur...
„ L'état primitif de Rome conduiſit ce peuple à une forme particulièrement calculée pour la conquête.

Un autre *caractère* qu'on attribue ici à Rome conquérante, étoit la *liberté de la conſtitution civile*: les ſoldats en avoient le ſentiment auſſi vif que leurs Généraux. Quelles merveilles ne devoient pas opérer des armées, même médiocres, dont tous les membres embraſés d'une chaleur commune, & accoutumés à une *tempérance particulière*, ne pouvoient manquer ni de courage, ni de force! „ Des
„ Réglemens trop rigoureux, *dit*
„ *le D. B.* arrêtent l'eſſor du génie;
„ il faut que dans un bon Gouver-

„ nement, il y ait matière à conteſ-
„ tation, pour former les eſprits,
„ & les rendre propres aux affai-
„ res. Où tout eſt commandement
„ abſolu d'un côté, & ſoumiſſion
„ aveugle de l'autre, les vertus
„ diſparoiſſent..... A Rome les
„ diviſions inteſtines montroient
„ au Peuple qu'il étoit libre, & au
„ Patricien qu'il devoit ſe rendre
„ recommandable par les plus gran-
„ des vertus, ou demeurer à jamais
„ mépriſé..... Ce Peuple dans les
„ plus violentes agitations, recon-
„ nut toujours le pouvoir des Loix
„ & de l'autorité publique." Quand il ſe croyoit bleſſé, ou trop foulé, il ſe plaignoit ſans s'armer, il demandoit de meilleures conditions ſans en impoſer : avant P. Clodius & J. Céſar, il n'avoit point imaginé qu'*on pût couvrir une action contraire aux Loix par une obſervance apparente des Loix mêmes.*

Nous paſſons bien des détails

appropriés à la thèſe générale, que le D. B. ramène dans ſa concluſion ſous la forme d'une inverſion qui en rend la vérité plus ſenſible. » C'eſt, *dit-il*, le défaut de néceſ» ſité qui aſſoupit le génie d'un » Peuple, & qui laiſſe rouiller ſes » armes : faute d'un voiſin inquiet, » ambitieux, & d'un rival redouta» ble, les plus grands Empires ſont » tombés en décadence.

Après la conſtitution de Rome & les cauſes de ſes conquêtes, l'Auteur examine comment cette République conſerva ce qu'elle avoit conquis. Elle n'extirpa point, dit-il, la nation conquiſe, comme ont fait les Eſpagnols en Amérique ; elle n'entretint point toujours dans leur pays, comme les Sarraſins en Eſpagne, des forces ſupérieures aux habitans ; elle ne s'appliqua guères qu'à gagner le cœur des vaincus. Les moyens qu'elle employa pour y réuſſir,

furent d'être fidèle à ſes Traités, & de protéger ſes Alliés ; de reſpecter la liberté par-tout où elle la trouvoit, & de la rétablir où elle avoit été abolie ; de ſecourir les Etats opprimés, & d'exterminer leurs tyrans ; de tranſporter dans les terres conquiſes, des colonies qui n'étant compoſées que de citoyens auſſi vertueux que pauvres, *formoient, au ſein de ces* Provinces, des *forteresſes inexpugnables*, & civiliſoient les peuples ſauvages ; de diſtribuer, pour la ſûreté de ces colonies, ſur les frontières, différents corps de troupes, qui, *faiſant une chaîne autour de l'Empire, maintenoient la tranquillité des habitans, ſans leur être à charge, & les veilloient de ſi près, qu'il leur étoit bien difficile de former aucune révolte qui pût devenir dangereuſe.*

„ Si nous voulions, *ajoûte l'Au-*
„ *teur*, décrire les mœurs Ro-
„ maines, & montrer à quel point

„ les vertus furent portées dans ces „ heureux temps, où le crime par- „ ticulier étoit un prodige, & le „ crime public étoit auſſi inconnu „ que l'adultère à Sparte ; on y „ ajoûteroit d'autant moins de foi „ que notre ſiècle eſt celui des „ vices, & qu'on ignore, pour ainſi „ dire, aujourd'hui juſqu'au nom „ de vertu.

De ces obſervations, le D. Blackwell tire cette leçon importante que les Souverains ne doivent jamais oublier ; „ Que tout plie „ devant la vertu, & qu'elle eſt „ l'unique voie & la plus ſûre pour „ arriver à la grandeur véritable „ & permanente. " On doit s'apperçevoir, ſans en murmurer, que l'Auteur oublie le parallele qu'il a annoncé : en manquant à ſa parole, ou à ſon titre, il en dédommage avec uſure ; ce qu'il donne vaut mieux que ce qu'il promet.

Dans le troiſième Livre, il ne

ſe ſouvient guères plus de ſon parallèle, quoiqu'il en faſſe attendre la ſuite. Il ſe hâte d'en venir à *la décadence des Romains, à la corruption de leurs mœurs, & à la perte de leur liberté.* Les cauſes qu'il en donne ſont, 1°, la puiſſance du Sénat & celle du Peuple trop confondues; leurs limites réciproques peu réglées; les ſphères où ces deux grands corps devoient ſe mouvoir, point aſſez diſtinctement marquées... Semblable à un poiſon qui coule dans les veines d'un corps robuſte, ce défaut reſta caché auſſi long-temps que le grand exercice & la tempérance conſerverent ſa vigueur. Mais auſſi-tôt que l'opulence & le luxe s'introduiſirent à Rome, le venin ne tarda pas à faire ſon effet & produiſit la tyrannie & la mort." 2° Les pouvoirs vagues & indéterminés des Magiſtrats particuliers: on ſçait

les troubles & les déſordres qu'occaſionnerent leurs rivalités & leurs inimitiés. 3° Le goût de la molleſſe & de la profuſion, dont le *voluptueux & bouillant* Sylla fut l'introducteur. 4° La puiſſance exceſſive du peuple, qui devint la ſource ordinaire de *tout Politique qui recherchoit une autorité & des honneurs illégitimes.* Par-là les Héros patriotes reſterent bientôt iſolés dans leurs campagnes. Toutes ces obſervations ſont prouvées par la vie de J. Céſar, & depuis ſa mort par celle d'Auguſte juſqu'au Triumvirat: celle-ci remplit tout le quatrième Livre de ces Mémoires. Ces deux Empereurs ſont cités & jugés au Tribunal du Patriotiſme, où paroiſſent avec eux tous les perſonnages célèbres, qui figurerent alors, bien ou mal, ſur la ſcène de Rome. Les caractères qu'ils eurent, & les rôles qu'ils jouerent, ſont retracés avec un crayon, dont

la touche eſt ferme & les couleurs fort vives. Nous ne nous appeſantirons point ſur quelques taches de ſtyle & de Grammaire qu'on trouvera dans cette traduction. En la liſant, on ne doit guères d'attention à de pareilles minuties.

ARTICLE XXXIII.

LE MICROSCOPE à la portée de tout le monde; ou Deſcription, Calcul, & explication de la nature, de l'uſage, ou de la force des meilleurs Microſcopes; avec les méthodes néceſſaires pour préparer, appliquer, conſidérer & conſerver toutes ſortes d'objets; & les précautions à prendre pour les examiner avec ſoin; le détail des découvertes les plus ſurprenantes, faites par le moyen

Mars, 1755.

du Microſcope, & un grand nombre d'expériences & d'obſervations nouvelles ſur pluſieurs ſujets intéreſſans. Traduit de l'Anglois de Henri Backer de la Société Royale de Londres, ſur l'Edition de 1743, où l'on a ajoûté la figure du Microſcope Solaire & pluſieurs Obſervations nouvelles ſur le Polype. Vol. *in*-8°. pag. 356. ſans l'introduction. *A Paris, chez Ch. A. Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LIV.*

LE Téleſcope a franchi les eſpaces immenſes des Cieux ; le Microſcope a rapproché de nos ſens un monde de petits Etres. Ces deux inſtrumens nous ont fait toucher, pour ainſi dire, les deux extrémités de la création : ils auroient dû nous pénétrer, en même temps, d'un nouveau reſpect pour l'Auteur de tant de merveilles ; mais

mais la Religion des derniers ſiècles n'eſt pas en proportion des connoiſſances ; par cette raiſon ſans doute que l'homme eſt d'autant moins porté à faire l'aveu de ſa dépendance, qu'il voit ou croit voir plus de choſes ſoumiſes à ſes lumières. En cela néanmoins quelle foibleſſe, quelle ingratitude, quel abus des dons du Créateur !

Ce Livre n'eſt point deſtiné à diriger les Artiſtes dans la conſtruction du Microſcope : on le ſuppoſe tout fait ; on en explique la nature, les eſpèces, les uſages & les effets. Tout le monde ſçait que le Microſcope eſt un inſtrument, qui fait paroître les petits objets plus grands qu'ils ne paroiſſent à la ſimple vuë : c'eſt une découverte du dernier ſiècle, plus fortuné en ce point que tous ces beaux temps de Rome & d'Athènes, où l'on n'eut pas l'idée d'une ſi admirable invention : preuve qu'on ne réfléchiſſoit guè-

res alors ſur la forme des yeux, & ſur le méchaniſme de la vuë; qu'on ne tiroit aucunes conſéquences du plus ou du moins de convéxité dans la cornée & dans le criſtallin; car de ces principes dépendent la conſtruction & les effets des lentilles de Microſcope.

C'eſt une choſe digne d'obſervation, que le fameux Leeuwenhoek, qui a tant vû de petits objets au Microſcope, n'employoit dans ſes expériences qu'une ſimple lentille, placée entre deux plaques d'argent qui étoient percées d'un petit trou, & au-devant deſquelles il n'y avoit qu'une épingle mobile, pour aſſujettir l'objet & l'appliquer à l'œil du Spectateur. On a aujourd'hui des Microſcopes de toutes façons, les uns à une lentille, ce ſont les Microſcopes ſimples; les autres à deux, à trois, ou à un plus grand nombre de lentilles; c'eſt-ce qu'on appelle Microſcopes doubles: quel-

ques-uns ont de petits miroirs de réflexion ; d'autres ſont toujours placés dans une ſituation verticale ; on en voit qui s'inclinent, ſuivant la poſition où veut ſe mettre le Spectateur. Enfin on en eſt venu à groſſir preſque infiniment les objets par le moyen du Microſcope ſolaire : machine qui dépend de l'influence vive & actuelle des rayons du Soleil, & dont on ne peut faire uſage que dans une chambre obſcure. On donne ici des deſcriptions & des figures pour tous ces inſtrumens : c'eſt ce qu'on doit voir dans le Livre, qui contient auſſi des méthodes pour eſtimer la force des verres dont on ſe ſert dans les Microſcopes ſimples & doubles ; pour trouver la grandeur réelle des objets découverts par les Microſcopes ; pour ſe mettre en état de bien examiner les objets ; pour éviter les préjugés, & ne point donner dans certaines

extrémités qui tiennent de la fa
„ Par exemple, *dit l'Auteur*, q
„ ques-uns ont prétendu fau
„ ment, & ſe ſont vantés rid
„ lement d'avoir vû, par le mo
„ de leurs lentilles, les Atô
„ d'Epicure, la matière ſubtil
„ Deſcartes, les écoulemens
„ corps, les émanations des Aſt
„ & autres chimères ſemblab
„ mais un Obſervateur ingéni
„ & raiſonnable ne doit pas d
„ ner crédit à ces hiſtoires ro
„ neſques, ou employer ſon te
„ & tourmenter ſon eſprit à ſu
„ de pareilles imaginations, ta
„ qu'il a devant les yeux une i
„ nité d'objets réels qu'il peut
„ miner avec facilité, avec av
„ tage & avec plaiſir.

Le détail des découvertes fa
par le Microſcope, eſt la partie
occupe particulièrement l'Aut
de ce Livre ; il traite la matière
52 Chapitres, où il y a des ch

véritablement curieuſes. Nous ſçavons bien que ces curioſités ne ſont guères que les réſultats de ce qu'on trouve répandu dans d'autres Livres ; mais un bon recueil en ce genre eſt toujours quelque choſe de fort eſtimable. Pour peu qu'on ait fait uſage du Microſcope, on a vû, par ſon ſecours, une multitude de petits animaux très-vifs & très-variés dans les différentes infuſions des végétaux ; dans celles ſur-tout du poivre, du foin, de l'avoine, du froment. Le vinaigre, lorſqu'il a reſté quelques jours ſans être couvert, & ſur-tout en Eté, fourmille de ces animalcules, qui ne ſont pourtant pas cauſe de l'âcreté du vinaigre, comme quelques-uns le croient mal-à-propos. Car il eſt certain qu'on ne découvre quelquefois aucun de ces petits animaux dans les plus forts vinaigres, & Leeuwenhoek a démontré que la pointe du vinaigre vient

uniquement de la figure pointue & pénétrante des ſels qui y nagent.

Le Microſcope a fait découvrir la configuration des globules du ſang ; les altérations dont ils ſont ſuſceptibles ; & ſur-tout la circulation de ce fluide dans les vaiſſeaux. A ce ſujet on raſſemble ici des expériences de toute eſpèce, & faites d'après toutes ſortes d'animaux : expériences connues aujourd'hui de tout le monde ; mais qui n'en méritent pas moins l'admiration toujours nouvelle & toujours conſtante de quiconque ſçait réfléchir. Ajoûtez tout ce que le Microſcope découvre dans les os, dans les nerfs, dans les ſemences des végetaux, des animaux, juſques dans l'épiderme de l'homme, qu'on ſçait, par ce moyen, être tout couvert d'écailles, & de pores au nombre de plus de deux mille millions, ſuivant le calcul de Leeuwenhoek.

Mais eſt-il vrai qu'une certaine maladie de la peau, ſi commune dans quelques Provinces, ne vienne que d'un nombre de petits inſectes cachés ſous l'épiderme : inſectes dont les morſures continuelles font ſortir une ſéroſité de la peau & produiſent ces puſtules ou veſſies aqueuſes qui font connoître cette maladie ? Les Tranſactions philoſophiques aſſurent le fait, & l'on en tire des conſéquences fort naturelles ; ſçavoir, 1° Qu'en ſe grattant, on ne fait qu'augmenter le mal, parce qu'en briſant les petites puſtules, & quelques vaiſſeaux ſanguins, la douleur s'aigrit, *tandis que ces animaux malfaiſans échappent aux ongles par leur petiteſſe & ſe répandent plus avant.* 2° Que cette maladie doit ſe communiquer très-aiſément ; les animalcules, qui en ſont la cauſe, pouvant s'attacher à tout ce qu'ils touchent, & ſe multiplier promptement dans

le nouveau ſujet qu'ils attaquent. 3° Que la même maladie ne peut céder qu'aux topiques, ſouffres, ſels, vitriols, mercures &c. les remèdes intérieurs n'ayant point de priſe ſur cette engeance d'animaux importuns qui travaillent dans l'épiderme.

Que de curioſités encore préſente le Microſcope dans l'examen des mites, de la puce, des araignées, du couſin, de la mouche, de la calendre ; & en prenant les parties individuelles de ces inſectes, combien de choſes à remarquer dans leurs aiguillons, dans leurs cornes ou antennes, dans leurs aîles, dans leurs yeux ! Sur ce dernier objet l'Auteur fait une réflexion judicieuſe : » On ne peut dou-» ter, *dit-il*, que les mites & plu-» ſieurs autres animaux beaucoup » plus petits n'aient des yeux fa-» çonnés de manière à diſtinguer » des objets, pluſieurs mille fois

» plus petits qu'ils ne ſont eux-
» mêmes ; car les petites particules,
» qui les nourriſſent & pluſieurs
» autres choſes qu'il leur importe
» de diſtinguer & de connoître par-
» faitement, doivent certainement
» être de cette petiteſſe. Combien
» donc leurs yeux ne doivent-ils
» pas groſſir les objets, & quelles
» découvertes extraordinaires ne
» feroit-on pas, s'il étoit poſſible
» d'avoir des lentilles de cette for-
» ce, pour découvrir par leur
» moyen ce que ces petits animaux
» découvrent clairement !

Il eſt beaucoup moins ſenſé de ſuppoſer, dans ces petits Etres, des idées qui leur ſont propres, & ſelon leſquelles ils peuvent meſurer la durée de leur exiſtence. L'Auteur, à cet égard, dit, dans ſon 52e Chapitre, des choſes fort hazardées, en partant néanmoins d'un principe certain ; ſçavoir, que la réflexion ſur la ſuite de nos idées forme,

par rapport à nous, ce que nous appellons *durée :* mais quelles ſont les idées d'un inſecte, d'une mite, d'un couſin, d'une mouche, &c.?

Il n'eſt guères plus raiſonnable d'ajoûter, comme fait l'Auteur, qu'il y a dans la nature un tel progrès, *que tout l'eſpace, depuis la plante juſqu'à l'homme, ſe trouve rempli de diverſes ſortes de créatures, qui s'élevent l'une au-deſſus de l'autre, par des degrés ſi doux & ſi aiſés, que les nuances ou petits paſſages, d'une eſpèce à l'autre, ſont preſque inſenſibles.* Il faut ſe reſſouvenir que l'homme eſt compoſé d'un eſprit & d'un corps ; que du corps à l'eſprit le paſſage eſt comme infini ; qu'aucun degré ne conduit de l'un à l'autre ; qu'aucune nuance ne franchit l'intervalle. Nous ſommes fâchés que ce défaut d'exactitude altère la bonté du préſent Ouvrage : il faut croire que l'Auteur Anglois n'a pas

ſenti les conſéquences de ſon opinion ; car du reſte, il parle reſpectueuſement des attributs du Créateur, & des droits qu'ils ont ſur nos hommages.

Nous abandonnons une infinité de détails Microſcopiques ſur la pouſſière des fleurs, ſur les ſemences, ſur les feuilles, ſur les ſels, en général & en particulier ; enfin un chapitre très-curieux (c'eſt le 51e) où l'on compare les Ouvrages de l'art & de la nature : comparaiſon qui eſt toute à l'avantage de la nature, ou plutôt de ſon Auteur. On trouvera la Traduction de ce Livre claire & ſimple, telle qu'on pouvoit la ſouhaiter pour une matière comme celle-ci. Le Traducteur ſupprime ſon nom, & nous ne prétendons pas le deviner.

ARTICLE XXXIV.

ŒUVRES DE M. HOUDAR de la Motte, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe. Dix Tomes in-12. en onze Volumes. A Paris, chez Prault l'aîné, Quai de Conti &c. M. DCC. LIV.

C'Est ici l'Edition la plus complette des Œuvres de M. De la Motte : nous l'avons annoncée au mois d'Août dernier ; nous avons déſigné les pièces qui n'avoient point encore paru ; mais toute cette notice n'eſt pas ſuffiſante pour un objet qui intéreſſe ſi fort le public des gens de Lettres. Ainſi nous entamons une analyſe ſuivie ; & nous tâcherons de la renfermer dans deux Articles de ces Mémoires.

D'abord, nous ſentons combien il eſt avantageux de parler d'un Auteur qui n'exiſte plus. Ce moment eſt celui de la vérité: moment où la jalouſie & la malignité, où l'adulation & la complaiſance ne dirigent plus les jugemens. M. De la Motte mérite de vrais éloges; mais non tous ceux qu'on trouve dans un *portrait* placé à la tête de cette nouvelle Edition. Peut-on dire, en effet, que ſon *ame étoit née toute inſtruite, toute ſçavante*; que *ce n'étoit pas un ſçavoir acquis, mais un ſçavoir inſpiré* .... qu'*on n'a pas vû en lui de commencement*; que *ſon eſprit n'a point eu d'enfance*? Tout cela eſt outré, inutile, & n'a pas dû flatter M. D. L. M. ſi le portrait a été fait de ſon temps. M. l'Abbé Trublet & M. De Fontenelle ont mieux loué leur ami, parce qu'ils ont parlé d'après ſes ſuccès littéraires, d'après les qualités de ſon ame; ſans pré-

tendre qu'il fût unique en ſon genre, ou qu'il n'eût point de défauts. Le témoignage de leur eſtime, pour M. De la Motte, orne auſſi le premier Volume de ce Recueil. Après quoi viennent les Odes & ce Diſcours célèbre ſur la Poëſie, que l'Auteur publia, pour la première fois, en 1707.

On rendit compte de cet Ouvrage, dans nos Mémoires d'Avril de la même année. L'extrait eſt détaillé; on y cite diverſes ſtrophes des Odes de M. De la Motte, & l'on raiſonne quelques momens ſur le Diſcours; mais ſans remarquer, autant qu'on devoit le faire, que cette pièce eſt admirable pour le ſtyle & pour l'enchaînement des principes. Cela ne ſignifie pas qu'il ne s'y trouve aucun objet d'examen ou de critique. Voici, par exemple, un endroit à comparer avec d'autres idées de l'Auteur. Selon les principes du Diſcours, *tout ce*

qu'il y a d'eſſentiel à la Poëſie, conſiſte dans *l'arrangement meſuré des paroles*, dans *la fiction*, & dans *les figures hardies*. Conſidérons particulièrement la première de ces qualités, *l'arrangement meſuré des paroles*: tous les Maîtres de l'Art en ont donné des préceptes; ils ont regardé ce point comme intrinſéque à la Poëſie;* ils n'ont pas cru qu'on pût faire des Poëmes en Proſe: & s'ils ont avoué que certains ouvrages étoient dans le goût poëtique, parce qu'on y remarquoit la *fiction*, & les *figures hardies*; ils n'en ont pas moins borné ces compoſitions au genre proſaïque, parce que la *meſure* leur manquoit. Encore une fois,

* On pourroit citer en particulier Socrate qui, dans le Gorgias de Platon, aſſure poſitivement que, ſans la *meſure*, la Poëſie ne diffère pas des *diſcours vulgaires*.

Mars, 1755.

telle paroît être auſſi la doctrine de M. De la Motte, dans ſon Diſcours ; cependant preſque partout ailleurs il s'en écarte ; il ne conſidere plus la *meſure* que comme l'acceſſoire de la Poëſie ; il étend au Proſateur le nom & les prérogatives de Poëte, lorſqu'il en a l'ame & le ſtyle ; il n'exige pas qu'on faſſe des vers pour mériter ce titre ; il croit même que des Odes en Proſe ne ſeroient pas une chimère, & il oſe en donner l'exemple. Sur tout ceci qu'il nous ſoit permis de réclamer les principes du *Diſcours :* c'eſt en appeller à l'Auteur mieux informé ; & c'eſt en même temps nous renfermer dans les notions exactes de chaque choſe.

M. De la Motte, raiſonnant ſur les fins de la Poëſie, ne lui accorde que celle de plaire, & lui refuſe celle d'inſtruire. Selon lui, les Poëmes d'Homère ne ſont point des

Ouvrages de morale, mais ſeulement *des chef-d'œuvres d'imagination* &c. & pour ôter à ce Prince des Poëtes la gloire d'avoir donné des leçons utiles aux hommes, l'Anathême de Platon contre Homère eſt produit en preuve. Tout ceci eſt traité dans le beau Diſcours de notre Auteur : ſur quoi nous obſervons ſommairement que cette expoſition n'eſt pas exemte d'équivoques.

Il eſt bien ſûr que l'Art du Poëte, comme pluſieurs autres Arts, ne tend par lui-même qu'à faire naître des images dans l'ame ; mais ces images doivent avoir leurs qualités particulières : outre l'avantage d'intéreſſer par le plaiſir, il faut qu'elles ſoient utiles aux hommes ; qu'elles poſſédent cette beauté morale, qui n'eſt autre choſe que l'empreinte de la vertu. Par-là auſſi l'art du Poëte, comme tous les autres arts, ſe trouvera ſubordonné à la vraie

& ſaine Politique, dont la fin générale eſt le bien commun de la Société. Il ne faut donc pas regarder la Poëſie comme quelque choſe d'iſolé, d'indifférent & d'étranger par rapport aux caractères dont doivent être revêtues les images qui ſont l'ouvrage propre de cet Art. C'eſt l'écueil où donne M. De la Motte, quand il *laiſſe la Poëſie* dans une ſorte d'*indifférence* pour le bien ou pour le mal : il ſemble que les grands Poëtes & les bons Critiques l'ont enviſagée ſous un autre point de vuë ; qu'ils l'ont crue plus deſtinée encore à l'inſtruction qu'au plaiſir ; qu'ils l'ont jugée hors de ſa ſphère, quand elle a bleſſé la vérité ou les bonnes mœurs ; & pour revenir au Prince des Poëtes, n'étoit-ce pas les meilleures fins qu'Horace reconnoiſſoit dans l'Iliade d'Homère, lorſqu'il diſoit que ce Chantre du ſiège de Troye l'emportoit ſur tous les Phi-

ɔſophes, par les leçons de vertu ont ſon Poëme étoit rempli ?

Qui quid ſit pulcrum, quid turpe, quid utile, quid non ;
Plenius ac meliùs Chryſippo ac Crantore dicit.

Lib. 1. Epiſt. 2.

Quant aux Loix de Platon conre la Poëſie, bien des Sages les nt trouvées d'autant plus bizarres ue ce Philoſophe s'étoit nourri, ès l'enfance, de la lecture des oëtes & ſur-tout d'Homère, dont avoit pris le ton & le ſtyle.* uſſi remarque-t-on que, dans ous ſes Ouvrages, excepté ceux *e la République*, il donne des loges infinis à la Poëſie, aux Poë-

* On peut voir ce que dit ſur cela M. l'Abbé Maſſieu, dans le ſecond Tome es Mémoires de l'Académie des Belles-ettres.

tes, & à Homère, juſques-là qu'il appelle celui-ci *le chef de tous les Sages, le plus divin des Poëtes*, & qu'il loue Hipparque, fils aîné de Piſiſtrate, d'*avoir introduit les Livres d'Homère dans l'Attique.* D'autres Sçavans ont cru que Platon défendoit ſeulement la lecture des Poëtes à ceux qui pouvoient en abuſer ; ſur-tout aux jeunes Citoyens ſans guides, ſans expérience, & trop aiſés à prévenir contre les Dieux dont Homère, en effet, n'a pas ſçû parler avec décence. *

Quoi qu'il en ſoit, toutes ces choſes mériteroient d'être plus approfondies qu'elles ne l'ont été par

* On peut lire ce qui a été écrit, ſur cette matière, par Voſſius dans ſes Inſtitutions Poëtiques ; par M. l'Abbé Fraguier, dans le premier Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, &c.

M. De la Motte ; & il y auroit auſſi à demander s'il explique bien pourquoi le début de l'Ode eſt ordinairement pompeux, & celui du Poëme Epique toujours ſimple, toujours modeſte ? » Je n'imagine, » *dit-il*, qu'une raiſon de cette » différence ; c'eſt que le Poëme » étant un ouvrage de longue ha- » leine, il eſt dangereux de com- » mencer d'un ton difficile à ſou- » tenir ; au lieu que l'Ode étant » reſſerrée dans d'étroites bornes, » on ne court aucun riſque à » échauffer d'abord le Lecteur, qui » n'aura pas le temps de ſe refroi- » dir par la longueur de l'ouvra- » ge. « On voit bien que, d'après ce principe, il ſeroit permis de commencer auſſi avec pompe l'Elégie, l'Eglogue, la Satyre, l'Epigramme ; car ſouvent ces pièces ne ſont pas *des Ouvrages de plus longue haleine* que l'Ode. D'ailleurs il faudroit diſtinguer les di-

verſes eſpèces de Poëſies Lyriques. Les Odes qui célèbrent les Dieux, les Rois, les Guerriers, les Couronnes Olympiques; celles, en un mot, qui ſont montées au ton de Pindare, débutent ordinairement avec pompe; mais dans la plûpart des autres ſujets qu'ont chantés Anacréon, Horace & leurs Imitateurs, il n'eſt point néceſſaire que *l'enthouſiaſme brille dès le début*; il ſuffit que la pièce commence d'un air plus vif & plus leger, que ne doit être l'exorde d'un Poëme Epique. Or quelle que ſoit l'eſpèce particulière d'Odes qu'on ſuppoſe, ce qui fait qu'on y entre autrement que dans l'Epopée, c'eſt la diverſité même des genres. L'Ode eſt fille de l'enthouſiaſme ou de la liberté; on y ſaiſit les objets de la manière qu'on veut; on n'y eſt reſponſable ni d'un progrès d'idées, ni d'une continuité d'action. L'Epopée au contraire

eſt une grande machine toute de rapports ; une eſpèce d'Architecture Poëtique, où tout doit être diſtribué ſelon les régles, &c.

M. De la Motte raiſonne bien ſur l'enthouſiaſme ; mais ſa doctrine, à cet égard, n'eſt point neuve. Long-temps auparavant, le P. Rapin avoit obſervé que le feu poëtique devoit être dirigé par le *jugement* ; qu'il falloit écarter de la Poëſie, ce qu'on appelle *fureur* ; & que Platon, voulant décrier les Poëtes, avoit imaginé de les peindre comme des gens qui ne ſe poſſédent plus : vrai moyen, conclut le P. Rapin, de rendre mépriſable *la profeſſion de cet Art.*

Nous n'avons que des éloges à donner aux caractères que M. De la Motte trace de Pindare, d'Anacréon, d'Horace, de Ronſard, de Malherbe ; & paſſant aux Odes mêmes de l'Auteur, nous devons dire, comme nos Prédéceſſeurs en

1707, qu'il s'en trouve de fort belles dans ce Recueil : on conçoit néanmoins qu'il faut choiſir. Deux Volumes d'Odes Françoiſes, toutes excellentes, ſeroient un Phénomène. On croit que les Anacréontiques ſont ici ce qu'il y a de mieux, ſauf la morale qui n'en vaut rien, & que l'Auteur déſavouoit ; mêlant ainſi le témoignage de ſa probité à celui de ſa trop grande complaiſance pour Anacréon.

L'*Ode ſur l'émulation* eſt une des plus diſtinguées, par le ſujet & par la manière dont il eſt traité. M. De la Motte s'y propoſe de montrer que nous pouvons ſurpaſſer les Anciens ; ou plutôt il faut la lire pour bien ſaiſir toute la penſée de l'Auteur. Car elle eſt un peu déguiſée dans le Diſcours préliminaire, M. De la Motte s'efforçant d'y faire entendre qu'il ne *manque point de reſpect aux Anciens ;*

Anciens ; qu'il *ſe contente d'animer les Modernes à une juſte émulation* &c. au lieu que l'Ode même, peut-être par le privilège de la Poëſie, eſt beaucoup plus tranchante : voici la ſeconde ſtrophe.

Jadis l'Italie & la Grèce
Ont produit de rares eſprits :
De ſes premiers traits, la ſageſſe
Nous éclaire dans leurs écrits.
Mais le *jour* doit ſuivre l'*aurore ;*
De l'honneur de les vaincre encore,
Conſervons l'eſpoir généreux.
Malgré l'intervalle des âges
Oſons, en liſant leurs ouvrages,
Nous croire au moins hommes comme eux.

Cette ſtrophe n'eſt peut-être pas un chef-d'œuvre en elle-même ; mais n'y conſidérons que cette *Aurore*, à laquelle l'Auteur compare les Anciens, & demandons ſi, en fait de Poëſie, d'Elo-

quence, d'Hiſtoire, ces Anciens ne ſont que l'*Aurore* par rapport à nous; & ſi nous avons véritablement l'eſpoir d'être le *jour* par rapport à eux. Pour décider la queſtion, ne ſuffiroit-il pas de nommer Ciceron, Virgile; Horace, Tite-Live, Salluſte &c.? Nous ne parlons point des Grecs, de peur d'augmenter l'éclat de cette *Aurore*, & d'éblouir quiconque penſe comme M. D. L. M.

Son ſecond Tome, qui eſt le troiſième Volume de la nouvelle Edition, roule preſque entièrement ſur Homère: c'eſt tout dire, qu'il contient la Traduction ou l'Imitation de l'Iliade, avec le long Diſcours où M. D. L. M. expoſe ce qu'il penſe du Prince des Poëtes & de ſon fameux Poëme. Dès 1714 on vit paroître cet Ouvrage dans le Public; & nos Mémoires en donnerent l'analyſe au mois d'Avril de la même année. M. De la Motte

ne dut pas ſe plaindre des ſentimens de nos prédéceſſeurs pour lui ; cependant on inſinuoit, dans l'extrait, quelques critiques ou plutôt quelques tempéramens pour réconcilier l'Auteur avec les vrais principes : nous ne citons qu'un exemple.

Selon M. D. L. M. le Poëme Epique peut avoir pour objet non-ſeulement une action, mais toute la vie d'un Héros ; non-ſeulement les aventures des Rois, mais les évènemens de la vie commune des particuliers ; non-ſeulement le grand, le ſublime, le pathétique, mais ce qui n'eſt ſimplement qu'agréable : de-là naîtront, ajoûte-t-il, diverſes *eſpèces* de Poëme Epique ; mais il n'y aura toujours qu'un *genre*. Les Journaliſtes, qui écrivoient en 1714, adoptèrent cette doctrine ; non ſans obſerver que, s'il y a diverſes eſpèces de Poëme Epique, une d'entre elles

eſt *plus parfaite* que les autres ; & que cette eſpèce *plus parfaite* eſt celle dont la conſtitution ſe trouve conforme aux régles d'Ariſtote ; *celle dont l'action eſt une, grande, ſe paſſe entre des Rois, ne remplit qu'un certain eſpace de temps, ne ſe développe que par le miniſtère des Dieux, eſt ſoûtenue par de grands caractères, a pour but une vérité morale*, &c.

Nous reprenons d'après ces obſervations : Quand on définit une choſe, on la conſidère toujours dans ſon état de perfection : la définition du Poëme Epique ne peut donc être que la définition du Poëme Epique parfait ; c'eſt-à-dire, revêtu des qualités qu'on vient de dire : ainſi tout ce qui s'en écarte, n'eſt que licence, médiocrité, imperfection ; eſt-ce la peine de tendre à cet objet, & de changer les notions communes pour ſi peu de choſe ? Si je cher-

chois à me faire une idée de l'Hiſtoire, ſongerois-je aux eſpèces ſubalternes, aux Annales, aux Chroniques ? Si j'étois curieux de bien connoître la Comédie, ménagerois-je, dans l'ordre de mes connoiſſances, une place pour les bouffonneries des farceurs ?

Il y auroit cent choſes à dire, ou plutôt à répéter ſur l'Iliade de M. De la Motte ; car cet Ouvrage fut, il y a 40 ans, une pomme de diſcorde, & le ſujet d'une guerre, où l'on vit combattre preſque autant de Littérateurs qu'il y avoit eu de Chefs ou de Rois devant Ilion. Nous ne rappellerons point ces exploits littéraires ; on en a l'hiſtoire très-circonſtanciée dans le 4e Volume de la Bibliothèque Françoiſe, par M. l'Abbé Goujet, avec l'indication de toutes les pièces qui parurent au temps de ce fameux démêlé.

On a écrit que l'Iliade de M. De

la Motte étoit *le moindre de ſes Ouvrages :* cette cenſure eſt modérée en comparaiſon d'une autre que nous avons luë quelque part, & qui porte que *l'Iliade* de M. De la Motte *eſt un Ouvrage pitoyable.* Il y a, ſans doute, de l'exaggération dans ce jugement ; & nous croyons qu'il ſeroit poſſible de trouver, dans cette Traduction, quelques endroits qui ne déparent point Homère. Mais il eſt toujours certain que M. De la Motte ne devoit pas s'engager dans une telle entrepriſe : pour un bel eſprit comme lui, ce n'étoit que *temps perdu & réputation hazardée.* Il auroit beaucoup mieux fait de s'appliquer à bien apprendre la Langue d'Homère ; à lire pleinement & profondément les Anciens ; à rectifier pluſieurs de ſes idées ſur les principales parties des Belles-Lettres. Nous n'avons jamais eu beſoin de l'Iliade en Vers François,

& nous avons toujours eu infiniment peu de Littérateurs qui euſſent le goût ſûr. Il faut néanmoins ajoûter ici un mot, qui eſt à la gloire de M. De la Motte.

Quand cette guerre de l'Iliade n'auroit produit que les *Réflexions ſur la Critique*, il n'y auroit qu'à s'applaudir de l'évènement, c'eſt-à-dire de la querelle même & de la façon dont elle fut ſoutenue. Ces *Réflexions* occupent ici une grande partie du 3e Tome (4e Volume). On les a lues & relues depuis 40 ans, & toujours on y a reconnu l'extrême politeſſe de M. De la Motte, avec toutes les graces du ſtyle, toute la fineſſe du raiſonnement, & une manière de ſe défendre auſſi efficace, qu'intéreſſante pour le Public. Ce n'eſt pas que tout y ſoit également ſolide, également vrai. Des trois Parties que comprennent ces *Réflexions*, on donne inconteſtable-

ment le prix à la première ; on croit la ſeconde un peu affoiblie par les Paradoxes de l'Auteur ſur le deſſein de l'Iliade, ſur la nature du Poëme Epique &c. c'eſt la critique qui en fut faite dans nos Mémoires de Septembre 1715 ; critique qui ſe trouve répétée dans le 4e Volume de la Bibliothèque Françoiſe. Enfin, pour ce qui regarde la 3e Partie des *Réflexions*, on ne peut nier que ce ne ſoit une apologie très-ingénieuſe de cette Iliade, qui n'en ſera pourtant pas mieux accueillie de la poſtérité.

A la fin des *Réflexions*, on a placé une vingtaine d'Eglogues avec un Diſcours ſur la Poëſie Paſtorale : ces morceaux n'avoient point encore paru. L'amour y domine, comme ſi les Bergers du premier âge n'avoient été occupés que de ce ſentiment. De-là le ton de langueur répandu dans toutes ces pièces, quoique bien verſifiées. Le

Diſcours mériteroit d'être examiné en détail, parce qu'il comprend toutes les Loix du genre paſtoral. Nous ne ſçavons ſi l'Auteur n'eſt point un peu prodigue, quand il s'agit de donner de l'eſprit aux Bergers; & ſi ces Acteurs du Poëme Bucolique ſe reconnoîtroient à *l'emportement* & au *déſeſpoir* dont il les croit ſuſceptibles, quand certaines paſſions s'emparent de leur cœur. Peut-être que M. D. L. M. n'ajoûte rien à la doctrine du P. Rapin, qui dit ſagement dans ſes *Réflexions ſur la Poëtique :* » Le véritable caractère de l'Eglo-» gue eſt la ſimplicité, la pudeur » & la modeſtie. Ses figures ſont » douces, ſes paſſions tendres, ſes » mouvemens tranquilles, quoi-» qu'elle puiſſe quelquefois être » paſſionnée & avoir de petits *em-*» *portemens* & de petits *déſeſpoirs*, » qui ne vont toutefois à rien de » fâcheux; car elle n'eſt jamais ni

» fière ni violente. Ses narrations » ſont courtes, ſes deſcriptions » ſont petites, ſes penſées ſont in- » génues, ſes mœurs ſont inno- » centes, ſa diction pure, ſon vers » coulant, ſes manières unies, & » tous ſes diſcours naturels.

Voilà en effet tout ce qu'il faut pour l'Eglogue. M. De la Motte, ſuivant ſon génie toujours porté à l'éclat, ſemble décorer davantage la Muſe Champêtre : nous n'oſerions pourtant aſſurer qu'il paſſât les bornes preſcrites à ce genre ; & nous aimons mieux tranſcrire un morceau qui donnera quelque idée de ſa manière : » Il faut » obſerver, *dit-il*, qu'outre les » actions & les entretiens des Ber- » gers, l'Eglogue repréſente en- » core leurs combats de chanſons, » & qu'alors on leur ſuppoſe un » art qui étend leur droit de penſer » & d'orner ce qu'ils diſent : ils » deviennent par-là des Poëtes qui,

» bien qu'ils ne doivent l'être qu'en » Bergers, ſont néanmoins, dans » leur genre, comptables de fineſſe » & d'élévation : ils ne ſe pare- » ront que de fleurs à la vérité ; » mais toujours ſe pareront-ils, & » toujours y aura-t-il quelque ému- » lation de goût & d'induſtrie dans » l'arrangement même de ces » fleurs : c'eſt-là qu'ils embelliront » leurs ſentimens de comparaiſons » riantes, &, s'il ſe peut, nouvel- » les ; c'eſt-là qu'ils ſoigneront des » deſcriptions ; qu'en évitant ſeu- » lement des figures trop fières & » trop audacieuſes, ils uſeront des » autres avec juſteſſe & avec va- » riété &c. « Qu'on ſent bien ici le bel eſprit qui ſe ménage vis-à-vis de Tyrcis & de Corydon ! En général, tel fut le talent de M. D. L. M. Sans rien relâcher de ſes principes ſur les divers genres de littérature, il en raiſonnoit de manière à paroître ſatisfaire tout le

monde. Avec des termes placés à propos, il inſinuoit ſes opinions, & ſembloit en même temps ne propoſer que celles des autres. Mais notre ſiècle eſt fort clairvoyant, & cette adreſſe n'a pas empêché les Critiques de s'élever ſouvent & vivement contre l'Auteur.

On a encore des exemples de ſuccès & de querelles dans le Tome ſuivant, qui contient quatre Tragédies, les Machabées, Romulus, Inès de Caſtro, Œdipe, avec cinq ou ſix Diſcours, qui ne ſont que les Apologies de ces pièces. Nos Mémoires rendirent compte de tout au mois de Mai 1730, peu de temps après que M. D. L. M. eut publié cette partie de ſes Ouvrages. Il nous ſeroit difficile aujourd'hui d'en former une meilleure analyſe; & tout-à-fait impoſſible de la renfermer dans le peu d'eſpace qui nous reſte ici. Nous renvoyons donc à cet

Article du Journal, ou, ſi l'on veut, à l'Abrégé qu'en a fait M. l'Abbé Goujet, dans le 3e Tome de ſa Bibliothèque Françoiſe. Voici une Obſervation qui terminera notre Extrait.

M. De la Motte, dans le *Diſcours préliminaire*, placé à la tête de ce Volume, regarde comme une exaggération Poëtique le ſentiment de M. Deſpreaux qui dit, dans ſa IX. Satyre :

Et ne ſçavez-vous pas que ſur ce Mont ſacré,
Qui ne vole au ſommet, tombe au plus bas degré ?

Ce ſentiment n'eſt point une imagination de M. Deſpreaux ; il l'avoit pris d'Horace, qui établit le même principe dans ſon Art Poëtique :

Mediocribus eſſe Poetis
Non homines, non Dî, non conceſſere columnæ.

Mars, 1755.

Et le P. Rapin, dans ſes Réflexions ſur la Poëtique, aſſure également que les Vers *ne ſont pas ſupportables quand ils ne ſont que médiocres, & qu'ils ſont ridicules quand ils ne ſont pas admirables.* Mais M. D. L. M. croit au contraire, qu'il y a divers degrés d'honneur, dans l'Empire d'Apollon; que *les génies, moins étendus & moins heureux, demeurent encore bons, malgré l'excellence des premiers;* qu'il en eſt de la Poëſie comme de l'Eloquence, & que comme *il ne falloit pas ſifler Eſchine, parce qu'il y avoit un Demoſthène;* auſſi ne laiſſe-t-on pas de *lire Ovide, quoiqu'il y ait un Virgile.*

Nous craignons qu'il n'y ait, en tout ceci, beaucoup de mépriſe par rapport à ce qui fait le mérite eſſentiel de la Poëſie. Ce mérite conſiſte dans l'enthouſiaſme, qui n'eſt autre choſe que le langage ſublime, énergique, efficace du

ſentiment qu'on éprouve. Qu'on ait toutes les autres qualités ; ſi l'on manque d'enthouſiaſme, on ne ſera jamais Poëte : Qu'on ait à ſe reprocher des défauts, même conſidérables ; ſi l'on poſſéde ce beau feu, on ne laiſſera pas de prendre place parmi les Héros de la Poëſie. Cet enthouſiaſme au reſte eſt relatif aux divers genres auxquels s'étend la Poëtique. On ne demandera pas pour l'Eglogue l'élévation & la chaleur de l'Ode ; on traitera l'Apologue d'un autre ton que le Poëme Epique. Dans ſa ſphère, Ovide ne manque point d'enthouſiaſme, & il a pû *voler au ſommet* du Parnaſſe. Mais, parmi les Grecs, un Valerius Flaccus, auteur d'un Poëme ſur les Argonautes, & parmi les Latins, un Silius Italicus ſont *au plus bas degré*, parce que leurs Ouvrages ne ſont que ſoignés, & ne portent point l'empreinte de l'Enthouſiaſme. Tels ſont auſſi,

parmi nous, un grand nombre de Poëtes, ſur-tout Dramatiques; ils ont donné des pièces qui, avec le mérite du deſſein, de la conduite, de la verſification, péchent par défaut d'enthouſiaſme; on y ſent bien l'étude & le travail, mais nullement le génie; on y apperçoit des hommes d'eſprit, mais point du tout des Poëtes; on voit qu'ils ont voulu ſuivre notre Corneille & notre Racine, mais que ceux-ci ſe ſont élevés dans la nuë, & que ceux-là, après quelques efforts, ſont retombés vers la terre.

Quant à l'argument qu'on tire de l'éloquence pour en conclure, par voie de comparaiſon, qu'il doit y avoir des degrés parmi les Poëtes, comme il y en a parmi les Orateurs, c'eſt encore ce qu'il faut expliquer. L'éloquence ſuppoſe bien plus de qualités acquiſes que la Poëſie; ainſi quand on n'eſt pas

au premier rang des Orateurs, on peut, à force de travail, parvenir à des rangs inférieurs, qui ne laiſſent pas d'être encore honorables : par exemple, on eſt encore très-bien quelques places au-deſſous de Demoſthène, de Ciceron, &, ſi l'on veut, de Boſſuet, de Bourdaloue : c'eſt apparemment ce que dit Horace.

Conſultus juris, & actor
Cauſarum mediocris, abeſt virtute diſerti
Meſſalæ, nec ſcit quantum Caſſelius Aulus ;
Sed tamen in pretio eſt, &c.

En fait de Poëſie, ce n'eſt pas la même choſe : cet enthouſiaſme, dont nous parlions plus haut, forme preſque tout le genre, & ne s'acquiert pas : ſi l'on le manque, tout l'eſſentiel eſt manqué ; & alors on voit arriver ce qu'ajoûte Horace :

Si paulum à ſummo diſceſſit, vergit ad imum.

Nous parlerons dans un autre Article, des ſix derniers Volumes de M. De la Motte.

ARTICLE XXXV.

CATALOGUE DES LIVRES de la Bibliothèque de M. Secouſſe, Avocat en Parlement, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, in-8°. pag. 456. Chez Barrois, Quai des Auguſtins. 1755.

ON nous donne ici l'état d'une Bibliothèque extrêmement riche, quant à la partie qui concerne notre Hiſtoire de France. Le Poſſeſſeur, M. Secouſſe, excelloit dans cette branche de Littérature. Il ſuffit, pour s'en convaincre,

e lire les Mémoires qu'il a fournis u Recueil de l'Académie Royale es Belles-Lettres. Ce n'eſt pas u'il n'eût acquis auſſi de très-randes lumières dans la Juriſpru-ence, dans les Antiquités Grè-ues & Romaines, dans la Criti-ue, dans la Bibliographie, &c. a Bibliothèque montre les traces e tous ces genres d'érudition. En articulier, la collection des Or-onnances de nos Rois, Ouvrage éja porté à huit Volumes *in-fol.* ont ſix ſont dûs aux ſoins de M. Secouſſe, fait voir combien ce Juriſconſulte étoit verſé dans notre Droit public.

Mais l'Hiſtoire de la Nation tenoit toujours le premier rang dans ſes connoiſſances; elle étoit comme la baſe de ſes études; elle l'intéreſſoit au point de lui faire rechercher, copier, conſerver toutes les pièces qui avoient rapport à cet objet. Combien de mor-

ceaux échappent à l'attention des Sçavans les plus curieux ! Combien de feuilles volantes, d'Ecrits fugitifs, de Brochures paſſagères ſont la proie du temps & des révolutions ! L'Hiſtoire cependant ne s'éclaircit qu'à l'aide de ces lumières, ſouvent foibles en elles-mêmes, & quand elles ſont iſolées ; mais très-capables d'opérer le plus grand effet, quand on peut les réunir & les comparer.

M. Secouſſe n'avoit rien négligé en ce genre. Il s'étoit fait des Recueils immenſes ; des ſuites nombreuſes de pièces anecdotes ou très-rares ; des porte-feuilles dépoſitaires d'un nombre infini de monumens hiſtoriques. On en voit beaucoup dans le détail de cette Bibliothèque ; mais il en reſte d'autres qu'on n'a pas pris ſoin de reconnoître ni d'annoncer au Public : c'eſt-ce que le Libraire inſinue lui-même à la première page

de ſon Avertiſſement. Sur quoi nous obſervons que ceci eſt un déſavantage pour l'enchère qui ſe prépare, pour la famille qui s'y intéreſſe, pour tous les gens de Lettres, qui ſeroient bien-aiſes de connoître tout le fond & toute l'étenduë de ce tréſor. Nous avons ouï dire qu'il y a, dans le Cabinet de feu M. Secouſſe, plus de 500 Cartons de Pièces rares & curieuſes, dont on ne tient point compte dans le Catalogue : ſuppoſons-en ſeulement la moitié, ou, ſi l'on veut, le tiers, le quart ; comment cette partie non liquidée, non inventoriée, ſe préſentera-t-elle à la vente ? Les Acheteurs iront-ils, à l'aveugle, donner beaucoup d'argent pour des choſes qu'ils ne connoiſſent pas ; ou bien leur livrera-t-on, pour rien, des morceaux peut-être & probablement même ineſtimables ? Voilà, nous le répétons, une omiſſion de conſéquen-

ce ; & il eſt aiſé d'en pénétrer l
cauſe.

M. Secouſſe avoit formé lui-
même ſon Catalogue dans le temp
qu'il jouiſſoit encore de toutes le
facilités & de tout le ſervice de ſ
vuë : l'affoibliſſement de ſes yeu
ne lui ayant pas permis, ces der-
nières années, de mettre en ordr
ce qu'il lui reſtoit de porte-feuille
& de cartons, il a laiſſé cett
partie, comme en maſſe, & ſan
en expliquer les détails. Après ſ
mort, on a copié ſon Catalogue,
& c'eſt ce qu'on nous donne au-
jourd'hui, non toutefois avec au-
tant d'ordre que le Poſſeſſeur e
avoit mis dans la diſtribution d
ſes richeſſes littéraires ; on n'
point ſuivi toutes ſes diviſions &
ſoûdiviſions : par exemple, il avoi
fort bien diſtingué l'Hiſtoire Ro-
maine de l'Hiſtoire Grèque ; l'un
& l'autre ſont confondues dans l
Catalogue imprimé. En diſtribuan

toire de nos Rois, il avoit ſpé-
très-à-propos la première &
:onde race ; on omet ici cette
ation particulière, & l'on ſe
ente d'annoncer la troiſième
&c.
lais enfin ce Catalogue, qu'on
ibue, repréſente encore celui
I. Secouſſe ; & c'eſt même,
e qu'on n'a rien ajoûté au tra-
de ce Sçavant, que ſes pré-
t Cartons reſtent ſans inven-
, ſans nomenclature ; tels
s étoient dans le Cabinet du
ſſeur. Cependant puiſqu'on
oit que cet objet à examiner
faire connoître, il ſemble
n devoit s'y livrer avec zéle ;
tant mieux que la peine ou la
enſe d'un pareil Ouvrage eût
récompenſée au triple par la
leur des enchères. On nous
lonnera cette critique en conſi-
ition de l'intérêt littéraire que
s prenons à cette belle Biblio-

thèque : on nous permettra auſſi d'obſerver que l'Eloge, placé à la tête de ce Catalogue, eſt quelque choſe de trop mince pour un homme tel que M. Secouſſe. On remet, il eſt vrai, cette partie au Secrétaire de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & au Continuateur du Recueil des Ordonnances : l'un & l'autre très-capables de peindre l'Académicien & le Juriſconſulte. Mais le mérite Bibliographique eſt une qualité particulière, qui ne ſe trouve préconiſée nulle part avec plus de graces & d'effet qu'au frontiſpice d'un Catalogue de Livres. Nous entendons par *mérite Bibliographique*, l'intelligence qui dirige un homme de Lettres dans la formation de ſa Bibliothèque : mérite, nous oſons le dire, qui doit être fort différent de cet enthouſiaſme auquel ſe livrent les Bibliomanes de profeſſion.

M. Secouſſe

M. Secouſſe ne donna point dans une façon de penſer ſi peu philoſophique. Il dirigea ſes goûts & ſes acquiſitions par l'idée du vrai beau, qui, en matière de Livres, n'eſt autre que l'utile. Il n'imagina point qu'un Volume fût eſtimable, ou parce qu'il porte quelques caractères d'antiquité ; ou parce que des accidens imprévus l'ont rendu rare ; ou parce qu'il a été imprimé dans une certaine ville ; ou parce qu'on y remarque une ſingularité de Typographie, effet ſouvent du hazard & de l'ignorance ; ou parce que le Miniſtère public en a ordonné la ſuppreſſion ; ou parce que l'Auteur a été fameux par des aventures, quelquefois par des crimes ; ou enfin parce qu'en l'acquérant, on peut ſe donner un air ſcientifique. M. Secouſſe penſa beaucoup plus juſte ſur la Bibliographie. Il forma des ſuites admirables ; & c'eſt, dans les ſuites que

conſiſte la beauté d'une Bibliothèque. Il en eſt de ce genre à-peu-près comme des Cabinets de Médailles. Les raretés n'en font pas abſolument le mérite : on veut y reconnoître l'ordre des ſiècles, le progrès des ſucceſſions, le fil des révolutions ; & il n'y a que les ſuites qui donnent cet avantage.

L'Hiſtoire de France brille extrêmement dans la Bibliothèque de M. Secouſſe, & c'eſt auſſi là qu'on diſtingue les plus belles ſuites. Nous avons compté dans cette Partie 4481 N^os^ ou Articles, & tout le Catalogue en comprend 8227 : ce qui montre que notre Hiſtoire rempliſſoit plus de la moitié de ce riche Cabinet. Il faudroit deſcendre dans les détails pour voir juſqu'où le Poſſeſſeur avoit porté ſes recherches. C'eſt ſur-tout aux Recueils que nous adreſſons le Lecteur. Par exemple, au N° 2499 on a 25 Pièces ſur la mort du Duc &

du Cardinal de Guiſe, en 1588; au N° 2501, pareil nombre ſur le même ſujet. Au N° 2820, on en a 65 ſur le Maréchal d'Ancre. Au N° 2881, près de 40 ſur l'expédition de la Rochelle en 1628, &c.

Après l'Hiſtoire de France, les Claſſes qui attirent particulièrement l'attention, ſont l'Hiſtoire des Papes, des Cardinaux, des Ordres Religieux, des hommes illuſtres en tout genre; l'Hiſtoire d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre; la Bibliographie générale & particulière &c. On doit ſuivre tout cela ſur le Catalogue, qui n'eſt pourtant pas exemt de fautes. Nous croyons en avoir remarqué un nombre dans l'examen rapide que nous en avons fait; mais les unes ſont purement d'impreſſion, telle que *l'Hiſtoire des révolutions de Genes* 1550 pour 1750, (pag. 81.) D'autres ſont d'oubli, comme *l'Ambaſſadeur de Wicque-*

fort, & la Nature des Dieux, (traduite par M. l'Abbé d'Olivet,) qui ne portent point de date. Il eſt plus difficile d'excuſer la *Critique de Pagi 1703*, c'eſt *1705* : les *Poëſies & les Eloges de Ste Marthe, Paris 1606* ; c'eſt *Poitiers 1606* : *l'Abrégé de l'Hiſtoire de France, par le P. Daniel, avec la continuation juſqu'en 1715, par le P. Griffet* ; c'eſt *par le P. Dorival* : la *Table du Journal des Sçavans, par M. l'Abbé Berthelin* ; c'eſt *par M. l'Abbé De Clauſtre*, &c. Abandonnons ces bagatelles aux Obſervateurs, & profitons des vaſtes inſtructions que donne la Bibliothèque entière. Un Catalogue, tel que celui-ci, doit être conſervé pour guider, dans tous les temps, les Acquéreurs, les Lecteurs, & ſur-tout les Ecrivains.

La vente des Livres ſera indiquée par Affiches.

ARTICLE XXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires.

JE ne me ſouviens pas, MM. RR. PP. que vous ayiez fait mention, dans vos Mémoires, d'un Poëme Italien intitulé, *le Raccolte Poemetto al Nobiliſſimo Signore Andrea Cornaro*, &c. *in*-4°. pag. 80. Ce Poëme, imprimé à Milan en 1752, eſt diviſé en quatre Chants, & a pour Auteur le P. Bettinelli Jéſuite. C'eſt une Imitation du Lutrin, ou, ſi vous voulez, de la Défaite des Bouts-rimés, des Trou-

bles arrivés dans l'Empire de l'Eloquence, & autres pareils Ouvrages que l'Auteur, très-au-fait de la Littérature Françoiſe, a ſûrement lûs. J'ai cru devoir vous en dire un mot, parce que cette Pièce peut ſervir à l'Hiſtoire de la Poëſie Italienne, dont on nous dépeint tantôt l'âge d'or, & tantôt la décadence avec celle du bon goût.

L'Auteur convient que la plûpart des Poëtes Italiens perdirent la trace du beau, dans le ſeizième ſiècle, lorſqu'ils ſe livrerent, ſans meſure, aux faux brillans des *concetti*, des allégories, des hyperboles, des métaphores, des pointes. Il nous peint les efforts que pluſieurs tenterent pour rendre à la Poëſie les beautés qu'avoient ſçû lui donner les Petrarque, les Bembe: efforts impuiſſants par rapport à quantité de foibles Imitateurs qui ne ſçavoient que dérober quelques lambeaux à ces grands modèles,

& en former une ſorte d'alliage monſtrueux d'or, de fer & de plomb, où tout étoit mêlé, confondu, défiguré ; où la Poëſie ne pouvoit paſſer que pour une mauvaiſe Proſe, à laquelle on avoit donné quelque couleur de verſification ; où le tout enſemble ne préſentoit qu'un ſtyle enflé, obſcur, peiné & vainement paré d'un faux ſublime.

Selon notre Auteur, quoique le goût ait trouvé, depuis bien des années, plus d'un vengeur fameux, les Manfredi, les Maffei, les Zanotti, les Zampieri &c. *manent veſtigia ruris*, ou plutôt du *Cacoëthes* ; par où il entend une mauvaiſe manière d'imitation, en dépit de la nature & des talens. Il y a, en Italie, la ſecte des *Danteſchi*, qui croient avoir bien imité le Père de la Poëſie Italienne, quand ils ont enchâſſé quelques-uns des plus vieux mots qui ſe trouvent dans

ſes Ouvrages ; *Perche al peggio s'appigliar di Dante, credono aver di lui ambio e portante.*

L'objet capital des plaintes du P. Bettinelli, c'eſt qu'au lieu de ces grandes entrepriſes Poëtiques, de ces machines immenſes, telles que les Poëmes immortels des Arioſte & des Taſſe ; l'Italie n'enfante plus que de foibles Pièces, peu intéreſſantes pour le fond & pour la manière de les traiter. L'Italie n'eſt plus qu'une grande Manufacture de Sonnets, de Madrigaux, d'Eglogues &c. dont on fait enſuite des *Raccolte ;* vraies archives de ſottiſes Poëtiques ; ſource d'ennui, de dégoût & de mauvaiſe humeur pour quiconque ſçait penſer. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que l'Art divin de la Poëſie eſt proſtitué à toutes ſortes de ſujets & de perſonnages : il n'y a mariage ſi chetif & ſi bourgeois qui ne ſoit chanté ;

point de ſi mince Prédicateur qui ne devienne le Héros d'une Pièce de Poëſie. Quelqu'un ſe fait-il recevoir Docteur ès Loix, ou en Médecine, il pleut des Vers, Elégies, Madrigaux, Sonnets, & de tout cela ſe font les *Raccolte*. Le *Cacoëthes*, divinité principale qui figure dans ce Poëme, en veut donc au bon goût, cherche à réparer ſes pertes, ne prétend à rien de moins qu'à faire d'une certaine Poëſie ſa fille, la Reine, la Maîtreſſe du Parnaſſe, en dépit d'Apollon & des Muſes. Ce *Cacoëthes* marche avec les innombrables *Raccolte*, qui lui font une armée terrible en apparence & au fond très-mépriſable ; il s'aide, dans tous les genres ou facultés, de tout ce qui le reconnoît pour ſouverain : on voit en effet qu'il a des Sujets dans tous les départemens de la Littérature, Théologie, Philoſophie, Hiſtoire, &c. ce ſont

des Alliés : tout paroît ſous ſa bannière ; tout s'ébranle vers le ſacré Mont. Suit un combat très-vif, très-bien circonſtancié, plein d'Images, de Critique, de Satyre ingénieuſe. La déroute des *Raccolte* eſt entière, & le bon goût triomphe, &c.

Tout ceci, MM. RR. PP. n'eſt qu'un croquis, & ne donne point de ce joli Poëme toute l'idée qu'il en faut prendre. Pour le bien apprécier, il ſeroit néceſſaire de le lire tout entier : j'avois envie de vous tranſcrire quelques endroits ; mais je crains de faire un Livre au lieu d'une Lettre : ainſi je finis en ajoûtant que les Connoiſſeurs Italiens eſtiment beaucoup la Poëſie de cet Ouvrage. Je m'en rapporte à eux, & je ſuis, &c.

11 Décembre, 1754.

PORTUGAL.

DE LISBONNE.

Epitaphe de la Feue Reine de Portugal, MARIE-ANNE d'Autriche.

D. O. M.

Siſte, Viator, & ſuſpiria noſtris miſce lacrymis.

Heu dolor !

In hoc jacet Tumulo,

MARIA-ANNA AUSTRIACA,

Portugaliæ, & Algarbiorum Regina,

LEOPOLDI I. Imperatoris feliciſſimi filia,

JOANNIS V. Regis fideliſſimi uxor,

Exemplum Europæ,

Luſitaniæ decus, Lætitia & Honos,

In quam natura omnia ſua munera

Contulit

Virtus-que majora addidit.

Pietate & modeſtiâ venerandiſſima,

Labore & conſtantiâ glorioſſima,

Urbanitate, & ſapientiâ illuſtriſſima.

Mars, 1755. I 2 vj

Magnis, dignis-que virtutibus adeò
claruit,
Ut mundus ſtupuerit.
In ſermonibus manſuetudo,
In privatis rebus moderatio,
Splendor in publicis,
Summâ animos detinuit admiratione.
Ad gerandam Rempublicam
arceſſita,
Quantis illam beneficiis auxit?
Legum auctoritatem ſuſtinuit,
Morum licentiam repreſſit,
Virtutibus præmia tribuit;
Æquitatem & fidem in foro reſtituit.
Nemo illam implorabat
Cui non ſatisfaceret.
Effuſo ærario, quot Matres-familias
alimenta filiorum
referunt?
Otium, adulationem, mendacium
Ut venenum fugit, ut dedecus abhorruit,
ut infamiam ſprevit.
Amicitiam religiosè ſervavit,
Nunquam fidem violavit,
Nunquam promiſſa revocavit.

Sibi
Innocentiâ morum, animi magnitudine,
ardenti Religionis ſtudio,
Acquiſivit, aſſeruit, vindicavit
Immortalitatem.
Dum vivet Luſitani nomen Imperii;
Dum cœlum ſtellas,
Dum vehet Tagus aquas;
MARIÆ-ANNÆ
Memoriam
Nulla delebit oblivio.
Ad æternam quietem
A ſupremo vitæ Auctore clementer
evocata,
Obiit 14 Auguſti, Anno D. 1754,
ætatis 70, menſibus 11, & 8 diebus.

Non aſſentatoriè, ſed libenti animo
Poſuit
T. M. Pedegache Luſitanus.

PROVINCES UNIES.

De Harlem.

Eſſai de Philoſophie & d'Hiſtoire naturelle, comprenant les Mars, 1755.

nouvelles découvertes faites par le Microſcope &c. Grand *in*-8°. en Hollandois.

Hiſtoire naturelle de la Caroline & de la Floride &c. par Marc Cateſby, de la Société Royale de Londres. Deux Volumes *in-fol.* en Hollandois.

D'AMSTERDAM.

Catalogue des Ecrivains de Théologie, tant Réformés que Luthériens, tant Arminiens que Memnonites (ou Anabaptiſtes.) Quatrième Edition *in*-4°. en Hollandois.

Recherche de l'Etat naturel de la Hollande, par rapport à l'accroiſſement & à l'abaiſſement des Rivières. Grand *in*-8°. en Hollandois.

Remarques ſur les Inondations. in-4°. en Hollandois.

Inauguration de S. A. S. le Prince d'Orange, comme Marquis de Vliſſingue. Par Daniel-Théodore Huet, Miniſtre François à Vliſſingue. On croit que ce Livre eſt *in-fol.* & en Hollandois.

De Leyde.

Muſæum Ichtyologicum ſiſtens piſcium indigenarum & quorundam exoticorum qui in Muſæo L. T. Gronovii J. U. D. adſervantur, Deſcriptiones, ordine ſyſtematico, &c. *Deſcription de Poiſſons, tant d'Europe qu'étrangers, &c.* in-fol. avec des planches.

Le Philoſophe de Berlin, ou *le Prince Contemplant*, (c'eſt une eſpèce de Spectateur;) *in-8°.* en Hollandois.

Diſſertatio de Vermibus inteſtinalibus hominum, præcipuè de Tænia. *Diſſertation ſur les Vers qui s'engendrent dans les inteſtins*; *Mars*, 1755.

principalement ſur le Ver appellé *Solitaire*, in-4°.

Davidis Van Royen Oratio de Hortis publicis, præſtantiſſimis Scientiæ Botanicæ adminiculis, habita 14 Jun. 1754, quum ordinariam Botanices profeſſionem Leydæ auſpicaretur &c. *Diſcours de M. Van Royen, ſur l'utilité des Jardins des Plantes &c.* in-4°.

DE PARIS.

Défenſe de la Religion contre les difficultés des Incrédules. Par M. François ; 4 Volumes *in*-12. C'eſt la ſuite du très-bon Ouvrage ſi connu ſous le titre de *Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt, contre les Spinoſiſtes & les Déiſtes.* On trouve ces quatre nouveaux Tomes chez les mêmes Libraires, Jean-Thomas Hériſſant, & les Frères Eſtienne, rue S. Jacques. Nous en rendrons compte inceſſamment.

Elémens de Chymie, par Herman Boerhaave, traduit du Latin en ſix Volumes in-12. On doit bien applaudir au zèle de celui qui a mis cet Ouvrage en notre Langue. Nous tâcherons de comparer la Traduction avec le Latin, & d'en dire quelque choſe au Public. *Briaſſon Libraire, rue Saint-Jacques, diſtribue ces ſix Volumes.*

Le même Libraire diſtribue quatre Volumes *in-12.* de la *Matière médicale* du célèbre Cartheuſer, traduite du Latin, & augmentée d'une Table médicale.

On trouve auſſi au même endroit la ſuite des *Conſultations de Médecine, traduites du Latin de M. Frederic Hoffman.* Ce ſont quatre Volumes *in-12.* c'eſt-à-dire les V. VI. VII. & VIII. de tout l'Ouvrage. Nous en donnerons la notice au premier jour.

Mars, 1755.

L'Art du Chant, par M. Berard, grand *in*-8°. Chez Deſaint & Saillant, Prault fils, Lambert &c. Ce Livre prend le Chant dès ſes premiers principes, puiſqu'il s'étend juſqu'aux organes & à la mécanique de la voix. Au coup d'œil cette matière nous paroît traitée d'une manière qui doit intéreſſer les Maîtres & les Elèves. Il faudra conſidérer de plus près cette nouveauté. Nous avertiſſons que M. Berard a fait graver beaucoup d'exemples : ce qui étoit néceſſaire pour ſon deſſein ; & augmente auſſi le prix de ſon Livre, qui ſe vend 6 livres.

M. Buache, premier Géographe du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences, acheve de publier les Cartes, qui concernent ſes *Conſidérations Géographiques & Phyſiques*, Ouvrage ſi bien reçu du Public, & dont nous avons parlé

meſure que les différentes parties nt paru. L'Auteur diſtribue en même temps un Mémoire conte- ant deux Articles, l'un ſur l'Iſle le Jeſo, l'autre ſur les nouvelles découvertes au Nord de la Mer du ud. Nous expliquerons tout cela lus au long. *Le Mémoire & les Cartes ſe trouvent chez l'Auteur, Quai de l'Horloge &c.*

On publie une eſpèce de Recueil le *Satyres*, & de diverſes *Pièces* le Littérature avec l'Epigraphe *Sa- ere aude.* Il y a toute apparence ue l'Auteur profitera le premier le l'avis. Toute cette production ſt informe, & ne reſſemble qu'aux Eſſais d'un homme d'eſprit qui ſe li- re quelques momens aux accès de a mauvaiſe humeur. Nous invitons et Anonyme, quel qu'il ſoit, à faire n meilleur uſage de ſes talens. Ou- re que toute Poëſie Satyrique eſt n mauvais métier, celle-ci pour-

roit bleſſer les hommes & les ennuyer : deux maux toujours très-grands quand ils vont l'un ſans l'autre ; que ſera-ce s'ils ſe trouvent enſemble ?

L'Académie des Sciences de Dijon avoit propoſé, pour ſujet de prix, *Quelle eſt la ſource de l'inégalité des conditions parmi les hommes ; ſi elle eſt autoriſée par la Loi naturelle.* M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'Egliſe de Dijon, a fait un Diſcours qu'on a jugé digne de la Couronne Académique. Nous voudrions pouvoir l'analyſer dans toute ſon étenduë. Il n'eſt pas encore monté au ton de la grande éloquence ; mais on y trouve de la préciſion dans les idées, de la clarté dans les expreſſions, de la fineſſe pour éluder les difficultés, de l'adreſſe pour faire valoir les raiſons médiocres. Il y a plus de vrai que de faux dans ce Diſcours ; mais la queſtion eſt ſi importante, & tient à tant de rap-

ports, qu'elle ne peut être traitée ſi laconiquement. Il faudroit un Volume comme celui du *Droit de la Guerre & de la Paix*, pour l'épuiſer.

On voit depuis peu un Poëme François intitulé, *Le Serein de Canarie.* La Préface, les Notes, les Vers forment une eſpèce de Traité complet ſur cette matière; & l'Epître Dédicatoire à M. l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, peint très-bien les qualités ſupérieures de ce Seigneur. Nous avons cru d'abord pouvoir comparer ce Poëme avec un autre compoſé en Vers Latins, & faiſant partie des *Poëmata didaſcalica*; mais le Poëte François a pris la matière plus en grand : il eſt plus inſtruit, plus développé, plus animé que le Poëte Latin : nous ne citerons qu'un morceau qui contient le précepte de ne pas expoſer les petits, renfermés dans les œufs, au bruit des grandes armes à feu :

Mars, 1755.

Ne permettez jamais qu'un ſalpêtre mêlé
De charbon pétillant & de ſouffre brûlé,
Sortant avec effort de l'airain qui l'enferre,
Faſſe trembler les nids par ſon affreux tonnerre.
Que de chagrins mortels, ô quel funeſte effroi
M'a cauſé, de ſon camp, la valeur de mon Roi !
Ajoûtant chaque jour conquêtes à conquêtes,
Il fourniſſoit matière à mille *horribles* fêtes ;
Et les murs foudroyés par les enfans de Mars
N'étoient pas plus émûs que nos bruyans remparts.
De Menin en ſept jours les murailles forcées,
Par cent foudres d'airain n'étoient pas annoncées,
Que par un plus grand bruit, d'Ypres plus important,

On célébroit d'abord le fac plus éclatant, &c.

Ce Poëme porte le titre de *Londres*, & ſe trouve à *Paris*.

TABLE
DES ARTICLES
du mois de Mars, 1755.

ARTICLE XXVIII. *Lettres de M. l'Abbé De* (Villefroy,) *& Principes diſcutés.* 581

ART. XXIX. Guidonis Ferrarii S. J. Orationes &c. *Diſcours prononcés à Milan par le P. Ferrari, &c.* 507

ART. XXX. *Nouveaux ſujets de Peinture & de Sculpture.* 628

ART. XXXI. *Traité des Senſations, &c.* 641

ART. XXXII. *Mémoires de la Cour d'Auguſte, &c.* 669

ART. XXXIII. *Le Microſcope à la portée de tout le monde, &c.* 695

TABLE.

ART. XXXIV. *Œuvres de M. Houdar De la Motte, &c.* 708
ART. XXXV. *Catalogue des Livres de M. Secouſſe, &c.* 738
ART. XXXVI. *Nouvelles Littéraires.* 749

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Février, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1755. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1755. I. vol.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 679 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	12.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	5.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1755. I. vol.

ARTICLE XXXVII.

EXPÉRIENCES PHYSICO-MÉCHANIQUES *ſur différents ſujets, & principalement ſur la lumière & l'électricité produites par le frottement des corps.* Traduites de l'Anglois de M. Hauksbée, par M. De Bré-

mond de l'Académie Royale des Sciences. *Revues & miſes au jour ; avec un Diſcours préliminaire, des Remarques & des Notes, par M. Deſmareſt, avec des figures en taille-douce. Deux Tomes in-12. Le I. de 667 pages ; le II. de 596.* A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, &c. M. DCC. LIV.

CE Livre porte le nom d'un Auteur, qui en garantit la bonté. On y a joint le bel Eloge que M. De Mairan a fait du Traducteur : le mérite de ce laborieux Académicien eſt connu ſur-tout par la Traduction qu'il nous a donnée, des *Tranſactions philoſophiques*. En mourant à la fleur de ſon âge, M. De Brémond a laiſſé l'Ouvrage que nous annonçons.

Les talens de M. Hauksbée pour la Phyſique expérimentale, ſes travaux & ſes découvertes ont rendu

cet Anglois trop célèbre, pour qu'on ne ſoit pas jaloux de poſſéder, en notre Langue, le Recueil de ſes expériences, de ſes obſervations, & de ſes réſultats.

Les Diſcours, les Notes, les Remarques & les Additions de M. Deſmareſt, donnent à ce Recueil une perfection, qui acheve l'Ouvrage & le rend complet. Ce travail de l'Editeur en fait la partie la plus conſidérable, par ſon étenduë; la plus curieuſe, par les faits & les détails raſſemblés; la plus profonde, par les rapports ſuivis & comparés; la plus utile, par les principes analyſés & diſcutés.

C'eſt donc ici une compilation, où un Auteur excellent, un Traducteur habile, & un ſçavant Editeur, ont, comme à l'envi, concouru à répandre toute la richeſſe & tout l'agrément, dont elle étoit ſuſceptible. On y trouve le cours des procédés, le manuel des opé-

rations, l'invention des machines ou leur perfection, le progrès des découvertes, la comparaiſon des principes & des ſyſtêmes; en un mot, l'Hiſtoire & la Critique de tout ce qu'on a, juſqu'à préſent, trouvé ou imaginé ſur les matières différentes, qui ont occupé & exercé le génie & l'induſtrie de M. Hauksbée.

Les expériences de ce fameux Phyſicien ſont aujourd'hui trop connues pour nous arrêter: d'ailleurs, dans la 2e & dans la 3e Section du Diſcours préliminaire, M. Deſmareſt rend un compte ſuivi & exact de tout l'Ouvrage. Ce Diſcours *hiſtorique & raiſonné* ſur les principes & ſur les expériences de M. H. enchérit beaucoup ſur ce qu'on pourroit attendre de notre attention dans le même genre. Nous nous bornerons donc à indiquer ſommairement les matières; enſuite nous hazarderons quelques

obſervations ſur quelques articles, qui intéreſſent l'Editeur autant que l'Auteur. A la fin de notre extrait, nous reviendrons ſur la première Section du *Diſcours* préliminaire; il s'agit là des *principes* de M. Hauksbée. L'Editeur, en les expoſant, s'eſt décidé pour l'*attraction* Newtonnienne, dont tout cet Ouvrage porte la teinture.

Le premier Volume eſt diviſé en ſix Chapitres: Les expériences de M. Hauksbée, *ſur la peſanteur, ſur la réflexion des corps dans différents milieux, ſur l'air, ſur la lumière produite par le frottement des corps dans différents milieux, ſur l'électricité, & ſur la variété de la lumière des phoſphores dans différents milieux*, ſont la matière de ces ſix Chapitres.

Le ſecond Volume ne contient que quatre chapitres. On y trouve les expériences du même Auteur,

1° ſur l'aſcenſion des liqueurs dans les tubes capillaires, & entre les ſurfaces des corps preſque contigus ; 2° ſur les différentes modifications du ſon, par rapport à ſes divers milieux de propagation ; 3° ſur les différents phénomènes de l'eau par rapport à ſes divers degrés de températures. Le 4e chapitre contient quelques obſervations importantes ſur divers objets de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle. La plûpart de ces Chapitres ſont diviſés en pluſieurs Articles. Tous ces Chapitres & Articles ſont ici rangés & diſtribués dans un ordre plus méthodique que celui de l'Original Anglois, dont l'Edition eſt de 1719.

Par-tout les machines néceſſaires à ces expériences ſont exactement décrites, & ſouvent deſſinées proprement ; les manipulations ſont auſſi développées avec la clarté la plus grande. Dans ſes

remarques & dans ſes additions, l'Editeur n'a omis ni les expériences contraires, ni les difficultés raiſonnables. Quoiqu'il ait pris un parti, il n'en eſt pas moins ſincère dans le rapport des faits & des idées, qui combattent ce parti. Tous les Phyſiciens modernes ſont ici, en quelque ſorte, commis enſemble : la diverſité de leurs opinions, la contrariété de leurs raiſons, l'oppoſition de leurs principes, forment un conflit preſque perpétuel ; l'Editeur nous en donne le ſpectacle, preſque toujours avec autant d'équité & d'appareil, que s'il lui étoit indifférent de quel côté la victoire doit pencher. Quelque dévoué qu'il ſoit à l'*attraction*, il ne laiſſe pas quelquefois d'en abandonner l'étendart, pour ſe ranger ſous celui de l'*impulſion*, quand il y trouve quelque avantage : & même, dans quelques occaſions, reſtant neutre au milieu des com-

battans, il ne hazarde que des aſſertions reſtraintes, des doutes & des probabilités, qui ne l'engagent à rien. Donnons-en un exemple ſenſible, il eſt tiré du chap. 4e du premier Volume.

Il s'agit, dans ce chapitre, de la lumière excitée par le frottement des corps dans différents milieux; & dans la remarque que nous allons tranſcrire, il s'agit d'une propoſition de l'Hiſtorien de l'Académie; ſçavoir, que *tout eſt devenu phoſphore*, propoſition dont l'électricité adminiſtre tous les jours de nouvelles preuves. Après les avoir parcourues, M. Deſmareſt aboutit à ce ſage réſultat: » La » Phyſique a été plus ingénieuſe » que ſatisfaiſante ſur les cauſes » (de ces phénomènes phoſphori- » ques). Tout ſe réduit à admettre » un mouvement dans les parties » des corps lumineux, capable de » donner une agitation à la lu-

» mière ; chez les Cartéſiens, la
» matière ſubtile eſt chargée de cet
» office, de concert avec la matière
» globuleuſe. Ceux qui s'occupent
» des phénomènes électriques,
» voient de l'analogie entre la lu-
» mière de l'électricité & celle
» des phoſphores. C'eſt reconnoî-
» tre pour agent tout à la fois la
» matière du feu & de la lumière,
» ſous des termes différents : mais
» la manière dont la matière élé-
» mentaire du feu eſt combinée,
» pour produire ces phénomènes,
» ne ſera pas ſi facile à ſaiſir. L'air
» y influe ſûrement, cependant
» d'une façon plus marquée ſur
» certains corps que ſur d'autres,
» ſuivant la nature des corps lumi-
» neux. La fermentation intérieure
» y concourt : ſi l'on connoiſſoit
» bien le méchaniſme & tous les
» agens de la fermentation, qui
» diſpoſe les corps, qui ſont dans
» cet état, à animer les rayons de

» lumière ; on pourroit s'en for-
» mer une idée. Peut-être que les
» phoſphores différent réellement
» des corps lumineux électriques,
» en ce qu'ils ne font qu'ébranler
» une lumière extérieure par la
» diſpoſition des parties de leur
» ſurface ; au lieu que la lumière
» & le feu ſemblent pénétrer inté-
» rieurement les corps électriques,
» & n'être produits que par des
» émanations qui s'exhalent de la
» maſſe de ces corps.

Au reſte, comme le remarque M. Deſmareſt, c'eſt dans la lumière engendrée par le frottement de certains corps qu'on a trouvé le germe de l'électricité animale, le bruiſſement du fluide électrique &c. Ce fut ſous les auſpices & ſur les traces de M. Hauksbée que M. Dufay s'engagea dans la carrière électrique, & y fit des progrès qui vont toujours en croiſſant. M. Deſmareſt en a ſaiſi le fil, &

tracé l'hiſtoire ; il a *ſuivi la marche de l'eſprit humain :* ce ſont ſes propres termes, dont nous lui faiſons la juſte application. Sous ſa plume on voit l'électricité ſuſcitée par le frottement dans tous les régnes ; le mineral excepté, où elle n'a encore pénétré que par communication. » Ce fluide électrique, » *dit M. D.* lorſqu'il eſt excité » dans des corps dont la vertu eſt » aiſée à développer, s'inſinue avec » ſuccès & avec avantage dans les » ſubſtances métalliques, en péné» tre la maſſe, en ébranle le phlo» giſtique, & rend les métaux » électriques.« Au reſte, M. D. ne croit pas que ce ſoit de leur eſſence, que les métaux ſe refuſent à l'électricité, quand on les y ſollicite par le frottement : *cette obſtination*, dit-il, *ne vient probablement que de ce que leur phlogiſtique eſt trop concentré dans leurs pores.* Quelques expériences de M. Bernoulli

paroiſſent aſſez favorables à cette conjecture.

Dans le Chapitre de l'Electricité, on verra combien M. Hauksbée a contribué à développer cette partie de la Phyſique expérimentale : on y trouvera, comme l'obſerve l'Editeur, des *faits, qui ont été reproduits dans des Ouvrages où on les annonce comme nouveaux.* Après avoir réuni ſous de certains chefs, les expériences qu'il avoit faites, après les avoir conſiderées en détail, le Phyſicien Anglois tâche de les rapprocher, de les combiner enſemble, & de tirer de leur concert, des vérités qui puiſſent fixer les idées ſur l'électricité. Cependant il ne donne ſes propoſitions que comme des probabilités, qui courent le riſque d'être *confirmées ou détruites par des tentatives poſtérieures.* Les merveilles de l'électricité, les ſingularités qu'on y découvre tous

les jours, ne font qu'enflammer l'ardeur de nos Phyſiciens pour en rechercher les cauſes primordiales.

Sur tout ce que la pratique & la théorie de l'électricité nous fourniſſent de ſecours pour parvenir à cette découverte, il paroît que le feu élémentaire ou l'élément lumineux eſt l'agent principal des phénomènes, & qu'on peut le regarder comme le fluide électrique. Toutes les voies qu'on a priſes pour déployer la vertu de l'électricité, & tous les effets qui en réſultent, ſont aſſez analogues à tout ce qu'on obſerve dans les opérations, où le fluide ignée manifeſte ſa force & ſa nature : cette analogie, plus on la pouſſe, plus elle décèle une identité de principes. Ces deux fluides ſont également répandus dans tous les corps ; pour y rendre leur préſence ſenſible, il ne faut que troubler le

repos de ces fluides par le frottement des corps, où ils ſont comme concentrés. Dans leurs propriétés, dans leurs actions, dans leurs beſoins, nulle différence : la chaleur & la lumière qu'ils excitent, ſont de la même eſpèce ; l'air eſt auſſi néceſſaire à l'un qu'à l'autre, pour ſeconder leur action, & pour en fortifier l'impreſſion. On délie leur activité, on la rend libre, en ébranlant le reſſort des ſubſtances élaſtiques où elle eſt comme captive. Leurs émanations, dans leurs cours, ſuivent des directions aſſez ſemblables. D'après ces obſervations & beaucoup d'autres, M. Deſmareſt conclut qu'un ſeul & même fluide eſt ignée, lumineux & électrique. Nous ne pouvons qu'applaudir à une opinion que nous avons, depuis aſſez long-temps, hazardée.

Cela ſuppoſé, eſt-il néceſſaire de chercher hors de l'athmoſphère

terreſtre & des corps ſoumis à l'*électriſation*, la cauſe des différences qui caractériſent & diverſifient ſi prodigieuſement les merveilles électriques ? En effet bruiſſemens ſourds, éclats frappans, commotions violentes, aigrettes piquantes, étincelles pétillantes, odeurs variées, jets lumineux &c. en un mot, toute cette foule de phénomènes, qui diſtinguent les opérations électriques, ne coule-t-elle pas des qualités ſenſibles, qu'on reconnoît dans les vapeurs ou exhalaiſons dont l'athmoſphère eſt impreigné, & dans les matières ſur leſquelles opérent nos Maîtres électriciens ?

Quelques Phyſiciens, après M. H. ont été tentés de confondre le fluide électrique, avec le fluide magnétique : la témérité de cette conjecture n'a pas échappé à la critique de l'Editeur ; il n'a preſque oublié aucune des différences eſſentielles

qu'on a trouvées entre le magnétiſme & l'électricité : » l'aimant, » *dit-il*, n'attire que le fer, ou les » matières qui contiennent des » parties ferrugineuſes ; & l'électri- » cité maîtriſe & exerce ſon action » ſur toute ſorte de corps. La vertu » magnétique ne ſuit qu'une di- » rection, au lieu que le fluide » électrique n'en affecte aucune. » L'électricité n'eſt pas perma- » nente, comme le magnétiſme. » Toutes ces différences ſuffiſent » pour décider qu'un des deux flui- » des n'eſt pas l'autre. « Ailleurs on a encore obſervé que l'*électricité ne maîtriſe pas des corps ſi peſants que l'aimant.*

L'aſcenſion des liqueurs, dans les tubes & dans les eſpaces capillaires, eſt un phénomène dont la France & l'Italie ſe diſputent la découverte, & dont les Phyſiciens recherchent la cauſe avec une ardeur que le ſuccès ne paroît pas

encore avoir couronnée. Pour peu qu'on ſoit initié dans l'Hiſtoire naturelle, on ſent, & M. Deſmareſt ne le laiſſe pas ignorer, combien il ſeroit important de connoître le principe, qui fait monter les liqueurs dans les tubes & dans les plus petits eſpaces; combien cette connoiſſance répandroit de jour ſur toute l'œconomie des plus délicates opérations, qui conſtituent la marche & les procédés de la nature dans la formation des animaux, des végétaux & même des minéraux.

Cette queſtion étant liée aux plus eſſentielles parties de la Phyſique, tous les Auteurs de ſyſtêmes ſe ſont mis à la torture pour la réſoudre : chacun d'eux a fourni ſon principe de ſolution; entre ces principes différents, on a vû bientôt s'allumer la même rivalité qu'entre les ſyſtêmes qui les produiſoient. De part & d'autre, on a

multiplié à l'envi les eſſais & les expériences, pour multiplier les embarras & les attaques réciproques : dans ce conflit, les principes ſe modifioient & ſe prêtoient, autant qu'on le pouvoit, aux beſoins imprévus qu'on faiſoit naître. Cette fléxibilité des principes arbitraires, a été bientôt pouſſée à bout par la bizarrerie des différents phénomènes. Quand un principe ne pouvoit plus, ſans ſe rompre, ſe plier aſſez pour ſatisfaire aux cas nouveaux, alors force étoit à ſes partiſans d'y renoncer & de l'abandonner ; l'ennemi triomphant de leur retraite ou de leur défaite, ne reſtoit maître du champ de bataille que pour le céder bientôt à quelque autre parti, toujours plus puiſſant pour en chaſſer l'ancien poſſeſſeur, que pour s'y établir : car dans cette guerre ſucceſſive & continuë, comme en beaucoup d'autres, il eſt bien plus aiſé de faire des conquê-

tes que de les garder ; on a toujours plus de force pour former que pour ſoûtenir l'attaque. De-là ces révolutions de *ſyſtêmes imaginés & adoptés en différents temps, pour expliquer les phénomènes des tubes capillaires.* M. Deſmareſt nous en donne l'*hiſtoire critique* à la fin du premier chapitre du ſecond Volume. Ce chapitre eſt, ſans contredit, le plus curieux, comme le plus long de l'Ouvrage qui nous occupe.

Ces ſyſtêmes y ſont diviſés en trois claſſes. Dans la première on attribue l'aſcenſion des liqueurs à l'*inégale preſſion du fluide.* La capacité des tubes capillaires étant étroite, l'action du fluide y eſt gênée, elle eſt plus libre à l'extérieur, ſa force s'y déploie avec plus d'avantage ; ainſi la preſſion qu'il exerce au-dehors, prévaut ſur la preſſion qu'il exerce au-dedans du tube. Ce ſyſtême ſoûtenu par le

P. Fabri & quelques autres anciens, a été retouché, réformé & même transformé, dans la ſuite, à meſure qu'on y a été néceſſité, pour ſuppléer à ſon inſuffiſance reconnue. Ce ſont MM. Bernoulli, Hartſoëker, Dufay & De Mairan, qui, en le maniant ſucceſſivement, ont étayé ſa foibleſſe.

Dans les ſyſtêmes de la ſeconde claſſe, le principe dominant, l'*agent* ſupérieur eſt l'*adhérence, ou l'innixion des liqueurs ſur les parois des tubes ou des autres eſpaces capillaires, jointe à l'action prépondérante des colonnes collatérales.* Voſſius marche à la tête de cette claſſe; il eſt ſuivi de Borelli; M. Carré ferme la marche. Ils ont beau enchérir les uns ſur les autres, notre ſçavant Editeur leur oppoſe des difficultés qu'il croit inſolubles.

La troiſième claſſe eſt compoſée des Attractionnaires. Dans l'attraction

tion mutuelle des ſurfaces capillaires & des molécules qui compoſent les liqueurs, ils prétendent trouver un principe heureux, qui fait face à tous les phénomènes. M. Hauksbée eſt le premier qui a ſaiſi ce principe : l'explication qu'il donne du méchaniſme approprié à ce principe, a paru défectueuſe à M. Jurin ; mais celui-ci n'en a réparé le défaut qu'en empruntant des ſecours qui ont trop mal ſervi les autres hypothèſes, pour ne pas défigurer la ſienne. Des principes de l'attraction, M. Clairaut a tiré d'autres élémens pour ſes calculs. Il ſemble que M. Deſmareſt n'en eſt pas encore ſatisfait. Il eſt bien plus content du ſyſtême de M. Veitbrecht, qu'on trouve dans le 8e Tome du Recueil de l'Académie de Peterſbourg ; il l'expoſe avec une étenduë, qui prouve ſa complaiſance & ſa prédilection pour ce ſyſtême ; il en trouve le méchaniſme *auſſi*

lumineux que ſimple & naturel. L'expoſition qu'il en donne, eſt très-claire & très-méthodique; cependant l'attraction ne nous y paroît pas encore victorieuſe de toutes les difficultés que le phénomène nous préſente.

En effet ſuppoſant l'attraction réciproque entre les particules des liqueurs, & les anneaux des tubes capillaires, chaque point de ces anneaux eſt comme un centre où réſide cette attraction & d'où s'étend, en tout ſens, la ſphère de ſon activité. Que le ſecond anneau, qu'on conçoit au-deſſus de la ſurface de l'eau, en ſoulève une lame dont les bords s'appuyent & s'attachent aux points de cet anneau qui les attire; alors l'anneau ſupérieur agira ſur cette lame avec toute la force d'attraction qu'il exerce de bas en haut: en même temps l'anneau inférieur retiendra la même lame, avec toute la force

d'attraction qu'il exerce de haut en bas. Ainſi ces deux anneaux déploient ſur une même lame deux forces eſſentiellement antagoniſtes & évidemment égales ; car leur attraction n'eſt pas plus inégale que leur maſſe, ni ſon action plus foible dans un ſens que dans l'autre. La lame d'eau ſe trouve donc comme interceptée entre deux forces égales, dont l'une l'attire & l'autre la retient : entre ces deux anneaux émules, elle doit reſter invariablement neutre & ſuſpendue. Dans les lames inférieures, il n'y a rien qui doive favoriſer l'aſcenſion de cette lame ſupérieure : ſi elle les attire en haut, elle en eſt attirée en bas, avec une force au moins égale ; puiſque ſi la gravité y pouvoit quelque choſe, ſon pouvoir ne ſeroit qu'un obſtacle de plus à l'élévation du liquide. De quelque côté qu'on ſe tourne, on ne trouve rien qui décide entre

ces deux attractions contraires & ennemies, tandis qu'on ne les conſidére avec M. Veitbrecht, que comme fixées dans les anneaux du tube capillaire, & dans les lames de la colomne du liquide aſcendant.

Une autre difficulté que M. Deſmareſt ne diſſimule, ni ne réſoud, c'eſt que *la quantité d'eau, quoique plus allongée dans les petits tubes, eſt moins conſidérable que celle qui eſt dans les grands.* Le phénomène du mercure, dont l'Editeur avoue qu'*on ne peut rendre compte*, n'eſt pas le ſeul de cette eſpèce. D'ailleurs, ſelon M. D. qui, en ce point comme en beaucoup d'autres, s'écarte de M. Hauksbée, ou le corrige, *l'attraction & la peſanteur ſont deux forces réelles, qui ſe contrebalancent ou qui tendent toujours à l'emporter l'une ſur l'autre ..... Elles ne ſuivent point les mêmes loix en ſens*

contraire : celles de l'attraction ſont encore indéterminées ; les phénomènes déconcertent ſans ceſſe toutes les proportions, auſquelles on tâche de les aſſujettir. De ces obſervations dont il ſeroit aiſé de groſſir le nombre, il s'enſuit que, ſi, comme le dit M. Deſmareſt, *ſouvent on n'arrive à la vérité qu'après avoir payé tribut à l'erreur*, nous pourrions bien être long-temps ſes tributaires, & que du moins nous ne ſçaurions encore nous flatter d'avoir acheté d'elle le prix que doit nous coûter la vérité.

Nous devons finir cet article par quelques réflexions ſur la première Section du Diſcours préliminaire, où M. Deſmareſt embraſſe les principes de M. Haukſbée : ce Diſcours eſt une défenſe hiſtorique de l'*attraction*, & une réfutation critique de l'*impulſion*. D'abord l'Editeur définit &

diſtingue *l'eſprit de ſyſtême* & *l'eſprit ſyſtématique* ; c'eſt-à-dire le zéle qui ſe paſſionne & s'aveugle pour un ſyſtême, & le talent qui ſçait en raſſembler, en lier, & en aſſortir toutes les parties tellement qu'il s'en forme un tout, où rien ne ſe démente. M. D. eſt quelquefois poſſedé du premier, & poſſéde toujours le ſecond dans un degré éminent : les intérêts de l'attraction influent dans la plûpart de ſes penſées ; ſes concluſions en étendent l'empire avec un zéle, qui ne s'arrête qu'aux termes où les phénomènes refuſent abſolument de s'y ſoumettre. Quoiqu'il ſçache donner à ſes preuves la plus grande valeur ; quoique nous l'ayions ſuivi avec l'attention la plus impartiale, cependant nous avons ſouvent ſenti de la répugnance à embraſſer pluſieurs de ſes réſultats, & tous nos ſcrupules ne ſont pas encore levés.

1°. Newton, lui-même, autoriſe les doutes qui nous reſtent. *Il y a*, dit-il dans une remarque de l'Editeur, *des agens capables d'unir enſemble les particules des corps par des attractions très-fortes ; & c'eſt à la Phyſique expérimentale à découvrir ces agens.* Il ne paroît pas qu'on doive chercher ces *agens* hors de la matière : dans cette ſphère peut-on les ſoupçonner d'opérer autrement que par l'impulſion ?

2°. Dans les expériences de l'électricité, la plûpart des faits, ſelon M. D. *établiſſent l'exiſtence d'une athmoſphère autour des corps électriques... perſonne n'a travaillé plus ſolidement que M. Haukſbée, pour la rendre ſenſible.* Le fruit de ce travail ne ſemble-t-il pas tourner au profit de l'impulſion, & en favoriſer la doctrine ?

3°. Dans une expérience rapportée à la page 225 du 1er Volume,

les écoulemens réciproques de la cire d'Eſpagne & du verre ſe pénétrent : M. Hauksbée attribue cette pénétration à *une force attractive* ; M. Deſmareſt ſoutient que, *pour l'expliquer, on doit admettre un méchaniſme différent de l'attraction.* S'il y a quelque part une néceſſité d'en revenir à l'*impulſion*, n'eſt-il point à craindre qu'il n'y ait, nulle part, aucune néceſſité de recourir à l'*attraction* ? Nous ſuppoſons ici qu'entre ces deux ſyſtêmes, il n'y a point de milieu qu'on connoiſſe.

4°. Les phénomènes de l'aimant, qui font encore le déſeſpoir de tous les ſyſtêmes, s'ils ont une face qui paroît très-favorable à l'*attraction*, n'ont-ils pas un revers qui ne lui paroît pas moins défavorable, puiſque cette pierre repouſſe d'un côté, comme elle attire de l'autre? Ne doit-on pas admettre ici la maxime, Tout ou Rien : *Bonum*

ex integrâ cauſâ, malum ex quolibet defectu. Encore n'eſt-ce pas ici le ſeul endroit où cette maxime incommode l'attraction ? Il ſeroit auſſi inutile qu'aiſé d'allonger la liſte des ſcrupules qui nous reſtent.

Mais, dira-t-on, combien de phénomènes qui mettent en défaut les loix de l'impulſion ? Pour lui faire ce reproche, ne faudroit-il pas ſçavoir comment ces Loix peuvent ou ne peuvent pas s'appliquer à ces cas différents ? C'eſt-ce qu'on ignore autant que la manière dont agit l'attraction, & qu'on cherche encore plus que ſa nature dont on fait toujours abſtraction. Soyons donc auſſi réſervés que notre ſçavant & judicieux Editeur, & concluons avec lui qu'il ne faut pas *s'attacher tellement à l'attraction, qu'on ne puiſſe reconnoître l'impulſion lorſqu'elle ſe décélera ſenſiblement.* Du reſte nous ne ſçaurions trop

recommander la lecture de ſon Ouvrage aux Amateurs de la Phyſique expérimentale & ſyſtématique.

ARTICLE XXXVIII.

ŒUVRES DE M. HOUDAR De la Motte, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe ; Tomes X. en XI. Volumes. A Paris, chez Prault *l'aîné, Quai des Conti &c. M. DCC. LIV.*

EN reprenant les Œuvres de M. De la Motte, obſervons qu'il excelle dans l'art de raiſonner ſur les matières de goût. Cette qualité ſuppoſe beaucoup de pénétration dans l'eſprit, pour découvrir le fort & le foible d'un Ouvrage, & beaucoup de netteté dans le ſtyle, pour expoſer le jugement qu'on en porte. Il ſeroit à ſouhaiter que

M. D. L. M. eût exercé, toute ſa vie, la profeſſion de Critique ; qu'il ſe fût plus appliqué à déterminer le prix des compoſitions étrangères, qu'à multiplier les ſiennes, ou à les défendre.

Nous avons, par exemple, dans ſon cinquiéme Tome (6e Volume) un petit morceau, qui fait regretter de n'en avoir pas un plus grand nombre de la même main & du même goût. C'eſt l'*examen du troiſième Acte d'Athalie*. Quand on lit cette belle Pièce, on ne remarque pas tous les coups de maître qui s'y trouvent ; on ne ſent pas combien l'Auteur s'eſt rendu fidèle à conſerver le caractère de chaque perſonnage. On ſçait bien que, dans les grands morceaux, dans les ſituations principales, cette loi a dû être obſervée : on s'attend qu'Athalie ſera furieuſe ; Mathan, fourbe & impie ; Joad, plein de force & de

confiance en Dieu ; Joſabet, attentive ſur les deſtinées de Joas, &c. Mais que, dans les plus petits détails, ces affections ſoient nuancées ; qu'elles ſe faſſent diſtinguer des paſſions incidentes ; qu'elles percent malgré le concours des évènemens ; c'eſt-ce que tous les Lecteurs ne ſaiſiſſent pas, bien-loin d'en faire un mérite à l'Auteur.

Rien n'échappe à M. D. L. M. Il ſuit la trace de M. Racine ; il découvre les reſſources ou les attentions de ſon génie ; il ne diſſimule pas ce qui lui paroît hazardé ou moins ménagé : par exemple, le Grand-Prêtre Joad prédit, à la fin de ce 3e Acte, le changement de Joas, c'eſt-à-dire ſon apoſtaſie & ſon ingratitude envers Dieu. M. D. L. M. trouve que cette prédiction *nuit à l'intérêt qu'on prend* à ce jeune Prince ; qu'*elle mêle mal-à-propos de l'indignation contre lui à*

l'attendriſſement qu'il cauſoit &c. La remarque paroît juſte ; & nous ne voyons qu'une réponſe à y oppoſer : c'eſt que *l'intérêt qu'on prend* à la perſonne même de Joas n'eſt pas le ſentiment principal qu'excite la Pièce : il y a deux autres objets qui attachent, ſçavoir la juſte punition d'Athalie, & la conſervation du ſceptre dans la Maiſon de David. Rien n'altère le premier objet ; & pour l'effet du ſecond, il ſuffit qu'on ſçache qu'il y a dans le Temple un rejetton de cette royale Famille. La conduite future de Joas, eſt quelque choſe d'étranger par rapport aux évènemens actuels ; & d'ailleurs cette conduite n'étant préſentée que dans une prophétie toujours obſcure, on n'en eſt pas frappé au point de concevoir une ſorte d'indignation contre l'enfant qui va monter ſur le trône. Voilà, ce ſemble, tout ce qu'on peut dire en faveur de

M. Racine. Il ſeroit peut-être plus difficile de juſtifier le ſonge d'Athalie, ſur lequel M. D. L. M. fait auſſi des obſervations judicieuſes. Nous abandonnons cette tâche au Lecteur, & de même l'examen des *Remarques* ſur le Vers de Théramène dans la Tragédie de Phédre :

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

M. Deſpreaux a voulu montrer que ce Vers *n'eſt point exceſſif.* M. D. L. M. embraſſe l'opinion contraire, & il l'appuie de tant de raiſons, qu'on ſe perſuade aiſément qu'il y en a quelques-unes de convaincantes.

Dans le reſte de ce Volume, on voit ſix Comédies, dont une eſt en Proſe & en Vers. L'Auteur a voulu courir cette carrière, & il s'y eſt diſtingué par l'élégance du ſtyle : ces Pièces ſont fort bien écrites ; peut-être y manque-t-il

la bonté du deſſein, l'intérêt de l'action, la chaleur de l'exécution, le *vis comica* qui s'eſt perdu depuis bien des années : ajoûtons la morale, qui n'eſt bonne ni dans ces Comédies, ni dans tout le Théatre Lyrique de l'Auteur. Il remplit les deux Tomes ſuivans : Opéras & Ballets, c'eſt tout ce qu'on y voit. Les Connoiſſeurs diſent que, depuis Quinault, M. D. L. M. eſt un de ceux qui ont le mieux travaillé pour l'Académie de Muſique ; auſſi remarquons-nous que les plus grands Maîtres ſe ſont employés pour donner de l'harmonie à ces Vers que Boileau appelloit des *Lieux communs de Morale lubrique*. On ne diſputoit point tant alors ſur les défauts de notre Langue, ſur les inconvéniens de notre Proſodie ; tout paſſoit ſous la Lyre d'un Campra, d'un Deſtouches, d'un Marais ; & ces Amphions recevoient des complimens que le

Poëte partageoit à ſa maniere; mais toujours en ſubalterne : car voilà le déſolant de ce métier : Apollon, Dieu des Vers & Père de la Muſique, ne ſe ſouvient guères que de la ſeconde qualité, quand il eſt ſur le Théatre du Palais Royal; & ſouvent ſe plaint-il beaucoup d'avoir été mal ſervi par la premiere. Laiſſons-le s'accorder avec lui-même, & diſons que deux Volumes de Vers d'Opéra ſont, au moins, un grand vuide dans la vie d'un honnête homme.

Le 8e Tome commence par un Morceau bien fait, qui a pour titre, *Plan des Preuves de la Religion.* C'eſt une affaire de 7 ou 8 pages; & tous les principes de la Religion naturelle, de la Religion révélée, (ſoit Moſaïque, ſoit Chrétienne,) de la Religion Catholique-Romaine s'y trouvent indiqués. C'eſt peut-être un des Ouvrages où la bonne Logique de l'Auteur ſe

manifeſte le mieux. On a de ſuite 41 Cantates, tirées de l'Ecriture Sainte ; treize ont été miſes en muſique & gravées : les autres paroiſſent pour la première fois avec des Pſeaumes, des Hymnes, des Cantiques, des Proſes : tout ceci en Vers ; & c'eſt toujours trop : pour quelques beaux endroits, où l'on ſe repoſe agréablement, il faut paſſer bien des déſerts.

En général, M. D. L. M. étoit beaucoup plus fait pour la Proſe que pour les Vers : nous voyons, dans ce même Volume, quelques Diſcours eſtimables, entr'autres l'Eloge funèbre de Louis XIV. Ce Morceau dût être applaudi quand il fut récité dans l'Académie Françoiſe, & il le ſeroit encore plus aujourd'hui, parce que la gloire du feu Roi croît à meſure qu'on réfléchit mieux & plus long-temps ſur les merveilles de ſon Régne. La ſeconde Partie de cet Eloge eſt

la plus belle & la plus frappante : on y fait voir le contraſte des adverſités du Monarque & de la grandeur de ſon ame. Cependant chaque trait de ce Tableau n'eſt qu'une ſorte d'ébauche : l'Auteur y déploie rarement les richeſſes de l'Eloquence ; il commence quelquefois avec force, & finit par des antithèſes ; témoin cet endroit, où M. D. L. M. a voulu peindre la mort du Roi : » Qu'eſt-ce qui fait » l'éclat de toutes ces morts célè» bres que reſpecte & qu'admire » l'Univers ? Une fierté féroce, » un amour aveugle de la gloire, » ou le mépris inſenſé de la vie. » La mort du Roi préſente une » grandeur plus réelle. Il n'y pa» roît grand, que parce qu'il ne » cherche point à le paroître ; ſa » fermeté n'eſt point faſtueuſe ; ſes » attendriſſemens ne ſont point des » foibleſſes ; & cet homme à qui » l'on auroit voulu faire oublier

» qu'il étoit mortel, ſemble n'avoir » appris toute ſa vie qu'à mourir.« Voilà de l'enluminure ; & il ne falloit que le mot de l'Ecriture ſur Ezéchias, *Spiritu magno vidit ultima & conſolatus eſt lugentes in Sion.*

Un autre Diſcours eſt une Pièce de Critique & de goût, où l'on apprécie l'influence de la mémoire, de l'imagination, du jugement & de la méthode dans les compoſitions littéraires. Un 3e Diſcours explique l'eſprit de l'Académie Françoiſe dans la propoſition des ſujets qui doivent être traités pour les Prix ; & c'eſt-là que nous apprenons qu'il ne faut pas ſe contenter *d'une ſéchereſſe dogmatique qui éclaire inutilement, puiſqu'elle ne touche point. L'éloquence*, ajoûte M. D. L. M. *doit aller au cœur, & flatter même l'oreille, mais ce ne doit être que pour donner plus de force à la vérité. Il faut que le*

raiſonnement prenne toutes ſortes de formes, mais ſans ceſſer d'être preſſant; il peut même ſe cacher quelquefois, pourvû qu'il ſe faſſe toujours ſentir, & que dans le même temps qu'il intéreſſe le cœur par la paſſion, & qu'il flatte l'imagination par les tours, il ſaiſiſſe l'eſprit par une liaiſon d'idées & par une force de conſéquences qui arrache ſon conſentement. Quoique cette explication manque d'un certain degré de lumière & de force, elle ſuffit néanmoins pour détromper ceux qui croiroient que nos Académies ſe bornent à deſirer de l'*élégance* pour les Pièces qui concourent aux Prix, & qu'elles n'exigent point des Auteurs les traits de la grande & véritable *éloquence.*

Nous voici parvenus au genre de Littérature, qui a peut-être attiré le plus d'éloges & de critiques à M. De la Motte. C'eſt ſon

:ueil de Fables. L'Auteur ima-
a que La Fontaine pouvoit avoir
ore des Imitateurs, & que, ſans
érer ſes ſuccès, il étoit poſſible
mériter *une place honorable*
-deſſous de la ſienne. Ces places
érieures étoient toujours la reſ-
ırce de M. D. L. M. Il avoit
:z de modeſtie pour ne pas aſpi-
au premier degré ; & aſſez de
ıfiance dans ſon travail pour
:tendre à figurer au ſecond. Dans
:arrière de l'Apologue, il crut
:me ſe diſtinguer en inventant
; ſujets nouveaux ; en faiſant
:ler non-ſeulement les animaux,
ıis auſſi les Dieux, les génies,
plantes, les vertus, les vices,
; facultés de l'ame, les Etres
oraux ou métaphyſiques ; mais
n'approuva point ces dernières
èces de perſonnages. On rit
ıſſez bon cœur quand on trouva
ns la XIII. Fable du 3e Livre,
om jugement, Dame mémoire ;

& Demoiſelle imagination : dans la III. Fable du 4e Livre, *Demoiſelle ignorance*, *Demoiſelle opinion ;* dans la XIV. du 5e Livre, *Seigneur préſent*, & *Seigneur avenir ;* dans la VIII. du 6e Livre, *Dame politeſſe ;* dans la XX. du même Livre, *Dame juſtice*, & *Sire intérêt*, &c. On demanda *de quelle couleur étoit tout ce monde là ?* C'eſt qu'en effet le Lecteur ne s'accoûtume guères à entendre diſcourir des objets qui ne tombent point ſous les ſens. D'ailleurs ce langage des Etres moraux ou métaphyſiques retombe dans le pédantiſme, ou dans la barbarie de nos vieux Romanciers, qui perſonifioient *bonne renommée*, *Dame juſtice*, *noble cœur*, *bon vouloir*, *folle amour*, & autres entités ſemblables ; le tout aux dépens de la raiſon & de la vraie Poëſie.

On a reproché d'autres hardieſſes à notre Fabuliſte ; ſur-tout

certaines expreſſions trop neuves, trop allégoriques, trop hazardées; par exemple, la ronce *ſert de Suiſſe à un clos* (L. 1. Fab. 9.) Le Ciron, voyageant ſur la corne d'un Bœuf, ſans que celui-ci s'en apperçoive, eſt un *Voyageur clandeſtin* (L. 1. Fab. 13.) Les oiſeaux, qui vont donner dans des lacets, malgré les avis d'une alouette pas plus écoutée que Caſſandre, ſont *des Troyens aîlés* (L. 1. Fab. 17.) L'âne faiſant la fonction de trompette, eſt le *Misène d'Arcadie*, parce qu'Enée avoit un trompette, nommé *Misène* (L. 2. Fab. 18.) Un cadran eſt appellé *Greffier Solaire* (L. 3. Fab. 2.) Des leçons de Géographie ſont des *ſédentaires voyages* (L. 4. Fab. 1.) Une groſſe rave eſt un *Phénomène potager* (L. 5. Fab. 19.) &c. Tout ceci a égayé les Critiques de profeſſion; mais les Juges équitables ſont convenus en même temps que l'Au-

teur n'étoit point un Fabuliſte mépriſable ; ils ont cité, parmi ſes Fables, un grand nombre de ſujets bien pris & bien exprimés ; nous en citerions nous-mêmes, ſi l'Ouvrage étoit moins connu ; mais nous ne choiſirions pas les deux Fables nouvelles inſérées dans cette Edition, l'une intitulée, *l'Ecreviſſe Philoſophe ;* l'autre, *la Juſtice & l'Intérêt :* toutes deux ſont des plus médiocres. A la tête du Volume, eſt un *Diſcours ſur la Fable :* Morceau bien écrit, & aſſez ſûr pour les principes ; excepté peut-être ce qu'on y dit pour établir la liberté de perſonifier tout. On vient de voir l'excès & l'abus de ce ſentiment.

Que dirons-nous du dernier Tome de ce Recueil ? Nous y ſommes embarraſſés. Il faut concevoir que Madame la Ducheſſe du Maine, qui avoit au ſuprême degré le goût des Lettres & du bel eſprit, entretient,

tient, dans ce Volume, un commerce reglé de Proſe & de Vers, avec M.D. L. M. Celui-ci qui étoit inépuiſable dans l'art des repliques, fait face à tout; on voit, s'il eſt permis de parler ainſi, les traits d'eſprit voler de part & d'autre: mais le fond des choſes n'eſt rien; & tout s'anime par le ton & la manière qu'on y met. On imagine ſans peine, qu'au bout de trente ans les Acteurs n'exiſtant plus, ce badinage ceſſe d'intéreſſer, & qu'on en recueille ſimplement le plaiſir d'avouer que la Cour de Sceaux étoit très-ſpirituelle.

On ajoûte ici un nombre de Pièces frivoles, pour parfaire le Volume; & enfin les Œuvres de M. D. L. M. ſe perdent dans des Bouts-rimés & dans des Chanſons, à-peu-près comme le Rhin ſe perd dans des ſables.

Le mérite de cet homme de Lettres peut maintenant être ap-

précié au juſte ; & voici l'idée
réſulte de tout ce que nous
avons dit. M. De la Motte
moins ſçavant qu'homme d'eſp
moins heureux dans ſes comp
tions Poëtiques, que dans ſes
vrages en Proſe ; moins habi
ſaiſir les vrais principes,
expoſer ceux dont il s'étoit l
prévenir. En beaucoup de poi
il penſa comme tout le monde
s'exprima mieux que perſonne
facilité qu'il eut à embraſſer
que tous les genres de Littérat
empêcha peut-être qu'il ne
ſupérieur dans aucun ; mais
facilité même étoit quelque c
d'unique ; & il ſeroit difficil
nommer un autre Littérateur
ſur ce point, pût entrer en cor
rence avec celui-ci. M. De la M
eut beaucoup d'adverſaires, c
ques-uns raiſonnables, d'a
trop peu modérés ; & tous
tribuérent à ſa gloire,

qu'il ſçut toujours répondre avec autant de politeſſe que d'eſprit. De tous les genres de Poëſie, le ſeul qu'il ne ſe permit point fut la Satyre ; ce qui prouve mieux ſa probité, que les vertus de ſes Contemporains. Deſpreaux, qui finiſſoit, lui auroit encore remis un bon nombre d'Originaux ; & puis quel ſiècle fut jamais un champ où les Satyriques ne puiſſent glaner ? Au fond M. D. L. M. eut de la douceur, de l'honnêteté, de la Philoſophie & de la Religion. Il écrivit trop pour le Théatre ; il ſe fit un ſtyle de galanterie qui dépare quelques endroits de ſes Ouvrages : ce n'étoient chez lui que des paſſions feintes ; mais pourquoi en tranſmettre l'image toujours dangereuſe, & donner au Public des leçons qui ne peuvent faire qu'aimer le vice & mépriſer la vertu ?

Cette Edition en onze Volumes

eſt, comme tant d'autres, qui contiennent tous les détails d'où l'on peut inférer la ſomme totale du mérite littéraire d'un Auteur. Cette ſomme ſeroit plus nette, s'il n'y avoit pas tant d'Articles dans le Catalogue ; car il faut faire des équations, des réductions de ce qui eſt en plus & en moins. Nous voulons dire que le médiocre contraſtant ici avec l'excellent & le mauvais avec le bon, on n'a pas ſi-tôt fait le calcul, quand on veut ſçavoir au juſte la valeur de tout le Livre & de celui qui l'a compoſé.

ARTICLE XXXIX.

ESSAI SUR L'ÉDUCATION médicinale des enfans & ſur leurs maladies. Deux Volumes in-12. Par M. Brouzet, Médecin ordinaire du Roi, de l'Infir-

merie Royale & des Hôpitaux de Fontainebleau ; Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Beziers &c. *A Paris, chez la Veuve Cavelier & Fils, ruë S. Jacques &c. M. DCC. LIV.*

ON a beaucoup écrit ſur l'*Education morale des* enfans, & très-peu ſur leur *éducation médicinale :* matière très-étendue & nullement épuiſée dans l'Ouvrage que nous annonçons. L'Auteur ne le donne que comme un *Eſſai.* » J'aurai aſſez fait, *dit-il*, ſi j'ai » réveillé l'attention des Médecins » ſur cette partie eſſentielle de leur » miniſtère ; ſi j'ai donné quelque » atteinte à la dangereuſe ſécurité » des parens ſur *l'éducation mé-* » *dicinale* des enfans ; ſi j'en ai » déſabuſé quelques-uns de l'idée » qu'ils s'étoient faite de leur *ſuffi-* » *ſance* à cet égard..... ſi j'ai

» porté à penſer que l'autorité
» l'uſage doit être comptée p
» rien, &c.

La diſtribution générale eſt
trois Livres. » Le premier tr
» de tout ce qui regarde *l'édu*
» *tion médicinale* de l'enfant,
» puis ſa formation ou ſa conc
» tion ; mais principalement
» puis ſa naiſſance juſqu'au te
» du *ſevrage*. Le ſecond eſt deſ
» à l'autre partie de l'enfance,
» s'étend depuis le *ſevrage* juſ
» la *puberté*. Le troiſième e
» traite des maladies propres
» enfans & du caractère partic
» que prennent chez eux certa
» maladies, d'ailleurs commu
» tous les âges.« Voilà le pla
tout l'Ouvrage : l'Auteur y a
entrer des détails, des pratiq
des avis utiles. Nous indique
quelques points, & nos Lec
curieux d'en apprendre davan
conſulteront le Livre.

On remarque, en général, beaucoup de modération dans les opinions de M. Brouzet : s'il ne s'interdit pas la liberté d'imaginer quelque choſe de neuf, il a du moins l'attention de propoſer ſimplement ſes idées, & d'attendre que l'autorité des Experts & l'approbation du Public en faſſent des Loix. Par exemple, il ne paroît point trop partiſan de ce qu'on a dit & écrit ſur les effets de l'imagination dans les femmes enceintes ; il croit *qu'on a trop étendu l'empire* de cette imagination : *mais convenons auſſi*, ajoûte-t-il, *qu'il eſt difficile de ſe refuſer entièrement aux preuves qu'on peut tirer de certains cas frappans en faveur de l'action des différentes paſſions de la mère ſur le* fœtus. Après cela, il tente d'expliquer *la plûpart de ces cas* par les mouvemens mêmes du *fœtus;* & quoique ce ſyſtême ſoit ingénieux, l'Auteur

ne prétend ni le rendre général, ni en garantir la certitude.

Il en eſt à-peu-près de même de la queſtion, tant de fois agitée, ſi les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfans. Ce ſeroit bien ici le cas de dire, qu'*il y a de grandes raiſons pour, & de grands exemples contre.* M. Brouzet traite la matière à charge & à décharge. Quoiqu'il trouve des avantages certains dans la nourriture & dans les attentions maternelles ; il ne diſſimule pas non plus les inconvéniens ; il touche ſur-tout l'article des paſſions, qui ſe trouvent ſouvent moindres dans les nourrices de la campagne que dans les femmes du monde : tout cet endroit eſt ménagé avec des égards pleins de diſcrétion & de prudence.

Il y a bien auſſi, dans la ſuite de ce premier Livre, des ouvertures ſyſtématiques, pour ſubſtituer le lait des animaux à celui de

femme ; pour exclure la bouillie ordinaire de la nourriture des enfans ; pour décréditer l'emmaillottement, & en général beaucoup d'uſages reçus dans la première éducation de l'enfance. Mais M. Brouzet ne prononce nulle part en légiſlateur : il propoſe les avantages & les défauts ; ce qu'on a écrit pour & contre les pratiques ordinaires. Et de tout cela réſulte une obſervation qui ſe préſente d'elle-même. C'eſt que les premiers momens de notre exiſtence ſont expoſés à tant de hazards, qu'il eſt encore ſurprenant de voir l'Univers peuplé comme il l'eſt. La même Providence qui a dit, *Creſcite & multiplicamini*, doit veiller d'une façon bien particulière ſur la frêle machine que nous apportons en naiſſant. Sans cette vigilance paternelle, tout l'Art des Médecins ne tiendroit pas contre la multitude des dangers que la

Médecine elle-même nous fait enviſager.

L'enfant conſidéré, depuis le *ſevrage* juſqu'à la puberté, eſt l'objet du ſecond Livre de l'Auteur. On croiroit que les beſoins de cet âge diminuent en raiſon de la croiſſance & de l'augmentation des forces : mais il en eſt peut-être de cela comme des inſtitutions morales ; elles deviennent plus néceſſaires & plus importantes, à meſure que la raiſon ſe développe. Le corps auſſi ne ſe perfectionne point, n'arrive point à la puberté, ſans mettre encore la patience des parens à de grandes épreuves. M. Brouzet nous parle de la *diéte* des enfans ſevrés ; c'eſt-à-dire, de la manière de les gouverner par rapport à la nourriture, aux ſecrétions, à la communication de l'air, au ſommeil, aux exercices & aux jeux propres de cet âge, aux affections de l'ame. Il ſeme de bonnes obſervations

ſur tous ces points : en voici une qui contredit les idées ordinaires. » Une opinion, *dit-il*, preſque » généralement reçue, fait regar- » der le ſucre comme un aliment » dangereux, comme ſingulière- » ment échauffant, comme très- » propre à engendrer des vers, & » par conſéquent comme prohibé » pour les enfans. Le mal que » l'excès de cet aliment peut pro- » curer, & les cas, dans leſquels » ſon excès eſt nuiſible, ne ſont » pas conſtatés par des obſerva- » tions aſſez déciſives. On peut au » contraire avancer hardiment, » que le ſucre mangé avec les crè- » mes & les mets de cette nature, » avec les fruits, ſoit confits, ſoit » ſimplement cuits, ſoit même » crûs ; que le ſucre, dis-je, non- » ſeulement n'eſt pas dangereux » dans tous ces cas, mais même » qu'il eſt un aſſaiſonnement ali- » menteux très-ſalutaire. Les

» de toutes les eſpèces de p
» rie, ou des laitages empl
» leur préparation &c. « T
ſuite eſt à lire ; elle contie
doctrine qui ſera très-agréab
enfans & à leurs gouvern
toujours curieuſes de ſuc
alimens de leurs jeunes élèv
récompenſe l'Auteur ne p
aux enfans d'autre boiſſo
l'eau pure ; il veut qu'on le
lever *de bon matin*, qu'
accoûtume à ſe paſſer d'u
lit, &c.

Il paſſe à l'article de l'h
ment, & cite la doctri

quoi il nous vient en penſée de craindre qu'en Médecine, comme en Philoſophie ſyſtématique, on ne ſoutienne tout ce qu'on veut. Les raiſons de M. Winſlow contre *les corps*, paroiſſent excellentes; & voilà notre Auteur qui, par ſes tempéramens, par ſes raiſonnemens étudiés, réconcilieroit peut-être le Lecteur avec ces ſortes de fourreaux ou d'étuis, qui gênent ſi fort les enfans, & probablement auſſi la nature. Laiſſons au Public la déciſion de cette légère controverſe. Il eſt toujours certain que, juſqu'ici, la bonne Théorie de M. Winſlow a changé peu de choſes dans la pratique.

Le ſecond Volume de M. Brouzet roule entièrement ſur *les maladies des enfans*: ce qui fait naître cinq chapitres: car il y a des maladies aiguës, des maladies externes, des maladies organiques, des maladies chroniques, des

maladies rares & extraordinaires. Chacune de ces diviſions donne lieu à des paragraphes, dont chacun explique une eſpèce de maladie. L'Auteur eſt aſſez laconique ſur la petite verole; fléau terrible qui fait périr au moins un dixième du genre humain. Il ne dit rien de la pratique d'inſérer la petite verole: objet néanmoins ſur lequel il conviendroit bien qu'un habile Médecin dît ſon ſentiment: ce ſera peut-être pour une ſeconde Edition de l'Ouvrage.

Un mot ſur la bonne grace du corps donne occaſion à M. Brouzet d'examiner cette maxime de la Bruyere: *Un ſot n'entre, ne ſort, ne s'aſſied, ne ſe leve, n'eſt jamais ſur ſes jambes comme un homme d'eſprit.* M. Andry a ſoutenu que cette régle eſt ſouvent fauſſe; & il s'eſt autoriſé de l'exemple de Voiture & de La Fontaine, qui avoient l'air niais. L'Abbé Des

Fontaines raiſonnant auſſi ſur ce point, a expliqué la penſée de La Bruyere, & l'a trouvée très-analogue à la plus exacte vérité. Notre Auteur dit ſon avis ; & d'abord il prétend que M. Andry & l'Abbé Des Fontaines pouſſent la remarque de La Bruyere au-delà de ſon ſens véritable ; qu'ils inſinuent l'un & l'autre que, pour ſe préſenter dans une compagnie de bonne grace, & d'une manière agréable, il faut entrer, ſaluer, comme un Maître à danſer. Nous ne ſçavons ſi les deux Critiques cités conviendroient de cette interprétation, s'ils la reconnoîtroient pour leur ouvrage. Mais quoi qu'il en ſoit, M. Brouzet a bien raiſon d'obſerver que ce ne fut jamais-là l'idée de La Bruyere ; & qu'il a ſeulement voulu dire, que *la bêtiſe perce à travers les mouvemens les plus étudiés ; & que l'eſprit ſe manifeſte auſſi dans un homme qui*

en eſt pourvu, malgré les attitudes les plus négligées de ſon corps, & même malgré l'air le plus gauche &c. De cette petite diſcuſſion il réſulte, ce ſemble, que La Bruyere a fort bien dit ; que M. Andry l'attaque mal-à-propos ; qu'apparemment l'Abbé Des F. le défend bien, & que notre Auteur ne l'explique pas mal. Nous renvoyons au reſte de ce Volume où l'Orthopédie de M. Andry eſt ſouvent citée. En général M. Brouzet s'autoriſe volontiers des bons Obſervateurs : ce qui fait l'éloge de ſon attention & de ſa modeſtie. Nous répétons que ſon Livre eſt eſtimable à bien des égards. Nous pourrions obſervet qu'il eſt trop court ſur quelques articles, trop diffus ſur d'autres ; & qu'en quelques endroits l'exactitude du langage n'eſt pas parfaite. Mais qu'eſt-ce que ces taches légères, en comparaiſon des principes utiles qu'on y trouve ?

ARTICLE XL.

BIBLIA HEBRAICA cum Notis Criticis & Verſione Latina ad Notas Criticas facta. Accedunt Libri Græci qui Deutero-Canonici vocantur, in tres claſſes diſtributi Auctore Carolo-Franciſco Houbigant, Oratorii Jeſu Sacerdote. *Bible Hébraïque avec des Notes Critiques, & une Verſion faite conformément aux Notes. On y a joint les Livres appellés Deutero-Canoniques.* Par le R. P. Charles-François Houbigant, Prêtre de l'Oratoire. 4 Volumes *in-fol. A Paris, chez Briaſſon & Durand, rue S. Jacques. M. DCC. LIII. &c.*

LE grand Ouvrage, dont on voit ici le titre, fut annoncé, il y a huit ans, par des Prolégomènes très-étendus & très-inſtruc-

tifs : c'étoit un Volume *in*-4°. de près de 400 pages. Au mois de Novembre 1747, nous en rendîmes compte avec aſſez de ſoin, pour qu'il nous ſoit permis de renvoyer le Lecteur à notre Analyſe. La collection entière de nos Mémoires ne forme qu'un Livre : ce qu'elle dit en un endroit, ne doit point être répété dans un autre ; il ne s'agit, quand l'occaſion l'exige, que de rapprocher les diverſes parties d'un même tout, & de ſuppléer à ce qui pourroit n'avoir pas été ſuffiſamment éclairci.

C'eſt ainſi que nous allons en uſer à l'égard des Prolégomènes de cette belle Bible. Le R. P. Houbigant les redonne à la tête de ſon premier Volume ; nous n'en ferons pas un ſecond Extrait : mais nous nous croyons obligés à trois choſes ; premièrement, à retracer en peu de mots le plan de l'Auteur ; ſecondement, à inſiſter ſur le der-

ıier chapitre de ſes Prolégomènes : norceau totalement omis dans ıotre Analyſe de Novembre 1747; roiſièmement, à faire part au Puɔlic de quelques obſervations ſur ıe projet & l'exécution du préſent Ouvrage. Voilà nos préliminaires : ils nous feront entrer tout naturellement dans le Pentateuque, & ians les autres Livres ſaints qu'on ıous donne ici en Hébreu, en Latin, ɔrnés de Notes, de Préfaces, de Tables &c.

I.

On a publié beaucoup de Bibles Hébraïques, mais aucune dans le goût de celle-ci. Louis Capelle la déſira vers le milieu du dernier ſiècle ; on voit les traces de ce deſir dans toute ſa *Critique ſacrée*, Livre d'un très-grand prix, & qui a été infiniment utile au P. Houbigant, comme il l'avoue lui-même dans ſes Prolégomènes. Il s'agiſſoit,

ſelon Capelle, de comparer le Texte Hébreu avec lui-même & avec les autres Textes & Verſions; de reconnoître, par cette voie de comparaiſon & par les régles de la Critique, les fautes de Copiſtes qui ſe ſont gliſſées dans ce Texte. Obſervons bien la nature de ces fautes, & ne les confondons pas avec des corruptions préméditées, avec des altérations faites à deſſein. Quoique beaucoup d'Auteurs, & même des SS. PP. aient écrit que les Juifs ont corrompu leurs Livres dans pluſieurs points, qui étoient favorables au Chriſtianiſme; ce ſentiment toutefois n'eſt pas le mieux prouvé, & les meilleurs Critiques ne voient dans le Texte Hébreu que des fautes de Copiſtes. C'eſt auſſi à quoi ſe borne le P. Houbigant: tout ſon grand Ouvrage ne tend qu'à purger nos Bibles Hébraïques de ces taches étrangères; toute la ſuite des

longs Prolégomènes qu'on retrouve ici ; n'expoſe que la méthode relative à cet objet.

Il falloit quatre choſes pour le ſuccès d'une telle entrepriſe. 1° Conſtater l'état actuel des exemplaires Hébreux tant Mſſ. qu'Imprimés. 2° Diſtinguer toutes les eſpèces de fautes nées de l'ignorance ou de la précipitation des Copiſtes. 3° Chercher dans les Textes, dans les Verſions, dans les Paraphraſes, les moyens de remédier à ces fautes. 4° Appliquer ces moyens ſuivant les régles d'une ſaine Critique.

Notre Auteur s'eſt propoſé toutes ces obligations, & chacune d'elles dans toute ſon étenduë. Nous lui avons rendu juſtice à cet égard dans nos Mémoires de Novembre 1747 ; mais il reſte un point qui touche l'exécution même de l'Ouvrage, & dont nous n'avons pas rendu compte.

C'eſt-ce qu'il faut maintenant e
pliquer.

II.

L'Ouvrage du P. Houbig
comprend trois choſes. 1° Le Te
Hébreu ordinaire. 2° Des Note
qui corrigent ce Texte. 3° U
Verſion Latine appropriée à c
corrections. Voilà préciſément
qu'avoit imaginé le ſçavant C
pelle. * Il ne vouloit pas qu'
touchât au Texte Hébreu, par
que ſon antiquité le rend véné
ble, & qu'aucun particulier ne pe
jamais être aſſez autoriſé pour
faire des retranchemens, pour
inſérer des additions. Il demando
qu'on plaçât aux marges ou da
des notes, les diverſes leçons r

* Voyez la *Critique ſacrée*, Liv.
chap. 10. pag. 434. Il retrace enco
ailleurs le même plan ; il ne s'en écar
nulle part.

:ueillies des autres Textes, Verſions, Paraphraſes &c. avec les corrections formées par la voie du raiſonnement, & en vertu d'une Critique éclairée. Enfin il trouvoit convenable que, dans la Verſion Latine qui accompagneroit le Texte Hébreu, on tînt compte des leçons ou corrections les plus naturelles & les mieux choiſies; c'eſt-à-dire, qu'on dreſſât de telle manière cette Verſion, qu'elle repréſentât toutes les améliorations indiquées dans les Notes.

Le P. Houbigant n'a pas ſeulement ici l'avantage & le mérite de l'exécution; il ajoûte au plan de Capelle, ou plutôt il le ſimplifie en ſupprimant du Texte Hébreu tous les points voyelles: méchanique d'une origine trop récente, d'une autorité trop mince, d'une utilité trop équivoque, pour tenir un rang dans le corps des divines Ecritures. L'Auteur a bien ſenti

que cette ſuppreſſion bleſſeroit quelques Hébraïſans livrés à l'habitude des points. Sur quoi il trace une eſpèce d'Apologie, qui n'eſt nullement celle de la *Ponctuation Maſorétique*. On ne doit pas s'en étonner : tous ces Prolégomènes inſtruiſent plutôt le procès de la Maſore, qu'ils n'en préconiſent les uſages. Capelle & Morin s'étoient déja élevés avec force contre ceux qui regardoient la Maſore comme le rempart, ou, pour parler le langage de cette queſtion, comme *la Haye de la Loi*. Le P. H. prend un ton bien plus fort ; il fait voir en combien de manières cette *Haye* peut être enfoncée & détruite. Il acheve lui-même de la percer de toutes parts. Tous les Rabbins & tous les Buxtorfs ne tiendroient pas contre l'impétuoſité de cet adverſaire. On lira volontiers ces deux morceaux ; celui qui concerne la ſuppreſſion des points ;

&

& celui qui comprend la critique générale de la Maſore.

Quant aux Notes répandues ſi libéralement dans cette Bible, on en verra aiſément les raiſons & les ſources, en parcourant ces Prolégomènes. Qu'on n'oublie pas que ces Notes ſont la partie eſſentielle de l'Ouvrage ; qu'en vertu & à cauſe de ces Notes le P. H. mérite un rang très-diſtingué, parmi ceux qui ont traité la *Critique ſacrée* ; que dans ces Notes on a, ſelon les principes de l'Auteur, tout ce qui rapproche le Texte Hébreu de ſon intégrité primitive ; que par ces Notes la Verſion Latine acquiert toute ſa valeur intrinſéque, tout ſon mérite diſtinctif &c. Ces diverſes conſidérations ſuffiront pour perſuader tout Lecteur attentif, que les Prolégomènes du P. H. ſont & ont dû être, preſque dans tous leurs détails, la baſe & le fondement de ſes Notes.

Cette Verſion Latine, qui figure ici à côté du Texte Hébreu, eſt duë totalement aux travaux de l'Auteur. Aucune autre, pas même la Vulgate, quoique vénérable à tant de titres, ne lui a paru compatible avec ſon plan ; & l'on en voit tout-d'un-coup la raiſon. Ces Notes raiſonnées, qui terminent chaque Chapitre, auroient exigé des changemens infinis dans quelque ancienne Verſion que ce fût. Quelle bigarrure par conſéquent ; quelle diſſonance de ſtyle ; quelle difficulté, ou plutôt quelle impoſſibilité d'unir l'antique avec le moderne, de compoſer un tout de parties ſi peu analogues !

Le P. H. a donc fait une Traduction pleine & entière ; obſervant d'éviter le ſtyle diffus des Paraphraſes, & la ſéchereſſe ſervile des Verſions littérales. Il a voulu écrire purement, clairement, ſimplement, d'une manière appro-

priée à la Langue Hébraïque, ſans ceſſer d'être conforme aux régles de la Langue Latine. On ne trouvera dans ſon Ouvrage ni la barbarie d'Arias Montanus, ni l'affêterie de Caſtalion ; deux extrémités dont celle-ci eſt peut-être la moins excuſable : la première déplaît au Lecteur, la ſeconde le révolte & rend le Traducteur ridicule. Nous parlons ici pour les Sçavans bien inſtruits de ces défauts tant reprochés aux Interprètes modernes de la Bible. S'il falloit citer des exemples, nous ſerions très-prolixes, & il nous reſte une infinité de choſes à dire.

III.

Rien, à notre avis, n'eſt plus délicat ni plus difficile que la *Critique ſacrée*. Il faut, pour l'exercer, autant de ſagacité que d'érudition, & plus encore de ſageſſe que d'aſſiduité au travail. Le R. P.

Houbigant eſt entré dans cette carriere avec des qualités du premier ordre. On ſent, à la tête de ſon Ouvrage, un homme de beaucoup d'eſprit ; un Critique capable de ſaiſir le vrai, & de le dire ; un Ecrivain, qui n'a point ſacrifié les agrémens du ſtyle à la multitude des connoiſſances ; un Sçavant, qui embraſſe & développe, en maître, toutes les parties de ſon ſujet. Ceux qui donneront à ſes Prolégomènes toute l'attention qu'ils méritent, y trouveront une fineſſe exquiſe, un art preſque ſans exemple. Tantôt l'érudition y eſt répandue à pleines mains ; & tantôt l'eſprit y étincelle à chaque ligne. Ici les principes ſont établis avec toute la gravité qu'exige l'importance de la matière ; là les objections ſont réſolues avec tout le feu qui naît de la plus grande controverſe. Quelquefois l'Auteur s'appuie d'exemples ; il fait parler, en ſa faveur, la

fiction, l'apologue ; il emploie les tours oratoires, les mouvemens de l'éloquence. En d'autres endroits, il paroît ſe borner à la Diſſertation, & il n'en raiſonne pas moins vivement ; il n'en réfute que plus puiſſamment ſes adverſaires. En un mot, tout ceci eſt capable d'opérer un grand effet, ſur-tout à l'égard des Lecteurs qui aiment qu'on leur montre la route ſans héſiter ; qui ſont bien-aiſes qu'on ne leur laiſſe rien à décider ; qui ne doutent pas, en s'attachant à un Auteur, que le ton de fermeté qu'ils lui voient prendre, ne ſoit la preuve & le prix de ſes progrès dans le chemin de la vérité.

Après l'éloge très-ſincère de cette belle Bible & de celui qui nous la donne, il doit nous être permis de faire auſſi quelques obſervations, dont le Public & l'Auteur lui-même jugeront. Ce

ne ſont point des critiques, mais de ſimples doutes & de pures queſtions.

1°. L'Ouvrage du P. Houbigant étant deſtiné à montrer toutes les fautes répandues dans le Texte, ou plutôt dans les copies du Texte des SS. Livres, ne convenoit-il pas d'inſiſter ſur un point que les plus célèbres Critiques* ont eu extrêmement à cœur ? C'eſt de faire voir que toutes les taches, provenant de l'ignorance ou de la précipitation des Copiſtes, n'ôtent rien au Texte de ſon intégrité ni de ſon autorité,

* Nous pouvons nommer Capelle, le P. Morin, Walton. Les deux premiers adoptent la penſée du Cardinal Bellarmin, qui dit au ſecond chapitre de ſon Livre *de Verbo Dei : Non tanti momenti ſunt ejuſmodi errores ut in iis quæ ad fidem & bonos mores pertinent, ſacræ Scripturæ integritas deſideretur.* Le premier (Louis Capelle) eſt ſi attentif ſur ce point, qu'il y revient à diverſes repri-

en ce qui concerne la foi, les mœurs, tout l'eſſentiel, en un mot, des ſaintes Ecritures. Notre Auteur inſinue bien quelque part (p. CXXXII.) deux ou trois mots ſur cet important objet, mais ce n'eſt que comme par hazard, à l'occaſion d'une autre difficulté, & ſans prendre à tâche de calmer les Lecteurs qui pourroient être allarmés, en liſant ſa Bible, des fautes annoncées dans ſes Prolégomènes, diſcutées dans ſes Notes, enregiſtrées, à la fin de ſes Tomes, dans de longues liſtes, portant

---

ſes. Il dit, au ſecond & au cinquième chapitre de ſon ſixième Livre, que la plûpart des variantes, qu'on trouve dans le Texte Hébreu, ſont d'une conſéquence très-légère & preſque nulle; qu'on eſt bien le maître de choiſir entre celles-ci ou celles-là; que ces différences n'intéreſſent en rien la foi ni les mœurs &c.

chacune le titre d'*Index mendorum*. *

20. La précaution que nous venons d'indiquer, n'étoit-elle pas d'autant plus néceſſaire, que le P. Houbigant n'exige apparemment de ſes Lecteurs aucune préférence pour les LXX. ou pour la Vulgate, mis en parallèle avec le Texte Hébreu ? Voici notre penſée. Ceux qui élèvent les LXX. ou la Vulgate, bien au-deſſus du Texte Hébreu, ne s'embarraſſent guères que ce Texte conſerve ou ne conſerve pas ſon intégrité quant à la doctrine de la foi & des mœurs ; ils ont leur reſſource dans les LXX. ou dans la Vulgate, ils abandonnent, ils mépriſent tout autre Texte ou Verſion. Ces gens-là ne ſont pas les plus habiles hommes

* Celle du premier Tome en contient 645.

du monde, mais du moins ne peuvent-ils craindre les longues liſtes de fautes remarquées dans le Texte Hébreu : bien-loin même de les redouter, ils ſeroient prêts à les groſſir, afin de diminuer d'autant plus le prix de ce Texte, qui ne leur paroît digne que de l'admiration frivole des Juifs modernes. Le ſçavant Auteur ou Editeur de la nouvelle Bible n'eſt point dans ce cas, & ne veut apparemment y mettre perſonne. A ſon exemple, ſes Lecteurs devroient croire que comme il y a beaucoup de fautes dans l'Hébreu, il y en a pareillement beaucoup dans les LXX. & dans la Vulgate : mais ſi ces Lecteurs ne ſont pas aſſez prévenus que l'intégrité de la ſainte Parole, quant à la Foi & aux mœurs, ſubſiſte dans l'Hébreu malgré ſes fautes ; ils pourront douter que le même avantage perſévère dans

les LXX. & dans la Vulgate * ; d'où il arrivera que leur appui manquant ou s'affoibliſſant de toutes parts, ils ſeront auſſi moins fermes dans la Religion.

3°. Dans le ſiècle où nous vivons, & tandis que les incrédules dreſſent toutes leurs batteries contre la certitude & l'autorité des Livres ſaints ; étoit-il à propos de préſenter, dans une Edition de l'Ancien Teſtament, des Catalogues immenſes de fautes ? ou bien, ſi l'on ſe déterminoit à cette entrepriſe, ne falloit-il pas manifeſter aux yeux de tout le monde, la frivolité des conſéquences que les impies voudroient tirer de l'état où ſe trouvent nos ſaints Livres ? Quand

* Nous parlons ici indépendamment de la déciſion du Concile de Trente, qui déclare la Vulgate authentique : cette controverſe ne roule que ſur la comparaiſon des Livres entre eux.

on publia en 1742, à la Haye, le premier Volume de la Bible Françoiſe, avec un Commentaire formé principalement de Notes choiſies dans des Livres Anglois ; on donna, en même-temps, un Diſcours préliminaire, où la queſtion des Variantes étoit très-bien traitée contre les Déiſtes. On y faiſoit voir que le grand nombre de ces diverſes leçons, qu'on nomme fautes, ou principes, effets, indices de fautes, vient de l'antiquité des Livres, de la multiplication des copies, ſurtout de l'attention ſcrupuleuſe avec laquelle on a comparé ces copies entre elles : on obſervoit très-judicieuſement que jamais on n'a uſé de la même exactitude à l'égard des Auteurs profanes, & qu'on n'auroit pû ſe charger d'un examen ſi rigoureux, ſans paſſer pour amateur de minucies & pour obſervateur de petites choſes. » Les mêmes gens, *dit l'Auteur*

» *de ce Diſcours**, qui font ſonner
» ſi haut les diverſités de leçons
» qu'on trouve dans les Mſſ. des
» Auteurs ſacrés, traiteroient de
» bagatelles & dédaigneroient
» comme un rien, des variétés
» toutes ſemblables qu'on auroit
» recueillies des Mſſ. d'un Héro-
» dote ou d'un Tite-Live.... Je
» ne ſçaurois aſſez admirer que les
» Variantes des Livres Hébreux
» ſoient ſi peu conſidérables au
» prix de celles dont les Auteurs
» profanes fourmilleroient, ſi l'on
» en recueilloit avec la même
» exactitude les petites variétés
» juſqu'aux différences de ponctua-
» tion. Jamais nos Livres ſacrés ne

* Cette Pièce eſt principalement compoſée de l'*Introduction* que M. Stackhouſe a miſe à la tête de ſon *Hiſtoire de la Bible*, & de la *Préface* de M. Lenfant, faite pour la Bible de David Martin.

» ſe ſeroient ſi purement conſervés » dans le cours de tant de ſiècles, » ſi la Providence divine n'eût » veillé d'une façon ſingulière à » leur conſervation. Jamais nous » ne bénirons aſſez vivement cette » adorable Providence, de ce qu'el- » le n'a pas permis que les fautes » qui s'y ſont gliſſées, aient altéré » ces ſaints Livres dans les endroits » eſſentiels à notre ſalut, ou d'une » manière qui donne la moindre » atteinte à leur autenticité.« Voilà des raiſons très-capables de fermer la bouche aux Incrédules, & nous ſouhaiterions qu'à la tête de la nouvelle Bible on trouvât quelque choſe de ſemblable. On en concluroit que les longs Catalogues de fautes dreſſés par le P. Houbigant, n'ont rien qui doive étonner; que ce ſont des monumens d'exactitude, & non des argumens dont les ennemis de la Religion puiſſent faire uſage; que, dans ces

Catalogues, preſque tous les détails roulent ſur des objets qui n'entraînent par eux-mêmes aucune conſéquence, ſi ce n'eſt de faire voir qu'on a toujours lû, toujours copié nos ſaints Livres, & qu'on s'eſt attaché à en remarquer les moindres altérations.

4°. Quoique, par la protection de Dieu, ces Livres n'aient contracté aucun vice eſſentiel, il n'en eſt pas moins vrai que leur dignité, leur ſainteté doit inſpirer beaucoup de crainte, à quiconque ſe charge de les examiner en Critique. Un ſeul homme entreprendre la reviſion entière de la Bible; ſe faire juge de ce qui eſt ou n'eſt pas la parole de Dieu! Ce coup d'œil n'eſt-il pas effrayant? Cet homme, il eſt vrai, s'autoriſera de la comparaiſon du Texte, ſoit avec lui-même, ſoit avec les autres Textes, Verſions, Paraphraſes, &c. Il ne ſe déterminera qu'après avoir peſé

tout mûrement, après s'être perſuadé que telle ou telle leçon ordinaire doit céder à une meilleure ; en un mot, cet homme ſuivra toutes les régles que le P. Houbigant explique ſi bien dans ſes Prolégomènes ; mais qu'il nous ſoit encore permis de demander ſi ces précautions peuvent exclure toute défiance ; ſi l'on peut ſe répondre par-tout de ſon attention, de ſes lumières, de ſon raiſonnement, de la bonté des ſources auxquelles on a recours, des rapports qu'on établit ou qu'on découvre entre elles, &c. ? Notre Auteur regarde le *jugement humain* comme la partie qui domine en chef dans la Critique ; comme l'inſtrument principal dont ſe ſert la Providence pour la reſtauration ou la conſervation des Livres, qui contiennent ſa parole : enfin de même que ce *jugement* a été donné aux hommes pour reconnoître la force des preu-

ves de la Religion ; ainſi, *continue le P. H.* cette même lumière naturelle doit nous conduire dans l'examen des Textes, des Verſions, de tous les monumens, en un mot, qui appartiennent à la Critique ſacrée. Il y a bien de l'eſprit & de la fineſſe dans cet endroit des Prolégomènes ; nous avouons même qu'à certains égards il s'y trouve bien du vrai : cependant ce *jugement humain* eſt ſi expoſé à l'erreur, aux préjugés, à l'activité des paſſions, à mille inconvéniens qui le bornent, le traverſent, le diſtrayent, l'obſcurciſſent, qu'on doit toujours craindre de s'égarer après un tel guide : & pour ce qui regarde les preuves de la Religion, il ſemble qu'elles portent avec elles une évidence que ne peuvent preſque jamais avoir les raiſons, tirées d'un examen critique des Textes & des Verſions de l'Ecriture. Louis Capelle diſoit

qu'en cette matière il ne falloit point parler comme le Prêtre chargé d'annoncer un oracle : *non tanquam oraculum ex tripode ;* que le plus ſûr & le mieux étoit, après bien des recherches, de laiſſer aux Lecteurs, c'eſt-à-dire au Public, le choix entre les diverſes leçons : nous approuvons fort ce tempérament & cette modeſtie. Le P. Houbigant prend un ton plus ferme ; il ſe charge de choiſir, de prononcer ; & l'on ne peut pas dire qu'il s'acquitte de cette fonction en homme peu convaincu des droits de ſon Tribunal. Reſteroit à ſçavoir, ſi la conduite de Capelle n'auroit pas bien les mêmes avantages, ſans être expoſée aux mêmes inconvéniens ?

Tout ce que nous venons de dire, ne préſente que des obſervations générales : il faut entrer dans le détail de cette Critique ſacrée, c'eſt-à-dire dans l'Ouvrage

même ; mais nous ne pouvons que l'effleurer ici, notre Analyſe ayant déja beaucoup d'étenduë. Remarquons d'abord que les Notes du P. Houbigant ſont communément pleines de diſcuſſions ſçavantes, & qu'il rend toujours raiſon des changemens ou corrections qu'il adopte dans ſa Verſion. Enſuite voici deux endroits que nous diſcutons, & par où nous terminerons ce premier Extrait.

Au Chapitre IV. de la Genèſe ℣. 8. le P. Houbigant décide qu'il y a deux mots d'omis. Après ce membre de phraſe, *Caïn dit à ſon frère Abel*, le Texte n'ajoûte rien, & n'explique point ce que Caïn *dit*; or le Samaritain, les LXX. la Verſion Syriaque, le Targum de Jeruſalem, & celui de Jonathan y ſuppléent, en ajoûtant, *paſſons dans le champ*, ou *ſortons à la campagne*. La Vulgate, que notre Auteur pouvoit citer, dit

auſſi : *Egrediamur foras.* Voilà donc, en ſuivant cette Critique, une *addition* jugée néceſſaire, une omiſſion & une faute bien marquée dans le Texte Hébreu. Cependant raiſonnons quelques momens. 1° Sans l'*addition*, l'Hébreu peut avoir un ſens raiſonnable : *Caïn*, dira-t-on en traduiſant le Verſet, *parla à ſon frère* *, *& quand ils furent enſemble à la campagne, le premier ſe jetta ſur le ſecond, & le tua.* On peut ſuppoſer auſſi, avec S. Jerôme dans ſes Queſtions Hébraïques, que le diſcours de Caïn fut la répétition de ce que Dieu lui avoit dit ; par-là le ſens du verſet ſera complet. 2° La Verſion Arabe, la Paraphraſe d'Onkelos, celles de Théodotion, de

* On montre que le mot Hébreu, qui ſignifie *dire*, eſt pris, en d'autres endroits de l'Ecriture, pour celui qui ſignifie *parler* à quelqu'un. Voy. Pſ. IV. 5.

Symmaque & d'Aquila ne portent point l'*addition :* ce qui peut faire croire qu'il y a eu de très-anciens exemplaires Hébreux, conformes en ce point à ceux d'aujourd'hui. 3° Saint Jerôme, dans les mêmes Queſtions Hébraïques, dit expreſſément que l'*addition* eſt ſuperflue dans le Samaritain & dans notre ancienne Verſion Latine : ſur quoi le P. Houbigant obſerve que, dans ce Livre des *Queſtions Hébraïques*, le ſaint Docteur expoſe moins ſa penſée que celle des Juifs de ſon temps ; mais il ſemble que cette réponſe n'eſt pas fondée, du moins par rapport à cet endroit du Livre de ſaint Jerôme ; car ce Pere, joignant-là notre ancienne Verſion Latine au Samaritain, marque évidemment qu'il parle en ſon nom & ſuivant ſa propre penſée. 4° Quand ce ſaint Docteur n'expoſeroit que celle des Juifs de ſon temps, il s'enſuivroit toujours

que ces Juifs liſoient ſans l'*addition* ; or peut-on prouver que dès-lors tous leurs Livres fuſſent altérés dans ce verſet ? 5° Nous croirions aſſez que l'*addition* eſt bonne & utile ; qu'elle a été inſérée judicieuſement dans le Samaritain, dans les LXX. dans la Vulgate & les autres, pour rendre le ſens plus clair & plus complet ; mais nous ne penſons pas que la néceſſité de cette *addition* ſoit démontrée : or l'Auteur donne pour régle, à la page CXXXIV. de ſes Prolégomènes, qu'il ne faut pas, ſans néceſſité, multiplier les corrections : *Emendationes ne plures fiant quàm neceſſitas ipſa coget.*

Au Chap. V. verſ. 32. de la Genèſe, le P. Houbigant compare les trois Chronologies, depuis Adam juſqu'à la 500e année de Noé : la première, contenue dans l'Hébreu ordinaire, eſt de 1556 ans ; la ſeconde, compriſe dans le Samari-

tain, eſt de 1207. la troiſième, énoncée par les LXX, eſt de 2142. Notre Auteur n'eſt pas éloigné de regarder cette dernière comme fabuleuſe : nous ne voulons point diſputer ſur cet article ; c'eſt aux deux autres Chronologies que nous donnons quelque attention. *

Le P. H. penche fort à croire qu'il y a plutôt faute dans l'Hébreu que dans le Samaritain. Avec ſa

* *Chronologie de l'Hébreu.*		*Chronologie du Texte Samar.*	
Adam engendra à . .	130 ans	Adam engendra à . .	130 ans
Seth à .	105	Seth à . .	105
Enos à . .	90	Enos à . .	90
Cainan à . .	70	Cainan à . .	70
Malaleel à .	65	Malaleel à .	65
Jared à . .	162	Jared à . .	62
Enoch à . .	65	Enoch à . .	65
Mathuſale à	187	Mathuſale à	67
Lamech à	182	Lamech à .	53
Noé à . .	500	Noé à . .	500
Total	1556	*Total*	1207

ſubtilité & ſon eſprit ordinaire, il explique comment les 349 ans, dont l'Hébreu ſurpaſſe le Samaritain, ont pû être ajoûtés, par mépriſe, dans la première de ces Chronologies. Selon lui, les Copiſtes auront d'abord répété trois centaines d'années à la tête de trois générations; ſçavoir, celles de Jared, de Mathuſale, & de Lamech, parce qu'ils auront eu l'imagination remplie des centaines qui abondent dans ce chapitre. Enſuite, à cauſe de quelque reſſemblance dans les Lettres, il ſera arrivé que les mêmes Copiſtes auront mis des noms de nombre les uns pour les autres; à la génération de Mathuſale 80 pour 60, & à la génération de Lamech 82 pour 53, d'où ſera venue l'augmentation de 49 ans, laquelle jointe aux trois centaines qui précédent les trois générations, aura formé les 349 ans dont l'Hébreu ſurpaſſe le Samaritain. Encore

une fois, le P. H. ſe déclare pour ce ſyſtême; & il le croit d'autant plus probable que par-là tous les Patriarches, à commencer par Enos, n'auront engendré dans un âge ni trop avancé, ni trop diſparate; au lieu qu'en ſuivant l'Hébreu, Jared, Mathuſale, Lamech, auront engendré près de 100 ans plus tard que les autres Patriarches: ce qui n'eſt pas vrai-ſemblable.

Nous ſouhaiterions que ces raiſons fuſſent déciſives; voici ce qui ſuſpend notre ſuffrage. 1° Si la Chronologie de l'Hébreu a été altérée par un Copiſte dans un point ſi remarquable, comment ne s'en eſt-on pas apperçu à la première lecture qu'on a faite de l'exemplaire altéré? Comment tous les autres exemplaires ont-ils contracté la même tache? Comment a-t-elle paſſé dans preſque toutes les autres Verſions: nous

pouvons

pouvons nommer la Syriaque, l'Arabe, le Targum d'Onkelos, la Vulgate ? 2° Saint Jerôme aſſure, dans ſes Queſtions Hébraïques, qu'il avoit vû des exemplaires du Samaritain, où il y avoit, comme dans l'Hébreu ordinaire, 187 pour la génération de Mathuſale, & 182 pour celle de Lamech. Par ce moyen le Samaritain ne différeroit plus de l'Hébreu que par la centaine d'années placée dans l'Hébreu avant la génération de Jared, & omiſe dans le Samaritain avant cette même génération. Or l'on conçoit aiſément que 100 ans ont pû être omis par un Copiſte ; qu'il y a du moins plus de probabilité à cette omiſſion qu'à l'addition de 349 ans. 3° La conſidération des proportions d'âges entre les Patriarches, pour le temps de leurs générations, eſt quelque choſe d'aſſez foible, puiſqu'on n'a aucune preuve que la ſuite Chrono-

logique procéde par les aînés d
familles. Mais, reprend le P. H
ſi Jared n'étoit pas l'aîné de Mal
léel, ni celui-ci l'aîné de Caïna
ni celui-ci l'aîné d'Enos, il s'e
ſuivroit que Malaléel, Caïna
Enos auroient eu des enfans da
un âge trop peu avancé. Point
tout, répondrons-nous, à moi
qu'on ne prouve que ces Patria
ches n'ont pû avoir d'enfans ava
65, 70, 90 ans : ce qui n'eſt nu
lement ſuſceptible de preuve. D'a
leurs, quand il ſeroit vrai qu
dans la liſte de ces Patriarche
quelques-uns comme Caïna
Malaléel, Jared, Mathuſale étoie
les aînés ; quel inconvénient
auroit-il à reconnoître que l
autres ne l'étoient pas ? Mai
ajoûte l'Auteur, dans une Diſſ
tation placée à la tête de ſon ſeco
Volume, il faut bien que toute
ſuite Chronologique procéde p
les aînés, puiſque, ſelon l'Ecriva

ſacré, chaque père, nommé dans cette ſuite, eut des fils & des filles, *genuit filios & filias*, après le fils pareillement nommé dans la même ſuite. Cet argument, dirons-nous encore, n'eſt point démonſtratif : car il eſt dit d'Adam, après la génération de Seth, qu'il engendra des fils & des filles, *genuit filios & filias*; cependant Seth n'étoit aſſurément point l'aîné; il y avoit eu, dans la famille d'Adam, Caïn, Abel, la femme de Caïn, peut-être auſſi celle d'Abel, & probablement encore beaucoup d'autres. Quelle apparence y a-t-il que les générations aient été retardées dans ce premier âge du monde; quelle raiſon au contraire n'y a-t-il pas de croire que le mot du Seigneur, *Creſcite & multiplicamini*, eut promptement & abondamment ſon effet?

Le grand principe de ſolution, dans toute cette controverſe Chro-

nologique, eſt que Moïſe, ſans vouloir marquer l'ordre de primogéniture entre les enfans des Patriarches, s'eſt attaché uniquement à nommer les fondateurs du Peuple de Dieu dans la poſtérité d'Adam : c'eſt ce que nous obſerverons encore, quand il faudra parler de la Chronologie des Patriarches après le déluge. Car le P. H. fait auſſi des obſervations ſur ce point : nous tâcherons d'en rendre compte ; mais ce ne peut être que dans un autre Article de ces Mémoires. Remarquons deux choſes avant que de conclure celui-ci : La première, qu'en préférant la Chronologie Samaritaine d'avant le déluge à celle de l'Hébreu, notre Auteur s'abſtient néanmoins de traduire conformément à ſon opinion & à ſa note ; c'eſt-à-dire que, dans ſa Verſion Latine, il ſuit la Chronologie de l'Hébreu : c'eſt une attention dont on doit lui

ſçavoir gré. La ſeconde remarque eſt, qu'en reprenant ce grand Ouvrage, nous aurons occaſion de rappeller quelques traits importans des Prolégomènes : morceau capital dans cette entrepriſe, & ſans lequel on ne peut connoître toute l'étenduë des lumières, de la ſagacité & du travail de l'Auteur.

ARTICLE XLI.

JOSEPHI-AURELII de Januario Conſiliarii Regii Reſpublica Juriſconſultorum. Editio noviſſima. *La République des Juriſconſultes. Par M. Joſeph-Aurèle de Gennaro, Conſeiller au Conſeil Royal de Naples.* In-8°. *pag. 320.* A Naples, chez Dominique Terres &c. M. DCC. LII. *Avril*, 1755. I. vol. O 2 iij

Suite de l'Article X. du mois de Janvier, II. vol. 1755.

ON conçoit qu'en arrivant dans une Iſle toute remplie de Juriſconſultes, il faut eſſuyer des formalités. Les quatre Voyageurs Genutius, Pinarius, Numicius, & Nautius, accompagnés de Septimius, qui avoit voulu les ſuivre, furent obligés, à la deſcente du vaiſſeau, d'articuler, en préſence de l'Edile, leurs noms, leur patrie, leur origine; & de recevoir un Conducteur, qui devoit leur apprendre les uſages du Païs. Ils tomberent en bonnes mains: ce Conducteur, nommé Attilius, étoit très-poli & très-inſtruit. Il n'y avoit qu'à l'interroger pour ſçavoir à point nommé, ce qui ſe paſſoit dans l'Iſle, & les raiſons de tout ce qu'on y voyoit.

Nos cinq Voyageurs apprirent de lui que Balde conſervoit encore

l'habit monaſtique, avec lequel il avoit voulu être enterré : obſervation frivole, ſi l'on veut ; mais M. de Gennaro en prend occaſion de rappeller les Loix Eccléſiaſtiques, qui défendent l'exercice de la Juriſprudence aux Moines. Il cite les remontrances que S. Bernard faiſoit au Pape Eugène, ſur les atteintes trop ſouvent données à ce point de diſcipline, &c.

Attilius dit à nos jeunes Juriſconſultes qu'Alexandre d'Alexandre (ab Alexandro) menoit dans cette République un train de vie conforme à ſon Livre intitulé *Dies Geniales* : Ouvrage commenté par Tiraqueau, & ſujet de diſpute entre l'Auteur & le Commentateur : car Tiraqueau ayant fait voir ſenſiblement le Plagiat d'Alexandre ; celui-ci accuſoit l'autre, à ſon tour, de n'avoir que des vuës d'orgueil & d'ambition.

Ce reproche perſonnel n'étoit

peut-être pas trop fondé ; mais la Critique du mérite Littéraire de Tiraqueau eſt importante : c'eſt Attilius qui la fait ainſi : » On ne » peut nier que cet Auteur n'ait » eu une lecture infinie ; mais, » dans ſes Œuvres, il n'y a ni poli- » teſſe, ni choix, ni méthode. » Quand il eſt queſtion de citer, » Tiraqueau accable ſon Lecteur » ſous le poids des autorités : tantôt » il fait le praticien, tantôt l'éru- » dit, & preſque toujours mal- » à-propos. Tout ce qu'on peut » dire de plus favorable ſur ſon » compte, c'eſt le Vers d'Horace » ſur Lucilius.

Cùm flueret lutulentus, erat quod tollere velles.

Attilius ne prenoit pas toujours le ton dogmatique avec ſes hôtes : il les interrogeoit quelquefois. Ce fut, par exemple, une queſtion

conſidérable & bien entendue, que de leur demander s'ils avoient allié l'étude de la Philoſophie avec celle de la Juriſprudence. Numicius, répondant pour lui-même, avoua que, dès ſa jeuneſſe, on lui avoit fait étudier la Philoſophie d'Ariſtote, corrompue par les mauvais Commentaires : Philoſophie, ajoûtoit-il, pleine d'inepties, de frivolités, & dont je me ſuis vengé par une Satyre en Vers Elégiaques. On peut bien juger que la compagnie pria le Poëte de s'en rappeller quelques traits. Il en avoit lui-même très-bonne envie, & il récita la Satyre toute entiere. Voici le commencement du morceau qui regarde la Phyſique.

Res Phyſicæ, taceo quanta involvantur in umbra ;
Quantaque præ ſe ſe ſomnia vana ferant.

Materiam, formamque putant primordia rerum :
Sed ſibi quid velit hæc, quid notet illa, latet.

Materiam (quiſnam riſu non ilia rumpet ?)
Nec quid, nec quantum, quale nec eſſe, docent.
Heu quot de *forma* fatuas in mente chimæras,
Illas vix uno percipiente, creant !
Principii meret ipſa etiam *privatio* nomen :
Dicimus, hæc nihil eſt, nil parit indè nihil ;
In furias abeunt, non hoc obſtare frementes ;
Dant animam nihilo, quod nihil eſſe negant, *&c.*

Cette Pièce, qui n'eſt pourtant que médiocre, plut au Conducteur des Juriſconſultes étrangers. Attilius voulut en avoir une copie ;

Numicius faiſoit difficulté de la donner, craignant que le grand Défenſeur d'Ariſtote, Antoine Govea, n'en fût offenſé : mais Attilius ſçut bien répondre que Govea, prenant le parti d'Ariſtote contre Ramus, ne s'étoit pas fait le champion des mauvais Ariſtoteliciens ; de ces gens qui ont imaginé une foule de mots barbares pour diſputer éternellement ſur des riens. Cette ſage explication fut ſuivie d'une promenade que les Etrangers firent au Portique des Stoïciens : monument révéré dans l'Iſle, & dont Edmond Merille, autrefois Profeſſeur de Droit à Bourges, étoit alors le Garde, le Concierge, le Gouverneur, ſi l'on déſire un terme plus honorable. Ce Docteur & ſes pareils, gens amateurs de la Philoſophie de Zénon, veilloient tour-à-tour ſur ce lieu reſpectable. Cujas n'étoit pas trop content du choix qu'on

avoit fait de Merille pour cette fonction. Il y avoit de la brouillerie entre ces deux Juriſconſultes ; & Merille y avoit donné lieu de deux façons, premièrement en publiant un Livre, où il marquoit les variations de Cujas dans l'interprétation des Loix ; ſecondement, en prenant parti pour Jean Robert, Juriſconſulte d'Orléans, & perpétuel adverſaire de Cujas. Attilius n'oublia point de reprocher à Merille ces deux incartades : d'où l'on peut juger combien M. de Gennaro, Auteur de ce Livre & de toutes les converſations qu'il contient, avoit à cœur de relever le mérite de Cujas ; quelle idée il s'étoit faite des connoiſſances de ce grand homme, & de quel zéle il étoit animé pour défendre ſa gloire. Nous aurons occaſion de remarquer ailleurs les mêmes ſentimens.

Les Juriſconſultes anciens ont-ils

été Philoſophes? C'eſt une queſtion qui fut traitée doctement & paiſiblement par Merille & par un jeune Etranger, qui étoit auſſi venu voir la demeure des Stoïciens. Ce jeune homme très-habile prétendoit que les anciens Interprètes des Loix avoient raiſonné juſte, mais ſans la ſubtilité des Dialecticiens; qu'ils avoient eu des connoiſſances ſur les nombres & ſur les grandeurs, mais ſans être parfaits Géomètres; qu'ils poſſédoient les principes de la morale, mais ſans avoir lû tout ce que les Grecs ont écrit ſur la ſcience des Mœurs. Merille portoit plus loin le ſçavoir de ſes Maîtres: il produiſit, en leur faveur, diverſes raiſons tirées ſurtout de Ciceron; mais ces raiſons font plutôt connoître les qualités que Ciceron exigeoit des Juriſconſultes, qu'elles ne certifient la capacité réelle & poſitive de ces anciens Docteurs.

Après la promenade au Portique des Stoïciens, on revint chez Attilius; on y prit un repas Philoſophique; & à peine étoit-on levé de table que parut un Poëte, nommé Torquatus, grand ennemi de la Philoſophie de Deſcartes, contre laquelle il récita une Elégie, dont on jugera par ce morceau, qui concerne les trois élémens & la formation des tourbillons.

Materia eſt, Auctore Deo, diviſa minutas
In partes; & pars quælibet æqua fuit.
Circà ſe centrumque ſuum pars quæque movetur;
Præter & hunc, motus partibus alter ineſt:
Quippe aliæ atque aliæ maſſam glomerantur in unam,
Et ſe præcipites, vorticis inſtar, agunt:
Fullulat hinc grave certamen; parteſque viciſſim

Frangi contactu proximiore ſolent :
Atque ità conſpectus non eſt his partibus unus,
Non eadem moles, ac neque pondus idem.
Hæc longa, illa brevis, hæc aſpera, & illa rotunda,
Hæc parva, illa ingens, hæc gravis, illa levis.
Et quia particulis diſpar eſt indita forma ;
Diſpar eſt etiam in vortice cuique ſitus.
Pergunt ad centrum tenues ; ſunt inde rotundæ ;
Craſſæ circumſtant exteriore loco.
Atque omnem gignit, ſub imagine vorticis, orbem
Materia hæc triplex, craſſa, rotunda, levis.

A l'égard du caractère de Deſcartes, Attilius voulut le tracer lui-même : c'étoit, *dit-il*, un

homme très-entendu : il ſe fit beaucoup de réputation par d'ingénieuſes bagatelles, qui n'en méritoient gueres. Il méla tellement la mauvaiſe Philoſophie avec la bonne, qu'en vertu de la proximité de l'une & de l'autre, les erreurs chez lui ſe tournent ſouvent en vérités, & les vérités en erreurs. *Fuit Carteſius vir egregius, qui quandoque ex ipſis inaniis, ingenio ornatis, gloriam, quam merebat exiguam, mercatus eſt plurimam; & philoſophandi vitia ità virtutibus miſcuit, ut, propter utrorumque affinitatem, ſæpiſſimè in vitium virtus, in virtutem vitium ſe converterit.*

La République des Juriſconſultes étoit gouvernée comme celle des Romains. On y voyoit des Sénateurs, des Chevaliers & des Plébeiens. Dans le rang des Sénateurs étoient les anciens Maîtres de Juriſprudence, depuis Sextus

Papyrius juſqu'à Modeſtinus, qui vivoit ſous Alexandre Sevère. Les Chevaliers étoient ceux qui avoient ſimplement profeſſé le Droit, depuis que la ſucceſſion des grands Juriſconſultes avoit ceſſé. Enfin le peuple étoit compoſé de la foule des Juriſtes ou petits Commentateurs, qui avoient pour Chef Accurſe & Bartole. Les Conſuls, au temps du voyage de nos Etrangers, étoient Ulpien & Papinien; Cujas exerçoit la Préture : dignité qui lui avoit fait bien des jaloux. On compte ici, parmi ces adverſaires, Duaren, Doneau, Hotman, Baudouin, Bodin, Robert. Mais, reprend Attilius, cette brigue n'a pû entamer la réputation de Cujas. * Cet homme, de la

* Inſignis vir quanto humili natalium ſorte neglectior, tanto ingenii laborumque gloriâ ſupra omnium invidiam excelſior, eam ſibi in orbe toto gratiam

naiſſance la plus obſcure, s'eſt élevé par ſon mérite & par ſes travaux au premier degré de l'eſtime publique. Il a traité tous les points de la

---

ac benevolentiam conciliavit, ut qui illi fortè adverſari tentarunt, victi ac ſpreti, cedere coacti, à certamine plus ignominiæ quàm laudis ſibi comparaverint. Intactum in Juriſprudentia reliquit nihil: & quæ ſcribit non tam ex aliis excerpta, quàm à ſe inventa ſanè fatentur omnes: ità omnia ſuo loco poſita, non nimis protracta, quæ nauſeam creant; non arctè ac jejunè tractata, quæ explicationis paulò diffuſioris pariunt deſiderium. Candidâ perſpicuitate brevis; elegans ſub amabili ſimplicitate; cautè erudirus, quantum patitur occaſio; ubique docens, ne aliquâ parte arguatur ocioſus; tàm nihil habet inane, nihil inconditum, nihil currum, nihil claudicans, nihil redundans! amœnus in Obſervationibus; ſubtilis in Tractatibus; uber ac planus in Commentariis; generoſus in refellendis objectis; accuratus in confingendis Notis, in Paratitlis brevis ac ſucci plenus; rectus prudenſque in Conſultationibus, &c.

ıriſprudence ; ſa doctrine eſt à
i, il ne la doit qu'à ſon génie.
uel ordre il met dans les matiè-
:s ; quelle ſageſſe dans la manière
e les traiter ! Il eſt court ſans
ɔſcurité ; élégant ſans s'éloigner
e la ſimplicité ; ſçavant quand les
ırconſtances l'exigent ; toujours
ıſtructif, toujours plein, tou-
ɔurs ſatisfaiſant. Il a de l'aménité
ans ſes Obſervations ; de la fineſſe
ans ſes Traités ; de l'abondance &
e la facilité dans ſes Commen-
aires ; de la force dans ſes répon-
es aux objections ; de l'exactitude
lans ſes Notes ; de la briéveté &
le l'énergie dans ſes ſommaires ;
le la juſteſſe & de la prudence dans
ès Conſultations, &c. Toute la ſuite
le cet éloge devroit être lûe avec
a réfutation de ce qu'Albéric Gen-
ilis a écrit contre Cujas. Cet Al-
ɔeric étoit le Scioppius des Juriſ-
:onſultes ; c'eſt-à-dire, un chien
léchaîné qui mordoit à tort & à

travers ; mais qui trouvoit auſſi, de temps en temps, des gens qui ſçavoient venger leurs injures.

Il y avoit, dans la République des Juriſconſultes, deux Cenſeurs qui exerçoient leur Magiſtrature durant cinq ans. L'un étoit Patricien ; & l'on avoit déferé, depuis peu, cet honneur à Caton. L'autre étoit un Plébeïen, nommé Martin de Fano, homme aſſez obſcur, mais droit, impartial, capable de rendre juſtice aux Juriſconſultes de ſon ordre.

On avoit donné au Senat un Chef, qui étoit l'illuſtre Servius Sulpicius, dont Ciceron parle ſi ſouvent dans ſes Ouvrages. Le choix qu'on avoit fait de lui, étoit la récompenſe de ſes ſervices. Il avoit pacifié la République troublée par les mouvemens que Laurent Valle y excitoit. On explique ici l'entrepriſe de ce Grammairien, très-ennemi des Juriſconſultes ; on

>précie au juſte ſes talens, qui ſe ouvent réduits à peu de choſe; : la fineſſe de tout ceci eſt, qu'on peint les perſonnes & les choſes ›us les emblêmes de l'ancienne épublique Romaine.

Dans un Etat tout compoſé de ens de Lettres, des Cenſeurs ›nt faits pour mettre l'ordre parmi es Ecrivains. Caton ſe livra aux onctions de ſa charge, & la rigueur le ſa cenſure tomba ſur les Juriſ-:onſultes du rang des Patriciens; par exemple, ſur Q. Ælius-Tuberon, qui marquoit trop de prédilection pour les termes antiques & ſurannés; ſur Cocceius Nerva, qui étoit trop minucieux dans ſes Leçons de Juriſprudence; ſur Claudius Saturninus, qui s'attachoit toujours à des opinions ſingulières; ſur Julius Paullus, qui ſe permettoit des traits de Satyre contre des hommes d'un mérite reconnu; ſur Ulpien, qui donnoit dans des ſub-

tilités frivoles ; ſur Hermogeni
qui rempliſſoit ſes Traités de Ju
prudence d'expreſſions barbar
ſur Alciat , qui avoit comp
trop jeune quelques-uns de ſes C
vrages ; ſur Duaren , qui paroiſ
quelquefois plus habile dans
Grammaire que dans la Politiq
ſur Barnabé Briſſon , qui étoit t
prolixe , & qui avoit pris plus
peine à compiler qu'à compoſ
ſur Saumaiſe , qui s'eſtimoit t
lui-même & mépriſoit trop les
tres ; ſur Joſeph Scaliger , qui
ſçavoit louer perſonne ſans le b
mer en même temps ; ſur Franç
Hotman , qui ne manquoit
d'éloquence , mais d'élévation d
l'eſprit ; ſur Antoine Auguſtin ,
ne traitoit rien avec préciſion :
infinité d'autres ſubirent auſſi
jugement du Cenſeur ; mais qu
on en fut à Cujas , perſonne n'
l'accuſer ; tous le regardoient co
me leur Maître , ou reconnoiſſoi

que ſes fautes même étoient les écarts d'un grand homme : *Rarò peccavit, aut cum decore, ſi quando accidit, peccavit.*

Le Cenſeur des Plébeïens ne manqua pas non plus de faire ſon devoir. Il nota Balde, Bartole, Philippe Decius, Paulus Pariſius, Barthelemi de Cæpola, & quelques autres ; mais il ne toucha point à la lie des Auteurs : c'eût été peine perdue, que de vouloir les corriger. Il critiqua les titres ambitieux ou affectés de quelques Ouvrages, entr'autres les *Queſtions Sabbathines* de Roffredus ; les *Queſtions Mercuriales* de Jean d'André, &c. Sur quoi le Conducteur de nos jeunes Juriſconſultes ſe mocqua auſſi très-à-propos du *Triſmegiſte Legal ;* de *l'Anatomie du Droit ;* des *Fineſſes du Droit civil ;* du *Soleil de la Juriſprudence ;* des *Vergers de la Juſtice, &c.* Il oppoſa la pratique ſage & modeſte des

Anciens qui ne connoiſſoient, pour les titres de leurs Livres, que les termes de *Queſtions*, de *Réponſes*, de *Notes*, de *Traités*. Oui, continuoit Attilius, ſi l'on me donne déſormais des Livres dont les titres ſoient en ſtyle précieux ou recherché, je ſuis réſolu de les laiſſer-là, perſuadé qu'il n'y a rien de bon dans des Ouvrages qui s'annoncent d'une manière ſi ridicule : *Huic propoſito firmiter hæreo : ſi quis mihi detur liber, cui ſit appictus hujuſcemodi adulterinus & meretricius aſpectus, ſtatim, ne mihi lectio nauſeam creet, claudo, atque è manibus abjicio, aliiſque evolvendum, qui cupiant, trado ; nec ſatis inducor ut credam, boni aliquid plerumque continere eos codices qui ſub veſtibulo externas haſce oculis proponunt ineptias.*

Il y avoit déja long-temps que nos Voyageurs n'avoient été régalés de l'entre-acte ordinaire ; c'eſt-

c'eſt-à-dire, de quelque Poëſie propre à les réjouir. Par bonheur un jeune homme, nommé Rutilius, les mena ſouper chez lui, & durant le repas il leur récita une élégie qui contenoit les plaintes d'un mari contre ſa femme, la plus méchante créature du monde. Cette Pièce n'eſt pas mauvaiſe ; mais on ne s'attend point à pareille ſcène, après avoir vû le grave Caton faire la Police dans les Etats de la Juriſprudence.

On croyoit que les Cenſeurs avoient terminé leur fonction : mais point du tout. Voilà Duaren qui ſe met en tête d'accuſer devant eux tous les Juriſconſultes plagiaires. Rumeur auſſi-tôt dans la République : perſonne ne ſe crut en ſûreté : Balde, Bartole, Duranti, Jean d'André, Jaſon Maynus ; les plus illuſtres même d'entre les Modernes, Alciat, Budée, Pierre Pithou, Godefroi, Gravina

appréhenderent le jugemen
Cenſeurs. Il n'y eut pas juſ
grand Cujas, l'homme du m
le plus irréprochable en ce g
qui ne regardât l'entrepriſe cc
une affaire capable de boule
l'Iſle. Mais Duaren ne tint cc
des clameurs. Il preſſa les
ſeurs, & ceux-ci portèrent ur
qui ajournoit au terme de
jours tous les Juriſconſultes,
rendre compte de leurs pr
tions. Alors la République ſ
tagea en deux factions, cel
Italiens & celle des Françoi
premiers s'attribuoient la
d'avoir rétabli la Juriſpruc
les ſeconds prétendoient q
honneur leur appartenoit.
les Italiens, dans un Conſei
tinrent entre eux, imaginer
moyen pour impoſer ſile
Duaren : ce fut de réveiller
ſation de Plagiat intentée
lui-même. A la vérité, cette

ſation partoit d'un homme mépriſable ; de cet Alberic Gentilis, qui faiſoit métier de déchirer la réputation de tout le monde : mais quand on n'eſt pas exemt de tout reproche, la récrimination d'un adverſaire quel qu'il ſoit, a preſque toujours ſon effet. Duaren ne tint pas contre la crainte d'être mis lui-même en cauſe, & de groſſir le nombre de ces Plagiaires qu'il vouloit faire punir par le Cenſeur. Peu-à-peu il ſe déſiſta de ſon projet ; & les Jeux ſéculaires, qui furent célébrés ſur ces entrefaites, acheverent d'éteindre tout le feu des controverſes, & de pacifier la République des Juriſconſultes.

La célébration de ces Jeux fut fort ſolemnelle. Les premiers Poëtes de l'univers s'y rendirent. On y reçut Virgile, parce qu'il avoit toujours parlé en homme très-inſtruit des Loix ; Ovide, parce qu'il s'étoit appliqué, dans ſa jeu-

neſſe, à la Juriſprudence, & que ſon Livre des Faſtes n'eſt point étranger aux uſages du Barreau. On y vit Lucain, qui étoit curieux de connoître Grotius, auteur d'un beau Commentaire ſur la Pharſale. Pour Horace, il ne fit que paſſer dans l'Iſle; ce pays lui parut triſte & peu analogue à ſon caractère; d'ailleurs il craignoit le reſſentiment des Juriſconſultes Galba & Fabius, qu'il avoit maltraités dans ſes Satyres.

Point de Jeux ſéculaires, dans l'ancienne Rome, ſans Poëmes deſtinés à perpétuer la mémoire de cette fête: on garda le même uſage dans la République des Juriſconſultes. Un jeune Etranger vint réciter, dans l'aſſemblée de tous ces Sages, un Poëme qui contient peut-être deux mille Vers: c'eſt l'Hiſtoire de toute la Juriſprudence: matière extrêmement difficile à ſoumettre aux régles de la

Poëſie. Il nous ſemble que l'Auteur s'eſt ſurpaſſé dans ce morceau. Il dit tout ce qu'il veut ; les diſpoſitions même des XII. Tables ſe plient ſans effort ſous la meſure de ſes Vers. On doit lire la Pièce entière, qui nous paroît un chef-d'œuvre en ſon genre.

Après cette ſéance, qui dut être longue, le Senat examina les plaintes qu'on faiſoit de toutes parts contre Tribonien, auteur de la Compilation du Code. Cet homme avoit des ennemis ſans nombre ; Hotman étoit ſa partie principale. On l'accuſoit, dans ſes Mœurs, d'avarice & d'irréligion ; dans ſon Ouvrage, d'avoir manqué de méthode, de ſtyle, de préciſion, de fidélité à rendre la penſée des anciens Juriſconſultes. Le Chef du Senat, Servius Sulpicius, prononça une longue harangue contre lui ; & enfin, on étoit près de le condamner, de l'exiler, lorſqu'un Tribun

du peuple mit oppoſition au décret. C'eſt la dernière ſcène dont nos Etrangers furent témoins. Depuis deux ans, ils étoient en voyage; l'amour de la patrie ſe fit reſſentir vivement à eux, ils ſe rembarquerent, & après une navigation de 14 mois, ils arriverent dans leurs familles.

Ici finit le Volume & l'Ouvrage que M. de Gennaro donna en 1731. Il a compoſé depuis un autre Tome, ſous le titre de *Feriæ Autumnales poſt reditum à Republica Juriſconſultorum*; l'Edition en a été faite en 1752; & ce Livre a autant d'étenduë que *la République des Juriſconſultes*. Nous diſtinguons trois parties dans cette nouvelle compoſition.

1°. Les quatre Compagnons de voyage, Pinarius, Genutius, Numicius & Nautius, vont paſſer l'automne à Caprée, & s'y amuſent de diverſes choſes, entre autres du

Titre des Pandectes, qui traite *des diverſes régles du Droit ancien*, (de diverſis regulis Juris antiqui.) Nautius récite, ſur cet objet, un long Poëme élégiaque, où toutes les Loix de ce Titre, au nombre de 211, ſont compriſes. Nous ne concevons pas d'entrepriſe plus ingrate & plus difficile que celle-ci. Les Vers qu'on nous donne, ſont néanmoins agréables & coulans.

2°. Au bout de ces *Feriæ Autumnales*, on trouve quelques Poëſies particulières de M. de Gennaro : ce ſont des Epigrammes, des Epithalames, & une Pièce aſſez longue en l'honneur du Cardinal d'Althan, alors Vice-Roi de Naples.

3°. Le Volume eſt terminé par les Eloges donnés en divers Journaux aux Ouvrages, & à la perſonne de M. de Gennaro. On a, dans une de ces Notices, l'état des Livres compoſés par ce docte

Napolitain. Outre la *République des Juriſconſultes* & les *Feriæ Autumnales*, il a publié en 1735 une Hiſtoire (Italienne) de la famille Montalte, *in*-4°; en 1752, un Volume de Vers Latins, *in*-4°; c'eſt M. Jean-Antoine Sergio, qui a pris ſoin de l'Edition, & qui l'a ornée d'une Préface. Enfin nous connoiſſons un *in*-4° du même Auteur, ſous le titre de *Delle vizioſe maniere del difender le coſe nel foro*, & nous rendrons compte inceſſamment de ce Livre qui eſt inſtructif & curieux.

ARTICLE XLII.

HISTOIRE ET COMMERCE des Colonies Angloiſes dans l'Amérique Septentrionale, où l'on trouve l'état actuel de leur production, & des détails curieux ſur la conſtitution de leur

gouvernement, principalement ſur celui de la nouvelle Angleterre, de la Penſylvanie, de la Caroline & de la Géorgie; vol. in-12. pag. 336. A Londres, & ſe vend à Paris, chez Le Breton, Deſaint, Piſſot, Lambert. M. DCC. LV.

LEs Anglois poſſedent bien plus de terrein en Amérique qu'en Europe. Les Colonies qu'ils ont établies dans l'Amérique Septentrionale, ſont la principale ſource de ces forces & de ces richeſſes, dont la Nation Britannique eſt ſi fière & ſi jalouſe. Le haut degré de puiſſance, où nous l'avons vue s'élever ſi rapidement dans l'ancien monde, n'eſt guères que le fruit de ſes conquêtes & de ſes établiſſemens dans le nouveau. L'Hiſtoire des Colonies Angloiſes & leur commerce ſont donc des objets intéreſſans; les hommes

d'Etat y doivent encore plus d'attention que les gens de Lettres.

Dans ſa Préface, l'Auteur n'a pas manqué de faire ſentir l'importance de ſon travail : aujourd'hui les eſprits ſont diſpoſés à la reconnoître ; les intérêts du Commerce ſont devenus, en quelque ſorte, auſſi chers à la Littérature qu'à la Politique. De brillans Ecrivains les ont mis dans un jour & dans un degré d'eſtime, où la réputation de ces Auteurs & l'utilité publique trouvent également leur compte. Quoique, ſelon nos mœurs, quelques-uns de ces hommes de Lettres ne puſſent s'adonner aux détails du négoce ſans déroger à leur rang, ils n'en ont, ce ſemble, acquis que plus de gloire en apprenant eux-mêmes, & en communiquant aux autres, avec tant de ſolidité & d'agrément, la Science générale & particulière du Commerce. Cette Science eſt

devenue un objet d'émulation ; un fonds public de réflexions, d'étude & d'induſtrie : de-là cette concurrence de lumières qui éclairent tous les ordres de l'Etat ſur une branche ſi eſſentielle des intérêts nationaux. Ce ſont-là autant de préjugés favorables à l'Hiſtoire que nous annonçons.

L'Auteur l'a diviſée en huit Chapitres. Les Colonies de la Baye d'Hudſon, de l'Iſle de Terre-neuve, de l'Acadie ou nouvelle Ecoſſe, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York & du Nouveau-Jerſay, de la Penſilvanie, de la Virginie & du Maryland, de la Caroline & de la Nouvelle-Géorgie, ont fourni la matière de ces huit Chapitres. Ils commencent tous par une narration abrégée, de la manière dont la contrée, qui eſt leur objet, a été découverte. La deſtinée de ces pays eſt, en quelque ſorte, de paſſer rapidement

d'une domination ſous une autre ; juſqu'à ce que leur Etat ſoit fixé par l'établiſſement des Anglois. Ces révolutions ſont toujours la ſuite de quelques exploits de Mer ou de Terre, ou la concluſion de quelque Traité de Paix.

De l'état de ces Colonies, l'Auteur paſſe aux productions naturelles qu'on tire du pays, au commerce qu'on y fait, & aux avantages qu'en recueille l'Angleterre. Il n'oublie ni les limites de ces Provinces, ni les qualités de leur climat, & quand il rencontre des détails particuliers ſur quelque branche de leur commerce, il ſe fait un devoir d'en rendre compte. S[illegible]nt il y joint ſes propres obſer- : ſur les moyens qu'emploie terre pour élever la balance commerce au-deſſus de la . En vouant ſa plume aux Co- [illegible]oiſes, notre Hiſtorien [illegible] d'être bon François ;

il ſemble n'écrire ſur les avantages de l'Angleterre, que pour en tirer des réflexions utiles à la France, ſa patrie.

Ce plan d'Hiſtoire, que nous venons de tracer, a néceſſairement une marche trop uniforme : c'eſt une monotonie trop conſtante ; les mêmes tours ſe répetent ſouvent ; la Lecture en eſt plus inſtructive, mais moins amuſante. Si nous donnions un extrait ſuivi de chaque Chapitre, ces défauts y ſeroient bien plus ſenſibles que dans l'Ouvrage, dont la partie hiſtorique eſt ſi abrégée que nous ſommes obligés de l'omettre pour nous borner aux affaires du Commerce, c'eſt-à-dire, aux avantages que l'Angleterre tire de ſes Colonies, à quelques ſingularités de ces établiſſemens, & à quelques obſervations de l'Hiſtorien.

Le Commerce de la Baye d'Hudſon conſiſte principalement en pel-

leteries, & en colle de poiſſon : quoiqu'il ſoit devenu plus avantageux, depuis qu'en Europe les pelleteries ſont d'un meilleur débit; cependant il ne ſçauroit être fort lucratif; les retours ne ſont pas aſſez abondants, & les dépenſes néceſſaires ſont trop fortes. On croit que ce qui attache les Anglois à cette Colonie, c'eſt l'eſpérance de découvrir un paſſage par le Nord-Oueſt dans la Mer du Sud; mais, comme le remarque l'Hiſtorien, d'habiles Marins doutent ſi cette découverte ſeroit auſſi avantageuſe que les Anglois ſe l'imaginent : les glaces rendent la navigation de la Baye ſi difficile, qu'elle ne peut guères ſervir à établir entre la Mer du Sud & l'Océan Septentrional, une communication aiſée & profitable.

Les François & les Anglois ont eu long-temps enſemble des établiſſemens dans l'Iſle de Terre-

Neuve : quand ces deux Nations étoient en guerre, cette Iſle étoit un théatre, où leurs partis meſuroient leurs armes avec des ſuccès aſſez variés. En 1713, à la paix d'Utrecht, la France céda toute l'Iſle à l'Angleterre, & ne ſe reſerva que le droit d'y conſtruire des échaffauts & des cabannes, pour la commodité de ſes pécheurs. Sans le malheur des temps, qui rendoit alors cette ceſſion néceſſaire, on ne pourroit excuſer nos Plénipotentiaires d'y avoir conſenti. Depuis cette époque, le Miniſtère Anglois n'eſt devenu que plus éclairé & plus jaloux ſur les avantages que lui donne la poſſeſſion de cette Iſle, qui le rend maître, en quelque ſorte, de la pêche. Il en tire, ſeulement en merluche, 134000 liv. ſterlings, ou 3174000 liv. tournois, *non compris le fret.* » Cette ſomme, *nous dit-on*, eſt » pur bénéfice : car le débit du

» rebut de cette pêche, que l'on
» vend aux Antilles pour la nour-
» riture des Négres, & celui de
» l'huile de morue, ſuffiſent pour
» rembourſer les dépenſes qu'elle
» entraîne ... Auſſi, *ajoûte-t-on*,
» tous les papiers publics, qui ſe
» diſtribuent à Londres, ne ceſſent
» d'exciter le Gouvernement à ſai-
» ſir la première occaſion qui ſe
» préſentera d'empêcher la France
» d'y prendre part. Et ſi, dans ce
» dernier Royaume, on n'eſt
» très-attentif à la conſerver, ils
» (les Anglois) ne tarderont pas
» à ſe l'approprier. Occupant déja
» l'Iſle de Terre-Neuve, ils offuſ-
» quent l'entrée du Canada, & en
» rendent, en quelque ſorte, la
» poſſeſſion précaire pour les Fran-
» çois. « L'Auteur n'a pas manqué de rapporter les paſſages des Ecrivains, qui ont prétendu que l'Iſle de Terre-Neuve avoit été découverte, & étoit fréquentée par les François,

& ſur-tout par les Baſques, avant que *Chriſtophe Colomb eût trouvé le Nouveau-Monde.*

L'Acadie, ou Nouvelle-Ecoſſe, fut cédée aux Anglois, comme Terre-Neuve, par le Traité d'Utrecht : cette contrée étoit pour eux une acquiſition importante : les François qui y étoient établis, s'allioient avec les Sauvages leurs voiſins, & en tiroient d'utiles ſecours pour faire des incurſions ſur le domaine des Anglois. *Du côté de la Mer*, dit l'Auteur, *Port-Royal*, appellée depuis Annapolis, *ſervoit de retraite aux Armateurs qui couroient ſur les vaiſſeaux Anglois. C'étoit le Dunkerque de l'Amérique.* Le commerce qu'on y fait, conſiſte toujours en bois de conſtruction, en fourrures, en poiſſon, &c. On trouve ici le projet formé par le Lord Hallifax, & accepté par la Cour en 1749, pour augmenter la Colonie de la

Nouvelle-Ecoſſe. Le Gouvernement d'Angleterre y offre des Terres aux Officiers & aux Soldats réformés, qui voudroient y paſſer & s'y établir. Les conditions du Projet furent publiées au mois de Mars; elles étoient ſi favorables qu'au mois de Mai, il s'embarqua pour l'Acadie 3750 perſonnes. Etablis ſur les côtes qui bordent la Baye de Chebucto, ces nouveaux Colons y ont bâti une ville qu'ils ont nommée *Hallifax*, en l'honneur de l'Auteur du Projet.

Au commencement du 17e ſiècle, on tenta ſans ſuccès pluſieurs établiſſemens dans la Nouvelle-Angleterre, qui comprend environ cent lieuës de côte depuis le 41e degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 45e. Les Non-Conformiſtes perſécutés dans leur patrie, obtinrent du Gouvernement la permiſſion de traiter avec les Conceſſionnaires de la Virginie ſeptentrio-

nale, & d'en acheter un aſyle où ils puſſent jouir de la liberté de conſcience. En 1621, ils s'embarquerent au nombre de 120. Le temps contraire les força de débarquer dans un endroit qui ne dépendoit d'aucune Puiſſance : ils commencerent par ſe reconnoître Sujets de la Couronne d'Angleterre ; enſuite ils ſe firent des loix qu'ils jurerent d'obſerver. En 1629, ils n'étoient encore que 300 colons, & déja la faveur du Commerce les avoit mis en état de rembourſer les emprunts qu'ils avoient faits pour leur fondation. Voilà les commencemens de la plus floriſſante des Colonies Angloiſes.

La *haute commiſſion* établie ſous Charles I. devint une inquiſition Proteſtante, qui détermina des milliers d'Anglois à ſe retirer dans la Nouvelle-Angleterre ; ils y fonderent de nouvelles colonies & de nouvelles villes. De pareilles

déſertions allarmerent la Cour; elle voulut en arrêter le progrès par une proclamation dont on ſe moqua. Chaque Colonie ſe donna d'abord des Loix & des Magiſtrats, enſuite elles s'unirent toutes enſemble. En 1684, Charles II. revoqua les chartes favorables que ces Colonies avoient obtenues, & changea leur conſtitution pour augmenter leur dépendance de la Métropole. On continua de les gêner ſous Jacques II. Leur progrès en ſouffrit juſqu'au temps où Guillaume III. leur accorda une charte qui ranima leur Commerce & rappella l'abondance. *Les richeſſes & la puiſſance* de la Nouvelle-Angleterre, dit l'Hiſtorien, *ſont aujourd'hui portées à un point qui donne de la jalouſie à l'Etat, dont elle tire ſon origine.* C'eſt la ſeule Colonie Angloiſe qui ait montré du zéle pour la converſion des Sauvages. Ces Colons ne jouirent pas

plutôt de la liberté de conſcience en Amérique, qu'ils y leverent l'étendart de la perſécution contre les Quakers, les Anabaptiſtes & d'autres Sectaires. Le peuple ſe porta contre eux à des excès auſſi violents que ceux qui l'avoient chaſſé de l'Angleterre : tant l'eſprit de ſecte eſt peu conſéquent ! Le ſol de la Nouvelle-Angleterre eſt auſſi agréable & auſſi fertile que ſa ſituation eſt commode pour le Commerce. Ainſi on ne doit pas s'étonner que cette Colonie ſoit ſi peuplée & ſi riche.

La Nouvelle-York ne manque d'aucun des avantages dont jouit la Nouvelle-Angleterre : ſa ſituation donne à ſes habitans une grande ſupériorité ſur les François du Canada dans le commerce des pelleteries. Outre que les Anglois ſçavent fournir mieux & à meilleur marché, les étoffes qui conviennent aux Sauvages, ils ont encore

bien plus de facilité à tranſporter leurs marchandiſes. On ſçait aſſez combien la navigation eſt difficile à l'embouchure, & ſur tout le cours du fleuve Saint-Laurent. De-là le progrès de la Nouvelle-York, dans le commerce des pelleteries. *Ses ſuccès*, dit notre Hiſtorien, *peuvent faire craindre que les François ne ceſſent de dominer dans ce commerce, ſi on ne prend pas des meſures pour écarter ou diminuer du moins les obſtacles qu'ils y ont eus à combattre juſqu'ici.*

Perſécutés dans l'ancienne & dans la Nouvelle-Angleterre, les Quakers trouverent un aſyle dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale, vers le 40e degré de latitude. William Pen, chef de cette Colonie, donna ſon nom (*Penſilvanie*) au pays où il l'établit. Muni de Patentes, qui lui aſſuroient la poſſeſſion de cette contrée,

tendit en 1681. Le terrein
avoit choiſi, ne laiſſe rien
ter aux beſoins & aux délices
s habitans. Pen acheta des
ages une étenduë de pays
n autre eût envahi ſans ſcru-
. Les Penſilvains vivent avec
dans une union, qui les a
jours exemtés de prendre les
nes, & par conſéquent de vio-
: leur Religion qui défend de les
anier. Le Fondateur de cette
olonie en fut le Légiſlateur : Phi-
adelphie, Capitale de ces Qua-
ters, exprime dans ſon nom la
prétendue charité de cette ſecte.
Enrichis d'abord, par la culture du
tabac, les Penſilvains ont bien-
tôt repris leurs premières occupa-
tions, qui étoient d'élever du bétail,
de ſemer des grains, de conſtruire
des bâtimens de mer, &c. *Ils y trouvent mieux leur compte*, dit l'Auteur, *qu'à empiéter ſur un commerce déja ſaiſi.* Aujourd'hui

ils ſouffrent des troupes, mais ce ſont les autres ſectes qui les fourniſſent & qui les entretiennent. L'Angleterre n'a guères de Colonies ſi belles & ſi utiles à ſes intérêts. En 1704, la Penſilvanie conſommoit déja pour 180000 livres ſterlings de marchandiſes, venant d'Angleterre; & les impôts levés ſur ſes productions naturelles apportées dans ce Royaume, produiſoient dans les revenus publics, une augmentation de 30000 livres ſterlings. Nous renvoyons à cette Hiſtoire ceux qui ſeront curieux de ſçavoir toute l'étenduë du Commerce que les Anglois font en Penſilvanie.

La Virginie eſt une des Colonies Angloiſes, qui a eu le plus de peine à ſe former & à ſe ſoûtenir: elle a eu de vives attaques de la part des Sauvages, il s'y eſt même allumé des ſéditions. Paſſant légérement ſur tous ces troubles, l'Auteur ſe hâte

hâte de rendre compte du changement qu'elle eſſuia en 1680 : alors ſa conſtitution fut fixée & réduite à une adminiſtration qu'on trouve ici trop arbitraire. Dans un pays ſi fertile & ſi agréable, les Virginiens ſe ſont bornés à la culture du tabac; *ils en ont*, dit l'Hiſtorien, *porté la préparation à une ſi grande perfection, que le tabac qu'ils débitent, paſſe pour le meilleur du monde.* La grande conſommation qui s'en fait en Europe, a tourné leur induſtrie du côté de ce commerce.

Le Maryland fut détaché de la Virginie par George Calvert Baltimore, qui en ayant obtenu la conceſſion, mourut avant l'expédition des Lettres patentes. Son fils Cécile ſe les fit délivrer en 1633. Ce Lord, quoique Catholique, ouvrit dans le Maryland, une retraite aux Non-Conformiſtes perſécutés en Virginie. Pour

conſerver cette poſſeſſion, les Baltimores, deſcendans de ſon premier propriétaire, ont embraſſé la Religion Proteſtante. Les Anglois n'ont guères de commerce plus avantageux que celui de la Virginie & du Maryland. En 1750, il venoit de-là en Europe, chaque année, 100000 boucauts de tabac, dont la moitié réexportée enrichiſſoit annuellement la Nation de 400000 liv. ſterlings. Cette branche de commerce s'eſt ſi fort accrue que, par un calcul dont on trouve ici les *baſes*, elle devroit produire à l'Echiquier environ 410000 liv. ſterlings; à n'eſtimer la conſommation qui s'en fait dans ce Royaume que 20000 boucauts. Il eſt étonnant que la France n'ait point encore ſongé à ſe procurer une plante d'un commerce ſi lucratif. La Caroline & la Georgie ſont peut-être les plus foibles Colonies, dont on parle dans cette Hiſ-

toire. Le ſol de l'une eſt cependant ſain & fertile, & celui de l'autre n'eſt point ingrat. Mais la conſtitution n'a pas favoriſé le progrès de ces Colonies. Dans la Caroline, les Seigneurs propriétaires ont toujours aſpiré au deſpotiſme, & les Colons de leur côté n'ont rien négligé pour écarter la ſervitude. De-là tant de troubles qui ont agité cette Colonie. Dans la Géorgie, le peuple n'a aucune autorité; ſa vie & ſes biens ſont à la diſcrétion d'un petit nombre de Magiſtrats dévoués aux Commiſſaires qui les nomment, & qui d'ailleurs exercent une domination preſque arbitraire. Ce défaut, dans la conſtitution, nuit beaucoup à la population, & empêche que le progrès de cette Colonie ne réponde à l'argent que la Nation Angloiſe a dépenſé pour elle. Un bon ouvrage à faire, ce ſeroit des plans de légiſlation appropriés aux différentes

Colonies, c'eſt-à-dire, à la nature de leur climat & de leurs Colons, au caractère & aux diſpoſitions des Nations voiſines. Dans l'établiſſement & dans le gouvernement de leurs Colonies, les Anglois ſont des modèles qu'on peut encore perfectionner. On ne ſçauroit trop les imiter dans l'accueil qu'ils font aux étrangers qui leur demandent des établiſſemens dans leurs domaines. Par-là, comme le remarque l'Auteur, *l'Angleterre & ſes Colonies deviennent le pays de toutes les Nations, & le peuple Anglois ſe fortifie de ce que les autres perdent.*

Quand on aura levé les obſtacles qui retardent la population dans la Géorgie, notre Hiſtorien nous avertit que cette Colonie *donnera un échec conſidérable au commerce des François de la Louiſiane, par le trafic qu'elle fera avec les Sauvages de l'intérieur des Terres.*

l relève l'erreur de ceux qui ſe ont imaginé que les Anglois n'ont ait tant de frais en faveur de la Géorgie, que parce que, cette Province étant ſituée au débarquement du canal de Bahama, ils vouloient ſe rendre maîtres d'arrêter es galions & tous les navires qui eviennent de Porto-bello, & de a Vera-Crux ; car tous ces vaiſſeaux doivent néceſſairement paſſer lans ce canal : mais la force des ourans qui regnent dans le détroit, & aſſez loin au long des côtes de a Floride, empêchent de croiſer lans ce parage. C'eſt plutôt ſur le Golphe du Méxique, que les Anglois ambitionnent un Port : ils y *maîtriſeroient totalement la navigation*, dit notre Auteur ; c'eſt à ce but qu'ils tendent en favoriſant l'établiſſement de la Géorgie.

ARTICLE XLIII.

LA VIE DES PEINTRES Flamands, Allemands & Hollandois, avec des Portraits gravés en Taille-douce, une indication de leurs principaux Ouvrages, & des réflexions ſur leurs différentes manières. Par M. J. B. Deſcamps, Peintre, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Profeſſeur de l'Ecole du Deſſein de la même Ville. Tome II. *in*-8°. pag. 480. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine; Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Piſſot, Quai de Conti; Durand, rue S. Jacques.* M. DCC. LIV.

LE premier Tome de cet Ouvrage parut en 1753, & nous en rendîmes compte au mois de

Juillet de la même année. Si l'on daignoit relire notre Extrait, on y verroit, au premier coup d'œil, le deſſein de l'Auteur ; les ſecours qu'il a eus pour la compoſition de ſon Livre ; les avantages que l'Hiſtoire des Arts peut retirer d'une telle entrepriſe : enfin on ſe formeroit une idée du zéle, des talens & du ſuccès de M. Deſcamps. Ici nous ne devons pas nous répéter : il nous ſuffit de rentrer dans la même carrière ; c'eſt-à-dire de reprendre la ſuite des Notices, qui concernent les Peintres Flamands, Allemands & Hollandois.

Ils ſont dans ce Volume au nombre de 228, dont 56 ont des Portraits très-bien deſſinés & gravés : nous pouvons citer en particulier ceux de Van Dyck, de Van Champagne, de Rembrant, de Teniers, de Gerard Douw, de Philippe Wouwermans, de Guillaume Kalf, &c. Ces petits Morceaux, détachés de

l'Ouvrage, pourroient encore former, dans le Cabinet d'un Curieux, des ſuites très-agréables. Mais conſidérons ici la Partie hiſtorique qui fait l'eſſentiel de ce Livre.

M. Deſcamps, parlant de Van Dyck, ne dit point, comme M. le Marquis d'Argens, qu'il *croit, ſans balancer*, que c'eſt *le plus grand Peintre* qui *ait été*. En cette matière, ainſi qu'en mille autres, il faut tâcher de n'être point ſeul de ſon avis. » Si Van Dyck, *dit* » *M. D.*, eût fait moins de Portraits & plus de Tableaux d'hiſtoire, peut-être auroit-il égalé » Rubens, comme il l'a ſurpaſſé » dans la délicateſſe de ſes teintes » & dans la fonte de ſes couleurs. » Ce fut le ſentiment des ennemis » mêmes de Van Dyck .... mais » comme il ne faut pas juger ſur des » conjectures, nous dirons ſeulement que Van Dyck a ſurpaſſé » Rubens dans le Portrait, & qu'il

» lui fut inférieur dans les Tableaux » d'hiſtoire.« Voilà le genre le plus éminent ; ſi Rubens s'y diſtingua plus que Van Dyck, celui-ci ne peut avoir *été le plus grand Peintre* du monde. D'ailleurs Raphaël, le Corrège, le Pouſſin, le Sueur, & quelques autres, ont des droits bien réels ſur le premier degré d'honneur & d'eſtime. Mais il faut toujours reconnoître que Van Dyck fut un excellent homme dans ſa profeſſion ; que *ſes Portraits ſont des modèles de fineſſe & de préciſion ; qu'il peignoit ſes têtes avec tant d'art & de vérité, qu'il n'eſt guères poſſible de le ſurpaſſer ; qu'il deſſinoit & colorioit de même les mains ; que ſes attitudes ſont ſimples, mais avec choix, &c.* Ainſi parlons-nous d'après la Notice de M. Deſcamps, qui eſt un Maître de l'Art. Suivons-le pareillement dans quelques détails, qui regardent la vie de Van Dyck.

Ce Peintre naquit à Anvers en 1599, d'un père dont la profeſſion étoit de peindre ſur verre. Il réuſſiſſoit dans cet Art; mais le nom du père ſeroit demeuré inconnu ſans les talens extraordinaires du fils. Le jeune Van Dyck fut mis de bonne heure ſous la conduite de Rubens; & bientôt il ſe diſtingua dans cette Ecole. Un jour que les Elèves de ce Maître examinoient, en ſon abſence, une deſcente de Croix qu'il venoit de finir, malheureuſement un d'entre eux, pouſſé par ſon camarade, tomba ſur ce Tableau dont les couleurs étoient toutes fraîches, & en effaça une partie, ſçavoir le bras de la Magdelaine, avec la joue & le menton de la Vierge. Ces jeunes gens bien étonnés, & craignant la colère du Maître, déterminerent que le plus capable de la troupe prendroit la palette, & tâcheroit de remédier ſur le champ, au malheur qui étoit

arrivé. Ce *plus capable* au reſte ne ſe déclaroit point ; & perſonne n'oſoit prétendre à cet honneur, lorſqu'un de l'aſſemblée nomma Van Dyck : » Tous applaudirent : » Van Dyck ſeul douta du ſuccès ; » mais enfin preſſé par leurs priè- » res, & craignant lui-même la » colère de Rubens, il ſe mit à » l'ouvrage & peignit ſi bien, que » le lendemain Rubens, en exami- » nant ſon travail de la veille, dit, » en préſence de ſes Elèves qui » trembloient ; voilà un bras & une » tête qui ne ſont pas ce que j'ai » fait hier de moins bien, &c. « Cette deſcente de Croix eſt aujourd'hui dans l'Egliſe de Notre-Dame d'Anvers.

Van Dyck alla ſe perfectionner en Italie ; il étudia beaucoup à Veniſe d'après les Ouvrages du Titien & de Paul Veronèſe ; il réſida pendant pluſieurs années à Gènes, où, *en admirant ſes talens, on le combla*

de richeſſes. Enfin il vit Rome, l'Athènes des Artiſtes, & le centre des belles choſes. Dans la ſuite, la Sicile, l'Angleterre, la France, la Flandre le poſſéderent ſucceſſivement : mais ce fut en Angleterre qu'il fit plus de ſéjour ; il s'y établit, s'y maria, y acquit des richeſſes immenſes, qu'il ne ſçut pourtant pas conſerver, s'étant laiſſé infatuer des *preſtiges de l'Alchymie.*

Ce grand homme auroit dû vivre un ſiècle : il mourut à 42 ans, & l'on a néanmoins de lui un nombre prodigieux de Tableaux. On en voit la liſte dans l'Ouvrage de M. Deſcamps, qui n'a prétendu nommer que les plus célèbres. Nous n'y trouvons point cette fameuſe *Aſſomption de la Vierge*, que Van Dyck avoit *peint*, ſelon M. le Marquis d'Argens, *pour le Maître-Autel des Jéſuites d'Anvers, & qui contient plus de 80 figures. C'eſt ſans contredit*, ajoûte le

même Auteur, *le plus beau Tableau du monde : c'eſt-là qu'on voit combien Van Dyck l'emporte ſur Raphaël pour la couleur, pour le pinceau, pour le clair-obſcur, pour la force, pour la vérité du détail dans les Têtes, pour la fraîcheur des carnations, pour la beauté du payſage.* Croirons-nous que tout cela ſoit vrai, & que M. Deſcamps ne nous en diſe rien ? Cet Ecrivain judicieux & attentif remarque, dans ſa vie de Rubens, qu'il y a de ce Maître, & non de Van Dyck, une très-belle Aſſomption de la Vierge, dans l'Egliſe des Jéſuites d'Anvers : une Liſte Mſ. que nous avons ſous les yeux, & qui expoſe tous les Tableaux de Rubens & de Van Dyck, actuellement exiſtants dans les Egliſes d'Anvers, marque de même une Aſſomption de la Vierge, *qui ſe voit chez les Jéſuites de cette Ville, & qui eſt de Rubens.* Sur quoi nous demandons s'il n'eſt

pas fort probable que M. le Marquis d'Argens donne à Van Dyck l'Ouvrage de ſon Maître ? Les Connoiſſeurs, très-inſtruits d'ordinaire de la fortune des belles Pièces, peuvent décider aiſément cette queſtion. Nous n'ajoûtons plus qu'un mot ſur les ſuccès de Van Dyck.

Durant ſa vie, ils ne furent pas exemts de contradiction : tantôt la jalouſie de ſes confrères ; tantôt l'ignorance ou l'avarice de ceux qui le mettoient en œuvre, exercerent ſa patience. Par exemple, on lui avoit commandé, pour la Collégiale de Courtray, un grand Tableau d'Autel : c'eſt le Crucifiement de N. S. qu'on admire aujourd'hui. L'Ouvrage étant achevé, les Chanoines en corps le regarderent avec mépris ; ils traiterent le Peintre de miſérable barbouilleur ; ils dirent que le Chriſt avoit l'air d'un portefaix, que les autres figu-

res reſſembloient à des maſques : tout ce Chapitre enfin tourna le dos à Van Dyck ; & il reſta ſeul avec quelques Ouvriers ou Domeſtiques qui, pour le conſoler, l'exhorterent à remporter ſon Tableau, & à ſe ſervir de la toile pour faire des paravants. L'Artiſte ne ſe rebuta pourtant point ; il plaça ſon Tableau, puis alla prier les Chanoines de le venir voir ; mais ces Eccléſiaſtiques étoient auſſi peu connoiſſeurs que prévenus. Ils traiterent Van Dyck à-peu-près comme la première fois, & ils ne le payerent que de très-mauvaiſe grace. Cependant, à la longue, ce chef-d'œuvre fut connu. Des Curieux en parlerent ; on accourut pour le voir ; on l'admira. Alors les Chanoines *arrêterent*, dans un Chapitre, *que le Tableau* de leur grand Autel *étoit beau ;* & pour réparer l'injure faite à l'Auteur, ils le prièrent de compoſer encore deux

Tableaux pour la même Egliſe. Mais Van Dyck étoit picqué : il répondit qu'il y avoit aſſez de barbouilleurs à Courtray, ſans qu'il fût beſoin d'en faire venir d'Anvers ; & jamais il ne voulut travailler pour ce Chapitre, qui employa depuis Gaſpard de Crayer, très-bon Peintre, mais inférieur à Van Dyck.

Il y a dans cette Notice une légère mépriſe : on y rapporte *une réponſe aſſez heureuſe*, faite, dit-on, par Van Dyck, *à la Reine Marguerite de Bourbon, fille d'Henri IV.* Nous ne connoiſſons point de Reine, appellée *Marguerite*, qui ait été *fille* de ce Prince : il faut dire apparemment, *Marguerite de Valois, femme d'Henri IV.* ou bien *Eliſabeth de France*, ou *Henriette de France*, l'une & l'autre *filles* de ce Monarque ; la première, *Reine* d'Eſpagne ; la ſeconde, *Reine* d'Angleterre.

Philippe Van Champagne, ap-

pellé, en France, *Champagne* tout court, eſt un des *Illuſtres* de ce Volume. Il naquit à Bruxelles en 1602, mais le lieu ordinaire de ſon ſéjour fut Paris : auſſi a-t-on, dans cette Capitale, un très-grand nombre de ſes Tableaux ; les plus eſtimés ſont à Notre-Dame, aux Carmelites de S. Jacques, à S. Gervais, en Sorbonne, au Luxembourg, au Palais Royal &c. Champagne étoit un modèle pour les qualités de l'ame. Il joignoit une candeur admirable à la plus ſolide piété ; il ne ſe permit jamais aucune indécence dans ſes Ouvrages ; il ne fut ni jaloux de ſes Confrères, ni ſenſible aux paſſe-droits qu'on ne laiſſa pas de lui faire de temps en temps. Quant au mérite Pittoreſque, voici la penſée de M. Deſcamps : » Quoi-» que Champagne eût une grande » facilité à produire, ſes Ouvrages » n'en ont pas plus de feu : trop » attaché à la nature, ſans en faire

» choix, ſon modèle étoit ſ
» que guide, & ſes copies ſo
» vent froides. Son deſſei
» correct ſe ſentit ſouvent du
» défaut ; il n'avoit pas, d
» génie, la reſſource qu'
» grands hommes, de ram
» nature à l'art. Ses Tablea
» de bonne couleur, ſans êt
» lans ; bien finis, & partic
» ment ſes Portraits. Il p
» bien le Payſage & l'Archit
Champagne mourut en 167
mé de tout le monde & gé
ment regretté.

M. Deſcamps s'eſt attach
lièrement à faire bien conn
célèbre Rembrant. Ce fut
ſonnage extraordinaire. I
d'une naiſſance très-obſcu
d'un Meunier d'auprès de
& la nature avoit mis en
fond de génie inépuiſable.
ble qu'il eût inventé l'art
n'avoit pas été trouvé... S

de faire étoit une eſpèce de magie. Perſonne n'a plus connu que lui les effets des différentes couleurs entre elles ; n'a mieux diſtingué celles qui ſont amies, d'avec celles qui ne ſe conviennent pas...Tout eſt chaud dans ſes Ouvrages. Il a ſçû, par une entente admirable du clair obſcur, produire preſque toujours des effets éclatans dans tous ſes Tableaux. Du reſte, Deſſinateur médiocre, Peintre ſans nobleſſe, ſans élévation, Artiſte bizarre, ſoit pour le choix des ſujets, ſoit pour la manière de les traiter : dans lui nulle étude des grands Maîtres ; nulle paſſion pour la gloire : c'étoit un homme qui agiſſoit par inſtinct ; qui travailloit pour gagner ; qui n'avoit d'autres inclinations que celles du plus bas peuple : ſon œuvre eſt immenſe, parce qu'il entreprenoit beaucoup, peignoit ſans ceſſe, gravoit facilement ; le tout pour amaſſer des florins dont il

étoit fort curieux, ſans ſe picquer de vivre comme les honnêtes gens. En un mot, ſans mérite perſonnel, il eut, au ſuprême degré, pluſieurs des qualités qui font les excellens Peintres : c'eſt ce que juſtifie la Notice contenue dans ce Volume. On peut y joindre celle qui fut donnée, il y a quatre ans, avec le *Catalogue raiſonné de toutes les Pièces qui forment l'Œuvre de Rembrant.*

Il y a eu deux Teniers en Flandre, le père & le fils, tous deux bons Peintres ; mais le fils meilleur que le père. Quand on ſe picque d'avoir du *Teniers*, c'eſt toujours le fils qu'on entend. Ce fut un imitateur ſingulier : il ſçavoit rendre ſi parfaitement les Tableaux des plus fameux Maîtres d'Italie & de Flandre, qu'*on s'y méprend encore quelquefois :* mais ſa gloire n'a pas été bornée à ce ſuccès. On a de lui une quantité prodigieuſe de Pièces

originales, ſur-tout dans le genre de *Fêtes de Village*, terme qui comprend tous les Sujets de la Campagne, ſans en exclure même une multitude d'autres actions où la gaieté & la naïveté dominent, telles que ſont des parties de Buveurs, des Tabagies, des Cabarets, des Corps-de-Gardes, &c. Pour mettre plus de naturel dans ſes Tableaux, Teniers *ſe mêloit avec les habitans de la campagne ;* mais *il ne portoit dans leur ſociété que ſon génie & ſon œil imitateur ;* il n'étudioit que *leurs différentes attitudes, leur âge, leur caractère, leurs paſſions différentes :* rendu à lui-même & à ſes propres inclinations, il fréquentoit les Grands dont *il fut aimé & conſidéré juſqu'à la fin de ſa vie, qui arriva à Bruxelles en 1690 ;* il étoit alors âgé de 80 ans. Ce fut un Peintre aimable, extrêmement varié, ſpirituel, facile, ſçavant dans l'Art de

placer les couleurs locales, & dans celui de produire l'effet. On a une belle ſuite de ce Maître chez M. Le Bas, qui a ſouvent gravé d'après lui. M. Deſcamps indique cette ſource déja bien connue des Amateurs.

Comme ce ſujet de *la vie des Peintres* eſt agréable, nous ne voulons pas l'épuiſer dans ce premier Extrait. Nous y reviendrons dans un autre Volume de ces Mémoires. M. Deſcamps nous fournit encore quelques Artiſtes qu'on ſera bien-aiſe de connoître, ſans compter une foule d'autres qui ſervent à l'Hiſtoire de cet Art.

ARTICLE XLIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE.

De Nancy.

ON publie dans cette Ville le réſultat de ce qui s'eſt paſſé dans la ſéance publique de la Société Royale, tenue le 9 Janvier dernier.

D'abord on y a couronné un diſcours de M. Lemoine, Avocat à la Cour ſouveraine de Lorraine & de Barrois : cette Pièce roule *ſur le choix des études.* L'Auteur y invite les citoyens à choiſir les plus néceſſaires à l'homme en particulier, & les plus utiles à la ſociété

en général. Mais quelles ſont ces études ? Au premier rang paroiſſent l'Agriculture, les Arts méchaniques, l'Architecture : voilà les connoiſſances néceſſaires à l'homme. Au ſecond rang ſont l'Art militaire, la Juriſprudence, le Commerce : voilà les ſciences utiles à la ſociété. On ne dit guères que des choſes communes dans ce Diſcours, mais le tour eſt éloquent ; la manière eſt noble. L'Orateur s'anime ſur-tout dans le Morceau qui concerne l'Agriculture : » Parce » qu'on voit, *dit-il*, dans l'oppro- » bre & dans la miſère cette nom- » breuſe partie de la Société, dont » les travaux & les ſueurs fertili- » ſent les campagnes, on s'habitue à » mépriſer l'objet de leurs pénibles » occupations ; on le regarde com- » me indigne d'exercer les réfle- » xions d'un eſprit cultivé, & l'on ſe » perſuade que le travail du corps » ſuffit pour forcer la terre à nous

» enrichir

» enrichir de ſes tréſors. Eh quoi ! » on pâlira ſur les Livres, on ſe con- » ſumera en recherches & en com- » binaiſons, pour pénétrer dans des » ſecrets que la nature a voulu nous » cacher, & dont la découverte » même n'auroit rien d'avantageux » à l'homme ; & l'on dédaignera de » travailler à augmenter les vérita- » bles ſources de l'abondance ! Des » ſyſtêmes hazardés, des paradoxes » ingénieux, des imaginations fa- » buleuſes immortaliſeront leurs » Auteurs ; & l'on craindra de s'avi- » lir en perfectionnant le plus utile » de tous les Arts, le plus digne de » l'homme & le plus glorieux, puiſ- » qu'on n'y peut faire d'heureuſes » découvertes ſans mériter à juſte » titre le nom de bienfaiteur de » l'humanité !

Voilà de l'éloquence & de la raiſon : mais les hommes iront leur train ; ils ne ſe porteront aux travaux eſſentiels que quand ils les

verront honorés, diſtingués, couronnés en quelque ſorte. Nous ſommes inſenſés de préférer un inſtrument de Mathématique ou de Muſique à la bêche & à la charrue : mais le plaiſir, la vanité, l'exemple nous ſéduiſent, nous détournent du vrai, ne nous laiſſent que le faux. Nous aimons les deſcriptions de la vie champêtre dans une Eglogue ; nous aimons même à diſcourir philoſophiquement des travaux de la Campagne. Mais quand nous voyons le Laboureur courbé ſur ſon ſoc, & le pâtre couvert de haillons à la ſuite de ſon troupeau, notre Philoſophie nous abandonne. Encore une fois, il faut aux hommes de l'éclat, du beau, de l'agréable : mettez leur imagination en jeu, intéreſſez leur amour propre, faites leur appercevoir les traces de l'honneur, les titres de diſtinction ; vous tirerez d'eux des prodiges. Nous ne doutons point, par exemple, que l'Aca-

démie d'Agriculture établie à Florence, ne doive renouveller tout ce pays : on cherchera volontiers les moyens de rendre la terre plus fertile, parce qu'il ſera beau d'expliquer ces moyens dans des ſéances d'Académie ; parce qu'on ne ſera pas ſimplement Cultivateur, mais homme de Lettres ; & ſi les Inſtituteurs de cette Société ſont bien conſeillés, ils recevront, dans leurs aſſemblées, les Laboureurs mêmes ; ils feront accueil à leurs vuës : par-là l'émulation deviendra générale ; & l'Agriculture ſera l'affaire de tout le monde, parce que tout le monde la verra honorée.

Après le Diſcours de M. Lemoine, on a, dans le Recueil de Nancy, un *Diſcours prononcé par M. le Comte de Cuſtine, Directeur de la Société Royale.* C'eſt l'ouverture de cette ſcène académique, & une des meilleures pièces, en ce genre, que nous ayions luës. L'Auteur

s'acquite de ſa fonction briéve-ment, noblement, de manière à encourager les aſpirans aux cou-ronnes littéraires, mais ſans diſſi-muler les perfections qui man-quent à leurs eſſais. Il donne de ſuite les Extraits de tout ce qui a concouru aux Prix.

C'eſt 1°. un *Diſcours, qui a pour titre, De l'utilité des Sciences & des Arts par rapport aux mœurs.* L'Auteur, attaché aux routes com-munes, décide que *les Sciences & les Arts tendent de leur nature à rendre l'homme meilleur, & qu'ils l'ont rendu tel dans tous les temps.* Cela eſt ſi exceſſivement oppoſé au ſyſtême de M. Rouſſeau de Genève, qu'il pourroit bien ſe trouver en-core ici une extrémité vicieuſe. Il ſemble que M. le Comte de Cuſtine indique ce défaut dans ſon Extrait; & nous nous en rapportons volon-tiers à ſa déciſion. Ajoûtons ſeule-ment qu'il y a une contre-vérité

trop marquée dans la ſeconde partie du Diſcours. L'Orateur y prétend qu'Athènes ſçavante eut autant & plus de vertu, que Sparte purement guerrière. En laiſſant le fait des *vertus* à part, il faudroit encore prouver que Sparte n'eut ni études, ni arts, ni connoiſſances. M. De la Nauze, dans le XIX. Volume de l'Académie des Belles-Lettres, démontre le contraire.

2°. Un *Diſcours intitulé, Eſſai ſur les Paſſions*; c'eſt pour montrer combien elles ſont utiles aux hommes : il y a encore là peu de préciſion & de vérité. On confond ſouvent de véritables vertus avec les paſſions ; ce qui fait dire à M. le Comte de Cuſtine, que l'Orateur *étend trop le domaine des paſſions, en y comprenant l'amour de la patrie, la tendreſſe conjugale, la piété filiale & l'amitié.* Du reſte, on a trouvé que cette Pièce étoit écrite avec aſſez de chaleur.

3°. Des *Réflexions ſur le*
Le Préambule de cet Extrait
eſt encore de M. de Cuſtine,
roit bien effacer le Diſcours r
où il ſemble qu'on ne dit rie
de fort commun.

4°. Une *Diſſertation ſ*
moyens de donner de l'éten
ſon eſprit. L'Auteur, dit M. d
tine, *traite la matière en h*
qui la poſſéde ; mais plus de
d'inſtruire que de plaire, il n
les ornemens & ſe contente d
avec pureté. C'eſt ſans doute
le fait paroître froid, & ren
conſéquent ſon Diſcours
intéreſſant.

5°. Un Mémoire du ſieur I
ton, qui a pour titre : *Conſtr*
d'un nouvel échappement à r
à force égale, à frottemens r
& indépendant de la machine
échappement a remporté le
deſtiné aux Arts. Le Mémo
l'Extrait en expliquent bi

avantages ; & une figure gravée fait tout entendre aux yeux.

Au mois d'Octobre 1754, on lut dans une ſéance publique de la même Société, un Diſcours de Réception, compoſé & envoyé par M. le Corvaiſier, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers. Cet homme de Lettres, bien connu par ſon *Eloge du Roi*, publié l'année dernière, avoit encore un très-beau champ d'*Eloge*, en entrant dans une Compagnie fondée par le Roi de Pologne. Ce grand Prince eſt l'objet preſque unique du Diſcours que nous annonçons. L'Auteur y ſuit toutes les compoſitions littéraires, toutes les inſtitutions utiles, toutes les conſtructions magnifiques qui éterniſent la Mémoire de Staniſlas. Comme la Pièce a été imprimée à Paris, * on s'en procurera

* C'eſt un *in*-8° de 30 pages, qui ſe trouve chez Lottin, rue S. Jacques.

facilement la lecture : nous n'en citons qu'un morceau qui eſt comme le prélude des Eloges détaillés dont le Diſcours eſt rempli.

» Quelque éloigné qu'on ſoit des » contrées que (Staniſlas) gouver- » ne, peut-on ignorer qu'en qualité » de Sçavant il inſtruit l'Univers? » que, comme Souverain, il fait » des heureux. Toujours ſemblable » à lui-même, il agit conformé- » ment à ce qu'il écrit : l'élévation » de génie qui regne dans ſes Ou- » vrages, eſt toujours unie à celle » des ſentimens, qui dirige ſes » actions & qui les immortaliſe. » C'eſt en Roi qu'il eſt ſçavant, » mais en Roi Chrétien; en Roi qui » aime les hommes & qui aime leur » bonheur. S'il régne, c'eſt en Phi- » loſophe qui connoît l'étenduë de » l'hommage qu'il doit à la Divi- » nité, & qui le lui rend avec fer- » veur; qui prévoit les beſoins des » hommes, & qui ſçait y pourvoir

» avec magnificence ; qui aime les » Arts, & qui les protège avec une » autorité bienfaiſante ; qui juge les » talens, & qui les couronne avec » éclat.

DE PARIS.

On débite ici, ſous le titre de Londres, & en 4 Volumes *in*-12. le commencement d'une *Analyſe raiſonnée de Bayle* : nous diſons *le commencement*, parce qu'il y aura une ſuite, peut-être d'un pareil, ou même d'un plus grand nombre de Volumes. Nous n'avons pû lire encore que le premier Tome ; mais c'en eſt aſſez pour faire connoître cette nouveauté, en attendant que nous puiſſions l'analyſer de ſuite dans le corps de nos Mémoires.

L'Auteur, qui nous eſt inconnu, s'attache d'abord au fameux *Dictionnaire hiſtorique & critique* : Ouvrage qui n'a d'autre liaiſon que celle des Lettres de l'Alphabet. On

ſe propoſe ici de lui donner une forme ſuivie en réduiſant, ſous des claſſes déterminées, les diverſes & preſque innombrables Obſervations de Bayle : par exemple, il y a, dans le 1er Tome de cette *Analyſe*, un Article *ſur l'Hiſtoire ;* un 2e, *ſur la Religion ;* un 3e, *ſur la Politique ;* un 4e, *ſur les gens de Lettres &c.* Articles formés des penſées que Bayle a répandues çà & là touchant ces matières.

Pour donner du corps à ces Articles, il a fallu rapprocher des traits analogues, c'eſt-à-dire qui concourent à un même objet ; ménager des liaiſons, aſſortir des tranſitions, écarter les détails d'une érudition trop incommode &c. Et comme le ſtyle de Bayle eſt ſouvent inégal, plus ſouvent encore négligé, on s'eſt permis de le retoucher en pluſieurs endroits.

Tel eſt à-peu-près le plan que l'Auteur anonyme nous trace de

ſon Ouvrage ; il laiſſe au Lecteur le ſoin d'eſtimer la grandeur de l'entrepriſe, & ce qu'il en a coûté de peines & d'attentions pour l'exécuter. En effet, nous concevons qu'il a été néceſſaire de lire tout le Dictionnaire ; d'en ſéparer un grand nombre de morceaux ; de prendre des phraſes tantôt dans le Texte, tantôt dans les Remarques ; de faire des coupures & des jonctions, des changemens & des additions. Reſteroit à ſçavoir ſi tout ce travail ſuppoſe plus de génie que de patience ; s'il n'en réſulte pas un Livre totalement éloigné du deſſein & des vuës de Bayle ; ſi l'on ne dénature pas les Obſervations de ce Critique, en les détachant des endroits qu'elles occupent ; ſi l'on ne leur ôte pas du moins une partie de l'éclat qu'elles ont dans le Dictionnaire ; ſi l'on ne peut pas dire d'elles, que, hors de leur place, ce ſont des Tableaux mis dans un faux

jour ; enfin ſi les corrections qu'on fait au ſtyle, ſont toujours auſſi néceſſaires & auſſi heureuſes qu'il ſeroit à ſouhaiter.* Mais quoi qu'il en ſoit de ces queſtions, dont le public des gens de Lettres doit être juge ; voici une obſervation que nous eſtimons très-importante.

Il eſt certain que le Dictionnaire de Bayle eſt infiniment décrié pour la Religion & pour la Morale. Les Incrédules vont y puiſer leurs objections & leurs blaſphêmes. Les

* Par exemple à la pag. 127, de ce premier Volume, on parle de la *Retraite tardive des Auteurs*, & l'on obſerve que les Poëtes & les Orateurs devroient être les plus diligents *à plier bagage &c.* Bayle dit, *à ſe retirer* : expreſſion moins triviale que celle de l'*Analyſe*. Il ſemble, *continue-t-on*, que le Public ſoit condamné à boire juſqu'à la lie *tout leur nectar*. Bayle dit, tout leur *prétendu nectar* : & il paroît que le terme *prétendu* n'étoit point inutile ; pourquoi le retrancher dans l'*Analyſe* ?

libertins y cherchent & y trouvent mille traits qui font rougir la pudeur. Tous les ennemis d'un culte religieux & de la vertu font, de ce pernicieux Livre, la baſe de leurs lectures indiſcrétes ou paſſionnées. Cent fois on a dévoilé les ſophiſmes du *Philoſophe de Roterdam*, la partialité de ſes jugemens, la fauſſeté de ſes anecdotes, la malignité de ſes principes, la médiocrité même de ſes lumières ſur pluſieurs des points qu'il traite. Mais que ne peuvent point le ton, le ſtyle, la manière de dire les choſes! Bayle auroit ſuccombé ſous le poids des Critiques, ſi la raiſon & la vertu avoient eu ſeules droit de ſuffrage. L'imagination des Lecteurs & leurs paſſions ſont intervenues dans la controverſe. On a trouvé l'Auteur agréable & intéreſſant; on a oublié ſes défauts, on les a même tranſformés en perfections, on en a fait l'éloge; & ce ſcandale public eſt

reſté dans le Chriſtianiſme ; il ſe perpétue, il s'accroît à meſure que les Editions du Dictionnaire ſe multiplient.

Ce Livre néanmoins étant diſpendieux par la forme des Volumes, & préſentant au Lecteur un frontiſpice immenſe d'érudition ; il n'y avoit guères que les hommes de Lettres riches & ſtudieux qui puſſent ou vouluſſent l'acquérir : du moins n'étoit-il pas encore bien ordinaire que les femmes, les jeunes gens, les Littérateurs médiocres oſaſſent s'en occuper. Mais qu'arrive-t-il aujourd'hui ? L'Analyſe qu'on nous donne, met préciſément Bayle à la portée de tout le monde ; c'eſt-à-dire de tous les âges & de tous les états ; des Provinces comme de la Capitale ; de la jeune perſonne qui n'en eſt qu'aux élémens de l'inſtruction, & de l'enfant qui eſt encore dans le train des études, &c. Or quels ſeront les effets

de cette lecture ? Le 1er Volume, que nous avons parcouru, contient déja tous les principes d'incertitude en matière de Religion, & toutes les nuances des plus grandes obſcénités. Dans Bayle, ces choſes ſont comme inondées de citations, de critiques, de paſſages Grecs & Latins : ici tout eſt ſans voile, ſans digreſſions, ſans mêlange ; on n'a beſoin ni de recherches, ni d'étude pour découvrir le poiſon ; il ſe trouve réuni, pour ainſi dire, dans la coupe ; il eſt préſenté comme par enchantement. Encore une fois, quelles peuvent être les conſéquences d'un Ouvrage ſi dangereux ? Nous oſons conjurer l'Auteur anonyme de réfléchir lui-même ſur ſon entrepriſe ; & nous réclamons hautement le zèle de tous ceux qui peuvent & doivent le combattre.

Deſcription hiſtorique & géographique des plaines d'Héliopolis Avril, 1755. I. vol.

& de Memphis, in-12. Chez Briaſſon & Ducheſne &c. Cet Ouvrage eſt de M. Fourmont, neveu des deux célèbres Académiciens de ce nom. Il a fait un long ſéjour en Egypte, & il donne ici une partie de ſes obſervations : nous en rendrons compte plus au long ; ainſi que des Livres ſuivants.

Voyage Pittoreſque des environs de Paris, ou, Deſcription des Maiſons Royales, Châteaux & autres Lieux de plaiſance, ſitués à 15 lieuës aux environs de cette Ville ; in-12. Par M. D***. Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins &c. C'eſt comme la ſuite, ou le complément du Voyage Pittoreſque de Paris, donné par le même Auteur & dont on a deux Editions.

Paraphraſe & explication des Proverbes de Salomon, de l'Eccléſiaſte, de la Sageſſe & de l'Eccléſ-

ſiaſtique ; 2 vol. in-12. *Paraphraſe* de tout le Nouveau Teſtament ; 4 vol. *in*-12. Chez Vincent, rue S. Severin. M. DCC. LIV.

Tableau du Gouvernement actuel de l'Empire d'Allemagne, ou Abrégé du Droit public de l'Empire. Par J. J. Schmauſſ. Conſeiller de Cour & Profeſſeur de Droit en l'Univerſité de Gottingue. *Traduit de l'Allemand avec des Notes hiſtoriques & critiques &c. in*-12. Chez la Veuve Bordelet, rue Saint-Jacques, &c.

Comme il y a une grande quantité de Livres nouveaux, & que nous voulons rendre compte avec ſoin de ceux qui parviennent à notre connoiſſance ; les Auteurs, Libraires, & Lecteurs ſont priés de nous permettre des délais, ſoit pour les Annonces, ſoit pour les Analyſes.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires ſur un endroit du Livre intitulé, *Annales de l'Empire.*

Je ne ſçai, MM. RR. PP. ſi vous connoiſſez les Annales de l'Empire depuis Charlemagne, par l'Auteur du ſiècle de Louis XIV. (2 vol. *in*-8°. A Bâle 1753.) Ce Livre méritoit bien autant votre attention que cette *Hiſtoire univerſelle*, pleine de fauſſetés & d'impiétés, dont vous nous rendîtes compte l'an paſſé *. J'ouvre ces *Annales de l'Empire*, & dans la liſte des Empereurs & des Papes, depuis Charlemagne juſqu'à Charles VI, morceau en deux colonnes, placé à la tête de tout l'Ouvrage, je trouve ce

* Ces Annales de l'Empire ne nous ſont point tombées entre les mains dans le temps qu'elles ont paru. Si le Critique qui nous écrit, veut nous communiquer toutes ſes obſervations ſur cet Ouvrage, nous en ferons part au Public.

qui ſuit ſur le Pape Pie V. canoniſé il y a environ 40 ans.

» Pie V. (Ghiſleri Dominicain) » 1566. On lui reprocha d'avoir » donné trop de dignités à Jacques » Buoncompagno ſon Bâtard, en » faveur duquel il ne démembra » pourtant pas l'Etat Eccléſiaſtique » comme ſes Prédéceſſeurs.

Surpris, MM. RR. PP. de lire que le ſaint Pape Pie V. avoit eu un *Bâtard*, nommé *Jacques Buoncompagno*; je cherche dans mes Livres, & je trouve par-tout l'éloge des vertus de ce Pontife; de ſa tempérance, de ſes travaux pleins de zèle, de ſon aſſiduité à la prière &c. Seulement voici un trait que racontent les Bollandiſtes d'après l'ancien Hiſtorien * de Pie V. Un jour le valet d'un Boulanger de Naples vint publier à Rome, que le Pape Pie V.

* Cet Auteur s'appelle Gabutius, Clerc Régulier Barnabite; ſon Livre a été imprimé en 1605.

étoit ſon Père. On l'arrêta, on lui demanda des preuves; il n'en produiſit point d'autres qu'une Lettre qu'il diſoit lui avoir été écrite par le Cardinal Ghiſleri avant ſa Promotion au Pontificat. Mais dans l'examen qu'on fit de cette Lettre, elle fut trouvée fauſſe; un compagnon du calomniateur fut convaincu de l'avoir fabriquée; le calomniateur avoua toute l'intrigue; & après avoir été fuſtigé dans les rues de Rome, il fut envoyé aux Galères. L'Hiſtoire ajoûte que les Chefs de nos Huguenots de France voulurent engager un Juriſconſulte Romain, qui étoit mécontent de Pie V. à donner vogue aux prétentions de cet Avanturier; mais que leur tentative n'eut point d'effet. Une vie Eſpagnole du même Pape, imprimée en 1595, aſſûre que le Juriſconſulte ne voulut jamais prêter ſon miniſtère à la calomnie.

Je demande préſentement, MM.

RR. PP. ſi c'eſt là le fondement du récit qui ſe trouve dans les *Annales de l'Empire ?* Je ne puis le croire, puiſqu'outre la fauſſeté notoire & prouvée de l'imputation faite à Pie V. celui qui en étoit l'Auteur ne s'appelloit point *Jacques Buoncompagno*, & que bien loin de *recevoir trop de dignités* du Pontife, il fut traité par le miniſtère public comme un malfaiteur. Il faut donc que l'Ecrivain des *Annales* ait eu quelque autre penſée dans l'eſprit ; & je ſuis bien trompé ſi ce que je vais dire, ne touche pas le vrai point de la choſe.

Dans cette liſte de Papes, placée à la tête des *Annales*, je remarque que Gregoire XIII. a été omis ; c'eſt-à-dire qu'immédiatement après Pie V, & ſans Pontife intermédiaire, on y voit le Pape Sixte V. qui très-certainement ne ſuccéda point à Pie V. mais à Gregoire XIII. Or celui-ci s'appelloit *Hugues Buon-*

compagno ; & j'apprends de Ciaconius que, dans ſa jeuneſſe, avant que d'être promu aux Ordres ſacrés, il avoit eu un fils, nommé *Jacques Buoncompagno.* Ciaconius ne dit point qu'il fût *Bâtard ;* je le ſuppoſe pourtant ici, & j'accorde encore, ſi l'on veut, que, quand Gregoire fut Pape, ce *Jacques Buoncompagno* reçut de lui **trop de dignités.*

Vous prévenez, MM. RR. PP. la conjecture ou plutôt la demonſtration que j'ai droit de former préſentement. N'eſt-il pas manifeſte que l'Auteur des *Annales de l'Empire* tranſporte au Pape Pie V. ce qui ne pourroit convenir qu'à Gregoire XIII. & qu'en ſupprimant le nom & l'époque de celui-ci, l'*Annaliſte* fait refluer ſur un des plus ſaints Pontifes qui aient gouverné l'Egliſe, une tache dont il n'y auroit, tout-au-plus, que ſon ſucceſſeur qui ſeroit coupable? Mais quelle raiſon, quel motif dans cette manœuvre? Eſt-ce une mépriſe de l'Auteur? Eſt-ce le ſujet d'une querelle à faire au Libraire de Bâle? C'eſt-ce que je vous laiſſe à décider? Je ſuis &c.

X. de Mars, 1755.

TABLE

DES ARTICLES

du mois d'Avril, 1755.

I. Volume.

ARTICLE XXXVII. *Expériences Physico-Méchaniques*; traduites de l'Anglois, &c. 773

ART. XXXVIII. *Œuvres de M. De la Motte*, &c. 802

ART. XXXIX. *Essai sur l'éducation médicinale des enfans*, &c. 820

ART. XL. Biblia Hebraïca cum Notis Criticis, &c. *Bible Hébraïque du R. P. Houbigant*, &c. 833

ART. XLI. Josephi-Aurelii de Januario Respublica Jurisconsultorum, &c. *La République des Jurisconsultes.* Suite de l'Art. X. au II. vol. de Janvier. 869

ART. XLII. *Histoire & Commerce des Colonies Angloises*, &c. 896

ART. XLIII. *La Vie des Peintres Flamands, Allemands & Hol-*

TABLE.

Landois. Par M. Deſcamps, &c. 918

ART. XLIV. *Nouvelles Littéraires.* 935

ERRATA

De Mars, 1755.

Pag. 722 *l.* 22, Ouvtage, *liſ.* Ouvrage. p. 733 *l. dern.* conceſſer, *liſ.* conceſſere. p. 735 *l.* 18, parmi les Grecs, *ôtez ces trois mots.* ibid. *l.* 21, parmi les Latins, *ôtez ces trois mots.* p. 764 *l.* 12, de Dijon, *liſ.* de Beſançon.

D'Avril, 1755. I. vol.

P. 844 *l.* 3, à la tête, *liſ.* à la lecture.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Mars, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1755. II. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1755. II. vol.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 682 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	6.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

ÉMOIRES
POUR
HISTOIRE
DES
ICES ET BEAUX-ARTS.

VRIL, 1755. II. vol.

ARTICLE XLV.

IOIRES POSTHU-
S de M. Jean-Philippe
s De Cheſeaux, Correſ-
dant de l'Académie Royale
Sciences de Paris, Aſſo-
étranger de celle de Gottin-
, 1755. II. vol. S 2 iij

gue, ſur divers ſujets nomie & de Mathéma avec de nouvelles Tabl exactes des moyens mo du Soleil & de la Lune. in-4°. pag. 224.* A La chez Antoine Chapuis meur. M. DCC. LIV.

L'AUTEUR de ce Liv comme pluſieurs célè thématiciens qui l'ont pré s'eſt hâté d'acquérir de la pour n'en point jouir. commençoit-il à ſe faire c des Sçavans, que la mort, ennemie du progrès & de des connoiſſances, l'a en qu'on donne ici, ſous ſon tout propre à exciter des Quand on n'y verroit que jectures, il faudroit touj

* Cet Auteur étoit petit-fils Crouzas.

connoître que, pour conjecturer ainſi, l'eſprit & l'érudition ne doivent pas être médiocres.

M. De Cheſeaux *s'eſt propoſé de faire voir le rapport de quelques paſſages* du Prophète Daniel *avec l'Hiſtoire, dont les évènemens ſont les objets de la Providence, & avec l'Aſtronomie, dont les phénomènes ſont les objets de la puiſſance du Créateur.* On ne comprend bien toute l'étenduë de ce projet qu'après en avoir vû l'exécution dans les détails de l'Ouvrage.

Le premier paſſage, auquel s'arrête l'Auteur, eſt compris dans les verſets 13 & 14 de Daniel : *Un Saint* (un Ange) *dit à un autre, que je ne connois pas : Juſqu'à quand durera la viſion touchant le Sacrifice continuel & touchant la déſolation ?..... Et cet autre dit : Juſqu'à deux mille trois cents jours, ſoir & matin, & alors le*

Sanctuaire ſera purifié. * Daniel eut cette viſion, & toute celle du chap. 8. en l'année 3e de *Belſatſar*, (comme écrit toujours M. De Cheſeaux avec les Proteſtans, ou *Baltazar*, comme s'exprime notre Vulgate.) Sur quoi il faut d'abord obſerver deux choſes que l'Auteur ne ſe charge point de prouver, mais qu'il ſuppoſe d'après le Docteur Prideaux. La première eſt, que le *Belſatſar* ou *Baltazar* de Daniel ne doit point être diſtingué de *Nabonadius*, dont on voit

* Cette Traduction ſuit à-peu-près la Vulgate. M. De Cheſeaux traduit le ℣. 14. *& il me dit juſqu'à deux mille & trois cents ſoirs & matins; après quoi le Sanctuaire ſera nettoyé.* Toute la différence conſiſte dans ces 2300 *ſoirs & matins*, que M. De Cheſeaux ſe contente d'exprimer ſans le mot de *jours*: différence qui ſeroit légère en elle-même ſans l'uſage qu'en fait l'Auteur, & que nous verrons bientôt.

le nom avec celui des autres Rois de Babylone, dans le Canon de Ptolomée. La ſeconde eſt, que ce Baltazar ou Nabonadius commença ſon règne la 193e année de l'Ere de Nabonaſſar, & la 555e avant Jeſus-Chriſt.

Or, en ſuppoſant ces deux principes, M. De Cheſeaux s'eſt délivré tout-d'un-coup d'une multitude de diſcuſſions, où il auroit fallu entrer vis-à-vis de tous les Chronologiſtes du monde. Qui d'entre eux, en effet, n'a pas dit ſon avis ſur le Baltazar de Daniel, & ſur Darius Mede ſon ſucceſſeur ? Et dans la comparaiſon de ces Princes avec les Rois Babyloniens, dont Hérodote, Xénophon, Béroſe, Megaſthène, Joſephe ont parlé, combien de difficultés a-t-il fallu propoſer, balancer, réſoudre ou pallier ?

Selon notre Auteur, le ſentiment du Docteur Prideaux *eſt bien*

établi : propoſition dont Scaliger ; Petau, Marsham ne conviendroient pas s'ils revenoient au monde ; mais ici notre fonction n'eſt pas d'attaquer l'hypothèſe qu'embraſſe M. De Cheſeaux. Il faut ſeulement en voir le développement & les conſéquences.

Baltazar monta ſur le trône l'an 193 de l'Ere de Nabonaſſar, 555 avant Jeſus-Chriſt ; mais en quel temps précis de l'année commença ce règne ? L'Auteur ſe détermine pour le milieu de l'Automne ; & il en donne des raiſons plauſibles ; nous indiquons celle-ci : on prouve très-bien que la priſe de Babylone, où Baltazar (Nabonadius de Ptolomée) fut tué, arriva vers l'automne de 538 avant Jeſus-Chriſt ; or depuis l'Automne de 555 juſqu'à l'Automne de 538 on trouve juſtement les 17 années de règne que Ptolomée donne à Nabonadius.

On pourroit dire que ces dix-ſept

années ne furent peut-être pas auſſi préciſes qu'on les trouve par ce calcul ; qu'il eſt ordinaire à Ptolomée de compter pour années entières des années commencées : ce qui ſuppoſé, dans le cas préſent, pourroit reculer l'époque du règne de Nabonadius juſqu'en l'année 554 avant Jeſus-Chriſt. M. De Cheſeaux ne ſe fait point cette difficulté, qui eſt pourtant toute naturelle ; mais il en prépare aſſez la réponſe par d'autres obſervations qui ne lui échappent pas. En effet, il faut, ſelon lui, admettre, entre Nérigliſſor & Nabonadius, tous deux Rois de Babylone, un Prince intermédiaire qui ne régna que neuf mois, & que Béroſe nomme *Laboroſoarchodius*, (c'eſt le Baltazar du P. Petau.) Il faut de plus reconnoître que l'an 193 de Nabonaſſar tomboit à-peu-près ſur l'année Julienne commençant en Janvier, d'où il s'enſuit que Nabona-

dius a dû monter ſur le trône dans les derniers mois de 555, (ce qui répond au milieu de l'Automne de cette même année :) autrement il arriveroit ou qu'il n'y auroit point d'eſpace pour les neuf mois de Laboroſoarchodius, ou que le commencement du règne de Nabonadius iroit gagner l'an 194 de l'Ere de Nabonaſſar : le premier de ces deux cas contrediroit Béroſe ; le ſecond ne s'accorderoit point avec Ptolomée. Ainſi pour concilier tout, il eſt néceſſaire de fixer le commencement du règne de Baltazar ou Nabonadius vers le milieu de l'Automne 555 avant Jeſus-Chriſt. Obſervons ici, en paſſant, qu'il s'eſt gliſſé deux fautes dans deux citations de M. De Cheſeaux. Il indique, pour le paſſage de Béroſe, *la préparation évangélique d'Euſebe, Liv. IX. Chap. XI* : c'eſt *Chap. XLI.* Il cite dans une Note Athenée, *Liv. IX.* c'eſt *Liv. XIV.*

Ce fut la troiſième année de Balthazar que Daniel eut la viſion qu'il décrit dans ſon VIII. Chapitre ; par conſéquent cette viſion lui fut donnée dans le cours de l'année qui s'écoula depuis le milieu de l'Automne 553 juſqu'au milieu de l'Automne 552 avant Jeſus-Chriſt. Voilà une détermination qui ſuffiroit à quiconque écriroit l'Hiſtoire ; mais un Mathématicien pouſſe encore plus loin ſes prétentions ; & M.r De Cheſeaux entreprend de fixer le mois où Daniel eut ſa viſion ; c'eſt même de-là que dépend toute la partie Aſtronomique de cet Ouvrage.

Il y a, dans le ℣. 14 du 8.e chap. de Daniel, *juſqu'à 2300 jours, ſoir & matin :* ce qui eſt la réponſe à cette queſtion de l'Ange : *Juſqu'à quand* durera *la viſion ?* La plûpart des Interprètes ont entendu ces *2300 jours* des ſix années & demie de calamité & d'oppreſſion qu'é-

prouverent les Juifs ſous la tyrannie d'Antiochus. D. Calmet en fixe l'époque à l'an 143 de l'Ere des Grecs, temps auquel Antiochus ſe rendit maître de Jeruſalem ; il en marque le terme à l'an 149, temps de la mort du même Prince. D'autres Commentateurs, indiqués dans la *Synopſe des Critiques*, font tomber la Prophétie du ℣. 14, non ſur des *jours* ; mais ſur les ſacrifices qui ſe faiſoient tous les jours dans le temple, l'un le ſoir, l'autre le matin* : par-là ils ne comptent que 1150 *jours* qui répondent en effet à 2300 Sacrifices ; & à l'égard de l'accompliſſement des paroles de la Prophétie, ils en aſſignent le terme aux trois années de l'entière profanation du temple, lorſque Antiochus y éleva la Statue de Jupiter Olympien : ces trois années

* Ils liſent, comme M. De Cheſeaux, *juſqu'à* 2300 *ſoirs & matins*.

s'étendent depuis 145 des Grecs juſqu'en 148, lorſque Judas Machabée rétablit le ſaint culte.

M. De Cheſeaux entend auſſi les *2300 ſoirs & matins*, non des *jours*, mais des Sacrifices, & ne reconnoît qu'un nombre de 1150 jours : c'eſt-ce qu'il a de commun avec les Interprètes cités dans la Synopſe. Du reſte il s'éloigne totalement d'eux & de tous les autres, quant à l'application de la Prophétie. Il ne croit pas qu'on puiſſe trouver, dans le temps même des perſécutions d'Antiochus, aucun intervalle auquel ce nombre de 1150 jours convienne. Nous ne pouvons diſſimuler que l'Auteur traite un peu bien cavalièrement ce point de Critique : quand on abandonne les routes fréquentées par tout ce qu'il y a eu d'habiles Interprètes de l'Ecriture ; on doit, ce ſemble, en détailler les raiſons, & ne pas ſe contenter d'une légère

obſervation, ſuivie de l
cation générale de *fauſſeté*
de tous les ſentimens qu'
prouve pas.

Mais quoi qu'il en ſoit,
fieront donc, ſelon no
Chronologiſte, ces term
Prophétie, *Juſqu'à 230*
matins? Rien autre choſe
tervalle entre la viſion & l
mens : ce qu'il eſt néce
bien expliquer & de bie
voir. Cette queſtion du
qu'à quand durera *la viſi*
à M. De Cheſeaux ne pas
la durée des évènemens
dans la viſion ; mais l'inte
temps qui devoit s'écou
la viſion & ſon accompl
Or ſi tel eſt le ſens de la
tel doit être auſſi le ſe
réponſe ; ainſi ces termes
2300 ſoirs & matins, ſi
l'intervalle entre la viſi
évènemens.

Mais quoi ? reprendra-t-on, la Prophétie n'indique-t-elle pas la déſolation du temple de Jeruſalem ſous le règne d'Antiochus ? Oui, répondra M. De Cheſeaux, c'eſt-là le terme ultérieur de l'oracle ; mais il y en a un plus voiſin, plus immédiat, & c'eſt l'intervalle placé entre ce déſaſtre & la viſion. Cependant, repliquera-t-on, comment 2300 Sacrifices, qui ne répondent qu'à 1150 jours, peuvent-ils remplir l'eſpace de temps qui s'eſt écoulé entre la viſion de Daniel & les excès d'Antiochus ? eſpace de près de quatre ſiècles.

Ici M. De Cheſeaux reconnoît lui-même que depuis l'an 552 temps de la viſion juſqu'à l'an 168 avant Jeſus-Chriſt, temps de la grande perſécution d'Antiochus, il s'eſt écoulé 384 ans : auſſi n'ajuſte-t-il ſes 1150 jours qu'aux trois grandes Fêtes annuelles des Juifs, celle de Pâques, celle de la Pente-

côte, & celle des Tabernacles : en 383 ans ces Fêtes ſont au nombre de 1149 ; & ſi Daniel a eu ſa viſion après la Fête des Tabernacles de l'an 552, de-là juſqu'à la Fête de Pâques 168 incluſivement, il y aura eu 1150 de ces ſortes de grandes Fêtes : or il eſt aſſez bien prouvé que la grande perſécution d'Antiochus commença avant la Pentecôte de l'an 168. Voilà donc le terme des 1150 jours de Fêtes, & par conſéquent de la Prophétie : d'où il eſt aiſé de conclure que Daniel aura eu véritablement ſa viſion après la Fête des Tabernacles de l'an 552, c'eſt-à-dire après le 22e de Tiſri, (mois qui répond à notre Septembre & partie d'Octobre ;) & comme la 3e année de Baltazar doit avoir fini, ſuivant l'explication donnée plus haut, vers le milieu de l'Automne 552, il s'enſuivra que Daniel aura eu ſa viſion dans le court intervalle de

temps qui s'eſt écoulé entre le 22e de Tiſri & le milieu de l'Automne de cette même année 552.

Ainſi tranſcrivons-nous la Doctrine Chronologique de M. De Cheſeaux ſur cette Prophétie du 8e Chapitre de Daniel. Elle eſt ingénieuſe ; elle eſt déduite avec juſteſſe des principes poſés par l'Auteur ; mais nous ne croyons pas qu'il perſuade aiſément ſon ſyſtême des 1150 jours à diſtribuer ſur toutes les grandes Fêtes Judaïques de 384 années.* Cela n'eſt fondé ni en exemple, ni ſur la lettre de la Prophétie ; & il vaut encore mieux dévorer les difficultés inſéparables de l'hiſtoire d'An-

* Comme *le Sacrifice perpétuel*, l'un du matin, l'autre du ſoir, ſe faiſoit chaque jour, eſt-on bien fondé à ne choiſir que les trois grandes Fêtes annuelles pour leur attribuer ce *Sacrifice perpétuel?*

tiochus & de la perſécution qu'il fit aux Juifs, que de ſuivre une hypothèſe auſſi arbitraire que celle de ces 1150 jours repartis ſuivant la manière qu'imagine M. De Cheſeaux.

Il ne s'en tient pas à l'explication de cette Prophétie; il ſonge auſſi à celles du Chap. VII. ℣. 12, & du Chap. XII. ℣. 7; mais ſon explication n'eſt qu'un mot qui lui échappe comme en paſſant.

1°. Dans ces mots du Chap. VII. *La domination fut enlevée aux autres bêtes, après que la vie leur eut été prolongée juſqu'à un temps & un temps*; M. De Cheſeaux voit la deſtruction de l'Empire des Perſes & de l'Empire des Grecs, après qu'ils eurent duré ſucceſſivement l'eſpace de 508 années, qui font *les deux temps* de l'Ecriture. Si l'on y ajoûte les 210 ans qui s'étoient écoulés depuis Nabonaſſar, juſqu'au règne de Cyrus à Babylone; on

aura un eſpace de 718 ans, ou 720 ſi l'on veut pouſſer juſqu'à l'année où Octavien, vainqueur de Cléopatre, reçut le titre d'Auguſte l'an 727 de Rome. Notre Auteur explique cela d'un manière embarraſſée; ne diſtinguant point, dans l'énoncé de ſes calculs, le règne des Babyloniens de celui des Perſes & des Grecs, quoiqu'il le diſtingue équivalemment dans ce qui fait l'eſſentiel de ſa concluſion.

2°. On lit au ℣. 7 du XII. Chapitre de Daniel : *J'entendis l'homme vêtu de lin..... qui jura par celui qui vit éternellement, que ce ſera juſqu'à un temps, à des temps, & une moitié d'un temps*, &c. Paroles que M. De Cheſeaux compare 1° avec celles du Chapitre XII. de l'Apocalypſe ℣. 14, où il eſt dit que *des aîles furent données à la femme pour s'envoler vers le déſert, où elle eſt nourrie pendant un temps, des temps & la moitié*

d'un temps &c. 2° Avec c
même Chapitre ℣. 6, où o
la femme s'enfuit dans le
où elle eſt nourrie pendar
jours. De-là l'Auteur conc
le temps, les temps & la m
temps de Daniel ſont a
eſpace de *1260 jours*, c'ef
de *1260 ans.* Sur quoi nou
vons que les rapports de l
lypſe, avec la viſion de Dan
ſenſibles ; mais qu'on ne dé
point que les *1260 jour*
1260 ans ; que d'ailleurs i
demander quels ſont les
mens, dont le terme eſt fi
1260 jours ou *1260 ans ?*
Cheſeaux n'explique rien
ceci,* il ſe hâte ſeuleme

* Les autres Interprètes expli
1260 *jours* des 3 ans $\frac{1}{2}$ que dura
perſécution des Juifs ſous A
Mais ce nombre de 1260 exp
jours, non des *années.*

trer dans la partie Aſtronomique de ſon Ouvrage. Nous ne pouvons que l'indiquer, tant parce que notre Extrait a déja de l'étenduë, qu'à cauſe de la matière même qui n'eſt pas ſuſceptible d'analyſe.

L'Auteur trouve, dans les nombres 2300 & 1260 du Prophète Daniel, deux Périodes cycliques, &, dans la différence de l'un & de l'autre, un autre cycle de 1040 ans. Le premier comprend 840057 jours, $7^{h.}$ $23'$; le ſecond 460205 jours, $7^{h.}$ $23'$; le 3e, qui eſt la différence, 379852 jours précis. Or ce dernier cycle eſt le plus parfait qu'on ait trouvé juſqu'ici. Il concilie l'année ſolaire, le mois lunaire & le jour : ce que l'Auteur appelle *faire harmoniſer* les mouvemens des Aſtres. Il tient à-peu-près le milieu entre toutes les tables des plus célèbres Aſtronomes &c. Les preuves de tous ces avantages ſont ici fort détaillées.

mais voici encore ce qu'il faut conſidérer ; c'eſt que l'Epoque de ce Cycle, ou plutôt du Période cyclique 2300, dont il eſt la différence, tombe à l'année 552 avant Jeſus-Chriſt, laquelle a des caractères fort remarquables. Car l'*Equinoxe du Printemps, le Solſtice d'Eté, & l'Equinoxe de l'Automne arriverent*, cette année-là, *tous les trois à la même heure, ſçavoir à celle de Midi pour le Méridien de Paris, ſuivant les Tables de M. Caſſini ; & pour le Méridien de Jeruſalem, ſuivant le moyen mouvement qui réſulte du Cycle de 1040 ans.*

Cette circonſtance étant une fois donnée, on en déduit géométriquement l'excentricité de l'orbite du Soleil ; la plus grande équation de ſon centre ; le lieu de ſon apogée, le lieu moyen de cet Aſtre, & ſa longitude moyenne à Midi au Méridien de Jeruſalem :

on

on détermine également les élémens de la Théorie de la Lune ; ce qui s'exécute ici par des développemens de plus de 50 pages. On y ajoûte une Diſſertation ſur la grandeur & la figure de la Terre ; morceau qui, ſelon les idées de l'Auteur, devoit encore tenir aux Prophéties de Daniel. M. De Cheſeaux travailloit à montrer ces rapports, lorſque la maladie, dont il mourut, vint arrêter pour toujours ſes ſçavantes recherches.

Nous abandonnons au Lecteur tous les procédés Aſtronomiques & Géomètriques, dont ce Livre eſt orné ; & nous finiſſons par quelques-unes des réflexions de l'Auteur. » Qui a pû apprendre, *dit-il*, » à Daniel le rapport merveilleux » des Périodes, qu'il a employés, » avec le mouvement des Aſtres ? » & par quel hazard eſt-il arrivé

» que, non-content d'employer de
» tels Périodes, il ait encore choiſi
» pour leur époque une année ca-
» ractériſée d'une façon ſi ſingu-
» lière par les circonſtances du
» cours du Soleil ? Si le Créateur
» avoit diſpoſé tant ſoit peu diffé-
» remment un ſeul des élémens
» de la Théorie du Soleil, jamais
» la circonſtance de l'arrivée des
» Equinoxes & d'un Solſtice à la
» même heure & dans la même
» année, n'auroit pû avoir lieu :
» il a donc, en diſpoſant ces élé-
» mens, prévu qu'ils pourroient un
» jour donner lieu à cette circonſ-
» tance & à d'autres très-remar-
» quables .... Il a encore, entre
» pluſieurs milliers d'années diffé-
» rentes, choiſi préciſément celle-
» là pour l'accompliſſement de ſes
» oracles : il a choiſi, entre un nom-
» bre infini de Périodes & d'inter-
» valles d'années, les deux ſeuls
» nombres ronds qui fuſſent cycli-

» ques, & qui le fuſſent de ma-
» nière que leur différence fût elle-
» même un Cycle parfait & l'uni-
» que. Pourroit-on, à tant de traits
» réunis, méconnoître, dans l'Au-
» teur de ces anciens & reſpecta-
» bles Livres (de l'Ecriture), le
» Créateur du Ciel & des choſes
» qui y ſont; de la terre & de ce
» qu'elle renferme; de la mer & de
» ce qu'elle contient ?

Cette conſéquence, tout-à-fait religieuſe & digne d'éloges, ne doit pas nous empêcher de faire deux ou trois queſtions ſur la manière dont l'Auteur lie ſes Cycles aux oracles de Daniel. Selon M. De Cheſeaux, ce Prophète n'énonce, dans ſa viſion du VIII. Chapitre ℣. 14, que *2300 ſoirs & matins*, qui ne ſont que 1150 jours : comment peut-on trouver là un Cycle de 2300 ans ? Le même Prophète n'exprime, dans ſa viſion du XII. Chapitre ℣. 7, qu'*un temps, des*

temps & la moitié d'un temps; expreſſions qui, comparées avec celles du Chapitre XII. de l'Apocalypſe, peuvent bien inſinuer *1260 jours*; mais comment encore tirer de-là un Cycle de 1260 ans; & ſi les viſions du Prophète ne manifeſtent que *1150 jours* & *1260 jours*, comment la différence de ces deux quantités de jours donnera-t-elle un Cycle de 1040 ans ?

Nous ne voyons qu'une manière de réſoudre ces queſtions; c'eſt de dire qu'à l'égard des trois Cycles, on ne ſaiſit que les nombres 2300 & 1260, d'où l'on tire la différence 1040 : tout cela indépendamment de ce qu'énonce la Prophétie pour les évènemens hiſtoriques. Par ce moyen on fait abſtraction des *jours*; on ne ſe ſert des nombres 2300 & 1260 que pour le calcul des Cycles, & l'on applique des années à ces nombres. Si

la penſée du docte Auteur, il eſteroit encore à nous expli- ſi l'Eſprit-Saint, qui inſpiroit ophète, a réuni ces deux in- ons très-diſparates ; l'une, de annoncer des évènemens qui evoient durer qu'un nombre ours ; l'autre, de donner au de des Cycles qui exprime- it l'harmonie des mouvemens tes durant une longue ſuite ècles ? Mais c'en eſt aſſez ſur oint & ſur ce Livre ; où nous nons qu'il n'y ait trop de eptions ſyſtématiques, trop olications arbitraires, & point de clarté. Du reſte, il faut très-habile pour imaginer tou- es choſes, & pour les arranger me elles ſont ici.

e Volume contient encore ques Ouvrages ; ſçavoir, un *ſlême ſur l'oſcillation du Pen-* ; des *Réflexions ſur les Satel- en général, & ſur ceux de yril*, 1755. II. vol. T 2 iij

Saturne en particulier ; des principes *ſur l'équilibre &c.* des *Probabilités ſur la longueur de la vie humaine ;* une *Réſolution Géométrique de la racine cubique ;* des *Tables des Equinoxes, du Soleil, de la Lune.* Enfin un *Avis aux Aſtronomes*, pour leur dire que, ſelon *les conjectures de l'Auteur, il paroîtra une Comète en 1757.* On en trace ici la route & les diverſes poſitions relatives ſeulement aux mois de Juillet & d'Août, 1757, &c.

ARTICLE XLVI.

MEMORIE DEGL Intagliatori moderni in Pietr dure, Cammei, e Gioje, d Secolo XV. fino al Secc XVIII. &c. *in*-4°. pag. 1· *Mémoires ſur les Grave modernes en Pierres fines*

A Livourne, chez Jean-Paul Fantechi. M. DCC. LIII.

L'Auteur de ces Mémoires eſt un Profeſſeur de Florence, nommé M. André-Pierre Giulianelli. Pour ſe délaſſer des travaux du Profeſſorat, il a fait deux choſes qu'on voit dans ce Volume. 1° Il a traduit dans ſa Langue une Partie du bel Ouvrage de M. Mariette ſur les Pierres gravées; cette Partie eſt *l'Hiſtoire des Graveurs en Pierres fines :* morceau qui n'a que 42 pages dans le François, & 58 dans l'Italien. 2° L'Auteur Florentin a raſſemblé un aſſez grand nombre de Notes & d'Obſervations qui forment un *Supplément* à l'Ouvrage de M. Mariette. Ces Additions rempliſſent environ 100 pages; & ſi l'on y ajoûte un Article, copié de George Vaſari, ſur les Graveurs en Pierres fines, avec une petite Préface, une Table ou Liſte

des Graveurs, & une Epître dédicatoire, on a la ſomme de tout ce que comprend le Volume.

Nous reconnoiſſons avec plaiſir qu'il s'y trouve des choſes utiles; qu'en quelques endroits M. Giulianelli place des Additions dont il ſeroit poſſible de faire uſage; mais il doit auſſi nous être permis d'obſerver que ſouvent le Profeſſeur de Florence écoute trop le deſir qu'il a eu de reprendre & de cenſurer. Voici quelques détails à ce ſujet; ils ſont le fruit de l'attention que nous avons donnée à ce Livre: ſi M. Mariette jugeoit à propos de s'expliquer lui-même, nous ſommes perſuadés que ſa juſtification ſeroit complette. Nous ne parlons ici ni en ſon nom, ni en conſéquence des éloges que nous donnâmes à ſon Ouvrage aux mois de Juin, Juillet & Septembre, 1750. La ſeule équité, jointe à l'évidence des faits, nous oblige de ne pas

adopter toutes les Critiques de M. Giulianelli.

D'abord nous remarquons, avec un déplaiſir ſenſible, que ce Profeſſeur accuſe les François de louer rarement & comme à regret les Italiens ; qu'il cite avec une ſorte de ſurpriſe, l'aveu que fait M. Mariette de l'étenduë & de la fineſſe des connoiſſances qui ſe ſont conſervées ou renouvellées en Italie. Ces ſentimens, trop marqués dans les Mémoires dont nous rendons compte, ſont auſſi peu fondés en preuve, qu'ils feroient peu d'honneur à notre Nation, s'ils venoient à prévaloir au-delà des Monts. Les Italiens ſont nos aînés dans toutes les parties de la Littérature & des Arts : c'eſt une vérité que nous avons reconnue cent fois ; tous nos Livres la répétent avec complaiſance ; &, ſi nous pouvons citer nos Mémoires comme un témoin de quelque autorité, combien de

fois n'y a-t-on pas fait l'éloge des illuſtres Littérateurs & Artiſtes d'Italie !

M. Giulianelli ne ſe borne pas à l'imputation déſavantageuſe que nous venons de voir ; il ſemble regarder en général les Livres qui ſe publient en France comme des productions, dont l'annonce eſt toute propre à tromper les Lecteurs. On verra, dit-il, en parcourant l'Ouvrage de M. Mariette, *combien peu il faut ſe fier aux beaux Frontiſpices des Livres François.* Cependant quels *Frontiſpices* mettons-nous à nos Livres ? En nul endroit de l'Europe, on n'évite plus qu'en France les Titres ſymboliques ; les annonces empoulées ; les promeſſes pleines d'affectation ; & quand il arrive à quelqu'un de nos Ecrivains de préſenter un édifice littéraire avec un front trop vaſte ou trop chargé d'ornemens, nous ſçavons bien le

lui reprocher ou nous en mocquer.

Mais enfin comment le Livre de M. Mariette peut-il ſe trouver dans le cas des *Frontiſpices trompeurs ?* Tout cet Ouvrage compris en deux petits *in-fol.* ne porte que le titre de *Traité des Pierres gravées ;* & quand la diverſité des matières oblige l'Auteur à les diſtinguer par des Titres particuliers, voici ce qu'il met : *Hiſtoire des Graveurs en Pierres fines ; Manuel de la Gravure en pierres fines ; Bibliothèque Dactyliographique*, ou *Catalogue raiſonné des Ouvrages qui traitent des Pierres gravées ; Recueil des Pierres gravées du Cabinet du Roi.*

Nous demandons ſi aucun de ces Titres eſt tel qu'il faille s'en *défier* comme d'un *Frontiſpice trompeur ?* M. Giulianelli n'incidente, à la vérité, que ſur l'annonce de *l'Hiſtoire des Graveurs en Pierres*

fines. Il croit cette *Hiſtoire* imparfaite ; mais en ſuppoſant même que la Critique fût légitime, & que M. Mariette n'eût pas poſſedé toutes les connoiſſance néceſſaires touchant les *Graveurs en Pierres fines ;* quel autre Titre que celui d'*Hiſtoire* pouvoit-il employer pour l'annonce de l'Article qui concernoit ces Artiſtes ?

Mais, reprend le Profeſſeur de Florence, quand on écrit *une Hiſtoire, on doit dire tout, & ne rien omettre.* A quoi nous oſons bien répliquer qu'en vertu de cette régle, nous n'aurions d'hiſtoire ni chez les Anciens, ni chez les Modernes ; ni en Italie, ni en France : car quel eſt l'Hiſtorien qui a pû ou dû *dire tout ;* & à quoi ſerviroient les recherches que le temps, le travail, & les occaſions donnent le moyen de faire, ſi, dès la premiére fois qu'on traite un ſujet hiſtorique, la matiére ſe trouvoit

épuiſée ? Invitons M. Giulianelli à réfléchir ſur la loi dont il charge tous les Hiſtoriens, & à conſidérer enſuite les diverſes Hiſtoires qu'on a publiées en Italie depuis trois ſiècles : nous ſommes perſuadés que le fait, d'accord ici avec la raiſon, l'obligera d'adoucir la rigueur de ſon principe. Demandons-lui de plus, ſi, dans le cas particulier de l'*Hiſtoire des Graveurs*, on peut reprocher à M. Mariette de *n'avoir pas tout dit?* Cet Auteur a tenu compte de tout ce qui avoit quelque célébrité dans le ſphère du ſujet qu'il traitoit ; il n'a omis que des faits obſcurs, qui n'étoient écrits nulle part, qui n'avoient de recommandation ni par eux-mêmes, ni par le témoignage des habiles gens : en quoi peut-on dire qu'il ſoit en faute, qu'il ait négligé ſon Ouvrage &c. ?

Nous pourrions auſſi prier l'Auteur Italien, de ne prendre point

d'ombrage des François, quand il eſt queſtion d'exploits militaires. Une de ſes Notes manifeſte à cet égard une ſorte d'inquiétude qu'il nous eſt bien permis de trouver exceſſive. Voici le fait en deux mots : M. Mariette, parlant de M. Guay, un de nos plus habiles Graveurs en Pierres fines, a occaſion de nommer *le Triomphe de Fontenoy*, parce que M. Guay l'a gravé ſur une Cornaline. Sur cela, M. Giulianelli ſe donne la peine de tranſcrire à la marge une obſervation, vraie ou fauſſe, faite par un Ecrivain de ſon Païs ; & cette obſervation eſt pour dire, que *les François ont acheté bien cher la victoire de Fontenoy, puiſqu'ils ont eu 450 de leurs Officiers tués ou bleſſés dans le combat.* Qui ne voit que l'objet de cette Note eſt de tempérer l'éclat de notre gloire ? mais qui auroit jamais deviné que la mention toute ſimple d'une

Pierre gravée pût être tournée à cet uſage ? En France on n'en uſe point ainſi : on laiſſe les victoires des Nations voiſines ſur le pied d'honneur où elles ſont ; & quand quelqu'une de ces victoires a fait la matière d'une Gravure en taille-douce, ou en pierre fine, on admire le travail de l'Artiſte, s'il en vaut la peine ; on le critique, s'il a des défauts : tout cela indépendamment du ſang répandu ſur le champ de bataille.

Au lieu de la grande attention qu'apporte le Profeſſeur de Florence, à répandre un voile ſur nos ſuccès militaires ; nous aurions ſouhaité qu'il eût pris à tâche de ſaiſir par-tout la penſée de M. Mariette : en qualité de Traducteur, il ne devoit rien négliger à cet égard ; & puiſqu'il vouloit honorer notre Auteur François, au point de faire connoître ſon Ouvrage à toute l'Italie, il étoit obligé de prendre

toutes ſortes de précautions pour ne le point altérer. Or ſur ce point notre ſatisfaction n'eſt pas entière : nous citons deux exemples.

1°. M. Mariette obſerve qu'après la tranſlation de l'Empire à Conſtantinople, *l'Art de la Gravure en pierres fines, declina peu à peu & tomba enfin dans un entier dépériſſement....* que *des Ouvriers groſſiers & ignorans prirent la place des bons Artiſtes.....* que *ces Artiſans, en continuant d'opérer bien ou mal, perpétuérent les pratiques manuelles des Anciens : pratiques dont la perte étoit ſans cela irréparable.* Le Traducteur charge trop le commencement de ce morceau ; il dit qu'après la tranſlation de l'Empire à C P. l'Art de la Gravure déclina peu à peu, & demeura enfin enſeveli dans un anéantiſſement total, *Finalmente nel totale annientamento rimaſe ella ſepolta :* expreſſions

trop fortes, & qui fondent le reproche de contradiction que M. Giulianelli fait à M. Mariette. *Que veut dire* cet Auteur, reprend-il, à la page 104 de ces *Mémoires*; à laquelle des deux propoſitions prétend-il ſe déterminer ? *L'Art de la Gravure s'eſt-il perdu, ne s'eſt-il pas perdu dans les ſiècles obſcurs ?* Oui, ſans doute, il y auroit de la contradiction en prenant les choſes comme les énonce le Traducteur ; mais M. Mariette a ſçu diſtinguer le *dépériſſement* de la Gravure d'avec ſon *enſevelîſſement*, ſon *anéantiſſement total*. Elle déperit quant à *ſon ancienne ſplendeur*, ainſi qu'il s'exprime quelques lignes plus haut ; elle ſubſiſta quant à la ſubſtance même, & aux opérations manuelles.

2°. Notre Auteur François, traitant l'Article de Valerio Vicentini, célèbre Graveur du XVI. ſiècle, lui rend ce témoignage très-aiſé à

concevoir : *Ce qu'on ne peut du moins lui reprocher, c'eſt d'avoir entrepris au-delà de ſes forces, & d'avoir puiſé dans de mauvaiſes ſources : car... ſes Ouvrages furent toujours ou d'après des Gravures antiques, ou d'après de bons deſſeins d'excellents Maîtres modernes.* M. Giulianelli traduit ainſi le premier membre de la phraſe : *Ciò che non ſi può fare a meno di non gli rinfaciare, ſi è d'eſſerſi accinto a coſe ſuperiori alle forze ſue, e d'aver bevuto a cattivi fonti, &c.* Enſuite, dans une Note au bas de la page (40) il demande comment M. Mariette a pû dire, ſans contradiction, que Valerio *avoit puiſé dans de mauvaiſes ſources*, tandis qu'il reconnoît que cet Artiſte étoit imitateur de l'antique & des meilleurs Maîtres modernes : Queſtion très-preſſante, ſi l'Auteur François ne diſoit pas le contraire de ce que le Traducteur

lui fait dire. Selon le premier, *on ne peut reprocher à Valerio d'avoir puiſé dans de mauvaiſes ſources*; & ſelon le ſecond, *on ne peut ne pas reprocher* au même Valerio, *d'avoir puiſé dans de mauvaiſes ſources :* ainſi la contradiction eſt toute entière dans l'Italien, non dans le François.

A l'attention de bien traduire, devoit être jointe celle de critiquer à propos. M. Giulianelli, faiſant la fonction de Cenſeur, ne pouvoit craindre de l'exercer avec trop de maturité ou de circonſpection. Les mépriſes, en ce genre, ſont d'autant plus répréhenſibles, qu'on s'eſt monté ſur un plus haut ton de critique. Cependant il eſt aiſé de reconnoître, à la lecture de ces Mémoires, que le Profeſſeur de Florence n'eſt pas toujours exemt d'erreur, lorſqu'il attaque le Livre de M. Mariette ; par exemple :

Le Cenſeur reproche à notre Hiſtorien des Graveurs en pierres fines, de ne point parler, ſous l'Article de Matthieu del Naſſaro, d'un magnifique *Autel* que cet Artiſte fit pour François I. & que ce Prince portoit dans ſes Campagnes. Mais cet *Autel* n'eſt-il pas la même choſe que l'*Oratoire*, dont il eſt mention, à la page 122 du Livre de M. Mariette, & à la page 36 des Mémoires du Traducteur?

Celui-ci *ne peut pardonner* à l'Auteur François de n'avoir point donné place, dans ſon *Hiſtoire*, à M. Louis Siries né François, & actuellement Directeur de la Galerie Impériale de Florence. Mais vers la fin de ſon premier Volume, M. Mariette donne, ſur le compte de M. Siries, plus de quatre pages *in-fol.* Si cela ne ſe trouve pas dans *l'Hiſtoire des Graveurs*, qu'importe après tout? Ce petit défaut peut-il fonder un reproche

légitime ? & ne doit-on pas ſuppoſer que l'Auteur de tout le *Traité des Pierres gravées* n'a pû recueillir aſſez-tôt, les particularités qu'il raconte de M. Siries, pour leur aſſigner une place dans *l'Hiſtoire des Graveurs ?* En un mot, il ſemble qu'avant de faire cette Critique, M. Giulianelli n'avoit pas lû tout le Livre de M. Mariette : lecture néanmoins qui n'étoit pas, dans les circonſtances, un préliminaire inutile.

L'Auteur Florentin croit que M. Mariette *fait un myſtère* de la cauſe qui multiplia le travail des Camées, durant le XVI. ſiècle ; & nous ne laiſſons pas de trouver cette cauſe très-bien expliquée dans l'*Hiſtoire* même *des Graveurs : c'eſt que les Camées étoient alors un ornement de mode, & qui entroit dans toutes les parures.*

M. Giulianelli, dit à la page 145 de ſon Ouvrage, » Si M. Mariette

» n'avoit pas des Mémoires ſuffi-
» ſans ſur tous les Artiſtes Italiens,
» il devoit du moins, en parlant de
» François Ghinghi, copier l'éloge
» que M. Vettori a fait de cet ha-
» bile homme ;« & tout de ſuite le Profeſſeur rapporte le texte Latin de M. Vettori que nous tranſcrivons pareillement. *Nec reticendum nomen Franciſci Ghinghii Florentini qui multas gemmas in patria celavit addictus ſtipendiis Magnorum Etruriæ Ducum Coſmi III. ac Joannis Gaſtonis qui ultimus ex gente Mediceâ Princeps regnavit, cujus poſt obitum Neapolim tranſmigrare voluit apud Carolum Borbonium Regem utriuſque Siciliæ.* Que dit M. Mariette à la page 143 de ſon Hiſtoire ? » Faut-il que je nomme tous les
» autres Graveurs qui ſont actuel-
» lement répandus en Italie ? Fran-
» çois Ghinghio Florentin, attaché
» aux deux derniers Grands-Ducs

» de la Maiſon de Medicis, & qui » a paſſé à Naples à la ſuite du » Roi des deux Siciles &c. « On peut demander ſi cette Notice n'eſt pas la traduction littérale de M. Vettori, à moins qu'on n'incidentât ſur l'omiſſion des noms qu'ont porté les deux derniers Grands-Ducs, & de celui que porte le Roi des deux Siciles : circonſtances tout-à-fait inutiles à ſpécifier dans l'objet préſent.

On ne reproche guères plus à propos au célèbre Auteur du *Traité des Pierres gravées*, de commencer *peu heureuſement* ſon *Hiſtoire des Graveurs*. Le Cenſeur devoit faire attention que, ſi M. Mariette débute par les anciens Graveurs en Pierres fines, quoiqu'il borne particulièrement ſon Hiſtoire aux Artiſtes modernes, ce préambule n'eſt qu'un coup d'œil général ; qu'une façon d'entrer plus avantageuſement dans les détails ; qu'une

inſtruction ſommaire qui prévient agréablement le Lecteur.

Quant aux critiques qui vont à inſinuer que M. Mariette n'a fait qu'un *Squelette d'Hiſtoire*, & qu'il s'eſt paré, *comme le Geay de la Fable*, de dépouilles étrangères; ce ſont deux objections qui ne devroient être réſolues que par le ſilence : nous obſervons néanmoins 1° Que tout le *Traité des Pierres gravées* a paru aux Connoiſſeurs très-plein de vie, d'ame & d'agrément. 2° Que, ſi l'Auteur a fait des emprunts dans le Vaſari, le Vettori & d'autres Ouvrages qui avoient rapport au même ſujet ; c'eſt que les Livres ne ſe font qu'en conſultant les Livres, *aliter non fit, Avite, liber.* Tout ce qu'on peut exiger d'un Auteur, c'eſt qu'il choiſiſſe bien ſes ſources, qu'il s'en ſerve avec intelligence, & qu'il les cite ponctuellement : M. Mariette manque-t-il à aucun de ces

Articles ;

Articles ? & M. Giulianelli ſon Cenſeur les obſerve-t-il tous dans la dernière préciſion ? Il nous paroît du moins que ce dernier n'entendoit qu'imparfaitement le texte Latin de M. Vettori, lorſqu'à la page 139 de ſon Livre, il mettoit ſur le compte du *Borgognone*, Graveur établi à Florence en 1670, des Gravures antiques, dont M. Vettori n'a fait mention que pour montrer l'uſage, où étoient les Anciens de graver ſur le cryſtal & le verre.* On peut conſulter la Diſſertation Glyptographique de ce docte Antiquaire, page 89, & la comparer avec l'Ouvrage de M. Giulianelli. Par-là on ſe con-

* Il apporte pour exemple de ces Gravures, un nœud de corde gravé ſur le cryſtal ; un tygre couché avec un thyrſe &c. M. Giulianelli donne ces Ouvrages au *Borgognone* : ce qui eſt évidemment une mépriſe.

vaincra de plus en plus que cè Profeſſeur de Florence a véritablement compoſé ſes *Mémoires*, ſans prendre le temps qui lui étoit néceſſaire pour un pareil Ouvrage. C'eſt l'aveu qu'il fait lui-même, ſans conſidérer aſſez que ce n'eſt point une excuſe auprès du Public, qui veut toujours que, dans les compoſitions des gens de Lettres, ſur-tout dans les Critiques, la maturité, l'attention, la réflexion, préſident en chef, & ſe faſſent reconnoître avant toutes les autres qualités de l'Auteur.

ARTICLE XLVII.

JOANNIS-DANIELIS SCHŒPFLINI, Conſil. Reg. & Franciæ Hiſtoriogr. Vindiciæ Celticæ. *Apologie pour les Celtes. Par M. Schœpflin, Hiſto-*

riographe de France ; in-4o. *pag. 140.* A Straſbourg, & ſe trouve à Paris chez Briaſſon, rue S. Jacques. M. DCC. LIV.

PLUSIEURS Ecrivains ont pris le change ſur la patrie des anciens Celtes. Les uns croient qu'autrefois toutes les Nations de l'Europe ont porté le nom de *Celtes :* tel eſt en particulier l'opinion d'Ortelius, du P. Hardouin & de M. Pelloutier. D'autres, comme le P. Pezron, Mezeray, le Gendre de S. Aubin, après Scaliger & Cluvier, n'ont pas étendu le nom de *Celtes* à tous les peuples de l'Europe ; mais ſeulement à la plus grande partie d'entre eux. Il s'eſt trouvé des Auteurs qui ont reſtreint la qualité de *Celtes* aux Germains & aux Gaulois : ainſi penſent Raphaël de Volterre, Ulric Obrecht, M. de Leibnitz, & l'illuſtre Comte de Bunau dans ſon Hiſtoire d'Alle-

magne. Enfin on a écrit que les Germains ſeuls étoient originairement les vrais Celtes, & que cette dénomination n'eſt parvenue aux Gaulois qu'indirectement & en conſéquence des rapports que ce peuple a entretenus avec les Germains : c'eſt l'idée de Brower, de Morhoff, de Spener, & à-peu-près auſſi celle de D. Calmet.

Aucun de ces ſentimens ne touche le vrai des choſes, ſi nous en croyons M. Schœpflin. Il avoit déja inſinué ſes vuës à cet égard dans ſon premier Volume de l'Hiſtoire d'Alſace. Ici il s'explique davantage, & il ſoûtient que les Gaulois ſeuls furent le peuple connu autrefois ſous le nom de *Celtes*. La preuve dépend, comme on voit, des témoignages de l'Hiſtoire : auſſi toute cette Diſſertation eſt-elle remplie d'autorités. On produit une multitude d'Ecrivains Grecs, qui n'ont parlé que des Gau-

lois en voulant parler des Celtes. Les principaux de ces Auteurs ſont Hérodote, Ariſtote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Strabon, Plutarque, Ptolémée, Athénée, Etienne de Byſance. On y ajoûte pluſieurs Illuſtres d'entre les Latins, Céſar, Tite-Live, Pomponius Mela, Lucain, Pline. Sur quoi il faut obſerver que la Littérature Latine ne fournit ici preſque aucun embarras; c'eſt-à-dire que tous les Anciens, qui ont écrit en cette Langue & qui ont eu occaſion de parler des Celtes, n'ont eu l'idée que des Gaulois: on ſent l'avantage de cette obſervation pour le ſentiment qu'embraſſe M. Schœpflin.

Quant aux Auteurs Grecs, quelques-uns d'entre eux ont auſſi donné le nom de *Celtes* aux Germains, tels ſont Appien, Pauſanias, Dion Caſſius, Suidas: mais il eſt aiſé de juger que ces Ecrivains

ne ſont comparables ni pour le mérite, ni pour l'antiquité, ni pour le nombre, à ceux qui n'ont vû que les Gaulois dans les Celtes. Notre Auteur inſiſte fort ſur cette raiſon ; & il conclut, après bien des détails, qu'aucune des opinions, rapportées ci-deſſus, ne peut être préférée ni même miſe en parallèle avec le ſentiment dont il ſe fait le défenſeur.

Voilà donc la patrie primitive des Celtes uniquement réduite à la Gaule. S'il y a eu d'autre pays où ce nom ait pénétré, c'eſt en vertu des colonies fréquentes & nombreuſes qui ſe ſont faites ; & ſi la Gaule s'eſt partagée en Belgique, Aquitaine & Celtique proprement dite, c'eſt que les peuples voiſins des Provinces qu'on appelle *Belgique* & *Aquitaine*, firent des changemens dans la Langue, dans les mœurs & dans la dénomination de ces Provinces ; tandis que celles qui ne s'alliérent

point avec les étrangers demeurèrent en poſſeſſion du nom, de la langue & de tout le caractère Celtique. Tels ſont encore aujourd'hui les habitans de la Baſſe-Bretagne, chez qui l'ancien langage des Celtes ſe conſerve.

M. Schœpflin a répandu beaucoup d'érudition dans cet Ouvrage. Nous attendons avec impatience la ſuite de ſa grande *Hiſtoire d'Alſace :* entrepriſe qui lui a déja mérité bien des éloges.

ARTICLE XLVIII.

GRÆCORUM CHIRURGICI Libri, Sorani unus de fracturarum ſignis, Oribaſii duo de fractis & de luxatis, è collectione Nicetæ ab antiquiſſimo & optimo codice Florentino deſcripti, converſi, atque editi ab Antonio Cocchio, Anatomes

Profeſſore publico & Antiquario Cæſaris. *Livres des anciens Chirurgiens Grecs, ſçavoir, un de Soranus ſur les ſignes des fractures, & deux d'Oribaſe ſur les fractures & les luxations, tirés de la collection de Nicétas, compriſe dans un ancien Mſ. de Florence. Edition faite par les ſoins de M. Cocchi, Profeſſeur d'Anatomie & Antiquaire de l'Empereur. Vol.* in-fol. *p. 173.* A Florence, de l'Imprimerie Impériale. M. DCC. LIV.

ON vantoit depuis long-temps une Collection manuſcrite d'anciens Ecrivains de Chirurgie, laquelle ſe conſerve dans la Bibliothèque des Grands-Ducs de Florence. Cette Collection, faite dans le XI. ou XII. ſiècle, a pour Auteur Nicétas qu'on croit avoir exercé la Médecine à C. P. On voit dans ce Mſ. des morceaux d'Hippocrate,

de Galien, d'Oribaſe, de Soranus, de Paul Eginète, de Palladius, d'Apollonius de Cytium, de Rufus d'Ephèſe : morceaux dont les uns n'ont jamais été imprimés ; d'autres n'ont paru que dans des Traductions Latines ; d'autres enfin pourroient ſervir à corriger les Editions Grecques qu'on nous a données de ces Auteurs.

Tous les Curieux qui alloient à Florence, ne manquoient pas de voir le Mſ. de Nicétas ; & les gens du métier déſiroient que quelque habile homme voulût prendre la peine de le donner au Public. Il y a d'ordinaire beaucoup de travail & d'ennui, peu de gloire & encore moins de profit dans ces ſortes d'entrepriſes. Les Lecteurs ingrats ou injuſtes n'apprécient point ce qu'il en coûte pour tranſcrire avec juſteſſe, traduire avec exactitude, commenter, expliquer, diſcuter avec goût. Ils croient qu'une Edi-

tion ne demande que des yeux & des doigts ; que cela s'arrange méchaniquement, & que tout eſprit, fût-il du dernier ordre, eſt toujours bon pour des Ouvrages de cette eſpèce.

Quoique très-inſtruit de ces façons de penſer, M. Cocchi, célèbre Profeſſeur d'Anatomie à Florence, & Garde des Antiques de l'Empereur, a eu le courage d'attaquer le manuſcrit ; mais il ne l'a pas emporté d'emblée : des diſtractions, des voyages, ont traverſé ſon entrepriſe ; il y eſt revenu juſqu'à trois ou quatre repriſes, & enfin vers l'année 1749 encouragé principalement par M. Méad, premier Médecin du Roi d'Angleterre, il s'eſt totalement livré à cette opération, qui fait ſans doute l'éloge de ſa patience & de ſon zéle : nous verrons bientôt que c'eſt auſſi un Ouvrage de critique & d'érudition.

Ce n'eſt pas toute la Collection de Nicétas, que nous donne actuellement M. Cocchi. Il ſe contente de trois morceaux, qui n'avoient jamais paru; ſçavoir, le petit Traité de Soranus, ſur les ſignes des fractures; avec deux Livres d'Oribaze, l'un concernant les fractures, l'autre les luxations : tous deux paroiſſent avec la Traduction Latine, & des Notes dont pluſieurs rapprochent les opinions des autres anciens Maîtres de l'Art; quelques-unes ſervent à éclaircir le texte; toutes manifeſtent l'attention de l'Editeur.

Avant que d'inſiſter plus particulièrement ſur le mérite du préſent qu'il fait au public, diſons quelque choſe d'un doute qu'il a eu & qu'il indique, dans ſa Préface, au ſujet de la même Collection de Nicétas qu'on dit être auſſi conſervée dans la Bibliothèque du Roi de

France. Il y a bien 200 ans qu'on a parlé, pour la première fois, de cette rareté littéraire ; mais ce qu'on en a dit, étoit trop peu exact pour éclaircir les idées de M. Cocchi. Voici ce que nous pouvons aſſurer.

Il y a chez le Roi deux Mſſ. de la Collection de Nicétas ; l'un (n° 2247) eſt la copie d'un Mſ. du Cardinal Ridolfi, qui en fit préſent au Roi François I. On nomme le Copiſte qui étoit *Chriſtophe Auverus ;* & l'on a, dans ce Volume, toutes les pièces qu'annonce M. Cocchi comme formant toutes enſemble le Mſ. de Florence. L'autre Mſ. gardé chez le Roi (n° 2248) eſt une ſeconde copie du Mſ. de ce même Cardinal Ridolfi, laquelle contient tous les Articles compris dans le Mſ. du n° 2247 ; mais le Copiſte de cette ſeconde pièce, s'appelloit *Nicolas Balſamon ;* & il eſt marqué que ce

fut Pierre Strozzi qui l'apporta en France.

Le Mſ. du Grand-Duc, ou de l'Empereur, préſente d'abord la liſte de tous les Chapitres, qui font la diviſion des Livres de Chirurgie que cette Collection renferme. Ces Chapitres ſont au nombre de 518; & c'eſt abſolument la même liſte, la même diviſion, le même nombre dans les deux Mſſ. du Roi. Enſuite l'Exemplaire de Florence eſt orné de quelques Pièces de Vers en l'honneur de Nicétas & de ſa Collection. Les Exemplaires du Roi ſont décorés de même. En un mot, rien de plus ſemblable * que ces trois Mſſ. excepté que, dans la

* Nous parlons du fond des choſes : car il eſt bien manifeſte que le caractère du Mſ. de Florence l'emporte de beaucoup pour l'ancienneté ſur les copies de chez le Roi, leſquelles ne ſont que du XVI. ſiècle.

ſeconde copie de la Bibliothèque du Roi, il y a de plus quelques figures groſſières de bandages, d'inſtrumens, & d'opérations de Chirurgie, dont un Rhodien, nommé Jean Santurineus, étoit l'Auteur.

On a donc pû faire en France une Edition pareille à celle de M. Cocchi. Il ne falloit pour cela que tranſcrire, traduire, faire des Notes comme lui; mais cela même n'eſt point une choſe médiocre. Quoiqu'on ne nous donne ici qu'une très-petite partie de la Collection de Nicétas, il a toujours fallu beaucoup de travail pour cette tâche. Et d'abord le petit Traité de Soranus* d'Ephèſe, tout

* Cet Auteur a vécu ſous Trajan & ſous Hadrien: c'eſt probablement le même dont on a une vie d'Hippocrate, inſérée au XII. Tome de la Bibliothèque Grecque de Fabricius.

ſimple qu'il eſt, avoit encore ſes difficultés. Outre les termes propres de l'Art, ſur leſquels il étoit aiſé de ſe tromper, ſi l'on avoit manqué d'attention; il ſe trouve-là des phraſes fort ſerrées, & qui reſſemblent plus à des Aphoriſmes qu'à des inſtructions ſuivies. Or il eſt toujours dangereux de traduire les Livres écrits dans ce ſtyle; on s'y trompe aiſément, parce qu'on n'eſt aidé ni de ce qui précede, ni de ce qui ſuit. Il n'y a qu'une route qu'il faut prendre, ſans quoi l'on s'égare. M. Cocchi traduit preſque littéralement; ſon Latin a moins d'énergie que le Grec de Soranus; ſes phraſes ſont moins claires que celles de l'original; mais c'eſt beaucoup que de ne point mettre de contre-ſens: nous n'en avons point remarqué dans ce premier Ouvrage, qui n'occupe que quatre pages d'impreſſion.

Viennent les deux Livres d'Oribaſe, * l'un ſur les fractures, l'autre ſur les luxations. Le ſtyle en eſt plus ſuivi que celui de Soranus; & nous le trouvons ſi aiſé en ſon genre, qu'il n'y a pas d'apparence que le Traducteur ſe ſoit écarté du vrai ſens d'Oribaſe. Nous avons ſuivi long-temps le Latin vis-à-vis du Grec; & toute la Critique que nous avons pû faire, c'eſt que M. Cocchi ne ſe ſert pas toujours des termes les plus propres & les plus clairs; qu'il charge quelquefois ſes phraſes de mots incidents & inutiles : mais ces défauts ſont légers; ils ne paroiſſent même que dans le concours du Texte origi-

* Cet Auteur étoit de Pergame, & fut premier Médecin de Julien l'Apoſtat, & idolâtre comme lui. On peut voir, ſur ſes Ouvrages, Fabricius (Bibliothèque Grecque) T. IX. XII. & XIII. & M. de Tillemont T. IV. des Empereurs Art. *Julien.*)

nal, qui eſt d'une préciſion admirable.

C'en eſt aſſez pour le commun de nos Lecteurs, qui probablement ne s'intéreſſeront pas beaucoup à ce Livre. On a mis au dernier feuillet, la liſte des Souſcripteurs répandus dans toute l'Europe, & nous n'en avons compté que vingt-quatre, du nombre deſquels trois ſont de France ; ſçavoir, le Roi, pour ſa Bibliothèque ; M. Morand de l'Académie Royale des Sciences & Chirurgien-Major des Invalides ; M. De Ste Palaye de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Nous ſouhaitons que cet Article de nos Mémoires picque la curioſité & groſſiſſe le catalogue des Amateurs.

ARTICLE XLIX.

LETTRES D'UN DOCTEUR en Théologie de l'Univerſité d'Ingolſtadt à l'Auteur d'un Ecrit Allemand, & traduit en François, qui a pour titre : Réponſe aux douze Lettres du P. Séedorf, avec une Réfutation de ſa nouvelle Préface contre M. Pſaff, Chancelier de l'Univerſité de Tubingue.* Collection revue & corrigée par l'Auteur. *A Manheim, de l'Imprimerie Electorale, chez Nicolas Pierron ;* in-12. *pag.* 723. M. DCC. LIV.

DANS le compte que nous allons rendre de ces huit Lettres, nous ne ferons aucune attention à

* Nous avons parlé, en d'autres occaſions, des Ouvrages de ce Jéſuite Alle-

certains traits où l'Auteur égaie la diſpute, plus aux dépens de ſon adverſaire, qu'au profit de ſa cauſe. Ces traits appropriés à la malignité d'un certain public, dégradent toujours un peu les controverſes de Religion, en les tirant de la gravité dogmatique qui leur eſt propre & qui leur convient. Notre Extrait n'appuiera que ſur les Articles importans, où le Théologien Proteſtant, & le Docteur Catholique ſe diviſent & ſe combattent de toutes leurs forces.

Le ſujet de la première Lettre peut ſe réduire a deux points particuliers, qui ſont le *vœu de continence* & les ℣℣. X. & XI. du Prophète Malachie (Chap. I.) C'eſt pour excuſer la ſcandaleuſe union de Luther avec une Religieuſe qu'on répete

mand. *Voyez nos Mémoires de Mars 1748; de Novembre, I. vol. 1750; de Mai 1753.*

ici les objections uſées par tous les Proteſtans contre le vœu de chaſteté ; ſçavoir, qu'il eſt contraire à l'intention du Créateur & à la doctrine de ſaint Paul ; qu'il expoſe à beaucoup de tentations, & qu'il déshonore le mariage. La réponſe à ces vieilles difficultés eſt auſſi ſolide que commune.

1°. Les paroles de la Genèſe : *Croiſſez & multipliez-vous*, ſont plutôt une bénédiction qu'un commandement : quoiqu'en diſent les Proteſtans, dans leur communion, le célibat n'eſt pas un crime. 2° Saint Paul ne parle point, dans ſa première Epître aux Corinthiens, à ceux qui ont fait le vœu de continence, mais à ceux qui n'en ont pas le don. Pour ceux qui la gardent, & à plus forte raiſon pour ceux qui en contractent l'obligation, ſaint Paul n'eſt inſpiré que pour leur applaudir ; & ils y ſeront fidéles, ſi à l'exemple de cet Apô-

tre, ils châtient leur corps & le réduiſent en ſervitude. Pour des Chrétiens mortifiés, le Docteur des Nations ne connoît point de tentations inſurmontables ; il en donne pour garant la fidélité de Dieu même. Sous le lien conjugal n'eſt-on pas quelquefois expoſé à des inconvéniens & à des tentations auſſi fâcheuſes, que ſous le vœu de chaſteté ? Les Chevaliers Teutoniques, quoique Proteſtans, ne font-ils pas ſerment de ne ſe point marier ? Le vœu ſeroit-il plus difficile à garder que le ſerment ? & le ſerment ne ſeroit-il pas auſſi contraire que le vœu à l'honneur du mariage ?

2o. Dans Malachie (Chap. I.) le Seigneur dit : *On me ſacrifie en tout lieu, & l'on offre en mon nom une oblation pure ; parce que mon nom eſt grand parmi les Nations.* Les Proteſtans ont voulu borner le ſens de la Prophétie au ſacrifice

intérieur, au ſacrifice ſpirituel de prières & d'actions de graces. L'Auteur des Lettres obſerve d'abord que tous ces ſacrifices n'étoient pas inconnus ſous l'ancienne Loi, & par conſéquent n'avoient rien d'aſſez nouveau, ou d'extraordinaire pour être annoncés avec tant d'éclat dans la Prophétie. M. Pfaff oppoſe le ſuffrage des Peres; mais c'eſt-là un terrein qui ne lui eſt pas avantageux. L'Auteur des Lettres y fait une défenſe qui ſe convertit bientôt en une attaque vigoureuſe. Les Peres cités par le Profeſſeur de Tubingue, de l'aveu des Théologiens Proteſtans, ont reconnu la réalité du Sacrifice prédit, & en exigeant qu'on y joigne le ſacrifice de louanges, de prières, & d'actions de graces, ils n'en exaltent qu'avec plus de zéle & d'éloquence, le mérite & la dignité du Sacrifice non-ſanglant, de cette Offrande pure dont l'im-

molation eſt ſi *nouvelle* dans ſa forme, *novo modo*. En vain M. Pfaff réclame, contre la Liturgie Latine, le témoignage de Cabaſilas & des Grecs. L'Auteur venge notre Liturgie, il ſe prévaut de ſa conformité avec toutes les anciennes, & il allègue à ſon adverſaire, outre le ſuffrage de Cabaſilas, l'approbation formelle que Beſſarion & tous les Grecs, au Concile de Florence, donnèrent ſolemnellement à notre Liturgie & à notre croyance ſur la réalité du Sacrifice de la Meſſe. Les Egliſes Luthériennes ayant adopté la Liturgie que leur compoſa Luther, ſans conſulter & ſans ſuivre l'eſprit des anciennes; comment dans leur ſecte oſe-t-on encore nous propoſer des difficultés qui ne peuvent nous embarraſſer, & dont le poids eſt ſi accablant pour leurs Théologiens? Après toute cette diſcuſſion de textes & de faits, le Profeſſeur de Tubingue

reſte coupable d'énormes infidélités : toutes les Ecoles Luthériennes en doivent rougir, s'il y reſte encore quelque ombre de ſincérité Chrétienne. La plus ſimple lecture de cette Lettre en convaincra tout eſprit impartial.

Dans la ſeconde Lettre, il s'agit d'abord de la canonicité du Livre des Machabées. Pour la renverſer, M. Pfaff s'attache ſpécialement au Chap. XIV. du ſecond Livre. Selon ſon commentaire, la prière pour les damnés eſt approuvée dans le verſet que nous citons pour juſtifier la prière pour les morts, & la foi du Purgatoire. On ordonne, *dit-il*, une prière pour des ſoldats qui dans le combat cachoient ſous leur tunique, des dépouilles dont la Loi Moſaïque leur défendoit de ſe charger. Dans la mêlée où ces prévaricateurs avoient été tués, ils n'avoient pas eu le temps de penſer à Dieu, ils avoient été aſſommés tout-

tout-d'un-coup : s'ils fussent morts en pénitens, ils n'auroient pas gardé ces dépouilles prohibées. Donc ils étoient damnés. Voilà le raisonnement du Professeur de Tubingue.

Sans excuser ces soldats sur une simple ignorance qui fit tout leur crime, selon M. Pfaff, avant qu'il eût aucun intérêt à les damner ; n'ont-ils pas pû, demande l'Auteur des Lettres, se reconnoître dans le combat, & gémir devant Dieu de leur crime ? Pouvoient-ils se défaire de ces dépouilles au milieu d'une mêlée si meurtrière ? Le soin de leur défense leur permettoit-il un pareil mouvement ? D'ailleurs leur pénitence n'est-elle pas attestée par leur Général ? Ce ne fut même qu'en considération des sentimens de piété, & de résignation dans lesquels ils expirerent, qu'il ordonna le Sacrifice. *Quia considerabat quòd hi qui cum pietate*

dormitionem acceperant, optimam haberent repoſitam gratiam.

L'Auteur des Lettres continue de juſtifier Judas Machabée, de toutes les autres erreurs que M. Pfaff reproche à ce Chef des Juifs, entre autres ſur la Réſurrection des corps, &c. De-là il entre dans la controverſe des Livres Canoniques : il explique les termes de *canonique, authentique, apocryphe.* Toutes nos diſputes avec les Proteſtans, ſur le Canon des Ecritures ſont ici remaniées avec une force & une préciſion dont on doit être ſatisfait. Tantôt ce ſont les Conciles, les Peres, & toute la Tradition, dont on expoſe & dont on venge la doctrine défigurée par les équivoques & les infidélités des Théologiens de la Réforme. Tantôt on puiſe dans les autorités, dont ſe prévaut le Profeſſeur de Tubingue contre notre Canon, des traits qui frappent également ſur le

Canon des Proteſtans. Tantôt on relève les éloges que M. Pfaff donne aux Grecs, quand ils nous ſont contraires, & le mépris qu'il leur prodigue, quand ils nous ſont favorables, &c. Tout ce morceau dont l'importance eſt ſi étendue, nous a paru traité avec une énergie aſſez vive pour intéreſſer ceux à qui ces matières ſont familières.

Après avoir purgé le ſecond Livre des Machabées, du ſoupçon de *Suicide*, dont les Proteſtans le noirciſſent à l'occaſion du récit qu'il fait de la mort de Razias, l'Auteur termine ſa Lettre par une digreſſion ſur la Polygamie. On ſçait les Romans fabriqués par quelques Ecrivains Proteſtans pour trouver dans l'Egliſe Romaine, des exemples qui autoriſent la diſpenſe accordée au Landgrave de Heſſe par les Auteurs de la Réforme. C'eſt-là une anecdote toujours hu-

miliante pour le Luthéraniſme : on ne conçoit pas l'indiſcrétion de ces nouveaux Evangéliſtes, quand ils donnent occaſion de rappeller un fait dont toutes les circonſtances ſont ſi honteuſes aux Chefs de leur Secte.

La troiſième Lettre roule ſur le Sacrifice de la Meſſe : le P. Séedorf avoit avancé ſur ce dogme *deux vérités de fait ;* 1° » Que l'uſage » d'offrir le Corps & le Sang de » Jeſus-Chriſt en Sacrifice, a tou- » jours été regardé dans les pre- » miers ſiècles du Chriſtianiſme, » & dans les temps les plus voi- » ſins des Apôtres, comme l'action » la plus ſacrée & la plus impor- » tante que Jeſus-Chriſt ait tranſ- » miſe à ſon Egliſe. 2° Que depuis » ces premiers ſiècles de l'Egliſe » juſqu'aux diſputes de Luther & » de Calvin, toutes les Sociétés » Chrétiennes, (ſi l'on en excepte » quelques malheureux reſtes de

» Vaudois) même celles qui ſe » trouvent ſéparées de l'Egliſe Ro- » maine par un ſchiſme de pluſieurs » ſiècles, ont été & ſont encore » dans l'uſage d'offrir en Sacrifice, » ce Corps & ce Sang adorable » pour les vivans & pour les » morts.

Cela ſuppoſé, reprend M. Pfaff, il eſt inconcevable que l'Ecriture n'en diſe pas un mot, & que Jeſus-Chriſt n'en parle point lui-même dans l'inſtitution de la ſainte Cène. Quoi, replique l'Auteur des Lettres, *donner ou livrer ſon corps, répandre ſon ſang pour la rémiſſion des pechés*, ne ſignifie pas, dans le langage des deux Teſtamens, un vrai Sacrifice? Ne ſont-ce pas là les mêmes termes dont tout le monde chrétien ſe ſert pour exprimer le Sacrifice de la Croix? Pourquoi ces termes appliqués à l'inſtitution de l'Euchariſtie, auroient-ils un ſens différent? De part & d'autre

n'eſt-ce pas le même Prêtre & la même Victime ? L'immolation ne differe que dans la manière. Sur la Croix la ſéparation du Corps & du Sang eſt violente, elle n'eſt que myſtique dans la Cène ou ſur l'Autel. L'une & l'autre eſt également propitiatoire. Ici l'Auteur s'appuyant ſur tous les termes de l'inſtitution Euchariſtique, & ſur ceux de ſaint Paul, démontre que partout c'eſt le même Sacrifice continué, la même immolation myſtique, la même table, le même autel où tous les Chrétiens doivent participer. Dans le langage de l'Ecriture & dans le ſens de la Tradition, toutes ces expreſſions ne ſignifient qu'un Sacrifice. Luther lui-même, en parlant de l'oblation annoncée dans Malachie, ne l'appelle-t-il pas *un Sacrifice à manger?*

Ici l'Auteur rétablit le Sacrifice de Melchiſedech dans toute ſa

dignité, dont M. Pfaff a voulu le dégrader en le traitant comme un repas profane. En effet il s'agit là, ſelon le Texte ſacré, d'un Prêtre du Très-haut, d'un Miniſtre qui *offre, immole & ſacrifie.* La Langue ſainte, dont on rapproche pluſieurs endroits énoncés dans les mêmes termes, les Rabbins & d'habiles Proteſtans concourent à attribuer par-tout à ces mêmes expreſſions, le ſens Catholique.

M. Pfaff en appelle à quelques Peres qu'il avoit cités dans ſes réponſes au P. Scheffmacher. L'Auteur des Lettres remonte à ces ſources; & après avoir vérifié l'infidélité des citations, il confond un adverſaire qui ne rougit pas même de tronquer la narration évangélique dans les endroits où l'inſtitution de l'Euchariſtie eſt rapportée.

Pour ſe débarraſſer de l'autorité des Peres qui l'incommodent,

M. Pfaff, en bon diſciple de Luther, leur prête des ſentimens ridicules, & les traite avec mépris. L'Auteur des Lettres venge la gloire de ces grands hommes, & force l'injuſte cenſeur à honorer leur ſçavoir, conſacré par la vénération de tous les ſiècles ; il tire de leurs écrits une foule de paſſages, où ces défenſeurs de la Foi Chrétienne enſeignent tout ce que M. Pfaff ſoutient qu'*ils n'ont dit nulle part ;* il lui montre, dans le Canon 18e du premier Concile général, l'*Oblation non-ſanglante du Corps de Jeſus-Chriſt immolé par la main des Prêtres*, & lui fait remarquer que ce Concile étoit compolé de 318 Peres, dont la plûpart furent de généreux Confeſſeurs ou d'illuſtres Martyrs, & preſque tous des Prélats du mérite le plus diſtingué. Enfin on cite Kemnitius même, qui a reconnu la vérité de ces paſſages, & qui,

pour en écarter le ſens Catholique, leur a fait une violence plus propre à l'établir qu'à le détruire.

Mais, reprend le Profeſſeur de Tubingue, ce ne ſont-là que des autorités humaines qu'on ſuppoſe infaillibles. A une inſtance ſi peu fondée, on répond que l'Egliſe ſeule eſt dépoſitaire de l'infaillibilité, & ſur cet article important on établit des principes que les Ecoles réformées affectent trop de diſſimuler. On ajoûte que les Peres ſont *des témoins irréprochables*; & que par conſéquent leur autorité ſuffit pour conſtater le fait dont il s'agit. Imaginer dans tous ces ſaints & ſçavants Perſonnages, ou une ignorance univerſelle de la doctrine & des pratiques de l'Egliſe, ou un concert général à en rendre un faux témoignage, c'eſt une ſuppoſition chimérique qui ne mérite pas qu'on la réfute. Auſſi Luther aimoit-il mieux tout nier,

que de s'en rapporter à l'antiquité. Cependant les Proteſtans zélés la réclament tous les jours contre les Antitrinitaires & contre les autres Tolérans, qui font des progrès ſi rapides dans les Etats de la Réforme. On ſçait comment le docte Cave s'explique ſur l'autorité des Conciles & des Peres, & combien il eſt éloigné d'applaudir à M. Pfaff qui veut qu'*on les écarte une fois pour toutes*. Grabe n'a-t-il pas condamné Luther & Calvin pour avoir aboli les ſaintes Liturgies de l'Egliſe Apoſtolique ? Dans cette Lettre, l'article des citations infidéles eſt encore fort chargé : M. Pfaff y eſt convaincu d'inexactitude juſques dans les extraits qu'il tire des Lettres du P. Scheffmacher & du P. Séedorf.

Dans la quatrième Lettre, on continue de prouver que la Meſſe eſt, ſelon l'expreſſion de ſaint Cyprien, *un vrai & parfait Sa-*

crifice. Mais avant que d'entrer en matière, on repouſſe l'injure que M. Pfaff fait au P. Séedorf, en l'accuſant fauſſement d'avoir embraſſé l'erreur du P. Le Courayer ſur la Meſſe, & de la *regarder ſeulement comme un Sacrifice repréſentatif & commémoratif.* Enſuite on explique comment ce Sacrifice, quoique repréſentatif & commémoratif, n'en eſt pas moins un réel & véritable Sacrifice. C'eſt un dogme que tous nos Controverſiſtes ont établi avec une ſolidité ſupérieure à toutes les chicanes qu'on lui oppoſe.

Dans le deſſein de ravir à la Meſſe la notion de Sacrifice, le Profeſſeur de Tubingue ſoutient que, *pour acquérir cette notion, on n'a pas d'autres ſources à conſulter que les Livres de l'ancien Teſtament.* Pourquoi, demande ſon Antagoniſte, ne chercheroit-on pas dans les Livres du Nouveau, l'eſſence du Sacrifice qui lui

eſt propre ? Si on s'en tient aux notions de l'ancien Teſtament, la mort de Jeſus-Chriſt ſur le Calvaire, ne ſera pas un Sacrifice proprement dit. La Croix n'étoit pour les Juifs, rien moins qu'un Autel ; Jeſus-Chriſt y fut le Prêtre & la Victime ; il n'y fut conſumé ni en tout, ni en partie ; la victime n'y fut mangée ni par le ſouverain Prêtre, ni par les Aſſiſtans. Ainſi toutes les conditions, toutes les notions de Sacrifice, que M. Pfaff tire de l'ancien Teſtament, ont manqué au Sacrifice de la Croix ; ainſi, ſelon les principes de ce Profeſſeur, ce ne fut point un vrai Sacrifice. Dans le Sacrifice de la Meſſe, quoiqu'il ne ſoit que la continuation du Sacrifice de la Croix, ces conditions ou notions, auſquelles on voudroit borner l'idée de Sacrifice, ſe trouvent mieux remplies.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur

des Lettres dans tous les détails, où il eſt forcé d'entrer pour répondre à tout ce que M. Pfaff a compilé d'objections contre le Canon de la Meſſe & contre nos cérémonies. Ne ſe laſſera-t-on point de nous répéter des difficultés ſi uſées, ſans nous tenir compte des ſolutions victorieuſes, qu'on trouve par-tout ? Ne ceſſera-t-on point d'aiguiſer contre nos ſaintes pratiques tant de vieux traits que nous parons ſans effort ? Dans leur croyance & dans leur culte, les Luthériens n'ont-ils pas auſſi des articles qu'on accuſe d'idolatrie & de ſuperſtition ? Pour les juſtifier, ont-ils d'autres défenſes que les nôtres ? L'eſprit de ces cenſures qu'ils hazardent contre notre Liturgie, conduit directement aux excès où ſe portoit Luther quand il diſoit qu'*il faut être fou pour bâtir des Temples & des Egliſes au vrai Dieu.* Par cette quatrième

Lettre, il paroît que M. Pfaff, en citant nos Théologiens Scolaſtiques, ſaiſit aſſez mal leurs vrais ſentimens : c'eſt un pays où l'on riſque toujours de s'égarer, quand on n'a pas pour guide une Logique bien ſûre.

Dans la cinquième Lettre, l'Auteur revient à la 2e des *vérités de fait*, qu'il a avancée dans ſa 3e Lettre. *Qu'on offre du ſang dans un Sacrifice non-ſanglant*, cela paroît à M. Pfaff une contradiction qu'il a ſouvent répétée, & qu'il égaie avec une complaiſance qui ne fait pas trop d'honneur à la gravité de ce Théologien.

Pour le confondre, l'Auteur des Lettres ouvre le Concile de Nicée, les Liturgies de S. Chryſoſtome, de S. Baſile, des Jacobites Syriens, & de tous les Chrétiens Orientaux, & contraint M. Pfaff d'y reconnoître la vérité du *Sacrifice non-ſanglant*, l'accord de toutes ces

anciennes Liturgies avec le Canon de la Meſſe Latine, & la fauſſeté de l'accuſation que le Profeſſeur de Tubingue intente à tous les Chrétiens de la Grèce & de l'Orient, d'avoir changé de croyance en faveur des Latins, ou d'avoir trahi le ſentiment de leur Egliſe à la ſollicitation de notre Ambaſſadeur M. de Nointel. On rappelle ici l'intrigue que les Théologiens de Tubingue formerent ſous Jérémie, Patriarche de Conſtantinople, les formules captieuſes qu'ils lui adreſſerent, les baſſes flatteries qu'ils y joignirent pour le ſurprendre. Dans la réponſe du Patriarche, on montre à M. Pfaff le dogme de la préſence réelle, de la tranſſubſtantiation & du Sacrifice de la Meſſe; on le fait ſouvenir qu'en conſéquence Cruſius a mis ces dogmes au nombre des erreurs qu'il attribue à l'Egliſe Grecque.

Ces manœuvres des Luthériens

Avril, 1755. II. vol.

ne purent jamais *luthéraniſer* un ſeul Grec : ce ne fut qu'un demi-ſiècle après, que les Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande vinrent à bout *avec de l'argent*, comme le dit Grotius, de *calviniſer* Cyrille Lucar. Indignée contre la lâcheté de cet avare Patriarche, l'Egliſe Grecque le dépoſa & le chaſſa pluſieurs fois de ſon Siège. Après ſa mort, il fut chargé d'anathêmes dans deux Synodes, où les Grecs ſchiſmatiques condamnerent les erreurs de Luther & de Calvin, auſſi formellement que l'ont fait les Peres du Concile de Trente : c'eſt un fait reconnu par les Proteſtans d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande. Au reſte, dans toutes leurs ruptures avec les Latins, jamais les Grecs n'ont accuſé l'Egliſe Romaine d'erreur ſur les Articles qui nous ſéparent des Proteſtans. Dire avec M. Claude que ces Grecs *n'entendoient pas l'état de*

la queſtion, c'eſt fronder ſans pudeur les monumens les plus authentiques, où l'Hiſtoire des Conférences tenues entre les Latins & les Grecs eſt conſignée, & d'où il réſulte que, pour s'endurcir dans leur ſchiſme, ils n'ont point eu d'autre prétexte que les azymes des Latins, avec l'addition *Filioque*, & qu'en conſommant leur ſéparation, ils ont anathématiſé tous ceux qui ne regardent le Sacrifice de la Meſſe que comme *une figure ou une image.*

Dans la ſixième Lettre, il s'agit moins des dogmes que des progrès de la Réforme : la rapidité de ſes conquêtes paroît à M. Pfaff, un miracle inſigne. Après un Académicien de Berlin, & après bien d'autres Ecrivains, le P. Séedorf n'a trouvé dans ces victoires rien que de très-naturel. Les Réformateurs offroient de trop bonnes conditions, pour n'être pas écoutés

favorablement ; ils flattoient agréablement les paſſions les plus fortes, l'ambition, l'amour, l'intérêt, l'indépendance ; ils briſoient le joug des Chrétiens en beaucoup d'articles aſſez gênans, comme la confeſſion, le jeûne, l'abſtinence, les vœux &c. ils livroient les biens Eccleſiaſtiques au pillage des Princes. Ainſi la défection des peuples dont la foi ſuccomba à ces tentations, doit moins étonner que la fermeté du plus grand nombre des fidèles qui y réſiſta. Dans les Egliſes Proteſtantes, l'indépendance du peuple devint bientôt intolérable à leurs Miniſtres : il faut entendre là-deſſus, les gémiſſemens de Capiton Miniſtre de Straſbourg, & le témoignage des autres qu'on rapporte dans cette Lettre. Tandis que ces Miniſtres diſputoient entre eux, *non pour l'Evangile, mais pour la domination*, comme dit Mélanchton, les peuples les trai-

toient de tyrans, & réclamoient contre leur autorité, la liberté évangélique qu'on prêchoit dans toute la Réforme : contre leur révolte, il fallut implorer la Puiſſance ſéculière, dont les procédés fournirent bientôt aux Miniſtres des ſujets de plaintes encore plus graves. Dans la Lettre précédente, les écrits de Luther offrent des traits ſi fougueux, ſi ſéditieux, ſi ſanguinaires ; dans celle-ci, l'Hiſtoire de la Réforme laiſſe des traces de paſſion & de libertinage ſi marquées, que l'Apothéoſe des Réformateurs & de la Réforme, entrepriſe par M. Pfaff, n'a ſervi qu'à autoriſer l'Auteur des Lettres, à rappeller aux Proteſtans les cauſes humiliantes & honteuſes des ſuccès qui ont établi & étendu l'Empire de leur ſecte.

Les principaux articles de la ſeptième Lettre, ſont la *ſécularisation* des biens Eccleſiaſtiques, &

l'ignorance du Clergé au XIV. & au XV. ſiècle. Sur le premier article, on démontre par le témoignage des Hiſtoriens Proteſtans, que les biens Eccleſiaſtiques furent ſécularisés par les voies les plus injuſtes & les plus odieuſes ; qu'il n'en réſulta aucun des avantages qu'on prétextoit ; que les pauvres, en bien des endroits, n'en furent que plus multipliés & moins ſoulagés, & que dans l'Egliſe il n'y avoit que la cupidité des Laïques, qui ne pût ſubſiſter avec le bon uſage des biens de l'Egliſe ; comme dans l'Angleterre, il *n'y avoit que l'état de fille légitime*, dont vouloit jouir Eliſabeth, qui, ſelon M. Heylen, Docteur de l'Egliſe Anglicane, fût *incompatible avec la Primauté du Pape.*

Sur le ſecond article, on prouve que ce furent les Grecs refugiés en Italie, & non les prétendus Réformateurs de l'Egliſe, qui rétablirent

la belle littérature ; que les Réformateurs ſe ſont autant prévalus des erreurs du IV. ſiècle, que de celles du XIV. & du XV. ; que du ſein de la Réforme, qui ſe picque d'avoir reſſuſcité la ſcience des Ecritures, il eſt ſorti tant de Commentaires pleins d'interprétations arbitraires, & d'allégories imaginaires, tant d'explications marquées au coin du figuriſme le plus indécent, & du fanatiſme le plus extravagant, qu'une foule d'Interprètes Proteſtans ſemblent avoir conſpiré contre la dignité, la majeſté, la ſainteté, la vérité même & l'autorité des divines Ecritures ; & qu'enfin une infinité de Théologiens Catholiques ont ſignalé avec le plus grand éclat leur vaſte & profond ſçavoir dans l'intelligence des dogmes ſacrés & des ſaintes Lettres.

Dans la huitième Lettre, parmi une foule de fauſſes imputations

des conſciences ; comme ſi dans pluſieurs Etats Proteſtans on étoit fort tolérant à l'égard des Catholiques. De toutes les erreurs ou ſuperſtitions qu'il plaît à M. Pfaff d'imaginer & d'imputer à l'Egliſe Romaine, ce Docteur conclut la néceſſité de la Réforme. L'Auteur ne manque pas de s'élèver avec force contre cette concluſion. Luther & les autres Sectaires avoient-ils miſſion ou vocation pour cette Réforme ? L'Egliſe en a-t-elle jamais eu, a-t-elle pû en avoir beſoin dans ſa croyance ? Quant aux déſordres & aux abus qui pouvoient s'être gliſſés parmi ſes enfans, les a-t-elle jamais autoriſés ? Dans tous les temps n'a-t-elle pas travaillé à les proſcrire ? A-t-elle jamais ceſſé d'en deſirer, d'en chercher le remède & de l'appliquer ? Nous croyons ces Lettres très-propres à confirmer les Catholiques dans la foi de l'Egliſe, & à y

rappeller les Proteſtans, ſi la force des préjugés pouvoit céder à celle des raiſons.

ARTICLE L.

DELLE VIZIOSE MANIERE del diffender le Cauſe nel Foro, Trattato di Giuſeppe Aurelio di Gennaro in Napoli, &c. *Traité de M. Gennaro ſur les abus de l'Eloquence du Barreau, &c.* in-4°. *pag. 216, ſans la Préface qui en contient LVI.* A Naples, &c.

LE Livre que nous annonçons eſt un Ouvrage de l'habile Juriſconſulte, dont nous avons fait mention dans nos Mémoires de Janvier & d'Avril, I. vol. Après les marques d'eſtime & les éloges magnifiques, dont il a été honoré par le Pape (Benoît XIV.) & par les

les Littérateurs les plus diſtingués de l'Italie, nous ne pouvons nous diſpenſer de le faire connoître. Nous en ſommes redevables à M. Jean-Antoine Sergio, Juriſconſulte Napolitain, très-verſé dans la littérature Grecque & Latine; il s'eſt chargé d'être l'Editeur de ce Livre, & il y a joint une Préface beaucoup trop longue pour l'Ouvrage que l'on donnoit au Public; mais trop courte, ſi l'on en juge par les réflexions délicates, ingénieuſes & ſçavantes, dont elle eſt remplie.

Cette Préface a pour objet la Profeſſion d'Avocat. L'Editeur en fait voir l'ancienneté, la néceſſité, l'excellence. L'Eloquence du Barreau étoit inconnue chez les Egyptiens & chez les Hébreux. La ſimplicité, la clarté, la ſageſſe, & ſur-tout le petit nombre de leurs Loix, le ſoin que prenoit l'un & l'autre peuple de les faire apprendre & de les expliquer aux enfans,

(ce qui faiſoit une partie conſidérable de leur éducation,) tout cela en rendoit l'examen & l'application facile. Le citoyen le plus groſſier étoit en état de faire valoir ſes droits devant les Tribunaux. Sur l'expoſition ſimple du délit commis, & ſur la citation de la Loi, à laquelle on avoit contrevenu, le Juge prononçoit avec ſécurité. C'eſt à quoi ſe réduiſoient alors toutes les procédures. Temps heureux, & dignes de tous les regrets de ceux qui conſervent dans leur cœur l'amour de la juſtice, de l'ordre & de la paix!

Après les Egyptiens & les Hébreux, on regarde avec raiſon les Grecs comme le plus ancien Peuple du monde. Cette Nation ſi connue par ſes talens, ſon ambition, ſon inconſtance, & ſon amour pour la liberté, qui n'eſtimoit que ſoi-même, pour qui tous les étrangers étoient des barbares, qui ne connoiſſoit ni la modération, ni la

dépendance, (c'eſt le caractère que fait des Grecs M. Sergio;) cette Nation fut la premiére qui introduiſit l'Eloquence dans le Temple de la Juſtice. Ce ne fut pas chez les Corinthiens, ni chez les Spartiates qu'on la vit naître. Les uns uniquement occupés de leur commerce, les autres preſque tous ſoldats, qui n'avoient pour toutes poſſeſſions que leurs armes & leur valeur, n'avoient pas beſoin de ſon ſecours, & n'en firent d'abord aucun uſage. Les Athéniens plus cultivés, plus inſtruits, mieux policés, poſſeſſeurs d'un terrein plus fertile, furent obligés de porter un grand nombre de Loix, pour maintenir la juſtice parmi les citoyens & le bon ordre dans l'Etat. La multiplicité de ces Loix en rendit la connoiſſance plus difficile, & la diſcuſſion plus embarraſſante. Les particuliers devinrent incapables d'expoſer par eux-mêmes leurs

droits & leurs prétentions. De-là la néceſſité d'inſtituer & de multiplier les Patrons, les Juges & les Tribunaux.

L'Aréopage fut le plus célèbre de tous. On avoit pour ce Tribunal tant de reſpect & de vénération dans toute la Grèce, qu'il fut jugé digne de prononcer ſur les différends des Rois & des Dieux. Dans les premiers temps de ſon inſtitution, on y entendit des Orateurs dont le talent répondoit au caractère préſent de la Nation. Il régnoit dans leurs diſcours une éloquence mâle, ſévère, ingénuë, ſans ornemens, ſans fard, ſans mouvemens, interprète ſimple & fidelle de l'innocence & de la vérité. On ignoroit encore, dans ces ſiècles fortunés, ces éxordes ſéduiſants, ces narrations artificieuſes, ces tours étudiés dont on uſa depuis, ces peroraiſons captieuſes où les argumens accumulés ſe prêtent

mutuellement une force & une clarté trompeuſe ; éblouiſſent les Juges, ne les éclairent pas ; les troublent, au lieu de les affermir & de les aſſurer ; égarent leur raiſon, au lieu de la guider. L'amour ſeul de la juſtice & de la gloire animoit les Avocats. Nous apprenons même d'Ariſtophane & de Lucien, qu'ils ne recevoient jamais qu'une dragme pour ſalaire, quelque longue que fût la cauſe dont ils étoient chargés.

Dans la ſuite les Orateurs d'Athènes ſe relâcherent un peu de cette extrême ſévérité. Les diſcours furent plus ornés, plus pathetiques, plus touchants : cependant un goût ſage & épuré en régloit toujours les mouvemens. Les graces de l'élégance ſe puiſoient dans la raiſon & dans la vérité, & la gloire de cette République fut d'avoir des Orateurs, qui furent la reſſource de leur patrie, les modèles de tous les

ſiècles, de tous les peuples, & de Rome même.

Dans cette Ville, qu'on peut regarder comme le théatre des Arts & des Talens, l'Eloquence fut portée au plus haut point de perfection & de gloire, dont elle ſoit ſuſceptible. Les Romains en firent leur unique étude, elle devint leurs délices, & elle fut pendant long-temps la ſeule route qui conduiſit aux honneurs. Elle eut cependant à Rome, comme dans la Grèce, ſes accroiſſemens & ſa décadence. On diſtingue les différents âges de l'Eloquence Romaine par des caractères différents. Caton, les Gracques, Scipion & Lælius furent les plus célèbres Orateurs du premier âge; Antoine, Craſſus & Cicéron furent la gloire du ſecond, & l'exemple de tous les autres. Cependant Brutus, Meſſala, Jules Céſar peuvent ſe comparer à ces grands hommes, & ne furent peut-être

pas beaucoup inférieurs à Cicéron même.

Celui-ci avoit choiſi pour modèles Démoſthène, Platon & Iſocrate. Animé de cette noble émulation que le génie ſeul peut exciter dans un grand cœur, il entreprit de réunir en lui ſeul le mérite de ces trois Orateurs, & il oſa l'eſpérer. Le ſuccès répondit à ſes travaux & à ſon ambition. On reconnut en effet, & on admira dans ſes diſcours, la force & la véhémence de Démoſthène, l'abondance de Platon, l'élégance & l'aménité d'Iſocrate. Les gens de Lettres l'ont comparé dans tous les ſiècles au Prince des Orateurs Grecs. Quelques-uns le trouvent ſupérieur à Démoſthène, d'autres ne lui donnent que la ſeconde place parmi les Orateurs. Cette ancienne conteſtation, dont nous ne prétendons pas être les juges, fait la gloire des deux concurrens: & plus elle eſt

difficile à décider, plus elle leur eſt honorable. C'eſt la réflexion de M. Sergio, dans laquelle nous entrons volontiers : *ma una tal conteſa col pendere indeciſa da cotanti ſecoli, in vantagio dell' uno e dell' altro certamente ridonda :* réflexion plus judicieuſe & plus juſte, que les longues & inutiles diſſertations qu'on fait depuis ſi long-temps ſur le mérite de ces deux grands Perſonnages. Démoſthène a effacé les Démades, les Phocions, les Eſchines : Cicéron a fait oublier tous les Orateurs de Rome. Cet honneur leur ſuffit. Il leur eſt plus glorieux de s'être diſputé au tribunal de la poſtérité l'empire de l'Eloquence, que ſi l'un d'eux l'avoit emporté ſur l'autre. La concurrence eſt d'un plus grand éclat que la victoire n'auroit pû l'être, & elle ſuppoſe de part & d'autre un plus grand mérite.

Après Cicéron, l'Eloquence per-

dit inſenſiblement ſa force, ſa majeſté & ſa gloire. Rome, aſſervie à des tyrans, proſtitua déſormais à l'adulation, des talens qui juſques-là avoient été l'appui de la patrie & de la liberté publique. Dès le règne d'Auguſte, le nombre des bons Orateurs diminua conſidérablement & leur mérite encore plus. On ſçait à peine les noms des Porcius Latro, des Caſſius, des Labienus, des Aſinius Gallus, qui ſe diſtinguerent alors dans le Barreau. L'Eloquence diſparut entièrement avec eux : Pline & Sénèque paſſent pour les plus illuſtres de leurs ſucceſſeurs. Les antithèſes & les faux-brillans prirent faveur ſous leur règne. Ils firent ce qu'avoit fait en Grèce Démétrius de Phalère. Leurs ſuccès trop éclatans attirerent à leur ſuite toute la jeuneſſe Romaine. Bientôt leur exemple prévalut : il étoit trop facile de leur reſſembler, pour qu'ils n'euſ-

ſent pas grand nombre d'imitateurs. Le bel eſprit remplaça le génie, & les Orateurs ne furent plus que des Rhéteurs. Ainſi autrefois la Grèce, après avoir perdu ſes Philoſophes, fut réduite à entendre & à admirer de ridicules Sophiſtes. Ce qui mit le comble à la diſgrace de Rome, c'eſt qu'elle ne s'en apperçut pas. Elle ſe trouvoit riche malgré ſon indigence. Le bel eſprit faiſant alors les grands hommes, on en voyoit plus que dans les temps où le génie ſeul donnoit ce titre. On ne voyoit que les ſucceſſeurs de Cicéron, & on croyoit voir des *Cicérons*. On comptoit les hommes, on ne les peſoit pas. Cette erreur empêcha Rome de ſe relèver de ſa chute.

L'Eloquence, bannie de la Capitale du monde, chercha un aſyle dans les Provinces. A Capouë, à Naples, & dans quelques autres Villes de l'Empire, elle trouva des

partiſans. On y entendit, on y reconnut ſa voix. Les Apologiſtes de la Religion Chrétienne firent quelque temps ſon eſpérance. Mais ce dernier éclat d'une gloire prête à s'éteindre, ſervit plutôt à rappeller ſes pertes qu'à les réparer. Elle s'éteignit enfin pour ne reparoître qu'après pluſieurs ſiècles d'ignorance & de barbarie. En vain les Empereurs employerent leur puiſſance pour la faire revivre; les talens, ainſi que les cœurs, ne dépendent pas toujours des Souverains. Malgré leurs ſages ordonnances & la magnificence de leurs promeſſes, l'Eloquence fut ignorée pendant longtemps; les Loix mêmes furent abandonnées & on les oublia. Les différends, qui ſe décidoient auparavant par les Loix paiſibles & par la raiſon, furent décidés par la violence & par l'emportement. Le droit du plus fort & du plus heureux, étoit jugé le meilleur; & la

crédulité ſuperſtitieuſe des peuples, devenus ignorans & groſſiers, leur fit reſpecter comme des oracles ces déciſions extravagantes & barbares.

Enfin vers le quatorzième ſiècle, qui fut celui de Petrarque, l'Eloquence parut renaître. L'invaſion des Turcs ayant forcé les Grecs de ſe retirer en Italie, ils y apportèrent les Ouvrages de leurs anciens Orateurs, & ceux de leurs Philoſophes. Au beau feu qui ſe conſerve dans ces Livres immortels, les génies s'enflammerent & répandirent dans toute l'Europe un éclat dont elle brille encore aujourd'hui. Des Juriſconſultes, ſans nombre, entrerent dans la carrière de l'Eloquence : on vit, on entendit en France des hommes très-eſtimables pour les graces du ſtyle, la juſteſſe de l'expreſſion, la clarté & l'ordre des raiſonnemens & des preuves, la connoiſſance des Coûtumes & des Loix. Les Anglois plus élevés, plus

profonds, plus fiers dans leur manière de penſer ; mais auſſi plus obſcurs, moins méthodiques & moins naturels, ont ſuivi les François dans cette carrière brillante, & n'ont pas égalé leurs modèles. C'eſt ainſi qu'en juge l'illuſtre Etranger, dont nous analyſons l'Ouvrage, & dont nous ne croyons pas devoir ici ni adopter, ni rejetter le jugement : *Gli Ingleſi poi, quanto dotti e penſieroſi, altrettanto fra profondità ſi ravvolgono, e poco amici dimonſtranſi del buon diviſamento, e di una ſpiritoſa e ſagia elocuzione.* L'exemple de ces deux Nations & la gloire qu'elles s'acquirent dans l'Empire des Lettres, a excité l'émulation de l'Italie. Elle y a fait naître le noble deſir de recouvrer l'ancienne gloire que l'amour de l'Eloquence & des Arts lui avoit autrefois méritée. *Queſte* (Scienze) *coltivate nel traſcorſo ſecolo nella Francia e nella Inghil-*

terra acceſero di viva fiamma gli ſpiriti Italiani a ricuperare il vanto, che lor è proprio di ogni ſapere; & quel d'ella Eloquenza con particolarità, &c.

En un mot, il n'eſt point de Nation cultivée chez qui l'Eloquence du Barreau ne ſoit en honneur. Plus on y aime les Lettres, plus les Avocats y ſont conſidérés : preuve manifeſte de l'excellence & de l'utilité de leurs fonctions & de leurs travaux.

Tel eſt à peu près le fond de cette Préface. On la trouvera également inſtructive & agréable. Elle ſeule pourroit faire un Ouvrage. On nous en donne quelquefois qui n'ont pas plus d'étenduë : on en donne peu en ce genre qui méritent mieux d'être accueillis du Public. Paſſons à l'Ouvrage même.

On y attaque les défauts de l'eſprit & du cœur, dont un Avocat doit ſe garantir ; on en fait ſentir le

danger ; on indique les déſavantages qui en réſultent pour le particulier & pour le public ; on donne des régles ſûres pour s'en préſerver.

La ſcience eſt la qualité la plus importante & la plus néceſſaire dans un Avocat. En vain auroit-il de l'eſprit, du talent, ou même du génie ; s'il n'a pas fait une étude profonde du Droit, s'il n'a, en ce genre, que des vuës incertaines, qu'une érudition légère & ſuperficielle ; ſon eſprit & ſon talent ſont dans lui des qualités frivoles, & le génie même eſt un mérite dangereux par les écarts, & les fautes groſſières dans leſquelles il le précipitera. M. De Gennaro traite cette matière avec beaucoup de vivacité dans le premier chapitre de ſon Livre.

Parmi les jeunes gens, qui aſpirent à la gloire du Barreau, les uns, avides de ſçavoir, ſe livrent entiérement à l'étude. La groſſeur im-

menſe des volumes, la multitude des objets, le nombre preſqu'infini des Auteurs, tout cela ne les rebute point : ils liſent, ils dévorent tout ce qui ſe préſente. Mais qu'il eſt à craindre qu'ils ne s'égarent, s'ils n'ont un guide expérimenté, dont le conſeil les dirige & les faſſe étudier avec choix & avec méthode! Ils liront les Commentaires ; mais de quelle utilité leur ſera la lecture de ces Livres compoſés la plûpart ſans goût, ſans ordre, ſans clarté, & où, par un vain étalage d'érudition, les anciens Auteurs en impoſoient au Public & le ſubjuguoient ; les Lecteurs de leur temps ne ſoupçonnant pas qu'un gros Livre pût être un mauvais Ouvrage. Que de queſtions de fantaiſie & de pure ſpéculation conſumeront inutilement leurs veilles & leurs travaux ! Que de détours, que de labyrinthes obſcurs dans leſquels ils ſe trouveront entraînés ! Problêmes chimériques,

diſtinctions bizarres, ſubtilités puériles; déciſions fauſſes, dictées par la vivacité ou par l'ignorance; explications de la Loi forcées, téméraires, accommodées à des ſyſtêmes; citations fautives des textes & des autorités; objections fortes & hardies, réponſes foibles & inſuffiſantes; raiſonnemens incertains & équivoques, que d'écueils à éviter; qu'il eſt difficile à la jeuneſſe de n'y échouer pas!

D'ailleurs, comment accorder tant de déciſions contraires qu'on rencontre dans les Commentateurs, tant d'avis oppoſés & cependant appuyés ſur les preuves les plus ſéduiſantes & ſur les plus reſpectables autorités? comment réſoudre les doutes qu'ils font naître? comment ſortir de ce dédale ténébreux? Le bon & le vrai ſont difficiles à ſaiſir, quand on eſt encore ſans expérience; le faux ſéduit facilement, & l'eſprit encore timide ſe

livre aiſément à l'incertitude. On apprend à douter ; mais le doute eſt fort différent du ſçavoir. Heureux celui qui, parmi tant d'obſcurités & de fauſſes lueurs, diſtingue d'un œil ſûr la lumière brillante de la vérité ! mais ce bonheur eſt rare : qui oſeroit y prétendre ? Peut-être ſeroit-il plus ſage, ne pouvant avoir aucun guide, d'abandonner entièrement les Commentateurs, que de les lire ſans choix & ſans précaution. Le célèbre Paolo di Caſtro tira de la lecture ſeule du texte des Loix les plus grands avantages. Comme la fortune n'avoit point ſecondé le goût naturel, ou plutôt la paſſion qui le portoit à l'étude des Loix, il ſe vit réduit pendant long-temps à n'étudier que dans le Texte, faute d'autres Livres ; il s'y appliqua néanmoins avec une ardeur incroyable. Ses propres réflexions & la bonté de ſon génie ſuppléerent à la lecture des Auteurs ; & il fit de ſi grands & de

ſi rapides progrès, qu'il effaça bientôt tous les Juriſconſultes de ſon temps, & tous ceux qui l'avoient précédé. Exemple auſſi dangereux à ſuivre pour les hommes médiocres, qu'il eſt glorieux à celui qui l'a donné.

M. De Gennaro condamne l'étude hazardée des mauvais Commentateurs : il ne réprouve pas moins le goût des Abrégés, ce goût ſi funeſte aux Sciences & conſéquemment aux Etats ; qui, en flattant la pareſſe & la vanité, éloigne des ſources du véritable ſçavoir, & le bannit pour jamais des Empires. Il donne ſur cela des leçons à ſes compatriotes, qu'il ne tiendra qu'à nous de nous approprier. Elles ne nous conviennent pas moins qu'à eux. Il ſe plaint avec amertume de la multitude preſqu'infinie des Abrégés qu'on donne au Public ſous les noms de *Teſori, Specchi, Selve &c.* & dont l'Italie eſt inondée comme la France. Il

fait ſentir le ridicule & la charlatanerie de ceux qui les compoſent, le mauvais goût de ceux qui les eſtiment & qui les accréditent. Il parle en particulier d'un Abrégé où l'Auteur, qui ſe flattoit ſans doute d'être la lumière du monde parce qu'il avoit fait un Livre, avoit mis cette Epigraphe, *Lumen ad revelationem gentium ;* comme pour annoncer que la lecture ſeule de ſon Livre alloit éclairer l'Univers, & qu'il feroit plus de ſçavans en un jour que les Bibliothèques entières n'en faiſoient en pluſieurs luſtres.

Les Abrégés, ajoûte M. De Gennaro, ne peuvent ſervir qu'à ceux qui, occupés d'objets qui demandent preſque toute leur attention, veulent avoir une légère teinture des Sciences étrangères à leur profeſſion. C'eſt un moyen, non pour les poſſéder, mais pour ne les pas ignorer entièrement. Ainſi dans un feſtin les mets ſolides, dont on veut

ſe nourrir, ſont ſervis avec abondance; mais on ne ſert qu'en petite quantité ceux qu'on deſtine à ſatisfaire la délicateſſe, ceux qui ſont uniquement pour le plaiſir. *I compendi ſervono per chi, nella da lui ſcelta e abbracciata facolta immerſo, voglia le altre ſcienze, al ſuo inſtituto non neceſſarie, in breve ſguardo conoſcere ed oſſervare. I cibi ſodi, che nutriſcono, non parcamente nella menſa ſi eſpongono. Que', che ſoltanto dilettano ed uſanſi per variare, in picciola quantità compariſcono, e guſtanſi ſoltanto con ſobrietà.*

Ajoûtons que les Abrégés peuvent ſervir à ceux qui ont étudié à fond les choſes dont ils traitent, pour s'en rafraîchir la mémoire: ils peuvent encore être utiles aux jeunes gens, pour leur indiquer les différentes parties d'une Science, pour leur marquer dans quel ordre ils doivent procéder pour s'y rendre

Mais quiconque ſe ſera
aux Abrégés, ne peut man-
le reſter ignorant. Heureux
re, s'il ne joint pas au ridicule
on ignorance la vanité plus ridi-
le encore de croire qu'il eſt
çavant ! Folie qui n'eſt pas ſans
exemple.

La ſcience eſt donc le premier
mérite qu'acquerera un jeune Avo-
cat. Mais qu'eſt-ce que ce mérite,
s'il n'y joint celui de la critique
Sçavoir beaucoup & ſçavoir bie
ſont deux qualités fort différen
L'un eſt le fruit du travail, l'
celui de l'eſprit & de la raiſ
ſapere molto non è lo ſteſſo
ſaper bene. L'uno è effetto
ra oſtinata fatica ; l'altro
gno ben regolato. Un Sç
diſcernement, c'eſt un
œconomie ; un homme
ſans adreſſe, qui, faut
uſer de ſon opulence
ces, eſt effacé par d

moins riches, ou vaincu
nemis beaucoup plus foi-
ui. C'eſt la comparaiſon
M. De G. Ainſi un jeune
oit penſer à régler ſa rai-
t qu'à apprendre des faits:
endre garde de charger
re en voulant l'enrichir.
: pas apprendre. Il doit
er à rectifier ſes idées; à ſe
des préjugés; à ſe donner
iſion, cette droiture, ce
il, ce ſentiment fin &
ui ſaiſit la vérité ſous les
ui la couvrent, qui apper-
ix ſous les dehors ſpécieux
i-ſemblance.
arvenir à ce degré ſublime
& de juſteſſe, les diſpoſi-
urelles ſont néceſſaires,
s ne ſuffiſent pas. On n'y
jamais ſans une étude ſé-
ſolide de la Logique. C'eſt
accoutume l'eſprit à juger
acité & avec préciſion; à

l, 1755. II. vol.

conſidérer un objet ſelon toutes ſes faces & tous ſes rapports ; à en voir toutes les conſéquences ; à diſtinguer exactement les penſées brillantes, des penſées ſolides ; la maxime, du paradoxe ; la vérité, de la vrai-ſemblance. Sans un eſprit vraiment *Logicien*, l'Avocat ne peut éluder les ſophiſmes, redreſſer les faux raiſonnemens, réduire à leur juſte ſignification les expreſſions vagues ou équivoques d'un adverſaire ſubtil : il ne pourra lui même tirer des Loix & des Jugemens qui le favoriſent, tout l'avantage qu'ils lui fourniſſent ; uſer de ces argumens vifs, ſerrés & preſſans qui déconcertent les parties adverſes, qui déterminent les Juges & enlevent leur ſuffrage, &c.

Cependant M. De Gennaro ne ſe déclare pas tellement le partiſan de la Dialectique, qu'il ne convienne de l'abus qu'on en a fait quelquefois. Cet abus, il le condamne ; mais

l'uſage raiſonnable qu'on en peut faire, il le conſeille, il l'autoriſe & par des preuves ſolides & par des exemples reſpectables. En quoi nous le trouvons beaucoup plus judicieux, que certains Littérateurs modernes qui ſe ſont élevés contre la Dialectique. L'excès en eſt dangereux, mais l'uſage en eſt néceſſaire. Imiter nos anciens Métaphyſiciens, & les ſuivre dans leurs ridicules ſubtilités, ce ſeroit une folie ; mais abandonner entièrement la route qu'ils nous ont tracée, c'en ſeroit une autre, qui donneroit trop d'avantage aux ennemis des vérités humaines & de la Religion. Auſſi ce ſont ces ennemis qu'on voit pour l'ordinaire attaquer plus vivement la Dialectique & ſes uſages. Ils ſçavent qu'un eſprit vraiment Logicien eſt l'adverſaire le plus redoutable qu'ils ayent à combattre ; qu'il ne ſera ni ſenſible aux graces dont ils ſe parent dans leurs

diſcours, ni ſurpris par les paralogiſmes, ni entraîné par la rapidité du ſtyle, ni étonné par la hardieſſe des paradoxes, ni embarraſſé par l'obſcurité des raiſonnemens. Il dévoile d'une main ſûre tous leurs artifices, les dépouille de tous leurs ornemens, éclaire leurs ténébres, & les montre au public tels qu'ils ſont. De-là leur haine pour cet art le plus utile & le plus univerſellement eſtimé de tous les arts. Il n'y eut à Athènes qu'un ſeul Orateur qui embarraſſa Démoſthène ; c'étoit Phocion, le plus grand Dialecticien de ſon temps.

Nous voudrions pouvoir entrer dans tous les détails inſtructifs que l'Auteur nous fournit, ſoit ſur le *ſtyle* dont il condamne également & la trop grande ſéchereſſe & les ornemens trop affectés, ou trop multipliés ; ſoit ſur les *preuves*, dont il veut qu'on augmente la force non ſeulement par la manière

avec laquelle on les expoſe, mais encore par l'ordre dans lequel on les place.

Nous avons trouvé encore des idées neuves ſur *l'exorde*, la *narration*, la *péroraiſon*, & les autres parties du Diſcours : matières qui ſembloient avoir été épuiſées par les grands hommes qui les ont traitées, mais qui ſeront toujours fécondes en réflexions, & en maximes nouvelles entre les mains des hommes habiles.

Des qualités de l'Orateur, M. De Gennaro paſſe à celles de l'homme. Il donne aux Avocats les plus ſages & les plus ſérieuſes inſtructions ſur la réformation des mœurs. Nous croyons que les jeunes gens ne ſçauroient les lire avec trop d'application & de zéle. Ils y puiſeront l'eſtime qu'ils doivent faire de leur profeſſion, les vertus qu'elle exige : ils y verront quelle eſt l'étenduë de leurs obligations, combien

leurs travaux peuvent leur être glorieux, combien ils peuvent être avantageux à la ſociété : ils comprendront combien, dans leur état, la vertu eſt utile au talent, & le talent à la vertu : ils apprendront que des hommes deſtinés à défendre l'innocence & à la venger, doivent être des hommes auſſi vertueux qu'éclairés ; & que l'amour du travail, le zéle, le déſintéreſſement, l'exacte probité leur ſont encore plus néceſſaires, que les lumières & le ſçavoir.

ARTICLE LI.

ANALYSE RAISONNÉE DE BAYLE, ou Abrégé méthodique de ſes Ouvrages, particuliérement de ſon Dictionnaire hiſtorique & critique, dont les remarques ont été fondues dans le Texte, pour former un corps inſtructif & agréable de lectures

ſuivies. Quatre Volumes *in*-12. A Londres, &c. M. DCC. LV.

LE titre de cet Ouvrage, & plus encore ſa nature & ſa forme ne peuvent qu'affliger amèrement tout ce qu'il y a de citoyens qui ont encore du zéle pour les bonnes mœurs & pour la Religion : il n'y a preſque aucun endroit dans cette compilation, qui ne ſollicite la vengeance & les anathèmes de tous les Tribunaux Chrétiens. Tout l'Ouvrage ne peut être que le triomphe du libertinage & de l'impiété. Quoi qu'en diſe le Rédacteur, en tirant ce poiſon d'une ſource qui n'étoit pas acceſſible à tout le monde, il lui en a peu coûté pour l'aſſaiſonner. Ce venin, mis en *Analyſe*, n'en ſera pas moins meurtrier. Il ne pénétrera dans aucune famille, ni dans aucune maiſon, où il ne produiſe les plus funeſtes effets. La jeuneſſe des deux ſexes

n'y touchera point ſans perdre tous ces ſentimens de pudeur, d'honneur & de Religion, qu'on ſçait être l'unique frein des paſſions les plus déréglées. Nous ſouhaiterions être de faux prophètes : notre déſolation eſt de ſçavoir qu'un ſouhait ſi légitime ne peut être qu'inutile.

Mais que pouvons-nous contre un ſi énorme ſcandale ? Ce ne ſeroit pas ſans crainte, & ce ſeroit ſans fruit que nous remuerions cette ſentine d'obſcénités répandues dans tout l'Ouvrage : il ne nous eſt permis d'en parler que pour avertir l'honnêteté & l'innocence d'en fuir, avec la plus vive horreur, l'infection peſtilente. Les fonctions de notre zéle doivent donc ſe borner à prévenir, autant que le permet la forme de nos Extraits, les dangereuſes atteintes qu'on donne ici à la Religion des ſimples fidèles ; c'eſt-à-dire, que nous ne pouvons qu'oppoſer quelques principes de Religion & de Chriſtianiſme, à tant de

réflexions libres & de ſophiſmes impies. Encore ſommes-nous obligés de nous reſtraindre à ce qu'il y a de plus impoſant & de plus captieux dans ces maximes & dans ces raiſonnemens ſacrilèges. Nous ne pouvons pas même en entreprendre la réfutation en forme, elle paſſeroit de beaucoup les bornes qui nous ſont preſcrites. Reſte donc à propoſer ſimplement les principes & les concluſions contraires, à conjurer nos Lecteurs de les péſer avec droiture, & de ſe décider, non par les préjugés & les paſſions, mais par les motifs les plus purs & les plus ſenſés. C'eſt aux eſprits capables de réfléchir & de juger ſans préoccupation, que nous offrons cet antidote. Dans ce premier Extrait, nous n'irons pas au-delà des deux premiers Volumes.

Le premier Article roule *ſur l'Hiſtoire ;* nous ne nous y arrêterons que parce qu'il décèle d'abord

le caractère de Bayle, & le goût de ſon Abbréviateur. On y déplore la condition d'un Hiſtorien qui veut être ſincère, & on le plaint de ce que ſon Hiſtoire ne peut être qu'une Satyre. Le vice occupe-t-il donc toujours tellement la Scène hiſtorique, que la vertu n'y joue jamais aucun rôle ? Non, ſans doute : la vérité, autant que l'honneur de l'humanité, ne permet pas de le penſer. Mais il en eſt de quelques Critiques, qui travaillent ſur l'Hiſtoire, comme de certains perſonnages qui figurent dans le monde : les uns, comme les autres, incapables de vertus ſolides, n'en croient perſonne capable. Ils ſuppoſent que les reſſorts, qui les agitent, ſont les ſeuls dont on reçoive l'impreſſion *dans le monde & hors du monde.*

Bayle avoit tout l'intérêt poſſible à ſoûtenir ce principe, & à en faire approuver toutes les concluſions : ſon Dictionnaire eſt encore plus

ſatyrique que critique. S'il répare la réputation de quelques noms décriés, c'eſt plutôt pour l'honneur de leurs vices que pour la gloire de leurs vertus. Mais c'eſt ſur-tout contre les plus ſaints Perſonnages que ſa malignité s'exerce : s'il ne peut flétrir leurs mœurs, il en ternit l'éclat ; s'il ne peut effacer l'image qu'on conſerve de leur piété, il jette ſur elle des couleurs qui la rendent ſuſpecte ou ridicule. Pour les diffamer ou du moins pour les décréditer, il puiſe, dans les ſources les plus viles & les plus mépriſables, les calomnies les plus noires & les anecdotes les moins autoriſées. Il n'oſe pas toujours en garantir la vérité ; mais en les hazardant, il contente ſa perverſité. Peu ſenſible à l'eſtime des Lecteurs éclairés & judicieux, il s'expoſe à leur indignation dont il ſe conſole, en s'aſſurant le ſuffrage des ignorans & des libertins. De-là vient que ſon Dic-

tionnaire eſt moins un Livre hiſtorique qu'un inventaire public de mille faits & de mille récits ſcandaleux, dont la plûpart ſont plutôt des contes imaginés que des relations fidèles. Avant Bayle, enſevelies dans des Mémoires ſurannés, dans des Libelles de parti, ou dans des Ecrits licentieux, ces anecdotes étoient ignorées & preſque oubliées: n'eſt-ce que pour l'inſtruction & l'édification de ſon ſiècle & de la poſtérité, qu'il les a retirées de ces ténèbres, qu'il les a raſſemblées dans ſon Ouvrage & remiſes en lumière?

Etant auſſi intéreſſé à confondre l'Hiſtoire avec la Satyre, & à faire l'Apologie des ſources où il puiſoit ſans ceſſe, c'eſt-à-dire des Auteurs les plus médiſans & les plus cyniques, Bayle ne pouvoit manquer d'applaudir à un Ecrivain * qui, en

* Il s'agit de l'Hiſtorien Dupleix, qui s'eſt expliqué très-librement ſur la conduite de la Reine Marguerite, première femme d'Henri IV.

violant la foi qu'il devoit à ſes maîtres, a diffamé leur réputation : comme ſi la probité n'ordonnoit pas plutôt de renoncer à la gloire d'être un Hiſtorien célèbre, que d'encourir la honte d'être un Domeſtique, un Officier infidèle. En pareil cas réveler de ſecrettes débauches dont on eſt le confident ; ſelon Bayle, ce n'eſt pas trahir ſon maître, c'eſt ſervir la vérité & *s'en faire le chevalier.* Cependant au 2e Article, *ſur la Religion*, il ſouhaiteroit *pour l'honneur du nom François & du nom Chrétien*, que *la mémoire de toutes ces inhumanités*, qui ont déshonoré le XVI. ſiècle, *eût été abolie, & qu'on eût jetté au feu tous* les Livres *qui parlent de ces guerres ſacrées.* Pourquoi la mémoire des mœurs ſcandaleuſes ne ſeroit-elle pas auſſi bonne à ſupprimer que le ſouvenir des *guerres ſacrées* ? Mais on ne déteſte ici ces guerres que pour en tirer des concluſions favo-

rables à la tolérance ; comme
Puiſſance temporelle n'eût pa
prévenir les malheurs du XVI
cle, & concourir en même-te
avec l'Egliſe, à l'extinction
erreurs qui embraſerent alors
de Royaumes & de Provinces.

Ce ne ſont ici que les pré
d'une ſortie qu'on prépare c
le Chriſtianiſme : bientôt on l'
que à force ouverte. » Le Chr
» niſme, qui fut annoncé aux
» dèles au XVI. ſiècle, n'étoit
» *Bayle*, qu'une Religion a
» tieuſe, ſanguinaire, accoûtu
» au carnage depuis 5 ou 6 c
» ans . . . Devoit-elle ſe prom
» (au Japon) la bénédiction q
» Ciel avoit accordée à l'Egliſe
» mitive ? . . . Il ne reſtoit (au
» ponnois) que de choiſir ent
» perſécution active & la perf
» tion paſſive . . . A force de ſu
» ces & de maſſacres, ils (les C
» tiens) auroient mis ſous leur

» tout le Japon. C'eſt par de tels » moyens que le Chriſtianiſme s'eſt » introduit dans l'Amérique.

Nous ne nous arrêterons point à diſtinguer la juſtice des Croiſades, de l'injuſtice des Croiſés, ni à condamner la révolte des Pays-Bas, en convenant des fautes qui y donnèrent lieu : il n'eſt guères poſſible d'ignorer qu'il y a, dans Bayle, autant de malice que d'impiété à rendre le Chriſtianiſme reſponſable de ce qu'il y eut de malheureux, ou d'odieux dans ces guerres. Mais ce qu'on ne ſçauroit trop conſidérer, c'eſt qu'il faut n'aimer guères la vérité hiſtorique, & haïr beaucoup la foi Chrétienne, pour confondre, comme le fait Bayle, les Prédicateurs de l'Evangile avec les Conquérans du nouveau monde, les Miſſions Apoſtoliques avec les invaſions tyranniques, les converſions des Indiens avec les uſurpations des Européens. Eſt-ce donc ſur le

compte du Chriſtianiſme qu'on doit mettre l'ambition des Princes Chrétiens ? Ne condamne-t-il pas l'injuſtice par-tout où elle s'exerce ? Le Chriſtianiſme du XVI. ſiècle a-t-il jamais dérogé ou pû déroger au Chriſtianiſme des premiers ſiècles ? N'eſt-ce pas attaquer l'eſſence de cette ſainte Religion, que de la ſuppoſer ſujette à des altérations qui autoriſent aucune diſtinction entre le Chriſtianiſme des premiers & le Chriſtianiſme des derniers ſiècles ?

Il y a ici un long morceau où Bayle inſinue avec ſon adreſſe ordinaire qu'en fait de Religion, perſonne ne ſe décide par la voie d'examen. C'eſt-là un de ces points Critiques, dont la diſcuſſion exacte & profonde feroit la matière d'un bon Livre. Pour y ſuppléer en quelque ſorte, ou dumoins pour diſſiper en partie l'illuſion que répand ici le Pyrrhoniſme, nous nous contenterons de propoſer aux Lecteurs judi-

cieux, quelques queſtions également courtes & ſimples.

1°. Par la voie d'examen, ſe fera-t-on plutôt Athée que Théiſte, plutôt Déiſte que Chrétien, plutôt Luthérien, Calviniſte &c. que Catholique Romain ?

2°. Dans un ſérieux examen, ſi ſur l'exiſtence de Dieu on ſe détermine plutôt à l'affirmative qu'à la négative, trouvera-t-on plus de raiſon de refuſer à Dieu, que de lui accorder tous les attributs qui peuvent décorer ſon eſſence ? Dans ces attributs en trouvera-t-on qui ſoient ennemis ou indépendans les uns des autres ? Trouvera-t-on, par exemple, un attribut qui s'intéreſſe aſſez à la création d'un être pour l'obtenir de Dieu, & un autre attribut qui s'y intéreſſe aſſez peu pour lui rendre cet être indifférent, même après qu'il l'a créé ? Dieu ne s'eſt déterminé à le créer que par une raiſon digne de ſon action divine ;

le motif de cette exiſtence que Dieu lui accorde, perd-il ſa dignité & ſa force auſſi-tôt que cette exiſtence eſt accordée ?

3°. A cet être qu'on ſuppoſe raiſonnable, Dieu ne pourra-t-il ſe faire plus ou moins connoître & en exiger un culte plus ou moins parfait ? N'aura-t-il pas des moyens pour lui faire entendre ſa voix & ſes volontés ſans équivoque, c'eſt-à-dire, pour marquer d'un ſceau divin, du ſceau des miracles les plus inconteſtables, l'établiſſement & la néceſſité d'un culte plus parfait que le culte purement naturel ? A ce culte ne pourra-t-il pas attacher des conditions, des menaces & des promeſſes, qui, comme ſes rits & ſes cérémonies, le ſépareront de tout culte étranger, corrompu, ou altéré ? A la ſociété dépoſitaire de ce culte, ne pourra-t-il pas affecter des privilèges extérieurs, imprimer des caractères ſenſibles, per-

pétuer des notes visibles à tous ceux qui voudront consulter la révélation pour découvrir cette divine Société, & s'y faire adopter ? Or avec ce plan de recherches, un homme raisonnable aboutira-t-il à un autre terme qu'à celui de la Religion Catholique, si nous le supposons dans une route où il puisse franchir tous les degrés que contient le progrès de cet examen ?

Au reste que ce soit par la voie d'examen, ou par la voie d'autorité qu'on fixe sa croyance, la Critique n'en doit rien conclure pour ou contre la Religion, qui ne défend point la voie d'examen à ceux qui en sont capables, & qui laisse la voie d'autorité toujours assez ouverte à ceux qui ne sont faits que pour la suivre.*

* Bayle dit que les Athées à la mort prennent souvent le parti de croire, comme le plus sûr, *ad majorem cautelam*. Cela ne suffiroit pas pour les justifier : il faut

Par-tout Bayle ſuppoſe entre la Philoſophie & la Théologie, une grande méſintelligence ; il en profite habilement pour élargir la barrière qu'il ouvre au Pyrrhoniſme en fait de Religion. Il aime à confondre le défaut du Sçavant avec la nature de la ſcience, pour tirer de l'un, des concluſions ſceptiques contre l'autre. Il eſt quelquefois arrivé que des Théologiens ſe ſont preſſés de s'élever contre des nouveautés philoſophiques : ils craignoient que la raiſon des Philoſophes, en s'affranchiſſant de quelques préjugés reçus, n'en vînt juſqu'à ſecouer le joug de la croyance commune. L'orgueil qui les enfle, eſt un levain qui ne ſe mêle guères au dépôt de la foi ſans le corrompre. Mais à quoi tout cela ſe réduit-

---

le prendre comme l'unique parti ſûr. La foi qui n'a pas ce degré de fermeté, n'eſt point la foi requiſe pour le ſalut.

il ? à des querelles entre ces Théologiens & ces Philoſophes : la Théologie n'y prend aucun intérêt, à moins que le Philoſophe n'attaque ſes dogmes. S'il ſe rend coupable de cette témérité, la Philoſophie n'en eſt jamais complice, elle ne fait qu'applaudir à la cenſure qui le condamne. Ce n'eſt qu'en abjurant les leçons de la Philoſophie, que les Philoſophes deviennent mécréans : dans ſon école on n'apprend qu'à reſpecter la Théologie, & à en profeſſer les dogmes ſacrés. Mais le titre de Philoſophe eſt ſouvent très-ſuſpect : l'incrédulité & le libertinage affectent de ſe l'approprier ; il ſemble qu'étant ſans mœurs & ſans Religion, on n'en eſt que plus Philoſophe ; pour ſe piquer de l'être, il ne faut ni eſprit ni ſçavoir, il ſuffit de penſer librement, & même de ne point penſer. Eſt-il donc étonnant que, parmi les Théologiens éclairés & zélés, la qualité de

Philoſophe n'ait pas toujours été en bonne odeur ?

Sur les délais réitérés que demanda Simonide pour ſatisfaire le Roi Hieron, qui lui avoit propoſé cette queſtion, *Qu'eſt-ce que Dieu?* & ſur le refus de réponſe, après tous ces délais expirés, Bayle déploie toute la ſubtilité de ſon génie Sophiſtique, pour prouver que Simonide n'avoit que de trop bonnes raiſons de ne pas hazarder cette définition de la Divinité : *Dieu eſt un Etre infini & tout-puiſſant, qui a créé l'univers & qui le gouverne; qui punit le vice, récompenſe la vertu, & qui laiſſe déſarmer ſa juſtice par la pénitence des pécheurs, & par leurs ſacrifices.* Voyons donc ſi, en définiſſant ainſi la Divinité, Simonide eût couru des riſques qu'un Philoſophe ne puiſſe braver ſans témérité.

1°. Quand Simonide eût prévu toutes les queſtions & toutes les

difficultés qu'on propoſe ici contre cette définition, il n'en eût pas moins été autoriſé à la produire. Eût-il même été forcé d'avouer que les bornes de ſon génie & de ſon ſçavoir le laiſſoient dans l'impoſſibilité de faire face à toutes ces demandes & à toutes ces objections, il n'en eût pas moins été fondé à ſoutenir la vérité de cette définition. Ce qu'on ignore de l'eſſence divine, ne détruit pas ce qu'on en ſçait; ce qu'on objecte contre la Providence, n'en renverſe pas le dogme. Les lumières dont on eſt éclairé, ne ſont pas éteintes par les ténèbres qu'elles ne diſſipent pas: les richeſſes qu'on a, ne deviennent pas nulles par celles qu'on peut déſirer. Enfin de l'inſuffiſance de Simonide, on n'auroit eu rien à conclure contre la légitimité de ſa définition; la force d'une vérité ne s'anéantit pas par la foibleſſe de celui qui la défend.

2°. L'Etre divin eſt infini, immenſe &c. Ce ſont là des attributs dont l'homme ne comprend pas toute la nature : mais pour ne pas la comprendre, en conçoit-on moins la néceſſité de ces attributs dans Dieu ? A la vérité, ils ſont au-deſſus de mon intelligence, ils paſſent ſa ſphère ; mais parce que je ne puis pas en atteindre la hauteur & la profondeur, en dois-je conteſter l'exiſtence dont j'ai une évidence ſi inconteſtable ? Leur réalité ne m'eſt-elle pas auſſi certaine que leur excellence m'eſt incompréhenſible ? La Divinité me devient-elle méconnoiſſable, parce que la capacité de mon entendement ne peut embraſſer l'infinité de ſes perfections ?

Mais, *ajoûte Bayle*, je ne puis concevoir l'immenſité divine ſans étenduë, ni l'étenduë ſans matière. Fauſſe illation ; car plus j'y penſe, plus je me convainc que l'immenſité divine eſt abſolument immaté-

elle. Je ne pénétre pas la nature e cette immenſité, comme j'en erçois la vérité; mais quelque im-arfaite que ſoit l'idée que j'ai de a nature, on ne peut cependant y nêler rien qui la dégrade comme la *:orporéité*, ſans que cette idée y répugne.

3°. Quand la création ſeroit auſſi incompréhenſible que Bayle la ſuppoſe, elle n'en eſt pas moins un fait certain. Refuſer à Dieu la puiſſance de créer, accorder au monde le privilège d'être incréé, ce ſont de ces opinions qui n'ont aucun appui ſolide. Plus on les approfondit, plus on en ſent la témérité & la fauſſeté.

4°. A l'égard de la Providence, c'eſt un corollaire qui découle néceſſairement de la création: l'Auteur de la nature doit ſeul en régler le cours. Qu'on aſſemble les effets qui dépoſent pour la Providence, & ceux qui ſemblent y déroger, les premiers par leur poids & leur

nombre l'emporteront infiniment ſur les ſeconds. Dans tous les phénomènes, ſi nous ne voyons pas la Providence briller avec le même éclat, il faut s'en prendre à la foibleſſe de nos yeux, & non au défaut de ſon influence. Elle n'eſt pas obligée de diſſiper toutes les ombres où ſa voie ſe cache à nos regards : notre devoir, c'eſt d'adorer ſes conſeils dans l'obſcurité qui nous les dérobe, comme dans la clarté qui nous les manifeſte : ſans affoiblir notre confiance, le voile qui couvre les reſſorts de ſa puiſſance, doit augmenter le mérite de nos hommages.

5°. La permiſſion & la punition du péché nous embarraſſent & nous révoltent plus, que les promeſſes & les récompenſes de la vertu ne nous touchent & ne nous attirent. C'eſt-là une ſource inépuiſable de difficultés, qui ne paſſent que trop pour inſolubles : cependant elles ſeroient bientôt toutes levées, & leur ſource

ſeroit entièrement tarie, ſi on ſçavoit, ou plutôt ſi on vouloit mieux approfondir la conduite que Dieu tient envers ſes créatures libres & raiſonnables ; ſi on ſongeoit, par exemple, qu'accorder moins que Dieu ne fait, à la liberté des pécheurs, ce ſeroit borner d'autant le mérite des juſtes ; que Dieu doit plus au juſte qui le glorifie, qu'au pécheur qui l'offenſe ; que l'impénitence provoque autant ſa juſtice à la rigueur, que la conſtance dans le bien la ſollicite à l'indulgence ; & qu'enfin les peines & les récompenſes éternelles fourniſſent autant de motifs de converſion aux coupables que de perſévérance aux innocens. Il n'y a que de mauvais Philoſophes qui puiſſent épouſer contre Dieu l'intérêt de l'iniquité. Ils déſireroient que, dans ſa conduite, Dieu eût plus d'égard à la perverſité libre des méchans, qu'à l'indépendance de ſes attributs ; ils voudroient obli-

ger plutôt ſa ſouveraineté à ſe faire eſclave de la malice humaine, pour en prévenir les déſordres, que la liberté des hommes, à ſe rendre docile aux Loix divines pour éviter les vengeances céleſtes ; comme ſi le ſalut d'un ſcélerat devoit être moins cher à ce ſcélerat même qu'à ſon Créateur, qui lui en donne tous les moyens ſuffiſans ; comme ſi Dieu avoit plus d'intérêt à s'aſſurer du bon uſage de ces moyens que ce libertin n'en peut avoir à n'en pas abuſer. Ainſi nos Philoſophes impies ne veulent point de Dieu qui ne faſſe abſolument tout pour eux, & qui ne leur épargne tous les frais de la juſtice & de la ſainteté ; ils ne veulent pas être comptables à Dieu de leurs actions, & ils veulent que Dieu ſoit reſponſable de leur perte. Voilà où aboutiſſent tous les efforts que Bayle a faits pour juſtifier les pécheurs aux dépens de la Providence ; & voilà l'attrait qui fait en même temps & le danger,

& le prix des Ouvrages de ce prétendu Philoſophe.

Quand Bayle ajoûte ici les difficultés qui naiſſent des myſtères révelés, de la Trinité, de la Grace &c. à celles qu'il tire de la Théologie naturelle, il montre plus ſon animoſité contre la Religion de J. C. que ſon zéle pour la ſageſſe de Simonide. Ce n'eſt pas pour louer ce Philoſophe courtiſan, de s'être épargné des objections qu'il ne pouvoit s'attirer, c'eſt pour les étaler ces objections, qu'on fait à Simonide un mérite de ne s'y être pas expoſé : il ne pouvoit pas plus les craindre, qu'on ne pouvoit les lui oppoſer. Dans tous les Traités où l'on prouve la Religion révélée, on trouve la ſolution de ces difficultés : Bayle & ſon Abbréviateur ne l'ignorent pas ; mais ils ignorent encore moins que tous leurs Lecteurs ne ſeront pas inſtruits de ces ſolutions. Ainſi, en les répétant, ils ſont ſûrs d'empoſ-

ſonner bien des âmes qui ne ſont munies d'aucun préſervatif; ils ont le plaiſir de porter des coups infaillibles à la religion des ſimples, dont la coupable indiſcrétion s'expoſe, ſans défenſe, à leurs traits envenimés.

Un des principaux artifices de Bayle, c'eſt d'attaquer les vérités les plus capitales en tout genre, par les erreurs que l'ignorance y a mêlées, ou par les fauſſes armes que les partiſans de ces vérités empruntent quelquefois pour les défendre : en montrant qu'on les a mal ſoûtenues, il croit les avoir renverſées : les chûtes des Sçavans ſont à ſes yeux chanceler toutes les ſciences : les mépriſes des uns ſont des raiſons d'où il conclut l'incertitude des autres : ſur ce vain ſophiſme, il appuie les fondemens qu'il creuſe, pour établir l'édifice de ſon Pyrrhoniſme. Souvent même emporté par ſon zéle ſceptique, ce Critique commet

les plus grandes infidélités contre les plus graves Ecrivains : il accuſe les uns d'avoir ignoré les principes les plus eſſentiels ; & les autres de les avoir altérés. *Les anciens Payens*, dit-il, *n'ont connu de Dieu que le nom. L'idée qu'ils attachoient à ce mot* DIEU, *ne reſſembloit nullement à la nature divine.* Ce fameux Auteur ignoroit-il donc les idées magnifiques que Platon, Cicéron & tant d'autres anciens Philoſophes avoient de la divinité ; ou ces idées n'étoient-elles que des mots ?

Autre injuſtice ou malignité de Bayle, c'eſt de chercher dans les Ouvrages des plus ſçavans Docteurs de l'Egliſe, des taches honteuſes, au lieu des legers défauts qu'une juſte critique leur reproche : pour trouver ces taches dans leurs écrits, il en défigure la lettre, il en déguiſe le ſens, il leur prête des opinions fauſſes, des raiſonnemens foibles, & des déciſions relâchées. On a

vengé les Peres de toutes ces fraudes ou cenſures iniques: l'Abbréviateur de Bayle ne tient aucun compte de ces Apologies ; en copiant avec tant de fidélité, les infidélités de ſon Auteur, il s'en eſt rendu complice, & il en étend les impreſſions funeſtes, autant qu'il en facilite & en multiplie la lecture.

Qu'on ne s'étonne donc point ; mais qu'on s'indigne contre Bayle & ſon Abbréviateur, ſi l'on voit ici S. Auguſtin, ce Pere ſi bien inſtruit des régles des mœurs & ſi fidèle à les ſuivre, donner des déciſions où elles ſont ſi évidemment violées ; ſi l'on voit Tertullien * s'écrier, *qui oſe*

* On cite d'après Daillé, dans une Note de l'Analyſe, trois endroits de Tertullien, où ſe trouve le texte, *Quis negabit Deum eſſe corpus.* Il n'eſt dans aucun de ces endroits, mais dans le Chap. 8e du Livre contre Hermogène. Tertullien eſt ſi éloigné de croire Dieu un Etre corporel, que l'immatérialité de la ſubſtance divine eſt un des dogmes qu'il enſeigne le plus formellement.

nier que Dieu ſoit un corps? Expreſſion qui, dans l'endroit où on la lit, ſignifie ſimplement que Dieu eſt une ſubſtance & non pas un accident: dans le langage de Tertullien & de beaucoup d'anciens Auteurs, *corps & ſubſtance* ont ſouvent la même ſignification : *cùm ipſa ſubſtantia*, dit ce Pere, *corpus ſit rei cujuſque*; ſi l'on voit une peinture du Paradis, & preſque auſſi indécente que celle de Mahomet, attribuée à un Théologien (Louis Henriquez) qui n'enſeigne rien, ſinon que tous les ſens dans le Paradis auront leur acte, & que cet acte ſera décent, *omnes ſenſus reducentur in actum decentem.* Dans la deſcription qu'il donne de ces Actes, on ne trouve ni ces bains licentieux, ni ces déguiſemens de ſexe, ni ces parures déshonnêtes, ni ces chants voluptueux &c. que Bayle n'a pû imputer à Henriquez, ſans ſe faire l'écho d'une noire calomnie. Comment ce Critique qui

n'épargne pas les recherches pour redreſſer les moindres dates fauſſes, ne s'eſt-il pas défié de la ſource où il puiſoit un récit ſi peu vraiſemblable ? Au reſte nous ne prétendons pas nous faire garants de toutes les conjectures, que le Théologien Eſpagnol hazarde ſur la part que les ſens auront au bonheur du Paradis.

Nous ne finirions point ſi nous entreprenions de relever toutes les réflexions & toutes les dériſions répandues, dans ces deux Volumes, contre la piété & contre la Religion. On y parle des Miracles & des Conciles dans un goût, & dans un ſtyle ſi profane & ſi libre, que tout Lecteur Chrétien ne peut manquer d'en être ſcandaliſé. Ne pouvant nous étendre ſur tous ces traits ſi repréhenſibles, terminons notre extrait par un court examen du travail de l'Abbréviateur.

1°. *J'annonce*, dit le Compilateur, *ces Volumes avec la confiance*

oit inſpirer l'intérêt du ſujet... tilité de ſon objet. On eſt tenté ire, *Quis tam ferreus ut teneat* excepté les incrédules & les li- ins, qui pourra prendre à ſon rail aucun intérêt, ſi ce n'eſt ir en déteſter, & en maudire bjet, les effets & les motifs ? *utilité de ſon objet!* Quel Ouvra- : pouvoit-il donc annoncer dont eſpèce fut plus pernicieuſe ?

2°. Dans les corrections qu'il dit voir faites au ſtyle de Bayle, nous avons remarqué qu'il enchériſſoit de temps en temps ſur la groſſiereté de certaines expreſſions qu'il devoit plutôt adoucir. Il a fait deux ou trois Notes contre quelques lignes du Texte qu'il tranſcrit : il eût mieux fait de retrancher ces lignes. Dans une main comme la ſienne, le meil- leur contre-poiſon perd ſa vertu. MM. de Crouzas, Joly, de Chauf- fepié, Le Clerc, & une infinité d'autres Ecrivains ont réfuté le Pyr-

rhoniſme de Bayle, & la plûpart de ſes critiques dangereuſes : ſi l'Abbréviateur eût voulu faire de bonnes corrections au Texte qu'il a tranſcrit, il n'eût pas manqué de recourir à des ſources ſi connues ; mais alors ſa compilation n'eût été qu'obſcène, il vouloit qu'elle fût impie. Son projet a été d'allier l'impiété & l'obſcénité, qui d'elles-mêmes ne ſe prêtent que trop à des vuës ſi criminelles.

3°. En compoſant ſes ouvrages, Bayle montroit au moins beaucoup d'eſprit & d'érudition : ſes Œuvres ſont le plus énorme abus des plus grands talens : malgré les ordures & les impiétés dont ſa plume ſe ſouilloit, ſa vanité trouvoit encore ſon compte. Mais ſon Abbréviateur, en publiant ce recueil monſtrueux de turpitudes & d'erreurs, ſans montrer aucun talent, ne montre qu'une paſſion, qu'un zéle furieux pour la propagation du libertinage & de l'incrédulité.

le progrès de l'irréligion,
nne au Copiſte de ſes ordu-
avantage que nous ne ſçau-
ères contre-balancer auprès
ins Lecteurs : les maximes
ophiſmes de l'impiété les
it & les attachent ; les prin-
les preuves de la Religion
ûtent & les rebutent. L'irré-
ſt un Texte dont l'inſtinct le
ſſier ſaiſit la lettre & l'eſprit,
avec autant de facilité que
é ; les doutes qu'un Bayle ha-
uchent plus cet inſtinct que
onſtrations qu'on leur oppo-
érité de la Religion, & la force
reuves, ne ſe font bien en-
& comprendre que dans le
des paſſions, & à l'écart de
préjugés ; la pure raiſon, la
conſcience ſont les arbitres
oit conſulter, & qui doivent
cer. L'inſtinct animal fait le
and attrait de l'incrédulité
du libertinage ; il ne ſçau-

roit goûter les vérités qui le ſoumettent à l'eſprit ; la clarté propre de ces vérités eſt trop pure pour être ſenſible à des regards troublés par la vapeur des ſens, ou par les ſaillies de l'imagination. Mais plus on ſe recueille profondément pour méditer ſérieuſement ces vérités, & leurs principes que nous n'avons fait qu'indiquer & propoſer dans leur plus grande ſimplicité, plus on en trouve le fond ſolide & ſatisfaiſant : par cette voie de ſimple appréhenſion, on peut rompre tous ces preſtiges, dont *Bayle* a formé un tiſſu d'illuſions ſéduiſantes. L'intérieur de la raiſon & de la conſcience n'eſt pas fait pour ſe nourrir & ſe repaître de doutes ſubtils, ni pour ſe repoſer dans ce labyrinthe d'incertitudes, où ce Critique ne promene ſes Lecteurs qu'en ſe jouant de leur imprudence & de leur impéritie. Les principes religieux, les régles morales ſont le ſeul Phare qui montre à l'eſprit hu-

main un port, où il puiſſe goûter une douce & inaltérable ſécurité. Puiſſe cette importante vérité prévenir quelques-unes des plaies, que ce recueil d'impiétés & d'obſcénités ne peut manquer de faire aux mœurs & à la foi de notre ſiècle!

ARTICLE LII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires *ſur l'Éloquence*, en réponſe à celle de M. Soret, inſérée au Volume de Novembre 1754.

MM. RR. PP.

LA Lettre inſérée dans vos Mémoires du mois de Novembre dernier, fournit, comme vous l'avez remarqué, une ample matière de réflexions aux amateurs de l'Eloquence. Si ce titre ſeul donnoit le bon goût & la fineſſe du diſcernement, je pourrois peut-

être, en cette occaſion, me flatter d'atteindre le but : mais en fait d'éloquence, comme en tout le reſte, ſouvent les goûts ſont le fruit des préjugés ; les jugemens prennent la teinture du caractère ; chacun, ſoûtenant ce qui lui plaît, s'imagine que c'eſt ce qui doit plaire à tout le monde ; & combien de fois n'arrive-t-il pas que la vérité même mal défendue, ſoit la victime du Paradoxe bien manié ? Elle ne pourroit que riſquer beaucoup entre mes mains, ſi j'étois aſſez heureux pour la connoître, & aſſez téméraire pour oſer la ſoûtenir. Tout ce qui convient à ma foibleſſe, c'eſt de douter, de propoſer mes doutes, & d'en attendre la déciſion.

Les Athlètes, qui combattoient aux jeux Olympiques, ſçavoient tous & les armes dont ils devoient ſe ſervir, & la manière la plus ſûre de s'en ſervir. Aujourd'hui, ceux qui, dans nos Académies Littéraires

raires, diſputent le prix de l'Eloquence, n'ont pas tout-à-fait le même avantage. Pluſieurs, avant que d'entrer en lice, ignorent peut-être dans quelle eſpèce de combat ils vont s'engager. Il y a tant de genres d'éloquence ſi diſſemblables ! lequel faut-il employer ? auquel le prix eſt-il dû ? Les Pièces déja couronnées par des juges auſſi habiles qu'intégres paroiſſent d'abord décider la queſtion. Mais outre qu'elles ne ſont pas toutes de même goût, eſt-on aſſuré que chacune ait eu la préférence ſur d'autres d'une égale bonté en différent genre ? Au défaut de ces preuves de fait, la voie du raiſonnement nous eſt ouverte ; qu'il me ſoit permis d'y ſuivre l'Auteur ingénieux de la Lettre dont j'ai parlé.

Il ſe déclare pour un genre d'éloquence ſimple, modeſte, tempéré, ennemi des ſaillies & des

grandes figures, tout occupé de la recherche du vrai, & qui, dans ſa marche meſurée & unie, conduiſe l'eſprit pas à pas au terme aſſigné, ſans vouloir l'y tranſporter, pour ainſi dire, par les reſſorts du ſublime & du pathétique. En un mot, on ne demande à l'Orateur que de la juſteſſe dans les penſées, de la ſolidité dans les preuves; qu'un ſtyle pur, élégant, naturel; que ce ton paiſible & inſinuant avec lequel la vérité aime à gagner, plutôt qu'à ſoumettre la raiſon. On nous propoſe pour modèle les Traités Philoſophiques de Cicéron, Ouvrages dignes de la plus éloquente plume du monde; mais Ouvrages, où l'Eloquence eſt vraiment philoſophe, parce qu'elle ſe conforme à la nature des ſujets qu'elle traite. Les ſujets académiques ſont à-peu-près de même eſpèce; pourquoi ne pas les traiter de la même manière?

Cet expoſé eſt éblouiſſant: le

nom ſur-tout du Prince de l'Eloquence eſt ici d'un ſi grand poids, que mes doutes plieroient à l'inſtant ſous ſon autorité, ſi je la croyois bien favorable au ſentiment dont je viens de faire le précis. Mais j'ai peine à me perſuader que de ſimples dialogues puiſſent être regardés abſolument comme des pièces d'Eloquence. Cicéron n'avoit-il pas le goût trop fin, pour être Orateur de profeſſion dans un genre d'ouvrages, qui repréſente les entretiens familiers, quoique ſçavans, de quelques amis; & où le grand art de l'Ecrivain eſt de ſemer les fleurs de l'urbanité ſur des diſcuſſions ſouvent triſtes & épineuſes? Vous trouvez, il eſt vrai, de temps en temps, des traits admirables dans le cours de ces dialogues. C'eſt une converſation intéreſſante & animée, où le génie prend quelquefois l'eſſor, & ſe livre à ſa vivacité naturelle. Ce qui

lui échappe, dans ces momens de verve, pourroit être précieux aux amateurs de l'Eloquence, comme ceux de la Philoſophie trouveroient ſouvent de quoi s'inſtruire, dans une harangue. Mais enfin Cicéron lui-même, malgré toute ſon inclination pour l'Ecole de Socrate, avoit-il une harangue à compoſer? il eſt plus que vrai-ſemblable, que dans le choix d'un modèle, il abandonnoit Platon pour Démoſthène.

C'eſt un ſujet purement philoſophique qu'on me propoſe. Oui; mais attend-on de moi que je le manie en Philoſophe, ou en Orateur? M'eſt-il permis de confondre ces deux rôles? & ne ſeroit-ce pas les confondre, que de ſe borner à cette froide enfilade de raiſonnemens, à cette monotonie didactique, à cette élégance uniforme: languiſſante image des ombres tranquilles du Lycée, & non pas de l'appareil théatral & impoſant de la tribune? Eſt-ce une

leçon de Morale, une diſſertation judicieuſe que je dois faire ? N'eſt-ce pas un diſcours frappant, perſuaſif, éloquent ? Or l'Eloquence a ſes caractères particuliers qui la diſtinguent. Son but n'eſt pas ſeulement d'éclaircir la vérité, mais de la rendre aimable, touchante ; mais de l'inſinuer bien avant dans l'eſprit, d'intéreſſer le cœur à ſon triomphe, de lui donner en même temps de l'éclat & de la force, des charmes & de la dignité. Pour cela, toutes les reſſources du génie, toutes les richeſſes de l'imagination, toute la pompe des paroles, tous les reſſorts du cœur humain, ſont au pouvoir de l'Eloquence, pour en diſpoſer ſous la direction du goût & de la ſageſſe. Dépouillez-la de ces avantages ; réduiſez-la au cercle étroit de la juſteſſe philoſophique : vous l'anéantiſſez. Ce n'eſt plus l'Eloquence ; ce n'eſt plus cette reine auguſte des eſprits,

dont l'empire eſt fondé ſur la perſuaſion, & qui ſçait également, quand il le faut, & imprimer le reſpect, & ravir par la douceur. Ce n'eſt, ſous ſon nom, qu'une Philoſophie ſéche qui dément, par ſon air & ſes diſcours, le titre faſtueux dont elle ſe pare.

Je crois que pluſieurs chemins conduiſent à la perſuaſion. L'Eloquence, ſi l'on peut parler ainſi, n'eſt pas toujours montée ſur le cothurne. Elle ſe meſure au ſujet, elle ſe plie aux circonſtances. Il y auroit de l'abſurdité à vouloir tonner dans l'Académie comme dans la Chaire; à employer, dans de minces diſcuſſions, ces traits brûlans qui doivent embraſer un auditoire. * Il faut même convenir que deux Orateurs, chacun ſelon ſon naturel & ſon génie, peuvent réuſſir par des voies preſqu'oppoſées

* Neque parvis in rebus adhibendæ erunt hæ dicendi faces. *Cicer. 2. de Orat.*

entre elles. Iſocrate, dont les harangues, ſi l'on en croit l'Abbé Des Fontaines, ſont élégamment tiſſues de mots & de riens, Iſocrate a mérité l'eſtime & les éloges de Cicéron. Un ruiſſeau qui coule mollement dans une prairie émaillée de fleurs, voilà Iſocrate : tandis que l'éloquence de Cicéron eſt un fleuve majeſtueux, dont les eaux également pures, abondantes & rapides, font l'ornement & la richeſſe d'une vaſte contrée. On ſe plaît, on ſommeille ſouvent au bord du ruiſſeau : on ne ſe laſſe point d'admirer le fleuve, & l'on s'empreſſe à recueillir les biens qu'il nous amène.

N'eſt-on pas toujours obligé d'en revenir-là en fait d'éloquence & de goût ? Que le genre tempéré ait ſon mérite, on n'en diſconvient point. Mais peut-on diſputer au ſublime & au pathétique cette ſupériorité qu'ils tiennent de la nature, & qui ne ſçauroit être mieux

conſtatée que par l'impreſſion qu'ils font ſur nous ? Je ſuis ſurpris, je l'avoue, qu'on s'appuye pour le combattre de l'exemple de Démoſthène. Quoi ! ce grand homme, qui mettoit en feu tout Athènes, par la véhémence de ſes diſcours ; cet homme qui ſe faiſoit oublier de ſes auditeurs, comme le remarque ſi bien M. De Fénelon *, qui ne leur laiſſoit pas le loiſir de s'écrier, cela eſt beau, cela eſt vrai ; mais ſeulement, Allons, marchons contre Philippe ; cet Orateur qui, au jugement de Longin **, l'emporte ſur tout ce qu'il y eut jamais d'Orateurs célèbres, les laiſſant, dit cet habile Critique, comme abattus & éblouis de ſes tonnerres & de ſes éclairs ; Démoſthène ne nous apprendroit qu'à arranger méthodiquement des preuves, qu'à déduire froidement

* Dialogue des morts.

** Longin, c. 18. *Traduction de Boileau.*

des conſéquences ? *Le nerf de ſes harangues* viendroit tout entier *de ce fond de raiſonnement*, où il excelle ; & ne ſeroit pas autant l'effet de l'impétuoſité de génie, de la force de ſtyle, avec laquelle il preſſe ſes preuves, écraſe ſes adverſaires, donne du feu, de la vie à toutes ſes paroles, tient les eſprits dans un mouvement continuel, & par-là les fait tomber, comme ſans effort, dans ſon ſentiment ? Hé ! ſi l'on reconnoît ici Démoſthène *pour notre maître & notre modèle*, ne faudroit-il pas néceſſairement admettre, même dans les Diſcours académiques, le ton mâle, véhément, ſublime, qui lui eſt propre ?

C'eſt auſſi, à ce qui me paroît, le ton de l'Auteur couronné à Dijon. Peut-être n'avons-nous perſonne qui ſoit plus digne à cet égard de ſoûtenir un parallèle avec Démoſthène. On peut étaler, dans une

mauvaiſe cauſe, cette éloquence victorieuſe qui rendroit infaillible le triomphe de la vérité. C'eſt beaucoup alors qu'un Orateur faſſe impreſſion ſur les eſprits révoltés d'avance par la hardieſſe de ſon paradoxe. S'il vient à bout de les faire balancer entre ſes raiſons & la vérité qu'il attaque; n'y auroit-il pas de l'injuſtice à refuſer à ſes talens oratoires, des éloges qu'on voudroit pouvoir étendre au choix qu'il fait de ſes opinions? Qu'il change de parti, qu'il combatte pour la bonne cauſe: pourra-t-elle trouver un défenſeur plus puiſſant? Ne ſera-t-on pas forcé de rendre les armes au genre d'éloquence qu'il met en œuvre?

Mais enfin, ces vérités tranquilles, comme les appelle M. Soret, qui ſont preſque toujours la matière des Ouvrages dont il s'agit, peuvent-elles s'accommoder de tant de mouvemens & de pompe,

de

de cette eſpèce d'enthouſiaſme, auſſi ridicule dans un déclamateur qui enfle la bouche pour des riens, qu'admirable, lorſque de grandes matières agitées ſur un grand théatre, élèvent naturellement le génie au-deſſus des penſées & du langage ordinaires ? Il eſt aiſé de répondre que chaque genre de ſtyle a une infinité de nuances & de gradations délicates ; que le bon goût ne manque pas de les ſaiſir, de les ménager habilement ſelon la nature des ſujets. J'ajoûterois volontiers que le ſujet le plus ſimple peut être ennobli, relevé par l'Eloquence, comme par la Poëſie. Boſſuet, dans ſon Diſcours à l'Académie Françoiſe, veut-il parler de la perfection de notre Langue ? on devinera que c'eſt Boſſuet qui parle.

Eſt-il croyable après cela, que l'Eloquence ne puiſſe ſoûtenir toute ſa dignité dans une carrière ouverte à elle ſeule ? La Morale,

ſource ordinaire d'où les Académies tirent leurs ſujets, ne fut-elle pas regardée par tous les Maîtres de l'Art, comme le véritable champ du ſublime ? Seroit-il donc impoſſible de mettre du ſentiment, du nerf, de la chaleur, de l'élévation, dans un diſcours conſacré à la défenſe de la vertu & des devoirs, à la peinture de quelque vice pernicieux, au triomphe de quelque vérité importante qui tient à l'intérêt de la ſociété & au bonheur du genre humain ? Je ne déſeſpérerois pas de prouver, ſi le temps me le permettoit, que ce problême ſur lequel on ſe récrie tant, *En quoi conſiſte l'eſprit philoſophique ?* tout épineux qu'il eſt, & quoiqu'il ſemble ne prêter qu'au raiſonnement, n'eſt pas incompatible avec les vraies beautés de l'éloquence. Le Texte de l'Ecriture, cité par l'Académie, montre aſſez qu'elle veut armer nos Orateurs contre les abus du faux eſprit

philoſophique. Ils ſont tels, ces abus, que les foudres de Démoſthène ne peuvent éclater pour une meilleure cauſe.

Il eſt vrai, le génie eſt bien reſſerré, bien gêné dans les bornes d'une demi-heure. Eſt-ce un obſtacle invincible ? Oui, ſi ce même Démoſthène (je ne puis trop le citer, puiſque M. Soret invite à le faire) a été moins orateur quand il a été plus court. Je jette les yeux ſur ſes Philippiques : rien de plus court. Mais quelle abondance de choſes ! que de raiſons accumulées, & toutes preſſantes ! quelle chaleur ! quels mouvemens ! quels coups redoublés & inévitables ! L'eſprit eſt convaincu, le cœur emporté hors de lui-même. Eſt-ce l'évidence de la vérité, eſt-ce la haine de la tyrannie, eſt-ce l'amour de la gloire ou l'horreur de l'abaiſſement, qui vous perſuade & vous entraîne au gré de l'Orateur ? Vous

ne ſçauriez le dire : mais vous ſentez qu'il faut ſe rendre. Pourquoi des paſſions plus douces & des figures plus tempérées ne pourroient-elles donc pas trouver place dans les bornes d'un Diſcours académique ? On n'y introduira pas toujours un Fabricius briſant les marbres & les ſtatuës, foulant aux pieds le faſte de Rome : ce ſont de ces coups de théatre qui ne peuvent être ménagés avec trop de précautions. L'Eloquence ne doit pas ſouvent porter ſon vol juſqu'aux nuës : mais d'être condamnée à n'aller jamais que terre à terre, c'eſt pour elle un aviliſſement.

Après tout, que faudroit-il pour lui conſerver cet air de majeſté & de grandeur dont elle eſt jalouſe ? S'élever aux vuës générales, principe du beau & du ſublime, au lieu de diſſéquer un ſujet juſqu'aux moindres fibres, & de s'appeſantir ſur de frivoles détails : courir au fait, entamer promptement le fond de

l'ouvrage, & ne pas perdre le temps à échaffauder comme pour un édifice immenſe : ſe borner à des preuves fortes, moëlleuſes ; en exprimer la ſubſtance plutôt que d'en étendre la ſuperficie ; leur donner du corps en les maniant, & cette couleur de ſanté, ſi l'on peut uſer de ce terme, que n'ont point les maigres diſcuſſions de l'eſprit purement géomètrique : quoi enfin ? penſer beaucoup, mais penſer en homme qui ſent, & ſe ſouvenir

Qu'aux œuvres de génie
Où la raiſon s'unit à l'harmonie,
L'ame toujours a la première part,
Et que le cœur ne penſe point par art.
Rouſſeau, Ep. 1. 6.

Ces principes ſont, je penſe, les Loix mêmes de la nature, qu'on ne viole jamais qu'aux dépens de l'Art. S'il tombe en décadence, cet art ſi noble & ſi utile, & que les plaintes de tant de perſonnes de

goût ne ſoient que trop bien fondées ; d'où peut venir ce malheur ? On peut l'attribuer ſans doute, avec M. Soret, à cette manie du bel eſprit, puérilement occupée à faire pétiller coup ſur coup de vaines bluettes ; à cette Métaphyſique ſingulière qui bouleverſe toutes les idées communes, & ne parle que par énigmes. Mais outre cela, quoi de plus funeſte à l'Eloquence, que de ſacrifier le ſentiment pour donner tout à la raiſon ; que de forger des entraves au génie qui s'élance vers le ſublime ? Il faudroit de même bannir de la Poëſie l'imagination, & ôter le coloris à la peinture. Dois-je oublier parmi les cauſes de l'affoibliſſement de l'éloquence, l'uſage de ces diviſions ſymmétriques, combinées avec tant de peine, remplies avec tant d'uniformité, & qui ne ſervent le plus ſouvent, qu'à faire, d'un tout ſuſceptible de grandeur, un tas de petites pièces déſunies, iſolées,

ſans force & ſans ſoûtien ? uſage contre lequel ſe ſont élevés hautement les Fénelons, les Cheminais, & tant d'autres ; mais que la mode, l'indolence, l'af[illegible]rie, le manque de génie & la ſuperfluité d'eſprit, maintiendront ſans doute long-temps.

A toutes ces plaies que le goût reçoit tous les jours, quel remede ? M. l'Abbé d'Olivet nous l'indique dans ce diſcours ſur l'Eloquence, où il paroît lui-même auſſi bon modèle qu'excellent maître. C'eſt à l'étude des Anciens qu'il nous rappelle : c'eſt-là que ſe ſont formés tous les grands hommes. Et en effet, ſi le beau dans l'Eloquence réſulte de l'exacte proportion des parties, de la contexture délicate de l'enſemble, de la force du raiſonnement, ſoûtenue par la vivacité de l'expreſſion ; d'une énergie coulante & harmonieuſe, jointe à une élégance noble & ſans affecta-

n ; de l'aimable ſimplicité du turel, relevée de ces graces que nature ne déſavoue point, & u'elle reçoit des mains de l'Art, ns preſque s'[illegible]pperçevoir : ſi elle eſt la véritable Éloquence, où en trouvera-t-on des modèles comparables aux chefs-d'œuvres de Rome & d'Athènes ? Et ſi d'ailleurs, un Cicéron, un Quintilien, un Longin, furent toujours regardés comme les oracles du goût, la queſtion préſente n'eſt-elle pas toute décidée ? que prononcent-ils ? L'un exige de l'éloquence qu'elle produiſe l'admiration* : l'autre compte pour aſſez peu de choſe la correction, la clarté, la juſteſſe, ſans l'éclat de la magnificence & de la grandeur** :

* Eloquentiam quæ admirationem non habet, nullam judico. *Cic. apud Quintil.* 8. 3.

** Emendatè quidem ac dilucidè dicentium tenue præmium eſt, &c. *Quintil. ibid.*

le dernier fait tant de cas du sublime, qu'à l'entendre, un seul de ces beaux traits semés en foule dans les Ouvrages des illustres Ecrivains, suffisoit pour racheter tous leurs défauts. *

Voilà, Mes Révérends Pères, le germe de toutes les réflexions que je viens de hazarder. Il s'en faut bien qu'elles remplissent l'idée que je conçois de l'Eloquence & encore plus, qu'elles fixent tout-à-fait mon jugement. Je ne puis me décider moi-même; mais j'ai peut-être assez de lumières, pour souscrire à la décision des Maîtres de l'Art. Je suis,

MM. RR. PP.

Votre, &c.

28 Décembre, 1754.

---

* Longin, *Traité du sublime*, c. 30.

ARTICLE LIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE LIE'GE.

CAtalogus Librorum Bibliothecæ Guillelmi S. R. J. L. Baronis de Craſſier E. S. S. Epiſcopi & Principis Leodienſis Conſiliarii &c. *Catalogue des Livres du Baron de Craſſier ; Vol.* in 8°. *de 456 pag.* On voit dans cette Bibliothèque 3550 Nos compris ceux des MMSS. qui montent à 295. Le Baron de Craſſier a été célèbre parmi les Bibliographes. On nous annonce ici ſa mort & ſes richeſſes Littéraires ; mais on ne nous donne aucune Notice de ſa perſonne, de ſes talens, & de la réputation qu'il laiſſe dans le monde ſçavant. C'eſt une omiſſion conſidérable, & qui prouve, avec beaucoup d'autres raiſons, que l'art de dreſſer les Catalogues eſt encore, chez beaucoup de Libraires, dans ſon enfance. Il

y avoit, dans le Cabinet du Baron de Craſſier, beaucoup de bons Livres, & quelques raretés. On marque ici celles qui ont été inconnues à Maittaire ; mais il nous ſemble que les ſuites ne ſont pas bien complettes ; que pluſieurs Ouvrages de conſéquence ſont imparfaits ; que le trivial & ce qu'on appelle le *bouquin*, domine en quelques endroits, &c. Nous voudrions avoir plus de temps pour bien apprécier ce Catalogue, qui n'eſt pas un chef-d'œuvre, mais où l'on ne laiſſe pas de trouver des nuances d'ordre, de ſçavoir & d'intelligence. *La vente de cette Bibliothèque commencera le 22 Mai de la préſente année.*

F R A N C E.

D E P A R I S.

Elémens de Géométrie, traduits de l'Anglois de M. Thomas Simpſon de la Société Royale de Londres &c. in-8°. de 316 ou 317 pages. Chez Vincent, rue S. Severin. M. DCC. LV. On fait cas de ce Livre.

L'Hiſtoire naturelle éclaircie dans une de ſes parties principales, l'Orychtologie, qui traite des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux & autres foſſiles. Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode Latine & Françoiſe de les

diviſer, & une Notice critique des principaux Ouvrages qui ont paru ſur ces matières. *Enrichi de figures deſſinées d'après nature.* Par M*** des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier, *in*-4°. pag. 160. L'Auteur eſt le même qui a déja mérité les ſuffrages du Public, en donnant la *Conchyologie :* nous rendrons compte avec ſoin de ce nouvel Ouvrage, *qui ſe trouve chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins.*

Le même Libraire diſtribue un *nouveau Commentaire ſur les Ordonnances des mois d'Août 1669 & Mars 1673, enſemble ſur l'Edit du mois de Mars 1673, touchant les Epices.* Par M... (Jouſſe) Conſeiller au Préſidial d'Orléans. Vol. *in*-12. de plus de 600 pag. L'Auteur eſt le même qui donna, il y a deux ans, les Commentaires ſur les Ordonnances de 1667 & 1670. Ouvrages fort bien reçus du Public. La méthode de celui-ci eſt la même que celle des précédents. On explique les endroits les plus importans du Texte ; en y joignant, quand cela a paru néceſſaire, les raiſons ou motifs des diſpoſitions de l'Ordonnance ; avec les diſpoſitions des Edits, Déclarations & Arrêts qui ont corrigé celles de 1669 & 1673. On a eu ſoin de marquer, ſur chaque Article de l'Ordonnance, les citations

& renvois aux autres Articles de la même Ordonnance, auxquels ils ont rapport & qui servent à les expliquer. On trouve à la fin de l'Ouvrage une Table alphabétique des différentes Juriſdictions Conſulaires, établies dans le Royaume, avec l'année de leur établiſſement, & le nom du Parlement où elles reſſortiſſent &c. Ce Livre mérite d'être étudié par les jeunes Juriſconſultes, & conſulté par les Anciens.

Collection de Sculptures Antiques, Grecques & Romaines, trouvées à Rome dans les ruines des Palais de Néron & de Marius. Les Originaux de cette Collection en marbre de Paros & Salin ſont chez le Sr Adam l'aîné, Sculpteur ordinaire du Roi & Profeſſeur de ſon Académie Royale de Peinture & de Sculpture, rue baſſe du chemin du Rempart N° 13, derrière la Place de Vendôme, entre la rue de Louis le Grand & la rue Neuve des Capucines. *Se vend à Paris chez Joullain, Quai de la Megiſſerie à la ville de Rome.* Ceci eſt une fort belle choſe en Marbre chez le Sr Adam, & en Gravures dans ſon Livre. Nous tâcherons de raiſonner ſur quelques-unes des principales pièces qui forment cette collection.

Pharmacopœa Militaris in Bavaria Noſocomiis uſitata. Per J. A. de Wolf. *Avril*, 1755. II. vol.

ter S. R. J. Eq. S. E. B. Conſ. & Proto-medicum. Cela ſignifie que le Docteur J. A. de Wolter, premier Médecin de l'Electeur de Bavière, donne une Pharmacopée appropriée aux beſoins des ſoldats. Il ſe porte pour n'indiquer que des remèdes bien éprouvés, bien ſûrs, & pour déteſter toute charlatanerie en ce genre. *On trouve ce Volume chez Briaſſon, rue S. Jacques &c.*

Notices ſuccintes de quelques Ouvrages annoncés dans ces Mémoires.

I.

La *Diſſertation* ſur la différence de deux anciennes Religions, la Grecque & la Romaine*, eſt écrite d'une manière intéreſſante, quoique le ſujet ſoit du nombre de ceux qui ne piquent plus que les ſçavans de profeſſion. L'Auteur, M. l'Abbé Coyer, convient d'abord qu'originairement la Religion des Romains étoit Grecque; mais il prétend qu'en adoptant cette Religion, Rome voulut des Dieux plus reſpectables; des Dogmes plus ſenſés; un merveilleux moins fanatique; un culte plus ſage: quatre Articles qui forment les quatre parties de la Diſſertation. Il faut bien concevoir que tout ceci eſt un parallèle. La Religion des Romains étoit par elle-même très-peu ſenſée, très-ridicule

* Annoncée en Janv. I. vol.

& très-mépriſable ; mais on ſoûtient que la Religion Grecque méritoit encore mieux ces qualifications. On entend au reſte par le terme de *Religion*, non la Doctrine des Sages, des Philoſophes ; mais la Théologie commune du peuple ; celle qu'on maintenoit par les cérémonies publiques ; celle qui étoit expliquée dans les Livres des Poëtes, &c. Comme l'Auteur de la Diſſertation a beaucoup d'eſprit, il ſe ſert avantageuſement de pluſieurs Textes répandus çà & là ; il les place à propos, il en tire tout ce qu'ils peuvent valoir, & quelquefois un peu plus qu'ils ne ſemblent promettre. Voici un exemple : il eſt queſtion de montrer, dans la ſeconde Partie, que l'enfer des Romains n'étoit pas ſi terrible que celui des Grecs ; à quoi l'Auteur ajoûte : *On ne ſçait même ſi, ſous les Empereurs, les Romains croyoient encore aux enfers. Juvenal prétend qu'il n'y avoit plus que les enfans qui s'en laiſſoient épouvanter ;* & l'on cite ſur cela trois Vers qu'on dit être de la première Satyre ; ils ſont de la ſeconde, & dans cet endroit Juvenal n'explique pas un point de la Religion Romaine ; il ſe plaint de l'impiété des Romains qui oſoient ne plus croire aux enfers. C'eſt un déſordre que peint ce Poëte, qu'il exagère ſans doute par le privi-

lége de ſa profeſſion, & qu'il corrige en diſant : *Croyez qu'il y a des enfers ;* puis il apprécie les ſentimens d'indignation dont les ames vertueuſes des Curius, des Fabricius, des Camilles doivent être pénétrées, lorſqu'elles voient arriver les ſcélérats coupables des crimes qui ont fait la matière de cette Satyre.

Cette obſervation eſt une bagatelle en comparaiſon de ce qu'il y auroit à dire d'un mot qui échappe par mépriſe (nous le ſuppoſons) à l'Auteur de ce petit Ouvrage. En parlant du *fanatiſme qui éclatoit dans les prodiges de la Religion Grecque*, il ſe permet la réflexion ſuivante : *Toute Religion a les ſiens : les pères ont toujours vû, les enfans ne voyent rien ; mais ils ſont perſuadés comme s'ils avoient vû.* Comme cette propoſition eſt univerſelle, il faudroit que la Religion Moſaïque & la Religion Chrétienne y fuſſent compriſes. Or il eſt néceſſaire de dire à l'Auteur. 1° Que ces deux Religions divines ont elles ſeules de véritables *prodiges*, des miracles proprement dits. 2° Que dans ces Religions, les pères ont vû tout ce que Dieu a fait de merveilleux pour convaincre les hommes de l'exiſtence, des caractères, & des détails de la révélation. 3° Que les enfans n'ont pas vû les premiers miracles, c'eſt-à-dire, ceux qui ont accompagné & autoriſé l'é-

:abliſſement de ces deux Religions ; mais que ces *enfans* ou pluſieurs d'entre eux ont vû, de ſiécle en ſiécle, d'autres miracles qui étoient toujours la voix de Dieu, & qui, bien loin de contredire les premiers, ſervoient à les confirmer de plus en plus. 4° Qu'à l'égard de ces premiers miracles, les *enfans* ont dû en être *perſuadés comme s'ils avoient vû*, parce que ce qui eſt bien prouvé dans un temps, a force de perſuaſion pour tous les temps ; & que la vérité qui m'a précédé de pluſieurs milliers d'années, eſt la vérité comme ſi elle ne venoit que de paroître à mes yeux. Nous ne doutons point que l'ingénieux Auteur de la Diſſertation ne prenne en bonne part ces remarques, & qu'il ne les juge très-relatives aux intérêts de la vraie Religion, & aux beſoins de notre ſiécle.

II.

La *Diſſertation* ſur le vieux mot* PATRIE eſt un Ouvrage de la plus grande force quant aux idées & aux ſentimens. On s'y plaint que ce mot *Patrie* eſt preſque paſſé de mode. On propoſe les moyens de le remettre en honneur. On rappelle pour cela les exemples des Grecs & des Romains, dans leurs beaux jours. Mais, *ajoûte l'Auteur*, » faudra-t-il toujours

* Annoncée en Janv. I. vol.

» recourir aux Grecs & aux Romains » pour trouver des modèles ? ayons l'ame » auſſi belle, auſſi noble, auſſi grande, » auſſi fiere; le cœur auſſi plein des droits » du genre humain; & le mot *Patrie* » fera ſur nous la même impreſſion qu'il » faiſoit ſur eux. La terre que nous habi- » tons égale l'Italie & ſurpaſſe la Grèce : » des campagnes fertiles, un peuple la- » borieux, un ciel favorable, des fleuves & » des mers, un commerce étendu, tous » les arts utiles & agréables; que de biens » au-delà de nos beſoins ! Que cherchons- » nous pour dire que nous avons une Pa- » trie ? Les Suiſſes, au milieu de leurs ro- » chers, ſe vantent d'en avoir une; ſi on a » la choſe, pourquoi ne pas avoir le mot ? « Tout cela, comme on voit, eſt écrit avec éloquence & avec zéle : reſteroit à ſçavoir s'il ne ſe trouve pas, dans le détail, quelques traits du ſtyle des Gracques. Et voici encore quelques autres obſervations. 1° L'Auteur faiſant la liſte de ceux qui ne veulent pas *prononcer* le mot *Patrie*, dit des *gens de Religion* que, *quand on leur demande où eſt la Patrie, ils montrent le ciel du bout du doigt.* Cela eſt vrai, & ils font à cet égard comme ſaint Paul, qui étoit d'ailleurs un des meilleurs Citoyens dont on ait jamais entendu parler; car il révéroit les Rois & les Magiſtrats; il aimoit & ſoulageoit tout le

monde ; il n'impoſoit de charge à perſonne ; il enſeignoit à tout l'Univers la fidélité, la patience, l'amour du travail, &c. Il ne faudroit donc pas croire, comme paroît l'inſinuer le diſcours de l'Auteur, que les *gens de Religion*, les vrais Chrétiens, les Citoyens qui attendent une *Patrie* éternelle, ne ſont pas jaloux de bien *prononcer*, ſur la terre, le mot de *Patrie*. Que l'Evangile régne par-tout, & l'on verra ſi le mot *Patrie* ne ſera pas dans la bouche & dans le cœur de tout le monde ; s'il ne ſera pas plus efficace parmi nous que chez les Grecs & les Romains qui n'aimoient guères la *Patrie* que par vanité ; qui ſe réuniſſoient quelquefois pour la défendre au dehors, & ſe partageoient trop ſouvent d'inclinations & d'intérêts, pour qu'elle fût tranquille au dedans. 2°. L'Auteur dit *qu'on a grand ſoin, dans les Ecoles publiques, de parler de Dieu & du Roi ; mais qu'on ne leur dit pas que Dieu eſt le Créateur de la Patrie, & que le Roi en eſt le Pere.* Ce reproche n'eſt que pour faire voir qu'on ne veut rien oublier en cette matière ; car du reſte voici ce qui ſe paſſe dans l'éducation des enfans : on leur apprend que Dieu eſt le Créateur de tous les hommes ; que, ſelon ſes ſaintes ordonnances, ils doivent tous s'aimer, ſe prévenir, s'aider, ten-

dre au bien commun, entretenir la ſubordination & la paix, &c. Si la *Patrie* ne ſe trouve pas dans tout cela, il faut dire que ce mot *Patrie* n'eſt qu'un terme dénué de ſens, une vibration de l'air, tout au plus un être comparable aux entités des vieux Philoſophes. On dit aux enfans que le Roi eſt le maître, le chef, le père de ſon peuple, & il n'y a peut-être point de dénomination qui retentiſſe plus, dans les Ecoles, que celle de *Pater Patriæ*: tous les bons Princes dont on parle, &, même pluſieurs des mauvais l'ont portée; l'enfant le moins avancé ſent fort bien que c'étoit la flatterie qui donnoit ce nom à Tibère, & que Trajan le devoit à ſes vertus. Mais ce qu'on fait bien de ne point inſpirer aux jeunes gens, c'eſt l'eſprit de murmure & le ton de mauvaiſe humeur ſur les prétendues atteintes données à l'amour de la *Patrie*. Le vrai Patriote n'eſt ni un Tribun du Peuple, ni un Orateur de la chambre des Communes; c'eſt un Citoyen qui borne ſa fonction à bien faire ce qu'on lui commande au nom de la *Patrie*. C'eſt un homme qui ſçait diſtinguer la poſition d'un François ſoumis à l'Empire Monarchique, & celle d'un Romain donnant ſon ſuffrage dans les Comices. 30 L'Auteur dit que *les gens de Lettres paroiſſent connoître l'uſage* du mot *Patrie*. Il fau-

droit dire, ce ſemble, qu'ils *doivent le connoître ;* que quelques-uns d'entre eux le *connoiſſent* effectivement ; mais que pluſieurs *l'ignorent* ou l'ont oublié. Les gens de Lettres ont, en quelque ſorte, deux *Patries ;* l'Etat & la Littérature : or combien parmi eux ne ſervent ni l'une ni l'autre ! combien, au lieu de ſervir ces deux *Patries*, leur cauſent du trouble, ou leur font déshonneur ! Nous voudrions que l'Auteur de cette ingénieuſe Diſſertation travaillât auſſi ſur le *Patriotiſme litteraire.* Il diroit mille fois mieux que nous ; & il pourroit contribuer à délivrer les Lettres de la grande accuſation intentée contre elles, il y a cinq ou ſix ans : accuſation qui n'a pas été totalement purgée par les brochures dont on a inondé le Public.

III.

La *Diſſertation* * *ſur la nature du Peuple* eſt un badinage moral, où l'on peut diſtinguer deux parties. D'abord l'Auteur ſemble douter que le Peuple ait de la raiſon, & il détaille ſes preuves qui ſont fort piquantes : en voici quelques-unes que nous tranſcrivons ſans choix : » L'inſtinct » ſe reſſemble toujours. Il y a bien des » ſiécles que le Vers à ſoie tiſſe, & que » le Caſtor bâtit. Le Peuple, dans ſes » atteliers, fait aujourd'hui ce qu'il faiſoit

* Annoncée en Janv. I. vol.

» hier. La raiſon a une autre marche :
« voyez cet homme qui en a pour quatre,
» & de la fortune pour cent, comme il
» varie ſes occupations. Il réforme un
» vernis, il perfectionne un luſtre, il
» invente une mode, il reçoit l'encens
» d'un Auteur, il forme une Actrice, il
» arrange une fête, il repréſente à table.
» Tantôt il paſſe en revuë ſa livrée, tan-
» tôt il donne de nouveaux noms à ſes
» voitures. Aujourd'hui il ſe livre à un
» cocher fougueux, pour effrayer les paſ-
» ſans ; demain il ſera cocher lui-même
» pour les faire rire, &c... La raiſon hu-
» maine, *continue l'Auteur*, paroît en-
» core moins dans les vices du Peuple ;
» au lieu que les vices des honnêtes gens
» portent une empreinte de raiſon, qui
» décèle des hommes. Un Artiſan eſt-il
» fâché contre ſa femme ? il la bat, &
» continue de vivre avec elle ; mais *Mon-*
» *ſieur* eſt-il mécontent de *Madame ?* il
» la conduit décemment à une ſéparation
» en bonne juſtice. Un Cocher, comme un
» Sanglier qui dorme à la vigne, s'enyvre
» d'un vin dur qui ſent encore le preſſoir
» ſon maître laiſſe repoſer ſa raiſon dan
» des vins délicieux & des liqueurs divi
» nes ; il a commenté le Roman du jou
» il a perſifflé dans pluſieurs cercles ; il
» décidé dans trois moitiés de ſpectac
» on ne ſçauroit toujours penſer. Un
» leur du Peuple, ſemblable à un Ti
» qui cherche ſa proie, vous dema

» bruſquement la bourſe, & on le voit » bientôt à la Grève : un honnête homme » ſçait bien qu'il faut avoir un titre, un » emploi ou une charge pour voler ; & il » fait bonne figure. Attaquez un individu » du Peuple ; il ſe jette brutalement ſur » vous avec les armes de la nature, com- » me un lion bleſſé qui ſe ſert de ſes dents » & de ſes griffes : un Etre qui penſe, » l'épée à la main, vous tue dans toutes » les régles de l'art & de l'honneur. «

A force d'examiner pourtant ces individus du Peuple, l'Auteur ſe détermine à croire qu'ils ne ſont pas dépourvus de raiſon : les preuves ſe tirent, 1o De l'anatomie qui démontre auſſi bien la raiſon du Peuple, que celle des conditions plus relevées ; 2o De la police de certaines Nations où le Peuple gouverne ; 3o Des intrigues de quelques Domeſtiques qui ſubjuguent leurs Maîtres ; 4o Des châtimens qu'on exerce plus ſouvent ſur les hommes vulgaires que ſur les riches & les grands : & il faut ſuppléer en tout cecî le ton agréable & perſuaſif de l'Auteur ; il faut concevoir qu'il couvre toute vérité du voile de l'ironie ; qu'il inſtruit tous les états, ſans paroître faire la leçon à aucun ; qu'il amuſe ſes Lecteurs en traçant l'hiſtoire de leurs travers ; & qu'il n'ennuie perſonne en ſe chargeant de réformer tout le monde.

TABLE DES ARTICLES

du mois d'Avril, 1755.
II. Volume.

ARTICLE XLV. *Mémoires posthumes de M. De Chéſeaux ſur divers ſujets d'Aſtronomie, &c.* 965

ART. XLVI. Memorie degli Intagliatori moderni, &c. *Mémoires ſur les Graveurs modernes en Pierres fines, &c.* 990

ART. XLVII. Joannis-Danielis Schœpflini Vindicæ Celticæ, &c. *Apologie pour les Celtes, par M. Schœpflin, &c.* 1010

ART. XLVIII. Græcorum Chirurgici Libri, &c. *Livres des anciens Chirurgiens Grecs, &c.* 1016

ART. XLIX. *Lettres d'un Docteur en Théologie de l'Univerſité d'Ingolſtadt, &c.* 1026

ART. L. Delle vizioſe maniere del diffender le Cauſe nel Foro, &c. *Traité ſur les abus de l'Eloquence du Barreau, &c.* 1556

ART. LI. *Analyſe raiſonnée de Bayle, &c.* 1084

ART. LII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur l'Eloquence, &c.* 1117

ART. LIII. Nouvelles Littéraires. 1138

ERRATA POUR AVRIL,
I. Volume.

P. 836 *lig.* 22, grand, *lis.* grand. *p.* 956 *lig.* 12, l'Orateut, *lis.* l'Orateur.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 12 Avril, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.